This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

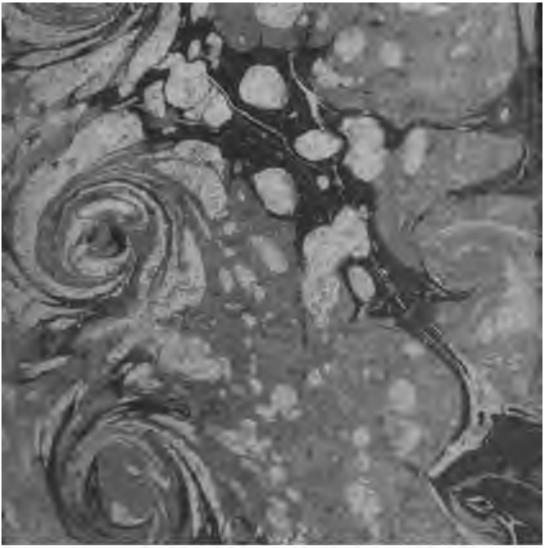

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1710.

CAR. MAR. DE LA CONDAMINE

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

Chez JAQUES ESTIENNE Libraire, Ruë Saint Jaques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Vertu.

Avec Privilege & Approbation. 1710.

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1710.

ARTICLE XLVI.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire Ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des Auteurs originaux. Avec des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la Chronologie. Tome quatorziéme. Par Mr. le Nain de Tillemont. A Paris chez Charles Robustel, ruë Saint Jaques au Palmier, 1709. *in* 4°. *pages* 830.

QUOI qu'on reconnoisse l'esprit & la main de Mr. de Tillemont dans la suite de ses Mémoires ; on est néanmoins persuadé que s'il les avoit

publiez lui-même, ils paroîtroient en un autre état qu'on ne les voit aujourd'hui. Ce ſont des collections & des premiéres penſées jettées ſur le papier à meſure qu'il liſoit ; en les retouchant, il y auroit mis de l'ordre & des liaiſons ; il auroit châtié ſon ſtyle ; & il y a apparence qu'il auroit retranché ces longues & ſententieuſes reflexions, qui peut-être ennuyent les Lecteurs, & qui certainement ne conviennent pas au deſſein de ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.

La vie de Saint Paulin Evêque de Nole ſe préſente la premiére dans ce Volume,& commence ainſi : „ Celui „ qui eſt aujourd'hui ſi célebre ſous „ le nom de Paulin, a auſſi été nom„ mé Ponce dans l'Antiquité. Les „ Manuſcrits l'appellent encore aſſez „ ſouvent Merope, auſſi-bien que les „ Imprimez. Saint Paulin nâquit à Bordeaux l'an 353. ou 354. d'un pere & d'une mere, qui avec une nobleſſe diſtinguée lui laiſſérent de grandes richeſſes. Les qualitez de ſon Eſprit répondirent à ſa naiſſance. Des inclinations portées à la Vertu,

un naturel doux & bienfaisant, un Genie rare pour l'Eloquence & la Poësie, qu'il perfectionna par les leçons du célebre Ausone, tous ces avantages l'élevérent aux premiéres Dignitez & jusques au Consulat, comme il le marque lui-même en son treiziéme Poëme sur Saint Felix. Son nom étoit écrit dans les Fastes avant celui d'Ausone, selon le témoignage d'Ausone même *, qui fut Consul l'an 379. Saint Paulin l'avoit donc été auparavant, c'est à dire avant l'âge de 25 ou de 26 ans. Cependant le nom de Saint Paulin ne paroît point dans les Fastes: ce qui fait juger qu'il n'a pas été Consul ordinaire, mais subrogé: & le P. Pagi pense qu'il n'a été qu'honoraire sans administration: ce qui ne convient pas mal à la grande jeunesse où il étoit encore.

Il eût le bonheur de trouver en son mariage avec Therasie, cette égalité si recommandée entre un Epoux & une Epouse, égalité de naissance & de biens, de ressemblance d'humeur, de sentimens, & d'inclination à la vertu & à la pieté.

* *Auson. Epist.* 20.

Saint Paulin Catécumene dès son enfance, étant né de Parens Chrétiens: mais l'année de son Batême est incertaine. Il le reçût de St. Delphin Evêque de Bourdeaux, après avoir été instruit par St. Amand qui fut ensuite le Successeur de Saint Delphin. Le P. Chifflet croit que ce fut l'an 379. ou 380. parce qu'alors il se dévoüa au service de S. Felix de Nole: la raison n'est pas tout à fait concluante: mais il faut dire au moins, que ce fut au tems où il prit absolument la résolution de quitter le Monde. Or il commença à se retirer des affaires & à se réduire à une vie privée vers l'an 388. & pour se préparer à quelque chose de plus, il abandonna sa Patrie en 389. & chercha une retraite en Espagne où il avoit des terres, & où Thérasie l'accompagna. Il y demeura quatre ans; & là il fit cette grande action si loüée par les Saints Sevére-Sulpice, Ambroise, Jerôme, Augustin: il se défit de tous ses biens, partie en faveur des Eglises, partie en faveur des Pauvres, se faisant lui-même pauvre pour l'amour de Jesus-Christ; & Thérasie eût encore le courage de le sui-

vre en cela. Leur union ne fut plus que de charité & dans une parfaite continence. Ce qui mérita les éloges des Saints, fut extremement desapprouvé par Ausone & par le commun des Hommes.

Saint Paulin fut fait Prêtre à Barcelone l'an 393. le jour de Noël par Lampius Evêque de cette Ville, à une condition qui n'étoit pas selon les Canons, qu'il ne demeureroit point attaché à l'Eglise en laquelle il étoit ordonné.

L'année suivante il alla avec Thérasie à Nole. Dans son voyage il vit Saint Ambroise qui alors étoit à Florence, s'étant retiré de Milan à l'approche du Tyran Eugene. St. Ambroise l'adopta à son Clergé sans l'obliger d'y résider : ce qui revient à une Confraternité. St. Paulin passa à Rome, où il fut reçû avec admiration par tout ce qu'il y avoit de considerable dans cette grande Ville, sinon par le Pape Sirice & par le Clergé : ce que Mr. de Tillemont attribuë à jalousie de leur part. Arrivé à Nole il se logea proche de l'Eglise de St. Felix, & il assembla dans

ſa Maiſon une Communauté de Moines, avec leſquels il mena une vie très-pénitente, vétu d'un rude cilice, ne prenant pour nourriture que des légumes & des boüillies à la fin du jour pendant le Carême, & à trois heures après midi pendant le reſte de l'année. De-là il entretint un commerce de charité & de lettres avec les Saints Severe-Sulpice ſon intime Ami, Delphin, Amand, Ambroiſe, Jerôme, Aurele, Alype, Auguſtin, Eucher, Honorat, & avec Rufin.

Il fut fait Evêque de Nole en 409. & mourut en 421. ou deux ou trois ans après. Urane qui aſſiſta à ſa mort, racconte que deux jours auparavant il ſacrifia dans ſa Chambre en préſence de deux Evêque qui l'étoient venu viſiter. Il eſt croyable que Theraſie l'avoit précedé dès l'an 413. puis qu'il n'en dit plus rien dans ſes Lettres depuis ce tems-là.

Les Ouvrages que nous avons de St. Paulin ne reſpirent que la charité, l'humilité, la pieté; plus propres à édifier qu'à inſtruire : car il ne s'appliqua ni à l'Hiſtoire ni à la diſ-

cussion des endroits difficiles de l'Ecriture. Sur tout il évita toute contestation ; & ne voulut point entrer dans celle qu'eût Saint Jerôme avec Rufin. Mr. de Tillemont art.51. le trouve favorable aux sentimens des Semi-pelagiens : on ne sçait sur quoi tombe ce reproche ; car ce ne peut être sur ce que St. Paulin s'exprime en termes clairs & formels sur la Grace offerte à tous, & sur la mort de Jesus-Christ pour tous les hommes. Quoi qu'il en soit St. Augustin * le justifie glorieusement en lui écrivant à lui même : „ Vos Lettres, lui dit-„ il , répandent la bonne odeur de „ Jesus-Christ dans toute sa pure-„ té ; & vous y paroissez comme un „ fidelle amateur & un généreux dé-„ fenseur de la Grace.

On ne s'est point arrêté à ce que Saint Gregoire raconte sur le récit de quelques personnes de vertu, que St. Paulin se livra aux Vandales pour retirer de captivité le Fils unique d'une pauvre Veuve; ce fait avec ces circonstances ne trouvant point de place dans l'histoire de sa Vie.

* *Augustin. ep.*106.

Mr. de Tillemont passe à St. Martinien Evêque de Milan, que Théodoret & les Orientaux appellent Martin ; & il reprend Baronius d'avoir, assûré qu'en ce tems-là il n'y avoit point d'Evêque de ce nom à Milan.

On s'attendoit à trouver de grands éloges ou du moins du ménagement pour le Pape St. Celestin, en considération de ce qu'il a fait contre Celeste, & pour St. Augustin : on est donc surpris de le voir traité d'infracteur des Canons dans l'affaire du Prêtre Apiarius, dont il reçût l'appel contre les Evêques d'Afrique, & dans l'autorité de Vicaire Apostolique qu'il donna à Rufe de Thessalonique sur l'Illyrie. Il se laissa surprendre sur le rapport „ peut-être „ de quelque vieux Ecclesiastiques „ ambitieux & fâchez, de ne se pas „ voir chargez du fardeau de l'E„ piscopat, lorsqu'il desapprouva des Elections très-saintes faites en France, telles que celles de St. Hilaire d'Arles & de S. Loup de Troye, qui n'étoient pas du Clergé de ces Eglises, mais tirez du Monastere de *Lerins.*

Mr. de Tillemont rapporte quelques paroles de St. Celestin Epître deuxiéme, addressées aux Evêques de France qui gardoient l'habit qu'ils avoient porté dans le Monastere. Les voici, ces paroles: „Nous „devons nous distinguer du Peu„ple & des autres par la doctrine & „non par les vêtemens, par la sain„teté de nôtre vie & non par nos ha„bits, par la pureté de l'ame & non „par l'exterieur du corps. Il ajoute que cet endroit est fort pour montrer que les Ecclesiastiques n'étoient point autrement vêtus que les Séculiers & les Laïques, lors même qu'ils approchoient de l'Autel pour célebrer les Saints Mysteres. On renvoye pour les habits sacrez au Cardinal Bona [a], qui traite de temeraire le sentiment qu'on voit ici; & on se contente de demander ce que vouloit dire St. Jerôme [b], „Que la „Religion divine se sert d'autres ha„bits au Ministére de l'Autel que „dans l'usage commun de la vie?

Saint Celestin succeda à St. Boni-

a *Rerum Liturgic. c.* 5. *&* 24.
b *In Ezech.* 44.

face mort le 4. de Septembre 422. & mourut le 26. de Juillet 432. L'endroit éclattant de ſa vie eſt la condamnation de Neſtorius.

Mr. de Tillemont a ſans doute reſpecté le nom de Saint donné à Caſſien par pluſieurs Saints & par pluſieurs Papes : il traite avec modération ce Chef des Semi-pelagiens de Marſeille : il ſe contente d'avertir qu'il a mêlé dans ſes Ouvrages, des erreurs ſur la Grace qui ont été condamnées dans le ſecond Concile d'Orange, & pour leſquelles le Pape Gélaſe a mis les Livres de Caſſien au nombre des apocryphes. Il remarque encore quelques autres ſentimens *fâcheux* ou *tout-à-fait mauvais*, du même Auteur, ſur le menſonge, le tems de la création des Anges, la mort de deux enfans qui aimérent mieux ſe laiſſer mourir de faim que de manger des figues, qui leur avoient été données à porter à une perſonne.

Il paroît plus probable à Mr. de Tillemont, que Caſſien étoit de la petite Scythie, l'une des provinces de la Thrace, & qu'il naquit envi-

ron l'an 350. ou 360. Il fut élevé loin de sa Patrie dans un Monastere de Bethléem, où il apprit les Lettres humaines ; & son style en Latin montre assez, que ce fut parmi des Moines d'Occident. Il se lia là d'amitié avec Germain qui étoit de son pays & vrai-semblablement son Parent. Ils se joignirent au plus-tard en 390. pour visiter les Saints Moines qui habitoient les Deserts de l'Egypte ; & Cassien pendant l'espace de sept ans qu'il conversa avec eux, recüeillit de leurs exemples & de leurs discours, ce qu'il a dans la suite exposé avec élegance dans ses Institutions & ses Conférences. Il fut témoin d'une penitence assez étrange, dont l'Abbé Paul punit la lenteur d'un jeune Moine à servir à table : il lui donna un grand soufflet qui fut reçû avec patience & sans émotion.

Cependant comme les deux Amis avant que de partir du Monastere de Bethléem, s'étoient engagez d'y retourner ; ils y retournérent en effet, mais seulement pour s'acquitter de leur promesse : car bien-tôt

après ils reprirent le chemin de l'Egypte ; où ils étoient encore lorsqu'en 399. la Lettre Pascale de Theophile d'Alexandrie contre les Antropomorphites jetta le trouble dans les Deserts. Delà ils passérent à Constantinople, & s'attachérent à Saint Jean Chrysostome, qui éleva Germain au Sacerdoce, & Cassien au Diaconat. Ils eurent part à la persecution que souffrit cet illustre Prélat ; & après son exil ils furent députez à Rome par ceux qui lui demeuroient encore fidelles. On ne sçait point s'ils retournérent en Orient ; & comme on ne voit plus rien de Germain, on conjecture qu'il mourut vers ce tems-là. Pour Cassien il fut fait Prêtre sans qu'on sçache précisément le lieu de son ordination, non plus que le tems qu'il vint à Marseille, où il fonda la celebre Abbaye de Saint Victor & un autre Monastere pour des Filles. Alors la Provence & les Isles voisines, à l'imitation de l'Egypte, commençoient à fleurir par les exercices de la vie monastique ; & Cassien n'y contribua pas peu par ses beaux

Ecrits. Saint Leon, qui n'étoit encore qu'Archidiacre de l'Eglise Romaine, l'anima à composer ses Livres de l'Incarnation contre Nestorius. Cassien Mourut à Marseille entre les années 433. & 450. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit écrit en Grec, sur ce que quelques-unes de ses Conférences se trouvent en cette langue dans la Bibliotheque du Vatican, & que Photius fait mention de ses Institutions: conjecture mal fondée & contredite par le style Latin de Cassien, qui évidemment est original.

Saint Nil vient ensuite: & c'est de ses propres Ecrits qu'il faut apprendre l'Histoire de sa Vie, ne s'en trouvant que peu de choses ailleurs, au moins de choses sur lesquelles on puisse compter. Après avoir été Grand dans le monde, consideré pour son Eloquence, ses richesses, ses emplois, il se retira au mont Sinaï: de deux Fils qu'il avoit, il en emmena un avec lui, & laissa l'autre à sa Femme, avec laquelle il avoit vécu en continence depuis la naissance de leur second Enfant. Il passa le reste de ses

jours ſur cette Montagne dans les pratiques auſteres de la vie ſolitaire des Anacoretes, ſans oublier néanmoins d'édifier le Monde par quantité de Lettres, d'Inſtructions, & de Traitez de Pieté : „ où l'on „ voit d'une part, dit Photius, juſ„ qu'à quelle perfection alloit ſa „ Vertu, & de l'autre ce qu'il „ pouvoit faire pour l'Eloquence. Entre ſes Ouvrages, celui où il décrit une Courſe des Sarrazins ſur le Mont-Sinaï, n'eſt pas le moins travaillé, mais on le trouve exceſſif en plaintes. Ces Barbares dépoüillérent les pauvres Moines, & en tuérent un grand nombre : ils n'ôtérent pas la vie à Saint Nil ; mais ce qui lui fut plus douloureux, ils lui enlevérent ſon Fils, qu'il recouvra néanmoins peu de tems après.

Acace Evêque de Bérée qui ſuit, a été un des Prélats de l'Orient qui ait jamais reçû de plus beaux éloges, & qui ait été plus reſpecté. Il fut deux fois l'inſtrument & le médiateur de la paix de l'Egliſe, en travaillant à aſſoupir le Schiſme d'Antioche, & à réünir les Orientaux avec

Saint Cyrille. Cependant il a terni ſa grande réputation par l'animoſité qu'il fit paroître contre Saint Jean Chryſoſtome, à qui il nuiſit plus que Theophile même, par l'eſtime generale qu'on avoit de ſa ſageſſe & de ſa vertu. Il eût une longue vie d'environ 116 années, dont il paſſa les premieres depuis ſon enfance dans le Monaſtere, & les 58 derniéres dans l'Epiſcopat, né en 322. & mort en 337.

Sur le chapitre de St. Heſyche Prêtre de Jeruſalem, Mr. de Tillemont fait ſon éloge & le dénombrement de ſes Ouvrages: & il examine s'il y a eû un ſecond Heſyche ou Iſice Prêtre & Evêque de Jeruſalem. Il met enſuite la Vie de Sainte Melanie la jeune, d'Albine ſa Mere, & de Pinien ſon Mari: l'Hiſtoire Eccléſiaſtique n'a rien de plus édifiant. Il ajoute ce que Théodoret rapporte dans ſon Hiſtoire religieuſe de Pierre de Galatie Anacorete à Antioche, ce qu'on peut ſçavoir de St. Poſſide Evêque de Calame & Ami de Saint Auguſtin, dont il a écrit la Vie, de Saint Sixte III. Pa-

pe, & il s'exprime ainſi ſur deux Lettres que ce Pape écrivit peu après ſon Ordination, l'une aux Evêques d'Orient ; l'autre à Saint Cyrille : „ On pourroit deſirer dans ces deux „ Lettres, qu'il y témoignât davan- „ tage ſentir & craindre le poids „ de la Charge qu'on venoit de lui „ impoſer.

Le zele de Saint Cyrille à entreprendre Neſtorius, & ſa fermeté à ſuivre cette affaire, ont rendu ſon nom reſpectable & ſa memoire glorieuſe dans l'Egliſe : c'eſt auſſi par où Mr. de Tillemont nous le fait principalement conſidérer ; & ſous ſon titre il renferme toute l'Hiſtoire du Neſtorianiſme. La matiere eſt ample, & il ne la traite pas en abbregé. Mais on ſe croit diſpenſé de le ſuivre ſur un ſujet auſſi connu, déja expoſé par mille Auteurs, & ſur lequel il ne ſemble pas qu'il reſte rien à deſirer aprés l'Hiſtoire du Neſtorianiſme, qui parut en François il y a environ 14 ou 15 ans. On ſe reſſerre donc à rendre compte de l'ordre que Mr. de Tillemont a mis dans ſa narration.

Avril 1710.

Saint Cyrille passa premierement par les exercices de la vie monastique, & les fonctions de la Cléricature; & ayant succedé à Théophile son Oncle, Patriarche d'Alexandrie en 412. le dixhuitiéme d'Octobre, il se crût d'abord obligé de se conformer en tout à un Oncle & à un Prédecesseur, tant pour les affaires ecclesiastiques que pour les civiles mêmes. De sorte que les commencemencemens de son Episcopat semblent plus avoir de besoin d'apologie que mériter des loüanges. Car il persista à soutenir ce qui avoit été fait contre Saint Jean Chrysostome, & ne se relâcha enfin qu'avec peine environ l'an 417. D'ailleurs il se donna une autorité à Alexandrie, jusqu'à causer de la jalousie aux Gouverneurs : il en chassa les Juifs malgré Oreste Préfet augustal ou Gouverneur d'Egypte ; & ses démêlez avec lui allérent fort loin. Il n'est pas néanmoins permis de le soupçonner d'avoir eu part à l'insulte faite par cinq cens Moines à Oreste, qu'un d'eux eût l'audace de blesser à la tête d'un coup de pierre ; ni à

l'horrible massacre de la celebre Hypatie, qu'une troupe de gens dévoüez au service de l'Eglise mirent en piéces, sous pretexte qu'elle aigrissoit l'esprit du Gouverneur contre le Patriarche.

Passons à ce qui fait la gloire de Saint Cyrille, c'est à dire, à la défense de la Foi de l'Incarnation, contre l'Heresie de Nestorius. Mr. de Tillemont explique ce qui regarde la personne de Nestorius; ensuite il expose l'état où l'Empire & l'Eglise étoient alors: il fait le caractere des Evêques, que la dignité de leur Siége & leur propre merite distinguoient. Il dit avec grande raison, qu'une preuve invincible pour convaincre Nestorius d'hérésie, qui d'ailleurs enveloppoit ses mauvais sentimens sous l'ambigüité des termes; c'étoit l'aveu qu'il faisoit de s'éloigner de la doctrine qu'il trouvoit établie dans l'Eglise, & dans laquelle les Fidelles étoient instruits. De-là Mr. de Tillemont entre dans un détail très-circonstantié du Nestorianisme, à le prendre dès son origine jusques dans ses

ſuites. Il juſtifie la Foi de Jean Patriarche d'Antioche, & des Evêques d'Orient, qui lui adhérérent dans ſon différend contre Saint Cyrille : & il parle auſſi favorablement de celle de Theodoret, auquel il donne bonne part à la belle Lettre que Jean écrivit à Neſtorius au commencement de la diſpute, & à la Confeſſion de Foi que Paul Evêque d'Emeſe, porta de la part des Evêque d'Orient, à ſouſcrire à Saint Cyrille pour finir toutes les conteſtations. Dans la 80[e]. note il montre que la Lettre par laquelle Théodoret marque à Jean ſa joye de la mort de Saint Cyrille, eſt ſuppoſée, & que le Sermon prêché à Antioche devant Domnus, l'eſt auſſi. Mr. de Tillemont dans la ſuite de cette Hiſtoire s'éloigne par tout du Pere Garnier.

Cependant ceux qui perſiſtérent dans les ſentimens de Neſtorius, intimidez par la crainte de l'exil dont l'Empereur Théodoſe II. puniſſoit irremiſſiblement l'opiniâtreté de quiconque ne ſe ſoumettoit pas, & refuſoit de ſouſcrire aux Déciſions de

l'Eglise, abandonnérent le nom de Nestorius, & se parérent de celui de Théodore Evêque de Mopsueste. Leur choix ne fut pas heureux, comme il parut par la suite ; mais alors il leur parut bon, à cause de la réputation où étoit ce Prélat dans tout l'Orient, qu'il avoit couvert de la multitude de ses Livres. Saint Cyrille entreprit donc de flétrir sa mémoire ; & s'il ne pût en venir tout à fait à bout, au moins il commença à le décréditer.

Enfin Saint Cyrille après avoir si bien merité de l'Eglise, mourut l'an 444. le 27. de Juin. Mr. de Tillemont finit ce qui le regarde par un éloge de son courage, de sa sagesse, & de sa modération, & par la Critique de ses Ouvrages.

Sur le chapitre de Saint Arsene, Mr. de Tillemont ramasse ce qui en est rapporté en divers endroits de l'Histoire des Peres du Desert : & c'est aussi tout ce qui peut s'en croire comme certain ; sa vie, telle que nous l'avons de Metamaphraste, étant mêlée de circonstances ou peu vrai-semblables, ou même contrai-

tes à l'Histoire. Il mourut vers l'an 445. âgé de 95, dont il avoit passé 55 dans la Solitude, aussi pauvre, humble, mortifié, qu'il avoit été riche, grand, & amateur du luxe dans le siécle. Mr. de Tillemont lui joint ses Disciples Daniel, Alexandre, Zoïle, & son Ami Ammon ou Ammoës; & puis il parle d'un Saint Achille Moine de Sceté.

Ce Volume est terminé par Saint Procle. Dès son enfance il fut fait Lecteur : il s'attacha depuis à Attique Patriarche de Constantinople, qui l'ordonna Prêtre. Après la mort d'Attique en 426. il fut proposé pour lui succéder; mais les suffrages du Peuple se déclarérent en faveur de Sisine, qui bien-tôt après consacra Procle Evêque de Cyzique. Les oppositions que formérent le Clergé & le Peuple de cette Ville à la prise de possession de son Evêché, l'obligérent à demeurer à Constantinople avec le titre seul d'Evêque; & il s'y employa à la prédication avec succès. Il fut encore proposé pour être Patriarche de Constantinople, & avant Nestorius, &

après la dépoſition de Neſtorius : il eût en ces occaſions pour concurrent un Prêtre nommé Philippe qui lui nuiſit. Enfin après Maximien Succeſſeur de Neſtorius & mort en 434. il parvint à une place qu'il avoit ſi ſouvent manquée, & en laquelle il ſe propoſa d'imiter la douceur & la modération d'Attique. Quoi qu'il témoignât n'approuver pas les Anathématiſmes de Saint Cyrille, il fut néanmoins en grande union avec lui & avec Jean d'Antioche. Il demanda que le Corps de Saint Jean Chryſoſtome fût rapporté à Conſtantinople, & le réçût l'an 438. le 27. de Janvier. Il mourut en 446. Un Traité en forme de Lettre qu'il écrivit aux Armeniens ſur le Myſtere de l'Incarnation, fut fort applaudi de Saint Cyrille, de Jean d'Antioche, & de tous les Evêques de l'Orient ; & il eſt demeuré celebre dans l'Egliſe.

Ce fut de ſon tems que l'uſage s'introduiſit de chanter le *Triſagion*, qui conſiſte en cet Hymne : *Saint, Saint, Saint ; Dieu Saint, Saint & fort ; Saint & immortel, ayez pitié de nous.*

 Saint

Saint Jean de Damas & Theophane assûrent qu'il fut apporté du Ciel à Saint Procle, par un enfant qui y avoit été enlevé, tandis que la Ville de Constantinople sembloit aller être renversée par un terrible tremblement de terre, qui cessa à l'instant que le Patriarche suivi du Peuple commença à chanter le *Trisagion.* Les Grecs l'employent par tout dans leur Office : nous ne le mettons qu'en celui du Vendredi-saint, & quelques jours aux priéres de Prime.

ARTICLE XLVII.

JOANNIS MEYERI SS. TH. & Ling. S. Doct. & Professor. Dissertatio Theologica, quâ propheticas visiones Ezechielis de Templo, Urbes & Terræ Israëlis distributione novem extremis capitibus contentas, nondum impletas, sed olim implendas esse perspicuè demonstratur. Accedit figura quâ totius Terræ, Templi &c. mensura declaratur. Harderovici apud Petrum Sas. C'est-à-
Avril 1710. Dd

Les promesses magnifiques qu'Ezechiel fait au Peuple Juif de la part de Dieu, fournissent un nouvel argument à Mr. Meyer, qu'il expose dans la Section troisiéme. Le Prophete promet que les douze Tribus sortiront ensemble de la captivité, qu'elles partageront la Terre sainte par portions égales, que Jerusalem leur appartiendra en commun, que des eaux sorties du Temple iront arroser l'Orient & l'Occident : rien de tout cela n'est arrivé après la captivité de Babylone. Il résulte, dit-il, de toutes ces preuves, qu'on ne peut soutenir que cette partie de la Prophétie d'Ezechiel soit accomplie, & que les Interpretes qui ont cherché dans ce Prophete, les mesures & la description du Temple de Salomon ou de celui de Zorobabel, se sont fort écartez du vrai.

Il ne reste plus que deux partis à prendre sur ces prédictions : l'un de les entendre du retour de tout le Peuple Juif après son entiere conversion à la fin des siécles, & de l'Etat heureux de la République Judaïque qui suivra cette conversion :

l'autre de donner à toutes ces promesses, à ces préceptes, à ces descriptions un sens allégorique, en les expliquant de l'Eglise Chrétienne. Les Interpretes sont partagez entre ces deux sentimens. L'Auteur embrasse le premier, & il employe la section quatriéme à montrer par divers passages des Prophetes, que cette conversion generale des Juifs, & leur retour dans la Terre sainte, sont véritablement prédits dans les Livres sacrez.

Il ne peut cependant disconvenir, que beaucoup de ces Prophéties ne s'entendent naturellement de l'établissement de l'Eglise Chrétienne, des avantages dont y joüissent les Fidelles, & des Juifs qui se convertissent : mais quelques-unes de ces Prophéties semblent prédire clairement la conversion de toute la Nation : il n'en faut pas cependant conclurre, que toutes les prédictions d'Ezechiel s'accompliront alors à la lettre : il faut necessairement y reconnoître du mystere & de l'allegorie. Il est certain que les Sacrifices sanglans sont abolis pour toûjours: &

ſi l'on n'avoit pas recours au ſens figu
ré, l'accompliſſement de pluſieurs d
ces prédictions ſeroit abſolumen
impoſſible. Comment, par exemple
toutes les douze Tribus pourroient
elles demeurer enſemble dans Jé
ruſalem ? comment ſe pourroit-i
faire que tous les Peuples du Mon
de y vinſſent chaque mois, ſelon l
prédiction de Zacharie ? Mr. Meye
établit dans la ſection cinquiéme
cette diſtinction neceſſaire entre le
Propheties touchant l'heureux éta
des Juifs après leur converſion, qu
s'accompliront à la lettre, & celle
qui renferment un ſens myſtique
Il finit par une comparaiſon de ce
neuf Chapitres d'Ezechiel avec le
Chapitres XXI. & XXII. de l'Apoca
lypſe.

Ce n'eſt pas ici le premier frui
des études de l'Auteur : Nous avon
de lui *un Traité de l'origine des Fête
des Juifs*, imprimé à Amſterdam e
1693. & une édition du *Lederolam*
ou *de la Chronique des Juifs*, avec d
ſçavantes notes, imprimée à Harde
wick en 1699.

Mr. Meyer a fait paroître dan

tous ses Ouvrages une grande connoissance des Ecrits des Rabbins : peut-être leur défere-t'il un peu trop. On en jugera par une fable du Talmud qu'il rapporte, & qu'il examine trop sérieusement dans sa Dissertation. Les Rabbins plus anciens que JESUS-CHRIST délibérérent, selon ce conte, s'ils ôteroient ce Livre d'Ezechiel du nombre des Livres sacrez ; parce qu'il leur parut contraire en certains articles aux Livres de Moyse : mais Chanania Fils de Kiskia offrit de concilier les prétenduës contradictions ; & il empêcha la condamnation du Prophete.

Les mœurs du Peuple Juif, leur respect si connu, si constant, pour le Canon des Livres sacrez, ôtent toute vrai-semblance à cette ridicule fiction.

ARTICLE XLVIII.

AËROMETRIÆ ELEMENTA &c. *Elemens de l'Aërometrie. Principes pour mesurer l'Air, où ses forces & ses proprietez, sont exposées selon la méthode*

des Géometres. Par Chrétien Wolfius Profeſſeur de Mathematique en l'Univerſité de Hall de Magdebourg. A Lipſic aux frais des Heritiers de Lankiſius, 1709. *in douze, pag.* 335.

SI quelqu'un ignore encore que l'air eſt peſant, ſe comprime & ſe dilate, & quels ſont les effets de cette peſanteur & de ce reſſort; c'eſt bien ſa faute, puiſque le Public a entre les mains une infinité de Traitez ingenieux ſur cette matiere. En voici un de plus; où l'Auteur ſe propoſant de s'attacher à la methode des Géometres, commence par des définitions, établit des axiomes, rapporte des experiences, s'étend en une longue ſuite de III. propoſitions, tire de chacune pluſieurs corollaires, & les éclaircit par des ſcholies.

Par ménagement pour nos Lecteurs, & crainte de les ennuyer d'un ſujet ſi ſouvent rebattu & épuiſé, on ſe contentera de remarquer quelques endroits de cet Ouvrage qui ſemblent mériter plus d'attention.

Quand on vuide d'air le récipient

par le moyen d'une pompe, il est manifeste que l'air qui reste dans le récipient se dilate & se rarefie, à proportion que le piston est plus souvent tiré. On demande de déterminer le degré de raréfaction de cet air, après un certain nombre de fois que le piston aura été tiré, par exemple après dix fois ? Comme à la premiere l'air renfermé dans le seul récipient s'est étendu dans la pompe, & que cela est arrivé de même les neuf fois suivantes ; il se forme une progression géometrique, dont le premier terme est la cavité ou la capacité du récipient, & le second est la capacité du même récipient & celle de la pompe prises ensemble. Mettant donc la capacité du récipient à celle de la pompe, comme $12 = a$, & celle de la pompe comme $1 = b$: on a la progression géometrique $\overline{a : a+b}$: poussée au dixiéme terme ; & l'air en sa raréfaction est à lui-même en son état ordinaire, comme la neuviéme puissance de $\overline{a+b}$ à la neuviéme de a. Telle est la regle que donne le Sieur Wolfius en la proposition quatorziéme, &

elle eſt juſte, eû égard à la ſeule force élaſtique de l'air. Mais parce que ſes parties étant moins ſoutenuës, s'affaiſſent d'elles-mêmes par leur peſanteur & tombent dans la pompe ; ce calcul ne ſçauroit être conforme à l'exacte verité ; & il n'eſt pas permis d'en conclurre, comme fait l'Auteur en la propoſition dixneufviéme, que l'air ſe dilate toûjours de plus en plus ; ſans pouvoir être entierement tiré du récipient, quoi qu'on ne nie pas qu'il en reſte toûjours quelque partie.

Il lui eſt échappé d'aſſurer en la propoſition vingt-cinquiéme, qu'un corps ſuſpendu en l'air en eſt également preſſé de toutes parts : ce qui n'eſt pas précifément vrai ; la preſſion qui ſe fait au deſſous pour le ſoulever étant plus forte que celle du deſſus pour l'abbaiſſer.

Si en faiſant l'experience de Torricelli, le tube n'eſt pas entiérement rempli, & qu'on y laiſſe quelque place à l'air ; le vif argent demeure au deſſous de ſa hauteur ordinaire, & l'air ſe dilate au deſſus. Surquoi le Sieur Wolfius entreprend de dé-

terminer ce qu'un pouce ou deux pouces d'air laissez dans le tube, doivent faire perdre au vif argent de sa hauteur, & de marquer la quantité d'air laissée dans le tube, quand on connoit ce que le vif argent a perdu de sa hauteur. Voici sa quarante-neufviéme proposition: »Connoissant le rapport des diffe-»rentes hauteurs du vif-argent, se-»lon qu'il n'y a point d'air ou qu'il »y a de l'air laissé dans le tube, con-»noissant de plus l'espace que l'air »dilaté occupe; assigner la quantité »d'air qui y a été laissé. La résolution qu'il donne, est de faire, que comme la hauteur du vif-argent dans le tube sans air, est à la difference des deux hauteurs, ainsi l'espace occupé par l'air dilaté, soit à un autre espace: celui-ci déterminera la quantité d'air restée dans le tube.

Pour examiner la verité de cette regle, soient supposez trois tubes précisement de la hauteur qui convient au vif-argent selon l'experience de Toricelli, & qu'on prend ici comme étant de 28 pouces. Le vif-argent s'éleve jusqu'au sommet du tu-

be A, où il n'y a point d'air : dans les tubes B & C, il est arrêté au 21^e. & au 14^e. pouce par l'air qui y a été laissé. En cette supposition les sept pouces d'en haut du tube B, & les 14 du tube C, marquent la difference de l'élevation du vif-argent, par rapport au tube A, & marquent aussi l'étenduë que l'air renfermé s'est donnée en se dilatant : donc selon la regle de l'Auteur, le même espace superieur des tubes B & C, où l'air s'est maintenu, devient moyen proportionnel entre la hauteur du tube A, & la quantité d'air laissé dans les mêmes tubes B & C : de sorte qu'il faudra assûrer, que le troisiéme terme des proportions continuës 28, 7, $1\frac{3}{4}$. & 28, 14, 7. donne l'air resté dans les tubes B & C : & il y en a quatre fois plus dans C que dans B, pour produire un effet double. Et generalement dans cette supposition la quantité d'air renfermé dans un tube, est comme le quarré de l'espace qu'il y occupe divisé par 28. Comme en ces matieres on ne doit marcher qu'après l'experience, il faudroit qu'elle justifiât une regle

qui semble ne s'accorder pas avec la proportion des causes & des effets, mettant celles-là comme les quarrez, & ceux-ci comme les racines : si ce n'est qu'on veuïlle dire, que l'air renfermé faisant effort pour se dilater, & pour soutenir une partie du poids de l'athmosphere, c'est un effet doublé.

L'Auteur explique les différentes sortes de Thermometres, Barometres, Hygromettres, Manometres, inventez pour mesurer les degrez de chaleur de l'air, de pesanteur, d'humidité, de densité.

ARTICLE XLIX.

GUILLELMI NICHOLSII Presbyteri Defensio Ecclesiæ Anglicanæ, in quâ vindicantur omnia quæ ab Adversariis in doctrinâ, cultu, & disciplinâ ejus improbantur. Præmittitur apparatus qui historiam turbarum à secessione ab Ecclesiâ Anglicanâ exortarum continet. *Défense de l'Eglise Anglicane par Guillaume Nichols Prêtre, où l'on justifie cette Eglise de tous les*

tinez à ſortir du Royaume. Les Anglois réfugiez à Francfort ſe laiſſérent perſuader par Knox, de quitter la Liturgie Anglicane, & de s'en faire une nouvelle conforme à la diſcipline de Geneve. Un autre Proteſtant Anglois nommé Cox s'oppoſa à cette nouveauté ; & il eût le crédit de faire chaſſer Knox, qui ſuivi de ſes plus zelez Partiſans, ſe retira à Geneve, où d'autres Anglois fugitifs s'étoient déja établis. La mort de Marie fit changer de face aux Affaires de la Religion : les Catholiques furent perſecutez à leur tour par Eliſabeth : les refugiez revinrent ; mais ils ne rapportérent pas le reſpect pour la Liturgie, les ceremonies, & l'Epiſcopat, qu'ils avoient fait paroître avant leur exil. Prévenus en faveur de la diſcipline de Geneve, ils traitoient tout ce qui n'y étoit pas conforme, d'idolatrie papiſtique, & parloient hautement d'une nouvelle Reformation. On fut cependant obligé de mettre dans les poſtes conſiderables de l'Egliſe Anglicane, ces Miniſtres ſi mal diſpoſez pour elle : la rareté des ſujets

ne permettoit pas de choisir. Le Parlement fit des Reglemens sur la Religion : il expliqua plus distinctement les trente-neuf Articles de la Confession de Foi, & il ordonna que tous des Pasteurs se servissent de la Liturgie. Cet Acte du Parlement fut le signal de la guerre qui dure encore entre les Episcopaux observateurs de cette Loi, & les Presbytériens qui refusérent de s'y soumettre : plusieurs aimérent mieux perdre leurs Benefices.

Il falloit un Chef à la nouvelle Secte : le dépit lui en donna un. Thomas Carturit outré de ce que la Reine dans une Dispute publique lui avoit préferé son Adversaire, étoit sorti sur le champ d'Angleterre pour aller à Geneve : il en revint déterminé à un éclat, & ne tarda pas à le faire. Il présenta au Parlement deux Libelles séditieux : il enhardit les autres Puritains à tenir des Assemblées particuliéres : enfin il commença le Schisme l'an mil cinq cens soixane treize. Beze avoit écrit plusieurs Lettres pour l'empêcher, & pour porter les Puritains à la to-

lerance des usages de l'Eglise Angl
cane ; mais ses conseils ne furent pa
écoutez. L'emportement de que
ques-uns de ces Sectaires alla jusqu
proclamer Roi un Homme de la l
du Peuple nommé Haccet, dont
supplice suivit de près cette ridicu
entreprise.

La Secte des Independans, Calv
nistes encore plus rigides que l
Puritains, ennemis de tout Gou
vernement & de toute Loi, comme
ça presque en même tems. Robe
Brown en fut l'Auteur. Aussi an
mez contre les Presbyteriens dor
ils étoient sortis, que contre l
Episcopaux ; leurs emportemens a
loient plus loin que ceux de leu
Maîtres ; & l'horreur qu'on en el
servit à rendre les premiers Schi
matiques plus moderez par un évé
nement fort rare. Les deux Che
de ces nouvelles Sectes Carturit &
Brown] rentrérent dans la Commu
nion des Episcopaux, & obtinren
des Benefices qu'ils conservéren
jusqu'à la mort.

Tout fut tranquille jusques à l
mort d'Elizabeth. Le supplice d

plusieurs Schismatiques, de Barrow entre autres)& de Grenwood', avoit intimidité les autres. L'avenement de Jaques Roi d'Ecosse à la Couronne d'Angleterre, releva le courage des Presbyteriens : ils se promirent tout d'un Roi élevé par Knox & par Buchanan : dans cette confiance ils recommencérent leurs Assemblées particuliéres. Les plus moderez prirent le parti de présenter une Requête au nouveau Roi, pour lui demander qu'on cessât de faire le signe de la Croix sur le front de ceux qu'on baptizoit ; qu'on ne portât plus de surpelis dans l'Eglise ; qu'on abolît les jours de Fêtes ; qu'on ne se servît plus d'orgues ; qu'il fût défendu de donner l'anneau dans la ceremonie du mariage : ils demandoient encore bien d'autres changemens : leur grand nombre ne permit pas de les mépriser. Le Roi consentit à une Conférence entre les Episcopaux & les Presbyteriens : elle se tint à Hamptoncourt en présence du Roi l'an mil six cens dix, Rainold, Sparce, Chaterton, & Cneustubst parlant pour les Pres-

bytériens ; l'Achevêque de Canto
bery, six Evêques & quelques Pr
tres pour les Episcopaux. Le R
prit hautement la défense de l'Egli
Anglicane : il répondit lui mên
aux objections des Presbyteriens ;
il employa les plus pressantes exho
tations pour obtenir par douceur
que la force de ses raisons n'avc
pû emporter. Tout fût inutile,
la Conference n'eût point d'aut
effet, que celui qu'elles ont d'orc
naire, de rendre l'animosité pl
vive, & les divisions plus irréco
ciliables.

Le Roi naturellement timide n'
sa prendre contre ces Seditieux, l
résolutions fermes qui auroient a
rêté le mal : il eut recours à d
ménagemens plus propres à le f
menter qu'à le guerir. Il ordon
sur leurs plaintes contre la Versic
Angloise de l'Ecriture sainte qu'
lisoit dans les Eglises, qu'on
feroit une nouvelle, & défendit a
solument aux Laïques d'admini
trer le Baptême même dans le c
de necessité, condamnant la coutu
me contraire, qui malgré les erreu

de Calvin contre la necessité du Baptême, s'étoit conservée dans l'Eglise Anglicane : Loi cruelle qui ferma le Ciel à une infinité d'Enfans.

Cette lâche condescendance rendit les Puritains plus fiers, plus on gardoit de mesures avec eux, moins ils en gardérent : mais leur révolte contre le Gouvernement ecclesiastique & civil alla encore plus loin sous le Regne de Charles premier, aprés que deux Disputes fort vives, qui s'élevérent entre les Théologiens, eurent renduë plus aigre la dissension des Episcopaux & des Presbyteriens. La premiere de ces Disputes roula sur l'observation du Dimanche. Les Puritains l'exigeoient avec une rigueur Judaïque ; les Episcopaux portérent trop loin le relâchement de ce Précepte. L'autre Dispute est la fameuse querelle des Gomaristes & des Arminiens. Les Puritains zelez pour la doctrine de Calvin soutinrent avec chaleur les Decrets du Synode de Dordrecht ; les Episcopaux panchérent du côté des Arminiens. Enfin les troubles de

l'État fournirent aux Presbyteriens l'occasion long-tems attenduë de se porter aux derniéres extremitez. Ils prêchérent la rebellion avec une fureur, dont Laud Archevêque de Cantorbery fut la premiere victime : sa mort ne l'appaisa pas. De concert avec les Membres *du Parlement sanguinaire*, qui étoient presque tous dans leurs sentimens, ils chassérent de la Chambre haute les Evêques ; ils les dépoüillerent de leurs biens ; ils abolirent l'usage de la Liturgie & l'Espiscopat ; & couronnérent ces crimes par l'exécrable particide commis en la Personne de leur Souverain, qu'on peut dire avoir été le Martyr de l'Episcopat, s'il est permis de parler ainsi. Il faut cependant avouër que les Independans eurent encore plus de part à cet horrible attentat que les Puritains. Aprés le changement de Brown la persécution dispersa ses Disciples : les plus opiniâtres passérent en Holland & dans l'Amérique, & y formérent diverses Eglises opposées les unes aux autres, & promptes à s'excommunier mutuellement. Jean Ro-

binson qui gouvernoit à Leyde la plus nombreuse de ces Eglises moins fanatique que les autres, fixa les dogmes & la discipline de cette Secte & en fit un Systeme regulier. Le tumulte de la guerre civile leur servit pour rentrer en Angleterre, & ils y acquirent bientôt un crédit, dont les Puritains furent jaloux. D'autres Sectes s'élevérent, *les Ranters*, *les Chercheurs*, *les Trembleurs*.

Les Ranters Secte infame, sur le principe mal entendu, *que la Gloire de Dieu est d'autant plus grande, qu'il pardonne un plus grand nombre des plus énormes pechez*, se livroient sans aucune retenuë aux passions les plus infames.

Les Chercheurs prétendoient, *que la véritable Eglise étoit disparuë; qu'on ne pouvoit la chercher avec trop de soin; qu'il ne falloit pas se fier à l'Ecriture sainte; que les miracles étoient la seule preuve infaillible de la veritable Religion; qu'on devoit rejetter toutes les Institutions humaines*: ils mettoient en ce rang toutes les Loix civiles & ecclésiastiques.

Les Trembleurs ou Quakers eu-

rent pour Fondateurs deux Hon
de la lie du Peuple, Jean Nail
George Fox. Jean Nailer osa
qu'il étoit le Christ. C'étoit un
travagant, qui dans les accés
transport insensé couroit les
tout nud. Le Magistrat l'ayant
vaincu de blasphême lui fit perc
langue. George Fox Soldat très i
rant, & d'une humeur feroce,
aprés lui le premier rang dans la
velle Secte, & il lui inspira so
prit grossier & brutal. Les T
bleurs portent la rusticité jusqu'
fuser aux Princes & aux Magis
les devoirs les plus indispensabl
la civilité ordinaire: par une ric
le délicatesse de conscience, i
fusent de prêter les sermens les
légitimes, tandis qu'ils se perr
tent tout ce que leur inspire leur
gination, qui leur tient lieu
criture sainte & de Loi: pou
dogmes ils ont rejetté ceux m
qui sont communs aux Catholi
& aux Protestans: ils nient la
nité, & la Divinité, l'Incarnat
la Satisfaction de JESUS-CHRIST
ne reconnoissent d'autre Verbe

que la lumiére interieure, c'est à dire leurs visions: ils nient la résurrection des corps, les peines & les récompenses de l'autre vie. Le Paradis, si on les en croit, est la bonne conscience: les remords sont l'Enfer. Dans leurs Assemblées ils demeurent les bras croisez jusqu'à ce que saisis d'une espece de fureur, qui se manifeste par le tremblement vrai ou affecté de tous le corps, ils commencent à débiter leurs visions: les femmes ont le droit de parler dans ces Assemblées fanatiques.

Mugleton & Rew parurent presque au même tems. Ils se donnoient pour les deux Témoins de l'Apocalypse: ils s'attribuoient le droit de damner ou de sauver qui il leur plairoit: ils enseignérent les erreurs des Antropomorphites. Les Anabaptistes & les Millenaires profitérent aussi de ce tems de trouble, pour se répandre dans l'Angleterre.

Le rétablissement de Charles second en mil six cens soixante, fut suivi du rétablissement de l'Episcopat. Les Non-conformistes cependant furent traitez avec beaucoup

d'indulgence : la clémence du nouveau Prince s'étendit jusqu'à ces furieux ennemis de la Royauté. Pour procurer un repos durable à l'Angleterre, on ſongea à réünir toutes les Sectes Proteſtantes. On tint pour y parvenir une ſeconde Conference qui n'eût pas plus de ſuccès que la premiere. L'obſtination des Non-conformiſtes irrita les Epiſcopaux, qui aprés une réviſion de la Liturgie, employérent leur crédit pour faire dépouiller les Miniſtres Presbyteriens des Benefices qu'ils avoient envahis. Deux Conjurations contre l'Etat, l'une des ſeuls Millenaires, & l'autre en mil ſix cens ſoixante trois, à laquelle toutes les Sectes non-conformiſtes eurent part, diſpoſérent la Cour & le Parlement à ſuivre les conſeils violens des Evêques. La Cour changea quelques années aprés. Le Roi en mil ſix cens ſoixante onze accorda une entiere liberté de conſcience à toutes les Sectes, par une Déclaration que le Parlement l'obligea incontinent de révoquer.

Baxter Miniſtre Presbyterien, qui

s'étoit distingué dans la Conférence & par sa capacité & par sa hardiesse, étoit devenu l'oracle de son Parti. Il eût l'autorité d'y faire recevoir les sentimens des Arminiens qu'il avoit embrassez, tandis que les Indépendans tombérent dans les plus monstrueux égaremens, en suivant sans aucune retenuë les principes de Calvin. Owen & d'autres de leurs Ministres prêchoient, *que* Jesus-Christ *avoit observé la Loi pour tous les hommes; que les plus grands scelerats seroient sauvez sans conversion; que vouloir pratiquer les Vertus morales, c'étoit être charnel; & que toute la Vertu Chrétienne consistoit dans une affection sensible pour* Jesus-Christ. Les efforts des Presbyteriens pour exclurre le Duc d'York de la succession à la Couronne sur le prétexte de la conspiration supposée des Catholiques, & la veritable conjuration des Presbyteriens contre Charles second, sont deux évenemens trop connus pour nous arrêter, non plus qu'au dessein qu'eût Jaques second d'abolir le Test & les Loix penales, & d'établir en Angleterre une parfaite liberté de

conſcience. Mr. Nichols peint ce deſſein des couleurs les plus noires : cependant la revolution qui plaça le Prince d'Orange ſur le Trône fut plus funeſte aux Epiſcopaux que ce juſte & ſage projet. Les Presbyteriens depuis l'uſurpation ont toujours balancé le credit des Epiſcopaux. Et il s'eſt élevé dans le ſein de l'Egliſe Anglicane un tiers Parti déclaré pour la tolerance ; Parti où pluſieurs Evêques ſont entrez , preſque auſſi contraire aux Epiſcopaux zelez que le Parti Presbyterien.

Le Prince d'Orange tenta la réünion de tous les Proteſtans. Il choiſit parmi les Tolerans trente Commiſſaires, Evêques & Théologiens, pour revoir la Liturgie & la Verſion de l'Ecriture ſainte. Mr. Tenniſon, Simon Patrick, Burnet, Stillingfleet, Tillotſon , Cidder , étoient les plus ſçavans ; & l'ame de cette délicate commiſſion. Mr. Tenniſon eût le ſoin d'examiner tout ce qui déplaiſoit aux Non-conformiſtes dans les expreſſions de la Liturgie , & d'y faire les changemens neceſſaires. Mr. Patrick fut chargé de compoſer de

nouvelles Collectes sur les Evangiles & les Epîtres de toute l'année. Messieurs Burnet Stilingfleet, & Tillotson, y mirent aussi la main. Mr. Nichols partageant les loüanges entre ces quatre Auteurs des nouvelles Oraisons, attribuë l'onction à Mr. Patrick, la force à Mr. Burnet, l'exactitude & la solidité à Mr. Stillingfleet, & l'élegance a Mr. Tillotson. Pour Mr. Cidder on l'employa à faire une nouvelle Version des Pseaumes sur l'Hebreu. Tous ces travaux devinrent inutiles par l'opposition des Episcopaux zelez, dont le nombre prévalut dans la convocation du Clergé d'Angleterre.

La revolution produisit un nouveau Schisme. Outre cette division entre les Episcopaux, Guillaume Sanderoft Archevêque de Cantorbery digne Successeur des Dunstans & des Anselmes., s'il en avoit conservé la Foi, & si son ordination eût été valide, Les Evêques d'Ely, de Petter-boroug, de Bath, avec plusieurs Prêtres de l'Eglise Anglicane, refusérent de se soumettre à l'Usurpateur, & demeurérent aux dépens

de toute leur fortune, fidelles à leu Roi legitime, qui les avoit fait em-prisonner peu de tems avant la ré-volution, à cause de leur obstination à soutenir le Test & les Loix pena-les. L'Usurpateur dissimula quelque tems le chagrin que lui donnoit un exemple de fidelité si éclattant. Enfin il en craignit les consequences. I déposa le Primat & les Evêques: i ôta les Benefices aux Prêtres qu refusoient de lui jurer obéïssance, & qui ont persisté à le refuser: on le appelle *les Non-jureurs*. Il nomma Mr Tillotson un des Théologiens tolé-rans Archevêque de Cantorbery, & remplit les Siéges des autres Evêques Ceux qu'il avoit nommez furent re-gardez comme intrus par une partie du Clergé qui se sépara de ceux qu les reconnurent: & cette division dure encore à present.

Il se forma d'autres Partis dan le Clergé soumis à l'Usurpateur, qu le diviserent de plus en plus. Tillot-son & Tennison son Successeur dan l'Archevêché de Cantorbery, pou éluder le zele des Episcopaux le plus ardens, ne tenoient plus de Sy-

nodes. Il parut un Libelle très-emporté, où le Prince & les Evêques tolerans n'étoient pas épargnez. Mr. Vakc y répondit, & ſoutint que le Prince ſeul avoit le pouvoir d'aſſembler les Synodes ; que les convocations du Clergé n'avoient rien de commun avec le Parlement ; & qu'il étoit alors inutile de le convoquer. Mr. Atterbury excellent Ecrivain répondit a Mr. Vakc, & il ſçut donner à ſa Réponſe un tour ſi fin, ſi agréable, & ſi perſuaſif, qu'il remua tout le Clergé, & mit le Primat dans la neceſſité d'aſſembler un Synode. Les Anglicans zelez y déférérent pluſieurs propoſitions contraires à la Doctrine reçuë, & pluſieurs Livres dont ils demandoient la condamnation, entre autres l'Explication des trente neuf Articles de la Confeſſion de Foi par Mr. Burnet Evêque de Salisbery. Les Tolerans trainérent cette affaire en longueur, & la convocation fut prorogée. La Chambre baſſe ou le ſecond Ordre du Clergé n'obéït pas à cette prorogation. On diſputa ſur le droit de proroger ; & les Epiſcopaux tour-

nérent les uns contre les autres l'aigreur & l'animosité qu'ils avoient fait paroître jusques alors contre les Presbyteriens, qui profitoient habilement de ces disputes.

Pour achever de s'établir il falloit qu'ils levassent l'obstacle qui leur fermoit l'entrée aux Emplois publics. Les Loix ne permettent d'en prendre possession qu'aprés avoir communié publiquement dans une Eglise par la main d'un Ministre Episcopal. Les Presbyteriens pour éluder cette Loi, eurent recours à un moyen que tout Chrétien, & même tout hónnête Homme doit avoir en horreur : ils ne firent aucune difficulté de donner cette marque publique de leur attachement à l'Eglise Anglicane sans changer de sentimens, ni même de couduite, & demeurant Presbyteriens comme auparavant. C'est ce qu'on appelle la Communion occasionnelle, dont on n'a pû encore obtenir du Parlement d'Angleterre la condamnation. L'accusation que le Sieur d'Olben vient d'intenter devant le Parlement contre le Docteur Sakverel, sur quel-

ques Sermons où il a maltraité les Episcopaux tolerans ; va faire connoitre quelle est la plus puissante des deux Sectes ; l'Episcopale rigide, ou la Presbyterienne : ce sera dans l'Histoire des Non-conformistes un évenement remarquable.

Défense de l'Eglise Anglicane.

Aprés avoir rendu un compte fidelle de l'Histoire des Non-conformistes exposée dans la premiere partie du Livre de Mr. Nichols, il faut instruire le Lecteur de ce que l'Auteur allegue pour justifier l'Eglise Anglicane des reproches qu'on lui fait.

Il rejette sur quelques Evêques les accusations de Papisme & de Socinianisme, dont les Puritains veulent charger toute l'Eglise Anglicane. Et comme les Puritains demandent ce que l'Eglise Anglicane a fait pour punir ces faux Pasteurs, & pour marquer combien leurs erreurs étoient contraires à sa Doctrine ; il avouë sincerement que l'Eglise Anglicane les a tolerées. Soumise au

que & Chrétienne, & par le pouvoir que la Musique a sur les Cœurs; les formules des prieres; par les inconveniens des prieres faites sur le champ, & par l'usage ancien des Liturgies parmi les Juifs, & parmi les Chrétiens Catholiques & Protestans. C'est par la même conformité avec l'Eglise primitive, qu'il justifie la coutume de faire le signe de la Croix sur le front de ceux que l'on baptize, celle d'avoir des Parrains qui répondent pour les Enfans aux interrogations du Baptême, & celle de porter dans l'Eglise certains habits Ecclésiastiques. Il justifie de la même maniere la Confirmation, que l'Eglise Anglicane a retenuë, sans la croire un Sacrement; la Ceremonie de mettre un anneau au doigt de la Mariée en invoquant la Sainte Trinité; la pratique de recevoir la Communion à genoux; l'observation de quelques Fêtes outre les Dimanches; de l'Annonciation; de la Circoncision de Nôtre Seigneur, de sa Présentation au Temple; de sa Résurrection, de son Ascension; de la Descente du

Saint Esprit, des Apôtres, de Saint Luc, de Saint Marc, de Saint Michel & de tous les Anges, des Innocens; les jeûnes du Carême, des quatre tems, des veilles de quelques Fêtes, & des jours d'ordination; le respect que l'on rend au nom de JESUS en baissant la tête quand on le prononce dans le Symbole, & la même marque de veneration que l'on donne en entrant dans l'Eglise tourné vers l'Autel; la lecture solemnelle des Livres qui passent parmi les Protestans pour apocryphes.

Les autres accusations sont plus legeres. Les Presbyteriens critiquent les Homelies inserées dans la Liturgie, & la maniere de prêcher ordinaire dans l'Eglise Anglicane. Monsieur Nichols répond en donnant de grands éloges aux vieilles Homelies de la Liturgie, & aux Prédicateurs de son Eglise, qu'il met hardiment au dessus de tous les Prédicateurs de nôtre siécle : ce sont pourtant de froids & languissans Orateurs, si l'on en juge par les Sermons de Tillotson le plus célebre de tous les Prédicateurs Anglois.

Mr. Nichols finit l'Apologi
son Eglise, par la discussion de q
ques défauts prétendus de la Li
gie & de la Discipline. Les dé
de la Liturgie objectez par les I
tains sont, que dans l'Office du
me jour on dit plusieurs fois l'C
dominicale, qu'on demande à I
d'être délivré de la fornicatio
de tous pechez mortels : c'est
sent les Presbyteriens, en recon
tre de veniels ; qu'on parle de
que Mort dans l'office de la sé
ture comme si on le croyoit sa
Mr. Nichols dit qu'on ne re
l'Oraison dominicale, que qu
on joint plusieurs parties de l'O
qui pourroient se dire séparém
qu'il est de la Charité Chréti
de juger favorablement du !
des Fidelles ; que demander d
délivré des pechez mortels, ce
pas en reconnoître de veniels. I
ne comprenons pas comment ce
vant Homme a mêlé dans cett
ponse une insigne calomnie, en
prochant aux Catholiques de
garder la fornication comme un
ché veniel. Fut-il jamais mens

plus visible ou ignorance plus grossiére ? Dans quel Ecrivain Catholique Mr. Nichols a-t'il lû cette infame opinion ?

A l'égard de la Discipline, les Presbyteriens la blâment de relâchement & d'une molle indulgence. Mr. Nichols convient qu'elle pourroit être soutenuë avec plus de viguëur & de séverité, si les Schismes le permettoient.

Nous sommes entrez dans le détail des reproches des Puritains, pour faire connoître toute la difference des deux Sectes, l'Episcopale & la Presbyterienne : & nous avons rapporté les réponses de l'Auteur, pour montrer que les Episcopaux ne peuvent se défendre contre leurs Adversaires, qu'en recourant à la Tradition, & à l'autorité des Peres, qu'ils refusent d'admettre dans leurs disputes contre les Catholiques. Quelque long que soit déja cet Exrrait, nous croyons que les Lecteurs ne trouveront pas mauvais, que nous ajoutions une description abregée, de la Discipline & de la Liturgie Anglicane, tirée du Livre de Mr. Nichols.

Idée de la Discipline de
Anglicane.

On compte en Anglet
mille Paroisses partagées e
huit Dioceses. Vingt - d
ques sont soumis à l'Arche
Cantorbery, quatre à l'Arc
d'York. Le Roi est Chef d
se : il nomme, il juge, il d
Evêques ou par lui - même
des Commissaires : les Arcl
jugent leurs Suffragans, &
ques jugent les Prêtres
Evêque à sous lui un Doye
ou plusieurs Archidiacres,
ques Chanoines. Les pein
niques en usage sont la p
publique, l'excommunica
neure ou majeure. Les
sont obligez de visiter leur
ses : il leur est défendu d'
les Clercs d'un autre Di
moins qu'ils n'ayent un dim
leur Evêque : ils peuvent so
ner la Confirmation, &
les Pasteurs que les Patr
présentent. Les degrez de

ecclésiastiques sont la suspense, l'excommunication, la déposition. Dans les grands crîmes tels que l'adultere, le parjure, la simonie, on dépose d'abord. Tous les sujets de l'Eglise Anglicane sont obligez de communier au moins une fois l'année à Pâques.

Idée de la Liturgie.

La Liturgie commence par des passages choisis de l'Ecriture propres à porter les hommes à la pénitence : la Confession des pechez vient après, & est suivie de la forme de l'absolution generale, qu'ils ne croyent pas un exercice de Jurisdiction, mais une simple déclaration du dessein qu'a Dieu de pardonner aux véritables pénitens. On recite ensuite l'Oraison dominicale & quelques Pseaumes, les Prêtres disant un verset & le Peuple un verset. Le Pseautier se dit tout entier chaque mois : une leçon tirée de l'ancien Testament succede à la récitation des Pseaumes : les jouts de Fête on en ajoute une seconde pro-

A Paris chez Gabriel ..
ruë Saint Jaques, vis-à-v
du Plâtre, à l'Etoile 17
pages 525.

L'Ouvrage de la Perpetu
Foi de l'Eglise Catholi
chant l'Eucharistie, a fait
plus d'honneur à ses Auteu
ont eû à combattre, & q
vaincu un Adversaire habil
gereux, qui ne leur cedan
pour le talent d'écrire, n'a
bé que par le défaut de la Ca
s'obstinoit à soutenir. De
leur Victoire est celle de la
& non de l'Eloquence, quo
ait été grande en eux. Ca
style élevé, le Ministre C
opposoit un peut-être pl
sant; & tandis que ceux-là
soient qu'à forcer l'esprit
teur, celui-ci employoit
niéres insinuantes pour le ga

Mais ne faut-il s'arme
défense de la Verité, que lo
le est attaquée par un Enn
doutable; & faut-il laisser
l'audace d'un miserable &

Auteur qui ne ſçait lui oppoſer que des fauſſetez groſſiéres, des calomnies atroces, des raiſonnemens abſurdes, & dont enfin l'Ouvrage ſe détruiſant de lui-même, ne peut qu'exciter l'indignation des Perſonnes ſenſées? Tel eſt le Sieur Aymon avec ſon Livre, auquel il a donné le titre pompeux de *Monumens authentiques de la Religion des Grecs*, & où il a prétendu renverſer tout ce qu'il y a dans la *Perpetuité de la Foi*, touchant l'union des Egliſes d'Orient & de l'Egliſe Romaine ſur l'Euchariſtie. Il eſt vrai qu'eû égard à ce qu'il vaut, il étoit inutile d'y répondre : mais comme Mr. Bernard * n'y a trouvé à reprendre que quelques bagatelles qui ne touchent point au fait, & que d'ailleurs il a aſſuré que le Sieur Aymon s'eſt acquitté de tout ce qu'il a promis par ſon titre ; ç'a été un juſte ſujet à Mr. l'Abbé R. d'en entreprendre la réfutation. D'ailleurs il lui convenoit de ſe charger de la défenſe d'un Ouvrage où il a eû part : & il eſt le

* *Nouvelles de la Republ. des Lettres, Août 1708.*

seul qui reste à cette heure, de ceux qui y ont travaillé.

Il seroit difficile d'exposer la maniere dont il s'y prend, sans faire premierement connoître deux insignes Personnages. Le premier est Cyrille Lucar né en Candie l'an 1572. élevé auprès de Melece Piga Patriarche d'Alexandrie; qui l'ayant ordonné Prêtre, l'envoya étudier à Padoüe, & ensuite faire une quête en Moldavie & en Valaquie. Cyrille de retour à Alexandrie trouva son Patriarche mort, & employa l'argent qu'il avoit ramassé à gagner les suffrages pour se faire élire en sa place. Relevé par cette Dignité il alla à Constantinople, & retourna en Moldavie & en Valaquie, avec la qualité de Délegué du Patriarche de Constantinople. Là il donna d[es] marques éclattantes de son aversi[on] pour l'Eglise Romaine, en fulmi[-] nant de anathemes à Tergowits 1616. contre ce que nous croy[ons] de la procession du Saint Esprit[,] la communion sous une espece[,] pain azyme pour le Sacrifice, du [ju-] gement particulier, du Purgato[ire,] de la Primauté du Pape.

Cyrille prit ensuite de plus grands & de plus pernicicieux desseins : car à l'aide de l'argent des Anglois & des Hollandois, qu'il emprunta néanmoins à gros interêts, il acheta des Turcs le Patriarchat de Constantinople après la mort de Timothée en 1622. comptant bien, comme il fit, de se rédimer de ses dettes par la vente des Archevêchez & des Evêchez de sa dépendance. Pendant quatre mois il tint renfermée dans son ame la resolution qu'il avoit prise d'introduire le Calvinisme daus l'Eglise Grecque ; & pour s'y préparer les voyes, il suscita aux Jesuites une rude persécution, qui les obligea de sortir de Constantinople, où ils furent bientôt après rétablis, à la recommandation & par la protection du Roi Loüis XIII. Quoique le Patriarche usât de dissimulation, & s'acquitât à l'exterieur de tous les devoirs de la Religion Grecque ; comme cependant il dogmatizoit en particulier, & qu'il travailloit à suborner ceux qu'il jugeoit propres à favoriser son projet ; il s'attira l'in-

dignation de son Eglise, qui s
tant generalement soulevée con
lui, obtint sa déposition, & qu
fût exilé à Rhodes. Antime Met
politain d'Andrinople prit sa pla
& puis la quitta sous la prome
d'une grosse somme de la part
Cyrille, qui pour tout payem
lui fit dire, que c'étoit beauco
qu'il le laissât vivre.

Cyrille rapporta à Constanti
ple les mêmes sentimens, pour l
quels il en avoit été chassé, rep
la même conduite & les mêmes p
tiques qui l'avoient rendu odieu
& qui le firent déposer & relegu
à Rhodes une seconde fois. U
disgrace réïterée ne le décourag
pas : non seulement il trouva
moyen de s'en relever en renv
sant Gregoire Metropolitain d'
masée qui lui avoit été substitu
mais il le fit étrangler par les Tur
Traitement qu'il reçût lui-mem
l'an 1638. dans un Château sur
mer Noire, où il avoit été enferm
après une troisiéme déposition. I
najotti écrit dans une Lettre à M
de Nointel, que Cyrille avoit
 cha

chassé quatre fois de son Siége: & en effét on trouve au troisiéme tome de la Perpetuité de la Foi, l. 8. ch. 6. un Athanase Batelare nommé entre ses Successeurs, & différent de ceux dont on a parlé.

Avant que d'être parvenu au Patriarchat, & tandis qu'il l'occupa, il entretint d'étroites correspondances avec le Sieur Corneille Haga Résident des Hollandois à la Porte, & par son moyen avec les Ministres Leger, Diodati, Witembogart, avec Mr. Wilhem Officier des Princes d'Orange, & avec George Abbot Archevêque de Cantorberi: il se livra absolument aux Calvinistes, non seulement dans tous les points qui les séparent de l'Eglise Romaine, mais jusqu'à abandonner le sentiment des Grecs touchant la procession du Saint Esprit; & pour les convaincre de son attachement, en 1629. il composa en Latin une Confession de Foi conforme à leur doctrine: deux ans après à leur requête il la mit en Grec, & elle parut imprimée à Geneve en 1633. C'est un Ecrit absolument destitué de toutes

les formalitez requiſes à un Acte patriarchal & authentique ; puiſqu'il n'eſt ni émané d'un Synode des Metropolitains & des Evêques ſoumis au Siege de Conſtantinople, ni ſigné par les Officiers & Dignitez de la Grande Egliſe, ni réferé dans ſes Régiſtres, & que Cyrille n'y prend pas même le titre ordinaire d'Archevêque de Conſtantinople la nouvelle Rome, Patriarche univerſel. Auſſi Grotius, Calovius, & les plus habiles Proteſtans le mépriſérent comme un attentat de Cyrille, qui attribuoit à ſon Egliſe ſes ſentimens particuliers. Mais où il ſembloit manquer, il avoit ſes vûës : car en diſſimulant avec les Grecs, & ne ſe découvrant aux Proteſtans que par un Acte informe, il prétendoit ſe réſerver le droit de nier tout.

Un autre Cyrille Metropolitain de Bérée en Macedoine lui ſucceda en dernier lieu ; & auſſi-tôt, pour remédier promptement au ſcandale, il anathématiza la Confeſſion & la Perſonne de Cyrille Lucar en un Synode, où ſe trouvérent les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche,

avec vingt-trois autres Prélats, & les Officiers de la Grande Eglise. On dira en passant que Cyrille de Bérée étoit Catholique, que dépossedé dans la suite & exilé à Tunis, il y fut étranglé aprés avoir protesté qu'il mouroit dans l'union de JESUS-CHRIST & de l'Eglise Romaine.

Parthenius son Successeur fut des plus animez contre la même Eglise: cependant il condamna avec autant de force la Confession de Cyrille Lucar, & lui en opposa une toute contraire, appellée parmi les Grecs Confession orthodoxe, & autorisée par un Synode de vingt-cinq Prélats & des Officiers de la Grande Eglise, tenu l'an 1642. Melece Syrigus avoit été l'ame de ces deux Synodes; & aprés le dernier il fut délégué par le Patriarche pourarr êter le scandale & appaiser les troubles qui s'étoient répandus dans la Moldavie, la Walaquie, & les Provinces voisines: il convoqua un Synode à Jassi, dans lequel la Confession orthodoxe fut reçüe avec une approbation universelle, & depuis encore ratifiée par Parthenius dans un autre Synode,

& enfin par deux Patriarches de Constantinople, Denys en 1672. & Callinique en 1691. & par Nectarius de Jerusalem en 1662. tous Prélats Schismatiques & Ennemis déclarez de l'Eglise Romaine.

» Mr. de Nointel Ambassadeur du » Roi à la Porte ayant appris en 1672. » que plusieurs Métropolitains, Evê» ques, & autre Ecclésiastiques s'as» sembloient avec le Patriarche de » Jerusalem nommé Dosithée, à Beth» léem à l'occasion de la Dédicace » d'une nouvelle Eglise; leur fit pro» poser les principaux articles con» testez entre les Auteurs de la Per» petuité de la Foi & le Ministre » Claude, demandant qu'ils fussent » examinez, & que ces Prélats don» nassent leur réponse en bonne for» me. Ils le firent par un Traité qu'ils » intitulérent Bouclier de la Foi or» thodoxe. L'Original relié magni» fiquement fut envoyé au Roi, & » mis dans la Bibliotheque de sa Ma» jesté. Le seul titre du Traité fait comprendre que les sentimens Calvinistes de Cyrille Lucar y sont froudroyez, conformément à ce

qu'en avoit décidé Parthenius. Néanmoins ces Prélats déclarent qu'ils ne peuvent comprendre que Cyrille ſoit l'Auteur de la Confeſſion de Foi qui porte ſon nom, ayant toujours paru attaché à la Religion des Grecs, & s'y étant conformé dans des Homelies dont ils citent des Extraits. Par la même raiſon Parthenius épargna ſa Perſonne & ſupprima ſon nom. Mais ſes Lettres juſtifient Cyrille de Berée, qui mieux inſtruit le frappa d'anathême.

Outre que les Grecs ont en exécration le nom de Cyrille Lucar, pour avoir calomnié leur Egliſe en lui attribuant des erreurs qu'elle n'a pas, & en avoir deshonoré le premier Siége par ſon hypocriſie ; ils ſe plaignent de ce qu'il l'a accablée de dettes à n'en revenir jamais ; par ce que ces remûmens de Patriarches ne s'obtenoient des Turcs qu'à force d'argent.

Si la vie du Sieur Aymon n'eſt pas relevée de traits auſſi éclattans que celle de Cyrille Lucar, elle ne laiſſe pas d'en porter d'aſſez mémorables. Il eſt Prêtre Dauphinois ; &

étant entré dans la Maison de son Evêque, il fit à sa suite le voyage de Rome. Ce qui lui a suffi pour se vanter en Hollande, où quelque tems aprés son retour de Rome il se refugia & apostasia, d'avoir été Prélat Domestique du Pape, au lieu de se dire Domestique d'un Evêque.

» Touché de remords ou sincéres
» alors, ou trompeurs, il obtint un
» Passe-port du Roi, pour venir à
» Paris, sur diverses Lettres écrites
» à Mr. Clement Garde de la Biblio-
» théque du Roi, dont la probité &
» l'honêteté envers les Etrangers qui
» venoient voir la Bibliothéque,
» étoient si connuës. Le dessein que
» témoignoit le Sieur Aymon de re-
» connître ses erreurs, engagea Mr.
» Clement à le présenter aux Minis-
» tres, & à Monseigneur le Cardi-
» nal de Noaïlles, qui lui obtint une
» pension de sa Majesté, & le mit
» dans le Séminaire des Missions
» étrangéres. Pendant ce tems-là Mr.
» Clement donna entrée avec une
» entiere liberté dans la Bibliothé-
» que au Sieur Aymon, qui en ré-
» compense de tous les services &

» marques d'amitié qu'il en avoit
» reçu, vola plusieurs Livres, &
» trouva moyen de s'échapper. Entre
» les Livres qu'il emporta, fut l'O-
» riginal du Synode de Jerusalem
» sous le Patriarche Dosithée, dont
» on a parlé ; & il le déposa dans la
» Bibliothéque de Leyde. Son lar-
cin néanmoins n'a pas été approuvé
par Messieurs des Etats-Généraux,
qui en ayant ordonné la restitution,
l'Original est revenu dans la Biblio-
théque du Roi.

Pendant que le Sieur Aymon l'a
eu entre les mains, il en a fait une
édition en Hollande, en y joignant
21 Lettres & la Confession de Foi de
Cyrille Lucar ; & c'est ce qu'il a ap-
pellé Monumens authentiques de la
Religion des Grecs. A toutes ces
differentes Pieces déja connuës &
imprimées, il a ajouté des Notes de
sa façon ; où il ne prétend pas moins
que démontrer avec évidence, que
Cyrille Lucar a exposé les verita-
bles sentimens de son Eglise tou-
chant l'Eucharistie ; & que tout ce
qui a été fait contre lui dans la suite,
ne vient que de mal-heureux Grecs,

ignorans, faussaires, parjures, ap
tats, surbornez par les Ministres
France, par les Docteurs de Sorb
ne & Messieurs de Port Royal,
les Jesuites, enfin de Grecs L
nisez. Il fait le même jugement
toutes les attestations produites d
le premier & le second tome d
Perpetuité de la Foi.

Mr. l'Abbé R. entreprenant la
fense de la Perpetuité de la Foi,
plûtôt la réfutation du Sieur Aym
qu'il n'épargne pas, commence a
sa Préface : » Parmi le nombre
» fini d'Ouvrages de Controve
» qui ont paru depuis plus d'un
» cle ; il n'y en a peut-être jan
» eu un seul dans lequel il y ait
» plus d'emportement, plus de h
» diesse,& plus d'ignorance que da
» celui du Sieur A. Le titre pompe
» de *Monumens authentiques de la*
» *ligion des Grecs*, *&* *de la fausset*
» *plusieurs Confessions de Foi des C*
» *tiens orientaux produites dans la*
» *petuité de la Foi*, fera d'abord cr
» re à ceux qui ne connoîtront
» l'Auteur, ou qui ne liront pas
» Ouvrage, qu'il va produire

» grand nombre de Piéces originales,
» & qu'après de grandes recherches
» sur la Religion des Grecs & des
» autres Chrétiens orientaux, il a
» trouvé de quoi détruire les Actes
» produits dans tout le cours de cet-
» te Dispute. Ce n'est rien de tout
» cela. C'est un homme qui à peine
» sçait lire le Grec, qui n'a pas la
» moindre connoissance des Auteurs
» les plus vulgaires, & qui ne cite
» ni ne produit pas une seule piece ;
» mais qui examine celles que les
» Catholiques ont données au Pu-
» blic, & qui en tire des reflexions
» & des conséquences si absurdes,
» qu'elles suffisent pour faire voir
» qu'il ignore entiérement la matiere
» dont il traite ; qui donne les rai-
» sonnemens les plus faux comme des
» démonstrations ; & qui au défaut
» des raisons qui lui manquent tou-
» jours, croit accabler ses Adversaires
» par des calomnies & par des inju-
» res.

Mr. R. sans se servir des distinctions usitées en livres & en chapitres, examine d'abord les notes du Sieur Aymon sur les Lettres de Cy-

rille Lucar : ensuite il fait des
vations sur ce qui regarde le S
de Jérusalem tenu en 1672.
les Decrets du Synode ten
Parthenius à Constantinople en
Aprés quoi il revient à d'autr
servations sur la Préface, le
crets, & les Signatures du S
de Jérusalem ; & parmi ses
vations il mêle des éclairciss
sur les Sacrements, la necess
Baptême, & la créance des
Orientaux séparez des Grecs
nit en montrant la validité des
tations rapportées dans la Perp
de la Foi.

Comme la cause qu'il défe
soutient d'elle-même, & que c
derniere extravagance de s'ima
que Cyrille Lucar doive êtr
sur les sentimens communs d
Eglise, lui qu'elle desavou
qu'elle contredit hautement p
Synodes & par la plume de ses
vains les plus approuvez ; l'Abl
s'est occupé à relever les ignor
les faussetez, les absurditez du
Aymon, & à réfuter les calo
& les reproches qu'il fait sans f
ment aux Latins & aux Grecs.

èmble qu'il est à propos de re-
ier quelques ignorances du
Aymon, que Mr. l'Abbé Re-
. a ramassées comme en un
. Le sieur A. ne devroit jamais
ocher d'ignorance à personne,
me il ose en reprocher à Do-
e & à son Synode, aprés les
ves qu'il donne à tous momens
a sienne, depuis la Théologie
q'à la Grammaire. Une igno-
e crasse est de citer à faux la
gate, de citer le nouveau Tes-
ent selon la Version des Sep-
e, de prendre un Arminien
r un Théologien Grec Latitu-
aire, la Sainte Grotte de Beth-
pour un Saint, un Monas-
pour une Sainte, Clement Dis-
e des Apôtres pour Clement
I. les Cophtes & les Armeniens
r des Grecs, & cent autres pa-
es. C'est-à-dire que le Sieur
on a crû que le Grec du nou-
Testament est une Version des
nte; que Venator Ministre Ar-
n est un Grec; que dans les
tures du Synode de Jérusalem

'age 306.

il a traduit ces mots Grecs ἱε[...] ἐφημέριος τῦ ἁγίου σπηλαίου en ce[...] *Prêtre & Journaliste de S. Speleius* [...] lieu de dire *Prêtre desservant la* [...] *Grotte de Bethléem* : de ἁγίου σπη[...] qui signifie Sainte Caverne, il a [...] S. Speleius ; comme auparavan[...] la Laure ou du Monastere de S[...] bas il a fait S. Laure & S. Sabba[...] comme il a pris le jour de Noë[...] φάνια pour une Sainte Theoph[...] Il n'a pas sçu distinguer les Co[...] tutions apostoliques attribuées [...] Clement, de l'Instruction de [...] ment VIII. pour les Grecs. En [...] parle de Grecs-Armeniens & [...] Grecs-Cophtes, de même que [...] Eglises Armeniennes & Cop[...] étoient unies de doctrine & de c[...] munion avec celle des Grecs.

Avant que de finir sur le Cha[...] des ignorances ou plûs-tôt des i[...] vertances du Sieur Aymon, o[...] remarquera encore deux qui va[...] bien les autres. » Quand il ajo[...] » dit Mr. R. page 13. que Mi[...] » Cerularius qui *n'avoit que le* [...] » *d'Evêque de Byzance* en 1043. o[...] » *de l'Empereur Constantin la quali*[...]

» *Patriarche Universel*; il fait voir que
» sa capacité dans l'Histoire Eccle-
» siastique est égale à celle qu'il a
» dans la langue Grecque. Car qui
» ne sçait pas que le titre d'Evêque
» Oecumenique fut usurpé la pre-
» miere fois par Jean le Jeûneur du
» tems de S. Gregoire, plus de qua-
» tre cens ans avant Cerularius, com-
» me il le dit lui même à la page sui-
» vante? L'autre ignorance à remarquer est d'autant moins padonnable, qu'elle regarde le sujet même dont il traite: il confond le Parthenius qui condamna la Confession de Cyrille Lucar en 1642. avec un autre Parthenius aussi Patriarche de Constantinople en 1671. & qui parla à Mr. le Marquis de Nointel. De-là il tombe dans une absurdité extrême, en avançant que la condamnation de Cyrille Lucar par Parthenius, est l'Ouvrage du Marquis de Nointel. Mr. R. n'a t'il donc pas raison de dire, qu'on craindra toujours ses mains autant qu'on méprisera sa Critique? La bonne foi & la force des raisonnemens du Sieur Aymon répondent à sa Science, & c'est en dire assez.

On finira par deux réflexions.

1°. Une marque certaine, selon M. l'Abbé R. pages 189. 198. 223. pour connoître qu'un Patriarche de Constantinople a été Schismatique, c'est qu'il ait retenu le titre de Patriarche universel. Mr. l'Abbé R. sçait néanmoins que depuis Jean le Jeûneur ceux qui ont été placez sur ce premier Siege de l'Orient, ont continué à se nommer Patriarches universels: & certainement il ne voudroit pas qu'on le crût assez peu instruit de l'Histoire de l'Eglise, pour penser qu'ils ont tous été séparez de communion de l'Eglise Romaine. Quant à ce qu'il dit page 13e. *Qui ne sçait pas que le titre d'Evêque Oecumenique fut usurpé la prémiere fois par Jean le Jeûneur?* Cela n'est pas sans difficulté; puisque dans le Concile tenu à Constantinople sous Menas en 536. cinquante ans avant Jean le Jeûneur, le titre de Patriarche universel est attribué à Menas même, & dans un Acte plus ancien de dix huit ans, à Jean Patriarche de Constantinople.

2°. Mr. l'Abbé R. à la fin de sa Préface a eu la précaution de don-

ner un avertissement, qui semble devoir être éclairci par un autre. Voici ses paroles : *Par tout où il est parlé du Decret absolu de Prédestination & de Réprobation, il se doit entendre selon le sens que l'Eglise a condamné dans les Calvinistes.* Ce n'est pas néanmoins qu'il croye ou qu'il ait dessein de faire croire, que les Grecs admettent le Systéme Prédestinatien & Jansenisme. Si les Auteurs de la Perpetuité de la Foi avoient voulu s'en rapporter au consentement de l'Eglise Grecque avec la Romaine touchant la Grace, le libre arbitre, & la Prédestination, comme sur le chapitre de l'Eucharistie ; c'étoit fait de Jansenius comme du Ministre Claude. Alors les disputes du Jansenisme auroient été veritablement terminées.

ARTICLE LI.

TABLE UNIVERSELLE DES AUTEURS Ecclesiastiques disposez par ordre chronologique, & de leurs Ouvrages veritables & supposez. A Paris chez André Pralard 1704. *in* 8°. *cinq Tomes. Tome I. pages* 1421. *Tome II. pages*

2963. *Tome III. pp.* 258. *Tom*
*pp.*1438. *Tome V. pp.*1605.

UN Catalogue exact des E
vains Ecclesiastiques or
doxes & heretiques, est un Ouv
necessaire. Pour remplir ce titr
faut à ce qu'il nous semble un H
me d'un travail infatiguable & d
Critique sûre ; un Homme
exact que laborieux, qui ne se
tente pas de copier les Catalo
que nous avons déja avec t
leurs fautes ; mais qui remontant
sources corrige ce que la préci
tion ou la lassitude des Auteur
ces Catalogues y a laissé d'impa
Pour rendre cet Ouvrage utile
faut mettre les titres des Livres
la langue où ils sont écrits ; car
Version faite à la hâte défigure
lement ces titres, qu'on ne peut
reconnoitre les Livres. Il faut e
re prendre garde de confondre
Ouvrages manuscrits ou proj
seulement, avec les Ouvrages im
mez. Il faut s'attacher moins à g
sir le Catalogue d'un tas de p
Ecrivains & de leurs Livres de

n ; qu'à marquer avec un soin
me tous les Ouvrages des Au-
celebres, & le tems qu'ils ont
Les Auteurs du Livre dont
donnons l'extrait, n'ont pas
levoir s'assujettir à toutes ces re-
: je dis les Auteurs, car le Li-
e avertit que le premier Auteur
ant pû achever l'Ouvrage, un au-
a continué & augmenté de quel-
additions.

premier tome contient les Ecri-
des seize premiers siecles de
ise. Le second est rempli de la
des Ecrivains Catholiques du
septiéme siecle. Le troisiême
osé de quatre parties, présente
ord aux Lecteurs une methode
étudier les Sciences ecclesiasti-
, ensuite une table alphabeti-
des Auteurs marquez dans les
premiers Volumes, un supple-
de ces deux Volumes disposé
l'ordre alphabetique ; & un
logue de tous les Conciles selon
re chronologique. Le quatrié-
me est un Catalogue des Ecri-
heretiques des deux derniers
s distinguez par Sectes. Enfin

le cinquiéme eſt une table generale des Ecrivains eccleſiaſtiques ſelon l'ordre des Matieres. L'entrepriſe étoit grande, & le Public auroit dû excuſer un petit nombre de fautes : mais il trouvera peut-être qu'on a trop compté ſur ſon indulgence. Nous ne pouvons nous diſpenſer d'avertir des fautes qui ſe rencontrent dans ces ſortes d'Ouvrages, dont l'exactitude fait tout le merite. Et comme la brieveté d'un extrait ne nous permet pas de les détailler toutes, nous en remarquerons quelques-unes de chaque eſpece, ſans choix & à meſure qu'elles s'offrent à l'ouverture du Livre.

Dans le premier tome colomne 980. l'Auteur attribuë au St. Martyr Jean Fiſcher Evêque de Rocheſter & Cardinal, un Traité *de la confiance & de la miſericorde* publié par le Heretiques ſous ſon nom. L'impoſ ture fut d'abord découverte, & Poſ ſevin dans ſon Apparat en avo averti.

Le Commentaire de Marc Ant ne Flaminius ſur les Pſeaumes eſ commun, qu'on ne comprend

qu'il ne soit jamais tombé entre les mains de l'Auteur : s'il l'avoit vû il n'auroit eû garde d'attribuer ce Commentaire à Jean-Antoine Flaminius, comme il le fait dans la colomne 1005.

Il confond dans la colomne 1028. Gregoire Cortese avec Paul Cortese, & attribuë à Gregoire les Ouvrages de Paul : ce n'est pas la seule faute de cet article. Il parle de l'*Institution Theologique* de Paul Cortese, qu'il attribuë à Gregoire comme d'un Ouvrage different de son Commentaire sur le Maître des Sentences : c'est le même Livre.

Ceux qui sur la parole de nôtre Auteur chercheroient une Version des Pesaumes en Vers Syriaques composez par le fameux Jean Gannai, perdroient leur peine : c'est en Vers lyriques Latins que Gannai a traduit les Pseaumes ; & l'on peut corriger hardiment cette faute à la colomne 1030. On lit dans la colomne 1076. que Jean Gropper étoit de Susat : un Auteur moins accablé de travail que le nôtre, auroit cherché dans quelque Dictionnaire historique *Susatum*:

il auroit trouvé que c'est Zoest dans la Westphalie : mais nôtre Auteur trop pressé de travail, ne s'est point du tout gêné dans les noms qu'il a été obligé de traduire. On trouve dans le supplement, tome troisiéme, colomne 192. un exemple encore plus singulier de cette negligence. Le Pere George d'Amiens Capucin, très-illustre y est appellé George Ambiana.

La même précipitation a fait avancer à la colomne 1253. qu'on avoit imprimé à Anvers en 1567. une Version des Pseaumes, des Livres de Job & de Salomon & de tous les Prophetes, avec des Commentaires de François Forerius Dominicain, & que l'on avoit un Commentaire du même Auteur sur les petits Prophetes à la fin de son Commentaire sur Isaïe imprimé à Venise : il est cependant certain, que l'on n'a jamais imprimé d'autre Ouvrage de Forerius, que son Commentaire sur Isaïe, qu'assurément l'Auteur n'a point vû ; puisqu'il suppose qu'il est joint à un Commentaire sur les petits Prophetes : le Livre cependant est si excel-

lent qu'il meritoit quelque attention. Quand on lit dans la colomne 1300. que les Oeuvres de Grenade ont été traduites en François par Loüis Giri, on feroit tenté de croire, que Giri eſt là pour Girard par la faute de l'Imprimeur; mais le nom propre de Mr. Giri celebre Traducteur marqué par l'Auteur, ne convient point à Mr. Girard, & juſtifie l'Imprimeur ſur cette faute.

Dans le ſecond tome colomne 2186. on donne à Mr. Pereiret Docteur de Paris & grand Theologien, la Relation de Groënlande compoſée par le viſionnaire la Pereire.

On ôte dans la colomne 2322. au Pere Charles Lallemant Jeſuite, les Entretiens de l'Ame dévote ſur le Saint Sacrement, pour le donner au Pere Pierre Lallemant Chanoine regulier de Sainte Geneviéve.

L'Auteur confond colomne 2337. le Pere Jean Ferrier Jeſuite Confeſſeur du Roi avec un Pere Jean Fevrier Jeſuite de la Province de Guyenne eſtimé de Balzac. Les Livres *de la beauté de* JESUS-CHRIST *& de l'immortalité de l'Ame*, ſont du Pe-

re Fevrier & non du Pere Ferrier.

Il a omis colomne 2512. parmi les Ouvrages de Michel Bourdaille Docteur de Paris, la Theologie morale de Saint Auguſtin. A la faveur d'un nom ſi reſpectable Mr. Bourdaille avoit propoſé les principes du plus affreux relâchement condamnez par le Clergé de France il y a quelques années. Le Faiſeur de Catalogue a omis de la même maniere parmi les Ouvrages de Pierre Cally, colomne 2614. ſon Livre ſur l'Euchariſtie intitulé Durand, commenté condamné par Mr. de Bayeux. Cette omiſſion ne ſeroit-elle point faite à deſſein?

On ne ſçait ſi Mr. Boileau Docteur de Sorbonne avoüera le Livre du prétendu *Claude Fonteius ſur l'ancien Droit des Prêtres dans le gouvernement de l'Egliſe* : nôtre Auteur le lui attribuë ſans façon. A t'il ſçû que ce Livre fut ſupprimé dès qu'il parut, comme un Ouvrage ſeditieux & injurieux aux Evêques, rempli de propoſitions hardies & mal prouvées? Eſt-ce à ces marques qu'il reconnoit les Ouvrages de Mr. Boileau?

C'est à lui à se justifier sur ce point.

Le Continuateur n'est pas plus exact que le premier Auteur. Les Sçavans qui connoissent l'Ouvrage de Caninius sur *les mots Hebraïques qui se trouvent dans le nouveau Testament*, verront bien que c'est cet Ouvrage qu'on represente comme un Commentaire sur les Livres Hebraïques de l'Ecriture ; mais le commun des Lecteurs y sera trompé.

Le même Continuateur doit déclarer à quel Auteur il adjuge la Paraphrase courte ou Traduction suivie des Pseaumes imprimée chez Denis Mariette en 1697. Il l'a donne au Pere Jean Paulinier Prêtre de l'Oratoire colomne 376. du supplement, & au Pere Jean Polinier Chanoine de Sainte Genevieve colomne 381. du même supplement.

L'Auteur de *Margarita Antoniana*, Ouvrage si celebre, & d'où l'on prétend que Descartes a pris son sentiment sur l'ame des bêtes, est certainement Gomesius Pereira : le Continuateur le nomme Pineda, & l'Auteur a fait la même faute dans le Traité des Etudes ecclesiastiques.

Dans le tome quatriéme colomne 708. en parlant des Ouvrages de Guillaume Skikard, l'Auteur marque comme deux Livres differens *Bechinath Happeruſcim* & *l'examen des interpretations Hebraïques ſur la Geneſe* : C'eſt le même Livre, & un titre eſt l'interpretation de l'autre.

La faute qu'il a faite colomne 752. le chagrinera ſans doute : il y range parmi les Livres Lutheriens le Traité *de la converſion du pecheur* par Antoine le Felon imprimé à Brunſwik en 1675. Ce Livre qui fut imprimé à Paris en 1677. n'eſt pas aſſurément d'un Auteur de la Communion Lutherienne ; quoi qu'il y ait quelques principes aſſez approchans des dogmes Lutheriens. La premiere page diſoit fauſſement que le Livre étoit imprimé à Brunſwik : le Faiſeur de Catalogue ſans autre examen, a crû que l'Auteur du Livre étoit de la Religion qu'on profeſſe à Brunſwik.

Il n'a pas eû la même raiſon de ranger Jameſon Presbyterien d'Ecoſſe Auteur de Rome Racovienne parmi les Lutheriens : ſon Livre eſt imprimé à Edimbourg, où ſûrement

ment il n'y a point de Lutheriens.

On chercheroit en vain parmi les Heretiques, les Ecrivains qui not défendu l'heresie Jansenienne : l'Auteur les a mis de son autorité parmi les Catholiques : ce n'est pas au reste parce que la plûpart sont morts dans la Communion de l'Eglise Romaine ; puisqu'il a mis parmi les Heretiques de la Secte des Quietistes, Falconi & Cansfeld, aussi recommandables par leur pieté & leur soumission constante à l'Eglise, que réprehensibles pour les erreurs qu'ils ont défenduës avant qu'elles fussent condamnées. Enfin l'Auteur attribuë des Livres à des Auteurs qui les ont desavoüez. Cette faute regarde en particulier les Jesuites, & un Abbé aussi distingué par son sçavoir que par sa naissance.

Au commencement du troisiéme tome on trouve une Dissertation des études Théologiques. L'Auteur veut qu'on commence par l'étude de l'Ecriture Sainte, & qu'après avoir pris une *teinture de Theologie*, on s'enfonce dans la lecture des Peres, en faisant préceder l'étude de la Vie & de

la Critique des Ouvrages de chaque Pere. Il croit que la Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, condamnée pour un grand nombre d'erreurs contre les principaux Dogmes de la Foi, & l'Histoire litteraire de Cave Auteur heretique, contribueront beaucoup à former un Théologien tel qu'il le veut.

Il donne ensuite deux avis très-importans; l'un que quand on veut s'appliquer en particulier à quelqu'une des Sciences ecclesiastiques, ou approfondir quelque question, il faut lire les Livres qui en ont traité; l'autre qu'il faut préferer les Ecrivains qui sont très-habiles à ceux qui n'ont qu'une mediocre érudition. Il donne enfin des listes des Ouvrages qu'il faut lire sur chaque matiere: mais par malheur il n'est pas plus exact dans ses listes que dans ses catalogues. Il y conseille la lecture de beaucoup d'Auteurs mediocres, & qui se copient l'un l'autre: il en omet d'originaux & dont l'utilité est generalement reconnuë. Donnons en quelques exemples. On seroit prodigue de son tems, si sur sa

parole pour s'instruire de l'immortalité de l'Ame, on s'amusoit à lire les traitez d'Alphonse Spina, de Jaques Chevreüil, de Theodore Thummius, & de Joachim Hildebrand. Tous ceux qu'il indique à un Etudiant curieux de connoître la Religion Mahometane, lui en donneront une connoissance assez imparfaite. C'est dans le Livre du Pere Michel Nau Jesuite, Missionnaire dans la Turquie sur la Religion des Mahometans, & sur tout dans la rféutation de l'Alcoran par le Sçavant Loüis Maracci Clerc Regulier, qu'on peut apprendre à fonds cette fausse Religion & la vraye maniere de la détruire : ce sont précisément ceux qu'il a oubliez. On voit par-là à quoi se réduit la promesse de préserver les Etudians de l'embarras de consulter tous les Livres écrits sur une matiere, & du peril de mal choisir dans la multitude des Livres. La negligence de l'Auteur va jusqu'à leur conseiller de se servir de Livres qui ne sont pas imprimez, ni peut-être achevez, comme par exemple les Traitez de Mr. le

des Sermens. 2°. Par quelles I
nitez on avoit coutume de j
3°. Les differentes ceremonies
accompagnoient le Serment. 4
Religion avec laquelle on le
doit. 5°. L'usage qu'on en fa
dans la vie civile, 6°. L'hor
qu'on avoit pour ceux qui le
loient ouvertement, ou qui
choient d'en éluder la force.

L'Origine des Sermens a ét
mauvaise foi des hommes. Les
messes & les protestations étant
liens trop foibles, on tâcha de
donner de la force, en les marq
du seau de la Religion, & l'on
que ceux qui ne craignoient pas
tre infidelles, craindroient peut
au moins d'être impies. C'est
qu'à la honte de l'Humanité, les
mens prirent naissance: origine
ancienne, puis qu'ils commencé
à s'établir, presque au même t
que les hommes commencérei
tromper.

On jura d'abord par le Dieu
table, le garand naturel de la vei
c'est en son nom que sont conçû
quatre Sermens les plus anciens

nous ayons connoiſſance. Celui d'Abraham au Roi de Sodome, celui du même Abraham au Roi Abimelech, d'Eliezer à Abraham, & enfin de Jacob à Laban. Dieu lui même par une condeſcendance incompréhenſible voulut bien s'accommoder à la foibleſſe des hommes, & confirmer ſes promeſſes par des Sermens. J'en jure par moi-même, dit le Seigneur à Abraham. Depuis les hommes ayant abandonné le vrai Dieu, pour s'en faire de faux au gré de leurs paſſions, le Serment ſuivit le ſort de la Religion. Le Monde ſe trouva comme inondé d'un déluge de Dieux monſtrueux, & de Sermens ridicules. Les Egyptiens juroient par leurs Divinitez, qui, comme dit Juvenal, croiſſoient dans leurs jardins. Les Perſes juroient par le Soleil, les Scythes par l'air & le cimeterre, les Grecs & les Romains par les Dieux qui leur étoient communs, & entre autres par Caſtor, Pollux, Hercule &c. avec cette difference, que les hommes ſeuls juroient par Hercule, les hommes & les femmes par Pollux, & les femmes ſeules par Caſtor:

regles pourtant qui n'étoient pas inviolablement observées. Il y avoit outre cela des Divinitez particuliéres qui présidoient aux Sermens: La Déesse étoit la *Foi* ou la *Fidelité*, le Dieu étoit *Dius fidius*, dont Mr. l'Abbé Massieu chercha l'origine avec beaucoup de soin & d'érudition. Il paroît que son culte venoit des anciens Sabins. Il avoit encore d'autres noms sur lesquels les Sçavans ne sont pas bien d'accord.

Outre ces Sermens communs il y en avoit de particuliers pour de certains lieux & pour de certaines professions. On juroit non-seulement par les Divinitez, mais encore par tout ce qui relevoit de leur Empire, & enfin par tous les êtres les plus vils, d'où les hommes se rabbattant à eux-mêmes, jurérent par eux & par les personnes qui leur étoient les plus chéres. Ils ne se contentérent pas de jurer par leurs têtes, mais attribuant à Dieu un corps semblable au nôtre, ils jurérent *par la téte & par les cheveux de Dieu* : sorte de Serment qui dura même aprés l'établissement du Christianisme, jusqu'à ce qu'enfin

vers le milieu du sixiéme siecle, Justinien par une Constitution faite exprès, défendit sous des peines très-sévéres, cette indecente & scandaleuse formule.

Les Dieux du Paganisme ne furent pas plus exempts que les hommes de l'abus des Sermens : ils prirent aussi des cautions étrangéres de leur parole. Tout le Monde sçait qu'ils juroient par le Styx : Serment si respectable, que quiconque des Dieux osoit le violer, étoit obligé de subir une penitence de neuf ans. Pendant la premiere année il demeuroit dans une lethargie profonde, & pendant les huit autres il erroit chassé du Ciel, exclus de tous les Conseils des Dieux, & ce qui n'étoit pas moins triste, de tous leurs repas.

Comme la bonne foi avoit eu besoin pour se soutenir, d'emprunter le secours des Sermens ; il fallut que les Sermens à leur tour, pour se conserver dans quelque force, eussent recours à certaines ceremonies exterieures. L'usage le plus ancien & peut-être le plus naturel & le plus

simple ; étoit de lever
jurant. J'en leverai la m
le Seigneur le Dieu Trés
Abraham. Dans la suite n
dans cette ceremonie l
de dignitez ou de profess
les Rois leverent leur Scep
les Généraux d'Armée le
leur pavois, les Soldats
dont ils s'appliquoient au
fois la pointe sur la gorge
monies venant à se mul
obligea ceux qui juroient
les Autels. C'est pour quo
se trouvoit éloigné des Te
élevoit des Autels à la hâ
me on en avoit de portati
usage. Souvent on imm
victimes ; & ceux qui s'e
par Serment trempoien
fois leur main dans le sa
les entrailles de ces victi
que Peuple avoit outre c
remonies particulieres sel
nie, & le caractére de sa
On voit dans l'Ecriture sa
braham & Jacob se firen
la cuisse en exigeant des
ceremonie singuliére prat

ces deux Patriarches, pour marquer la ferme croyance ou' ils étoient, qu'un jour le Messie naîtroit de leur race.

Les Scythes avoient coutume de se piquer le doigt quand ils se juroient une amitié mutuelle, & de teindre du sang qui en sortoit la pointe de leurs épées, qu'ils suçoient ensuite pour marque de la disposition où ils étoient, de répandre l'un pour l'autre jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Les Grecs jettoient dans la mer un fer ardent, s'obligeant de gardeur leur parole jusqu'à ce que de lui même il revint sur l'eau. C'est ce que pratiquérent les Phocéens lors qu'ils abandonnérent leur Ville. Les Romains avoient leur Serment particulier en jurant par *Jupiter pierre*; par ce qu'ils tenoient une pierre à la main, que quelque fois ils lançoient au loin de toutes leurs forces, priant Jupiter de les éloigner ainsi de Rome s'ils manquoient à leur parole; & d'autres fois ils frappoient une victime de cette pierre, souhaitant d'être frappez de même s'ils devenoient par-

jures. Mais comme la superſti
n'a point de bornes, les hom
introduiſirent juſqu'à des prati
barbares. Il y avoit des endroit
l'on obligeoit ceux qui juroien
tenir du feu dans leur main, o
marcher les pieds nuds ſur un
chaud : ſuperſtitions dont quel
unes ſe conſervérent long-tems
milieu même du Chriſtianiſme

Quelque corrompuë qu'ait é
créance des Anciens ſur les Serm
leur Morale a toujours été ſi p
cet égard, qu'aprés la Pieté en
les Dieux, ils donnoient le ſe
rang à la Religion des Sermens.
effet ils avoient ſur cela deux g
des regles ; l'une que pour au
conſideration que ce pût être r
violence, ni de ſurpriſe, ni de r
vaiſe foi, ni de ſuites fâcheuſes
ne pouvoit ſe diſpenſer de teni
Serment ; l'autre qu'on devoi
tenir dans toute ſon étenduë.
ce que Mr. l'Abbé Maſſieu pr
dans tous les chefs par des exe
& des autoritez.

Comme les Anciens avoient
ſi haute idée du Serment, il

choient d'en faire un employ utile dans la Societé. On n'entroit point dans le Sacerdoce, ni dans la Magistrature, ni dans la Profession militaire sans prêter Serment. Bien plus chez les Atheniens on ne devenoit point Citoyen d'Athenes, quoi qu'on y fut né de parens Citoyens, sans faire un Serment solemnel. Quand un jeune homme avoit atteint l'âge de 20 ans, on le menoit dans le Temple d'Agraule Fille de Cecrops, qui s'étoit autre fois sacrifiée pour son Pays; & là il juroit une fidelité inviolable à la Patrie, prenant à témoin de son Serment Agraule, Eurialius, Mars, & Jupiter. Mr. l'Abbé Massieu parla ensuite du Serment que prêtoient les Prêtres & les autres Personnes consacrées au culte des Dieux, du Serment des Juges, & du Serment militaire. Ce dernier Serment étoit triple, & renfermoit trois qualitez principales, que doit avoir tout Homme de guerre; l'obeïssance, la valeur, & la Justice.

Ils faisoient le premier dans le tems de leur enrôlement, promet-

'origine des Sermens. Si les hom-
nes, dit-il, avoient conservé l'in-
nocence & les mœurs du premier
âge, on n'eut point connu l'usage
des Sermens; une confiance réci-
proque en auroit tenu lieu, & la
parole seule auroit été considerée
comme le gage assuré de nos promes-
ses, & comme une expression sim-
ple & fidelle de la verité.

Mais l'interêt, l'ambition, & des
passions violentes, ayant amené l'in-
fidelité & le mensonge, ces mêmes
hommes dans une défiance mutuelle,
ont été obligez de chercher jusques
dans le Ciel, la caution de leurs
paroles, ou la vengeance du par-
jure.

Il établit ensuite la juste distinc
tion que l'on doit faire entre les Se
mens religieux, & ceux qu'on a
pelle juremens, & qui sont éga
ment condamnez par les Loix Di
nes & humaines. Je parlerai seu
ment ici, dit-il, des Sermens
François, en tant qu'ils sont autor
par les Loix, & que les homme
ont fait intervenir dans les Tr
les plus solemnels, comme le su

ment d'une confiance réciproque, & comme un lien neceſſaire dans la Societé civile.

Il paſſe de-là à l'origine de la Nation Françoiſe, pour en faire mieux conoître les mœurs & les anciens uſages. Il faut convenir, dit-il, que la plus-part des Etats n'ont eû qu'une origine fort obſcure, & même qui a été ſouvent l'Ouvrage de la fortune & du hazard. Des Brigands qui cherchoient un aſyle, & à échaper à la puiſſance des Loix, jettérent les premiers fondemens de l'Empire Romain ; & Carthage vit élever ſes Tours ſi ſuperbes ſur les débris de quelques cabannes que des Etrangers & des Fugitifs avoient bâties au bord de la mer. Les uns & les autres commencérent à étendre leur domination par des courſes ſur leurs Voiſins, & en faiſant le métier de brigands & de Pirates, ils apprirent inſenſiblement celui de Conquérants.

Telle a été dit Mr. l'Abbé de Vertot l'origine des plus grands Empires, & c'eſt ainſi que ſe forma la Monarchie Françoiſe. Un petit nom-

bre de Barbares qui habitoient differens Cantons de la Germanie, ne s'alliérent d'abord que pour se soustraire à la Puissance des Romains. Ils prirent le nom de Francs comme la marque de leur indépendance : leur nombre se grossit : on accouroit de tous côtez dans leur camp comme dans l'asyle de la liberté ; & bien-tôt ils ne connurent plus pour Patrie que les endroits où ils établirent leur domination. Tous les François, dit-il, étoient Soldats, tout l'Etat étoit dans l'Armée. Le Gouvernement militaire passa du Camp dans le pays de leurs conquêtes, la plus part des differends se décidoient dans des combats singuliers, la Justice même ne se rendoit que par des hommes armez, on voyoit au milieu du Malle ou de l'Assemblée une hache d'armes & un bouclier attachez à un poteau, comme les marques de cette Jurisdiction militaire. Leurs Chefs leur servoient en même tems de Juges dans la paix, & de Capitaines à la guerre ; & on ne parvenoit au Commandement que par une valeur éprouvée, & un courage détermi-

né. Les Armes servoient à une Nation si guerriere d'Autel & de Divinité; ils juroient par leur épée comme le gage & le soutien le plus sûr de leurs promesses. Depuis la conversion des François par les Evêques des Gaules, des Sermens plus religieux prirent la place de ces Sermens militaires; & on vit, dit Mr. l'Abbé de Vertot, ces Peuples si fiers & si indomptables, se soumettre avec docilité aux pratiques religieuses des Vaincus.

Ce passage à des mœurs si differentes ne se fit pas tout d'un coup. On se contenta d'abord qu'ils fissent seulement benir leurs épées. Et aprés cette ceremonie on leur permettoit de s'en servir soit pour prêter Serment, ou pour soutenir dans des combats singuliers la verité de leurs paroles.

Cette Jurisprudence barbare & le mélange encore bizarre de pratiques saintes avec des combats cruels & sanglans, cedérent peu à peu à des usages plus pieux & plus uniformes. Les François s'accoutumérent enfin à jurer sur les Autels,

ſur le Livre des Evangiles, ſur les Tombeaux, & ſur les Reliques des Saints, quelque fois même ſur le Saint Sacrement. Les Sermens les plus ordinaires ſe prêtoient ſur les Reliques des Saints. Mr. l'Abbé de Vertot dit, que les François y avoient plus ſouvent recours, parce qu'ils étoient perſuadez, que la vangeance divine ſuivoit de plus prés le parjure, & qu'ils regardoient ces Heros du Chriſtianiſme, comme les Arbitres de la colere & des faveurs du Ciel. quelque fois on ſe contentoit par reſpect de jurer ſur les ſimples ornemens de la Chaſſe du Saint. Un Seigneur François envoya à Chilperic la nappe de l'Autel de Saint Martin pour gage de ſa fidelité, *pallam altaris fideijuſſorem dedit.* Et aprés une telle caution, dit Mr. l'Abbé de Vertot, la défiance n'auroit été gueres moins honteuſe que le parjure même.

Pour rendre les Sermens plus authentiques, on obligeoit ceux qui juroient, de faire ſoutenir leurs Sermens par pluſieurs Témoins qui s'appelloient *conjureurs-ſacramentaux* &

on multiplioit ces Témoins à proportion de l'importance de l'affaire dont il étoit question. Ils devoient être de condition libre, d'une réputation integre : on exigeoit même qu'ils fussent à jeun lorsqu'ils prétoient serment ; & on observa dans la suite & pour un plus grand respect, de ne point exposer les Reliques à cet usage pendant le tems de l'Avent, du Carême, & des Rogations.

Ces Témoins ou *Conjureurs* mettoient tous la main sur l'Autel ou sur la Chasse ou reposoient les Reliques; & celui qui prêtoit le Serment mettoit la main sur toutes ces mains differentes, & lui seul prononçoit les paroles du Serment : que si on manquoit de Témoins & de Conjureurs on substituoit alors en leur place des Autels ou des Tombeaux des Saints; & le Serment prêté sur differens Tombeaux tenoit lieu d'autant de Témoins. Mr. l'Abbé de Vertot n'avance rien sur ces anciens usages, qu'il n'autorise, soit par les Loix Saliques, les Formules de Marculphe, les Conciles des Gaules, ou les Capitulaires de nos Rois ; & chaque fait particulier est

soutenu par des traits h
tirez de Gregoire de Tou
nos plus anciens Historien

De ces Sermens entre
culiers nôtre Historien pass
mens que les Sujets prêtoi
Souverains. La seconde
naître l'origine des Fiefs ;
produisent les Sermens
On trouve ici la distinctio
mens simples ou francs, &
mens liges. L'Auteur en raj
ferens exemples ; & il m
tout leurs differentes ob
qu'il tire de l'Epître 101.
Evêque de Chartres. Je ne
rai point, dit l'Auteur, à er
les Sermens que l'on trouv
te seconde Race : je ne fais
quer les matieres en passant
che moins la multitude de
les differences qui s'y rei
Cette difference le condu
des Sermens des Evêques.
que sous la premiere Race
religieuse de jurer tenoit
Prélats des Sermens mêr
solemnels. Il ajoute que c
n'ayant encore ni dignite

ſance temporelle qui les diſtinguât des Particuliers, leur Serment de fidelité étoit compris, pour ainſi dire, dans celui que tous les hommes ſont cenſez faire à leurs Souverains en naiſſant dans leurs Etats; qu'il eſt bien vrai que nos Rois de la premiere Race en honorérent quelques-uns de leurs bien-faits; qu'on leur confioit quelquefois l'adminiſtration de la Juſtice, & même une Clef des Villes conjointement avec le Comte ou le Duc qui en étoit Gouverneur; mais que ces diſtinctions ſi honorables regardoient plûtôt la Perſonne que le Caractere de l'Evêque; & que tout cela n'étoit encore en un mot que des hommes ſans titres, & que des richeſſes ſans domination.

L'Auteur obſerve enſuite, que de grands Fiefs ayant été unis à leurs Croſſes, & les Evêques ſous la ſeconde Race ſe trouvant à la tête des Etats & des Parlemens, il étoit bien juſte que ces Prélats, qui avoient un grand nombre de Vaſſaux, & même des Troupes qu'ils fourniſſoient au Prince chacun ſelon leur contingent, donnaſſent pour ainſi dire, des cau-

tions précises de leur fidelité.

Mr. l'Abbé de Vertot fait voir cependant toute la répugnance que les Evêques avoient à prêter ce serment. Ils vouloient bien succeder aux Grands de l'Etat dans leurs Fiefs ; mais ils ne pouvoient se résoudre à en recevoir l'investiture avec les mêmes soumissions des Seculiers, ce qu'ils croyoient qui blessoient l'independance de leur Caractére. Ils offrirent d'abord de donner une promesse par écrit, de conserver une fidelité inviolable à leur Souverain : ils firent ensuite des Sermens précis : mais pour se distinguer des Abbez, des Ecclesiastiques du second ordre & des Laïques, ils ne vouloient faire ces Sermens qu'à la vûë des Saint Evangiles & sans y toucher, *inspect sacro-sanctis Evangeliis*. Nôtre Aute développe assez nettement tout qui se passa en France sur cette n tiére, sur tout sous le Regne Charles le Chauve. La troisiéme I ce amene les Traitez de nos F avec les autres Souverains de l' rope. Mr. l'Abbé de Vertot fait les differens Sermens qui s'y o

voient. Il remonte même jusqu'au Traité d'Andelau en Alsace fait dès l'an 591. entre Gontran Roi de Bourgogne, Childebert Roi d'Austrasie, & la Reine Brunehaut sa Mere. Le Traité de Strasbourg vient ensuite entre Charles le Chauve & Louis le Germanique. Il examine celui de Bonn entre Charles le Simple & Henri de Saxe Roi d'Alemagne ou des François Orientaux. Il parcourt la plûpart de nos Traitez : il en observe fort exactement les differens Sermens. Cette matiere seule meriteroit une Dissertation particuliere. L'Auteur fait voir que nos Rois s'obligeoient à l'observation de ces Traitez, tantôt en jurant au nom de Dieu tout-puissant, tantôt sur les Reliques, sur les Saints Evangiles, sur le *Te igitur*, comme on parloit en ce tems-là, c'est à dire sur le Canon de la Messe, & quelque fois même sur le Saint Sacrement ; & il rapporte differens exemples de ces Sermens. Il remarque que la plûpart des Princes de l'Europe peu scrupuleux sur l'observation de ces Sermens, en exigérent d'une nouvelle

eſpece. On fut obligé, dit-il, de changer la formule des Sermens : les Reliques les plus celebres avoit perdu inſenſiblement leur réputation, parce qu'on y avoit eû trop ſouvent recours. On ſubſtitua à la crainte du Ciel qui ſe faiſoit ſentir trop rarement, la frayeur des foudres eccleſiaſtiques, & la plûpart des Souverains ſe ſoumirent de concert à être excommuniez par le Pape s'ils violoient leurs Sermens.

On ſe flattoit d'avoir trouvé le moyen d'enchaîner la parole des Princes ; mais ils échappérent bientôt à ces précautions ; & celui qui vouloit recommencer la guerre, ou obtenoit la diſpenſe de ſon Serment, ou s'il avoit déja fait quelques actes d'hoſtilitez, il en demandoit l'abſolution, avant que la Cour de Rome eût prononcé contre lui les Cenſures eccleſiaſtiques. Ce fut, dit Mr. l'Abbé de Vertot, pour prévenir le détour, & pour aſſurer l'effet de l'excommunication qu'on inventa la fameuſe clauſe du *Niſi* : cette clauſe que l'on trouve en pluſieurs de nos Traitez, conſiſtoit en ce que ces

Princes immédiatement après avoir ſigné leurs Traitez, faiſoient d'avance & de concert, fulminer les Cenſures par l'Official de l'Evêque Diocesain de l'endroit ou le Traité avoit été conclu ; & il déclaroit dans ſa Sentence, qu'il excommunioit actuellement celui qui violeroit ſon Serment, *Ex tunc prout ex nunc, & ex nunc prout ex tunc*, Dès à preſent comme dès-lors, & dès-lors comme dès à-preſent, *Niſi conventa acta* &c... *adimpleantur* &c. Mais cette clauſe, dit Mr. l'Abbé de Vertot, inventée apparemment par quelque Canoniſte, n'étoit pas capable de fixer des Princes, que la crainte du Ciel ni le reſpect des choſes ſaintes, n'avoient pû arrêter. Il fallut avoir recours à des liens d'une autre eſpece. Ce fut, dit Mr. l'Abbé de Vertot, que par un interêt purement temporel, ces Princes s'engagérent mutuellement à tenir leurs paroles : & des Souverains dans une défiance réciproque n'eurent point de honte d'offrir ou d'exiger le Serment de leurs Sujets, & de les faire intervenir pour caution de leurs promeſſes. Ces Princes

portérent encore plus loin la défiance, & la précaution : ils convinrent que ceux de leurs Sujets qui auroient souscrit avec Serment à leurs Traitez, seroient en droit de passer dans le parti de celui à qui on manqueroit de parole. Abus, dit Mr. l'Abbé de Vertot, qui rendoit les Sujets arbitres de leur devoir, & les interpretes de celui de leurs Souverains.

On trouve dans la Dissertation de Mr. de Vertot des preuves de tous les faits qu'il avance : on y voit un grand nombre de traits historiques qui justifient ses observations : & i finit ce Traité en remarquant, qu nos Rois se sont affranchis de tout ces formules differentes de Sermen que ces Princes ne jurent plus qu foi & en parole de Roi ; Sermen dit-il, plus simple, mais plus conf me à la Majesté de nos Rois & à dignité de leur Couronne.

ARTICLE LIII.

ELOGE DE FEU MONSIEUR *le Président de la Moignon.*

ENgagez à donner au Public l'Eloge des Sçavans dans le tems que la mort nous les enleve, nous ne pouvons omettre celui de Mr. le Président de la Moignon, Orateur distingué parmi les plus grands Orateurs François, & Protecteur déclaré des Gens de Lettres : deux titres dont chacun suffiroit pour lui donner place dans nos Mémoires.

Chrétien François de la Moignon premierement Avocat general, & depuis Président à Mortier du Parlement de Paris, Fils aîné de Guillaume de la Moignon, premier Président du même Parlement, & de Magdelaine Potier Fille de Nicolas Potier Seigneur d'Ocquerre Secrecretaire d'Etat, naquit à Paris le 26. Juin 1644. Il reçût du Ciel avec un Esprit grand, étendu, facile, solide, propre à tout, un air noble, une voix forte & agréable, une Eloquence

naturelle, à laquelle l'Art eût peu de chose à ajouter ; une memoire surprenante, un cœur juste, ferme : il nâquit Orateur & Juge. De si heureuses dispositions furent cultivées par de grands Maîtres. Son Pere, à qui l'homme du monde qui le connoissoit le mieux, a crû pouvoir appliquer ce que Velleïus dit de Scipion : *Vir toga dotibus eminentissimus sæculi sui, qui nihil in vita nisi laudandum aut fecit, aut dixit, aut sensit* : qu'il a été dans son siécle un modelle achevé des qualitez necessaires à un excellent Magistrat, qu'il n'a rien fait, rien dit, rien pensé, que de loüable. Son Pere ne se reposa sur personne de l'éducation d'un Fils si digne de lui : il ne dédaigna pas d'entrer dans les moindres détails de ses premieres études : l'amour des Lettres, un goût droit & sûr, une connoissance exacte des vrais principes & de la meilleure methode d'étudier, furent les fruits que le Disciple tira d'une si prétieuse éducation ; mais c'en furent les moindres fruits : & comme Mr. le premier Président étoit plus attentif à former dans son Fils le

Chrétien, le Sujet, le Magiſtrat futur, qu'à former le Sçavant ; il lui inſpira plus d'amour encore pour la Religion que pour les Lettres ; plus de zele pour l'Etat & pour le Prince, que de goût pour les Arts ; plus de probité & de juſtice que d'application & de capacité.

Les exemples de l'Ayeule ſe joignirent aux exemples & aux diſcours du Pere, pour apprendre toutes les vertus au jeune la Moignon. S'il apprenoit de ſon Pere la fermeté qui punit les crimes & détruit les vices ; il apprenoit de cette vertueuſe Dame la compaſſion qui ſoulage ou prévient les miſeres. Il avoit déja l'Eſprit ſi droit & ſi Chrétien, qu'il ſentit autant qu'il le devoit, la gloire que Dieu voulut répandre ſur la charité de Madame de la Moignon, par le mouvement d'une reconnoiſſance ſinguliere qu'il inſpira aux Pauvres. Ils s'aſſemblérent en grand nombre, enlevérent le Corps de leur Bien-factrice, le portérent à Saint Leu, & lui rendirent à leur maniére des honneurs funebres, plus eſtimables que ceux qu'un Prince lui

il auroit trouvé c
la Westphalie :
trop pressé de tr
du tout gêné da
été obligé de tra
dans le supplem
me, colomne 192
re plus singulier
ce. Le Pere Georg
cin, très-illustre
ge Ambiana.

La même précip
cer à la colomne
imprimé à Anvers
sion des Pseaumes
& de Salomon &
phetes, avec des
François Forerius
que l'on avoit un
même Auteur sur
tes à la fin de son
Isaïe imprimé à V
dant certain, que
primé d'autre Ou
que son Comme
qu'assurément l'Au
puisqu'il suppose q
Commentaire sur
tes : le Livre cepen

Avril 1710.

diverses connoissances n'é-
ourtant que ses amusemens.
prudence étoit sa veritable
on. Mr. le premier Prési-
mmé par le Roi avec d'au-
gistrats du premier rang,
éformation des Ordonnan-
ntrer son Fils dans ce travail
t. Les vûës de M. de la Moi-
ere s'étendoient plus loin:
délivrer la France de cette
incommode de Loix, de
s differentes: il assembloit
chaque semaine les plus
Avocats; & il esperoit que
férences produiroient un
mplet de Droit François,
maximes serviroient de
tous les Tribunaux du
e.

f à ces grands desseins, il
t pas son Fils, & il prenoit

auroit fait rendre. Mr. de la M
gnon en jugea ainsi dans un â
où l'on ne juge ordinairement
sur les apparences. Mr. le Prem
Président le mit en Rhetorique
College des Jésuites ; & ces P
choisirent le fameux Pere Ra
pour diriger les études d'un Ec
qui promettoit tant. Il répondit
desirs de son Pere & aux soins de
habile Maître, auquel un p
Ecolier fait autant d'honneur
ses plus beaux Ouvrages.

Il eût trois ans après pour tém
de ses progrès les Sçavans d'An
terre & d'Hollande ; & il revin
faire admirer à ceux que la Fra
admiroit dans les Assemblées q
tenoient régulierement chez
son Pere. Déja Mr. Patin étoit
pris de la connoissance que le je
la Moignon avoit de l'Antiquité
de l'habileté qu'il faisoit parc
dans le choix, dans l'explication
Médailles. Le Pere Rapin con
toit son Disciple sur les Ouvr
qu'il donnoit au Public, & nos
fameux Poëtes se rapportoient à
goût de la perfection de leurs

ces. Ces diverses connoissances n'étoient pourtant que ses amusemens. La Jurisprudence étoit sa veritable occupation. Mr. le premier Président nommé par le Roi avec d'autres Magistrats du premier rang, pour la réformation des Ordonnances, fit entrer son Fils dans ce travail important. Les vûës de M. de la Moignon le Pere s'étendoient plus loin: il vouloit délivrer la France de cette multitude incommode de Loix, de Coutumes differentes: il assembloit deux fois chaque semaine les plus sçavans Avocats; & il esperoit que ces Conférences produiroient un Corps complet de Droit François, dont les maximes serviroient de regle à tous les Tribunaux du Royaume.

Attentif à ces grands desseins, il n'oublioit pas son Fils, & il prenoit ces occasions pour le remplir de la Science la plus profonde & du veritable esprit des Loix. Il voulut qu'il parût dans le Barreau comme simple Avocat deux ans de suite. Maître de lui choisir les plus belles Charges, il ne songeoit qu'à les lui

cet endroit. Le Fils sçût ce que l'on traitoit avec son Pere : il va sur le champ le trouver : il le conjure de n'avoir égard qu'aux regles du devoir : il lui proteste dans les termes les plus forts, qu'il refuseroit la plus brillante fortune, si elle devoit coûter une faute à son Pere. Mr. le premier Président n'ayant plus la tendresse paternelle à combattre, résista sans peine aux artifices des flatteurs, & aux empressemens des mauvais conseillers. Il fit son devoir, & il le fit sans interesser sa fortune : la Providence n'avoit voulu qu'éprouver le Pere & le Fils.

Mr. de la Moignon passa de la Charge de Conseiller à celle de Maître des Requêtes, toûjours le même, toûjours également distingué : & le Roi qui l'avoit entendu rapporter plusieurs affaires de consequence, le mit au nombre des Commissaires dont il voulut prendre conseil, quand après la mort du Chancelier Seguier, Sa Majesté tint le Sceau elle-même pendant quelque tems.

Enfin une place à laquelle le Pu-

blic l'auroit appellé d'abord, si elle n'avoit été remplie par l'illustre Mr. Bignon, une place où les talens de Mr. de la Moignon devoient paroître dans tout leur éclat, la place d'Avocat general vint à vaquer : on ne délibera pas sur le Sujet qui devoit la prendre : Mr. de la Moignon étoit seul capable de succeder à Mr. Bignon, & de partager ce glorieux & difficile Emploi avec Mr. Talon.

La réputation qu'il s'est acquise dans cette Charge, est trop universellement répanduë, pour que nous entrions dans quelque détail sur ce qu'il y a fait : ce détail d'ailleurs nous meneroit trop loin : ce que la curiosité des particuliers ou l'avidité des Copistes a pû dérober de ses Plaidoyez ou de ses Harangues charme : que ne feroient pas les Piéces entieres, si on les rendoit publiques ? Deux évenemens feront juger de l'empire que son Eloquence exerçoit dans le Barreau. Il fit abolir un usage bizarre * il est vrai, & contraire à la pudeur, mais ancien & soutenu par la pratique d'une

* *Le congrès.*

longue ſuite d'années. Une autre-fois il fit revenir les Juges d'un Avis pour lequel ils s'étoient déclarez ; & ce que l'Eloquence de Ciceron pût ſur Céſar dans la Cauſe de Ligarius, la ſienne en cette Cauſe le pût ſur toute une Chambre. En 1690. le Roi lui donna l'agrément d'une Charge de Préſident à Mortier : diſtinction convenable à ſa Naiſſance, récompenſe dûë à dix-ſept ans de travail. Mr. de la Moignon n'accepta cette preuve de la ſatisfaction que le Roi avoit de ſes ſervices, que comme un engagement à les continuer. Il differa de profiter de la grace que ſa Majeſté lui avoit faite, & le Barreau le poſſeda encore huit ans. Il ne le quitta que quand ſa ſanté uſée par le travail ne répondit plus à ſon zele, ſa ſanté s'affoibliſſant tous les jours. En mil ſept cens ſept, il remit à ſon Fils aîné la Charge de Préſident à Mortier, & le Roi lui accorda des Lettres de Préſident honoraire. Mais les Hommes tels que Mr. de la Moignon, ne trouvent pas le repos lors même qu'ils en ont beſoin. En vain tâchoit-il

de ſe dérober aux affaires, elles le ſuivoient juſques dans ſa rerraite. La confiance generale lui avoit donné une juriſdiction qui n'avoit point de bornes ; & ceux qui ne l'avoient pas pour Juge vouloient l'avoir pour Arbitre. Ses lumiéres, ſon équité, & ſur tout le talent ſi rare de concilier les Parties les plus animées, talent qu'il poſſedoit au plus haut degré, excitoient & juſtifioient cette confiance generale.

Au milieu de tant d'occupations Mr. de la Moignon n'avoit jamais negligé les Lettres : les momens dérobez aux affaires étoient tous pour elles : c'étoit ſon ſeul plaiſir. Une Bibliotheque auſſi nombreuſe que choiſie, ſon aſſiduité aux aſſemblées de l'Academie Royale des Incriptions, où il entra en 1704. & dont le Roi le nomma Préſident pour l'anné 1705. la protection qu'il a toujours donnée aux Gens lettrez, la liaiſon qu'il entretenoit avec les plus celebres Ecrivains de nôtre tems, liaiſon dont tout l'avantage étoit pour eux, ſont des preuves que ſon goût dominant n'a jamais été com-

battu que par les oblig
dispensables de ses Emp
peut regarder comme une f
ve de son amour pour les
la publication du seul Ou
sa modestie ait laissé échap
son Plaidoyé pour le Sieur
Sculpteur : monument d
de son Eloqnence & de so
tion pour les beaux Arts.

Tel étoit dans Mr. de la
le Magistrat & l'Homme d
mais son merite n'étoit pa
ces dehors éclattans : ses V
viles & ses Vertus Chréti
dignes de loüanges plus
aussi vrayes. Cette espec
qui le suivoit à Bâville ,
grosse sans que l'ambition r
y attirât personne, ne laiss
ter combien son comme
doux , sûr , & engageant :
mis qu'on publiât le té
qu'il a voulu rendre à l'a
reserve qui l'a lié pendant
nées avec le Pere Bourdaloi
bien glorieuse à l'un & à l'a
trait de la fidelité de Mr.
gnon pour ses Amis ne do

meurer caché : le Roi l'interrogeant sur ce qu'il pouvoit avoir appris d'un Ami malheureux & disgracié, *Je vous le dirois, Sire, répondit-il, si vous me l'ordonniez, mais je suis sûr que vous ne me l'ordonnerez pas : sous un Prince tel que vous les devoirs de l'obéissance ne seront jamais contraires aux obligations de l'amitié.*

Heureux d'avoir joint à tant de grandes, à tant d'aimables qualitez, la seule qui donne aux autres un veritable prix, un attachement sincere pour les veritez & les devoirs de la Religion, une dévotion aussi solide que son Esprit, aussi droite que son Cœur. C'est de cette source & non d'une vaine & trompeuse Philosophie, que naissoit sa fermeté à l'approche de la mort : fermeté qui sans lui rien ôter de la crainte que cause la Foi, le rassûroit par la confiance qu'elle inspire, & qui sans diminuer sa juste sensibilité pour un Frere semblable à lui & toujours uni avec lui, pour une Femme, pour des Enfans dignes de lui, lui laissa assez de liberté pour leur épargner le chagrin d'une séparation si dure, par

des moyens qui demandoient une attention, dont dans ces derniers momens, on est peu capable.

Il mourut aprés une longue maladie le 7^e^. d'Août 1709. âgé de soixante cinq ans.

Il a laissé de Marie Voisin son Epouse, Mr. le Président de la Moignon & Mr. de Blanc-Ménil Avocat general, & deux Filles, l'une mariée à Mr. le premier Président de la Chambre des Comptes, l'autre à Mr. de Maniban Président à Mortier du Parlement de Toulouse: une troisiéme premiere Femme de Mr. le Président de Maisons est morte avant son Pere.

On n'a imprimé que deux de ses Ouvrages: le Plaidoyé pour le Sieur Gerard Van-Obstat, & une Lettre sur la mort du Pere Bourdaloüe imprimée à la fin du troisiéme tome du Carême du Pere Bourdaloüe.

ARTICLE LIV.

LE SACRAMENTAIRE DES Pasteurs tiré des Saintes Ecritures, des Conciles, des Peres, & des usages Avril 1710.

des Eglises de France, contenant le Dogme & la pratique de tous les Sacremens, avec un Traité des Monitoires à l'usage des Cours Ecclesiastiques & seculieres & de Messieurs les Curez du Royaume. Par M. J. F. Joliot Prêtre du Diocése de Besançon, Docteur en Théologie. A Paris chez de Nully, ruë Saint Jaques, 1709. *in* 4°. *pages* 810. *sans la préface & les tables.*

L'Auteur soigneux d'apprendre les devoirs de son Etat, a connu par lui-même la neceſſité d'un Traité des Sacremens, qui renfermât dans un abregé clair & methodique, tout ce que l'on doit sçavoir sur cette matiére importante, où la Théologie, mais une Théologie familiére & aisée, fut mêlée sans embarras au Droit canon & à la Morale, pour s'éclaircir l'un l'autre, & pour ne laisser rien ignorer aux Pasteurs sur leurs fonctions. Il a lui-même entrepris de donner ce Traité si nécessaire, en écartant *les formalitez épineuses de l'Ecole*, contre laquelle il est extremement prévenu ; jusques-là qu'il applique aux jeunes Ecclésiastiques

qui sortent de dessus les ba
qu'un Ancien a dit de la Jeu
son tems : *Ego adolescentulos*
in Scholis fieri stultissimos ; qui
iis quæ in usu habemus, aut aud
vident. Bien des gens trouver
te citation de trop dans le Sa
taire. Quoi qu'il en soit l'A
eu en vûë de remedier au déf
attribuë à l'Ecole : C'est la
qu'il enseigne principaleme
cependant negliger le Dog
l'on doit convenir qu'il a le
necessaires pour instruire,
choisi avec assez de discern
disposé avec beaucoup d'o
materiaux de son Livre, q
prime nettement, & qu'e
rendu un grand service aux
& aux Peuples fidelles ; aux
en leur donnant dans un se
me le précis de plusieurs qu
roient pû assembler qu'ave
coup de peine & de dépen
Peuples en fournissant aux
un moyen de les instruire, d
mêmes pourront profiter. L
des Monitoires est travaillé
core plus d'application que
du Livre.

Nous ne croyons pas que l'Auteur regarde toutes les maximes qu'il débite comme autant de loix : il ſçait que les Conciles provinciaux & même nationaux, quelque reſpectables qu'ils ſoient , n'ont qu'une autorité faillible & limitée : le ſentiment d'un ou de pluſieurs Auteurs a encore moins de force : & ſi l'Auteur ſemble vouloir qu'on ſuive les déciſions de ces Conciles particuliers, ou les ſentimens de certains Auteurs, ce n'eſt pas qu'il juge qu'on ſoit indiſpenſablement obligé de s'y ſoumettre : quand on ſuppoſeroit cette obligation effective, on ſeroit diſpenſé de la remplir par l'impoſſibilité de le faire. Les Conciles particuliers pour ſe conformer aux tems & aux lieux ont fait des Loix directement contraires : il faut donc s'en tenir aux regles preſcrites par l'Egliſe Univerſelle, & à celles qui ſont en vigueur dans l'Egliſe particuliere où l'on vit : le reſte ne peut ſervir que de direction. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût fait par tout cette diſtinction ſi neceſſaire des Canons qui obligent, & de ceux qui n'obligent

pas, & qu'il ne l'eût pa
à la ſeverité des Paſt
qui preſſeront ſans
l'obſervation de toutes
ou à l'indulgence des I
chez, qui ne propoſe
les plus autoriſées que
conſeils. Un autre éc
Joliot devoit éviter,
confiance dans une foul
modernes plus abonda
dans leurs citations.

ARTICLE

LETTRE A SON
Sereniſſime Monſeigne
Maine, ſur les Quina

MONSEIGN

C'eſt uniquement e
aux Ordres de Vôtre
niſſime, que j'oſe me
ce que je penſe de ce
dailles, que nous conn
jours ſous le nom de Q
m'appartient point d'êt
Avril 1710.

à décider sur cette matiere ; & cependant il faudra que je le fasse, puisqu'aucun Antiquaire n'en a encore parlé.

Je suppose d'abord, que par le terme de Quinaire l'on entend certaines Médailles, de quelque metal qu'elles soient, qui n'ont que la grandeur d'une de nos mailles. Vôtre Altesse Serenissime m'a fait l'honneur de me demander sur cela deux choses ; premierement, pourquoi on les a nommées Quinaires ; secondement, quel est le rang qu'elles doivent tenir dans les Cabinets.

Il est indubitable qu'il y avoit du tems de la République Romaine deux sortes de monnoye d'argent ; dont l'une étoit du poids d'un gros, & l'autre du poids d'un demi-gros. La premiere s'appelloit *Denarius*, & l'autre *Quinarius*, parce que celle-là valoit dix As, & que celle-ci n'en valoit que cinq. Aussi mettoit-on sur la monnoye pesant un gros le nombre X. & le nombre V. sur la monnoye qui n'étoit que d'un demi-gros. Or les monnoyes sous les Empereurs étant demeurées à quelques grains

près de même poids & de m
leur que du tems de la Répu
la Médaille d'argent du poi
gros continüa d'être appellé
rius : Ostendite mihi denarium
habet imaginem & inscriptione
Jesus-Christ * à ceux qui l
troient une Médaille d'arg
l'Empereur Tibere. La m
d'argent continua, dis-je, d'
pellée *Denarius*, ou bien u
noye valant dix As. Par con
la monnoye d'un demi-gro
également un *Quinarius*, c'est
une monnoye valant cinq
changement qui avoit été
rapport à l'inscription & aux
qu'on y representoit, ne fais
au prix & à la valeur de la m
Voilà, Monseigneur, si j
trompe, l'origine du mot de
rius. Il s'ensuit de-là qu'il n'
prement que les Médailles
pesant un demi-gros, auxq
nom convienne, que les Ron
l'ont point donné aux autres
de monnoye aussi petites qu
là, & qu'ainsi ce n'est qu'im
ment & par analogie que
* *En S. Luc. ch. 20.* d

daillistes le donnent aujourd'hui aux Médailles d'or & de bronze, qui sont de la même grandeur que les Quinaires d'argent, puisque les unes, sçavoir celles d'or, sont d'un prix fort au-dessus de cinq As; & les autres, je veux dire celles de bronze, sont d'un prix fort inferieur.

L'unique convenance qui se trouve entre ces Quinaires & les Quinaires d'argent, c'est que le Quinaire d'or est la moitié d'une Médaille d'or pour le poids & pour la valeur; & celui de bronze la moitié d'une Médaille de petit bronze; comme le Quinaire d'argent est la moitié d'une Médaille d'argent. Car les Romains ont observé dans leurs monnoyes les mêmes regles que nous; ou plûtôt c'est d'eux que nous les avons prises. Ils avoient donc en or des Loüis, si j'ose parler de la sorte, & des demi-Loüis, je veux dire la Médaille d'or étoit du poids de deux gros & de quelques grains; & le demi Loüis ou Quinaire étoit à proportion d'un gros & de quelques grains. Mais en bronze ils avoient plus de pieces de different poids que nous n'en avons.

qui ont obligé les Medaillistes de séparer les Medailles de differentes grandeurs, & d'en faire des suites distinguées les unes des autres.

Vôtre Altesse sérénissime a commencé à en donner l'exemple aux Sçavans, & a connu dès ses premiéres années par la force de ce Genie superieur, qui a paru dans ce genre d'étude comme dans tout le reste, que les Quinaires devoient faire parmi les Medailles un ordre à part, & composer une suite sans mélange d'aucune autre Medaille. De sorte que l'on peut dire que les jeux de son enfance, ont été de véritables leçons pour les plus habiles Antiquaires.

Au reste, quelques rares que soient les Quinaires, ces sortes de suites ne sont point absolument impossibles; puisque Vôtre Altesse Serenissime en a déja une si nombreuse & si considerable, qu'il faudroit peu de Quinaires pour la rendre complette. Il est à souhaitter qu'un jour on en donne au Public le catalogue, avec des notes sçavantes & accompagnées de Dissertations sur ce qui

regarde les revers ſinguliers qui s'y rencontrent. Le goût en viendroit aux Antiquaires, & dans peu il y auroit autant de ſuites de Quinaires, qu'il y auroit de Cabinets d'un certain rang. Au lieu qu'à l'heure qu'il eſt, je n'en ſçais que deux, une en France & l'autre en Italie; ſçavoir celle de Vôtre Alteſſe Sereniſſime, & celle de Mr. l'Abbé Strozzi, un des Prélats des plus diſtinguez qu'il y ait dans la Cour de Rome, par ſa naiſſance, par ſa pieté, & par ſon amour pour les belles Lettres. Je ſuis &c.

ARTICLE LVI.

ELOGE DU R. P. BERNARDIN de Pequigny Capucin.

LE Pere Bernardin né à Pequigny l'an mil ſix cens trente trois, entra l'an mil ſix cens quarante neuf dans le Saint Ordre dont il a été un des principaux ornemens, toujours également diſtingué par ſon érudition, & par ſa vertu, après avoir été long-tems Lecteur en Theologie,

Roi à Toulon, & de ceux qu'il a
faire dans les ports du Ponant,
gravé 75 estampes representant
tant de Bâtimens qui lui sont
nus, & qui n'avoient point enc
été gravez, du moins en France,
il n'en a paru qu'onze differe
Marseille. Le nom & l'usage de
que Bâtiment est marqué sur
que estampe. On trouvera une
ample explication de la plus gra
partie dans le Dictionnaire des Sc
ces & des beaux Arts, dans celu
Mr. Furetiere, ou celui de T
voux. Il espere que cette recher
sera agréable aux Curieux, sur
à ceux qui aiment le dessein
sera utile aux Officiers de la M
ne & aux Negotians. Ces estam
sont en petit, gravées à l'eau
sur le vernis dur, & réparée
burin, & cela pour une plus g
de commodité, moins de dépe
& pour éviter un trop grand
vail, dont l'emploi qu'il rempl
lui auroit pas donné le tems, ne
cupant à cet Art que par récréa
& pour l'utilité du Public.

Quelque Grec ou quelque

main qui auroit executé de ſon tems le même deſſein, auroit rendu un grand ſervice aux Amateurs de l'Antiquité, & épargné bien de la peine aux Baifs & aux Meibomius, pourvû cependant que ſon Ouvrage fût venu juſques à nous.

ARTICLE LVIII.

PROPRIETE' PARTICULIERE de l'hellebore noir, découverte par Mr. Tablet.

PLuſieurs Apothicaires vendent, au grand préjudice des Malades, au lieu des racines d'hellebore noir, celles du renoncule à fleur de fenoüil, que Bauhin appelle mal à propos hellebore noir à petite feüille; ou celles d'aſtrantia, racines qui n'ont aucune vertu purgative, comme Dodonée, avec quelques autres Botaniſtes celebres de nôtre ſiécle l'ont experimenté. C'eſt donc rendre au Public un ſervice important, que de lui donner un moyen aſſûré d'éviter toute ſurpriſe. Il ne faut que mettre ces racines infuſer dans l'eau

chaude, & les rejetter comme inutiles, si elles ne lui ont communiqué aucune acrimonie.

L'hellebore dont Mr. Tablet prétend parler, est celui qui croît dans les Alpes, dans les Pyrenées, & dans les montagnes d'Auvergne, d'où l'on en apporte une quantité considérable à Paris : celui qu'on cultive dans les jardins, pour la beauté de ses fleurs, & l'utilité de ses feüilles & racines, est d'une pareille vertu.

L'Extrait des racines de cette plante préparé avec l'esprit de vin, n'évacuë aucunement les humeurs : cette vertu n'appartient qu'à celui qui est fait avec l'eau boüillante, qui dissout d'abord les sels acres & tartareux, & incontinent après par leur moyen les parties sulphureuses.

C'est se tromper & tromper les autres, que de séparer les principes de cette plante dans l'usage de la Medecine; les malades n'en recevant presque aucun soulagement : l'experience ayant appris que cette plante n'opere promptement & efficacement, que lorsque tous les principes sont unis, lesquels consistent en sels

res, acides, styptiques, fixes & vo-
tiles, & huile fétide.

On peut dire que l'hellebore noir
l'un des plus puissans remedes, &
s'il a comme la force du levier,
pur remuer & expulser les hu-
eurs les plus tenaces & les plus
mpactes. En effet on a reconnu
s'il est d'un grand secours aux
us, maniaques, hypocondriaques,
ileptiques, asthmatiques, letargi-
ies, lepreux, & aux personnes tra-
illées de la fiévre quarte.

C'est principalement dans la guerí-
n de cette espece de fiévre, que M.
ablet a remarqué la proprieté par-
culiere de l'hellebore noir. Il en a
nseillé l'usage en substance, le
ids d'un gros en bol au commen-
encement du paroxysme ; & il est
rivé que presque tous les malades
ui s'en sont servis trois fois dans
ois accès consécutifs, n'en ont point
ssenti d'autres dans la suite.

Il est aisé de comprendre com-
ent cette plante opere si prompte-
ent un effet, qu'on ne peut obtenir
e rarement & très-difficilement
ir l'usage du quinquina & des au-

tres remedes qu'on juge convenables dans cette maladie : car son sel acide styptique venant à piquer les membranes du ventricule, les met en contraction, & étrecissant leur capacité, les force d'évacuer par où il y a moins de résistance, les humeurs qu'elles ne peuvent plus contenir, amollies comme elles sont & renduës fluides par l'huile fétide, laquelle enduisant les parois de l'estomac, les garantit d'une trop grande irritation, que causent très-souvent le foye, le verre d'antimoine, & le tartre stybié, dont l'usage est beaucoup plus dangereux que celui de l'hellebore noir : car les parties de l'antimoine, quelque préparation qu'elles ayent reçûë, demeurent toûjours metalliques, dures, & presque indomptables au dissolvant de l'estomac ; & par consequent peuvent exciter dans le sang, pour peu qu'il y en entre, un tumulte qui ne cesse que par la mort, à moins qu'elles ne se dulcifient, en devenant souples, flexibles, coulantes : ce qu'il n'est pas permis d'esperer de la roideur, densité, & âpreté de leurs rameaux : outre que les

vegetaux ont incomparablement plus de proportion & d'analogie avec nos corps, que les metaux & mineraux : ils se nourrissent des premiers & non des derniers : il est donc plus convenable à leur nature de se servir dans leurs maladies de ceux-là, que de ceux-ci.

L'usage de l'hellebore dont les Anciens se servoient, a des suites fâcheuses : car quoique les malades ne se plaignent pas toûjours de superpurgation, ils sont tourmentez de nausées, de pesanteur d'estomac accompagnée d'acrimonie & d'inflammation, qui menacent la gorge & l'anus. De plus ils sont incommodez pendant plusieurs jours, d'une douleur de tête très-aiguë, & d'un tremblement de membres. Aucun de ces inconveniens ne se trouve dans l'usage de l'hellebore noir, qu'il faut donner en substance dans toutes les maladies où il y a pourriture, & obstructions inveterées, à la dose d'un gros, & non pas de 15 grains, comme l'a conseillé Mr. Tournefort dans son Histoire de la matiere medicale : car on a observé qu'il ne produisoit

presque aucun effet donné dan
si petite dose.

ARTICLE LIX.

REMARQUES SUR L'ART 99. des Memoires de Trevoux, de Juillet 1709. Des forces c fuges, page 1284.

IL y a plusieurs choses en cet cle qui font de la peine.

1°. Page 1287. Il condamne l fonnement de ceux qui s'imag que les forces centrifuges s'ac rent. Pour appuyer cette con nation, je ne puis comprendre, il, que lors que le mobile B (Fig

Fig 2.

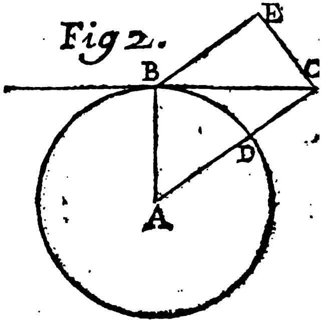

parcourt d'un mouvement unifc

l'arc B D infiniment petit, la force centrifuge doive croître depuis B, jusqu'à D. Il a raison en cela : ceux mêmes contre qui il parle ne le conçoivent pas, ils ne le disent pas non plus. Voici comme je conçois leur sentiment. Ils supposent (*Fig.* 1.) par exemple un cercle dans un plan vertical, le fil ou le rayon A B inflexible & incapable de s'allonger,

Fig. 1.

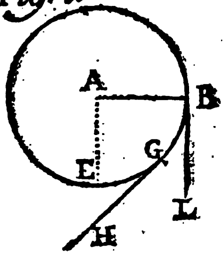

le mobile B pesant, élevé du point E jusqu'au point B, & ensuite lâché. Dans cette supposition ils prétendent que le mobile B descendant par l'arc B E, accelerera continuellement son mouvement, jusqu'à ce qu'il soit au point E, & qu'allant

plus vîte en G qu'en B, si par quelque accident au point G il se détachoit du rayon, il parcourroit plus vîte la tangente G H, qu'il n'auroit parcouru la tangente B L, si étant au point B il s'étoit détaché. Il s'éloigneroit donc plus du centre dans un tems égal étant au point G, qu'il n'auroit fait au point B. Donc la force centrifuge seroit augmentée, (ou si l'on veut parler comme l'Auteur) *accelerée*.

Pour ce qu'il dit en second lieu, qu'il seroit impossible de déterminer les forces centrifuges dans aucune courbe sur laquelle seroit mû un mobile ; si par déterminer les forces centrifuges, il entend ici la même chose que dans la page 1296. on lui soutient que c'est si peu un inconvenient selon lui, que lui même croit cette détermination aussi difficile, que de trouver la quadrature du cercle & la duplication du cube, qui sont deux choses qu'apparemment il ne juge pas possibles.

2°. Il ne croit pas que l'on puisse trouver de paralogisme dans le raisonnement par lequel il tâche de

prouver, que les forces centrifuges sont proportionnelles aux viteſſes avec leſquelles le mobile ſe meut circulairement. Voici ſon raiſonnement. Il ſuppoſe d'abord diverſes puiſſances, qui mettent ſucceſſivement un mobile (B par exemple) en mouvement. Il eſt évident, dit-il, que les vîteſſes que recevroit ſucceſſivement ce mobile, ſeroient comme ces puiſſances, & que les forces du même mobile ſeroient proportionnelles aux viteſſes. Il y a ici quelque choſe à diſtinguer. *Les forces du mobile ſeroient proportionnelles aux viteſſes* qu'il auroit, c'eſt-à dire, tant à celles qu'il auroit déja reçûës & qui perſevereroient encore, qu'à celles qu'il recevroit actuellement : on l'accorde. Les forces du mobile ſeroient proportionnelles aux viteſſes ſeulement qu'il recevroit à chaque inſtant : on le nie. L'Auteur ne doit pas trouver étrange une telle diſtinction : lui même dans le feüillet précedent déclare, qu'il veut bien admettre le principe (que ſon Adverſaire attribuë, dit-il, à des Géometres habiles). & qui eſt que lorſqu'une

force constante & constamment appliquée à un mobile, & de telle maniere qu'elle produit à chaque instant de nouvelles vîtesses égales à la premiere, les espaces parcourus par ce mobile, sont entre eux comme les quarrez des tems. Quiconque admet ce principe, admet tout le fond de cette distinction : car si une même puissance constamment appliquée, peut être supposée produire à chaque instant de nouvelles vîtesses égales à la premiere, on pourra bien supposer la même chose de diverses puissances successivement appliquées. On pourra même supposer, si l'on veut, que les nouvelles vîtesses seront plus grandes que la premiere. De même si l'on peut supposer que les nouvelles vîtesses, produites par la premiere puissance suivant la même direction, ne détruisent point celle qu'elle avoit produite d'abord, on pourra avec autant de raison supposer la même chose des nouvelles vîtesses produites par differentes puissances appliquées successivement. Enfin si les espaces parcourus par le mobile,

ussé toujours par la même puis-
:e agissant comme l'on vient de
:) sont entre eux comme les
rrez des tems ; on pourra dire
i-bien, que les espaces parcou-
par le mobile, que differentes
sances pousseroient successive-
it, seroient entre eux comme
quarrez des tems, ou ce qui est
ıême chose, comme les quarrez
vîtesses. Et puisque selon l'Au-
· même, la force qui meut circu-
ement est à la force centrifuge,
ıme l'arc B D (*Fig.* 2.) par-
ru est à l'excès D C de la secan-
ces espaces parcourus étant com-
les quarrez des vîtesses, ces for-
seront necessairement comme les
rrez des vîtesses & non pas com-
les vîtesses, ainsi que le soutient
ıteur. Son paralogisme donc con-
: en ce qu'il n'a pas fait une distinc-
ı si aisée & cependant si necessaire.
ᵃ. On ne comprend pas comment
uteur rejette cette expression des
:és centrifuges $\frac{vv}{r}$, puis qu'il pose
même tous les principes qui dé-
ıtrent que cette expression est la

véritable. *v* ſignifie ici la v
mobile, & *r* le rayon du ce
Or ſi l'on fait abſtraction
la vîteſſe eſt à la vîteſſe, con
pace à l'eſpace : & puiſque
BD (*Fig.* 2.) qu'on ſupp
couru par le mobile B, *v*
= BD ; & le rayon AB
Suppoſant encore avec l'Au
infiniment petit, égal à
droite & perpendiculaire
on aura DC (qui ſelon

exprime la force centrifuge

car AB ou AD (r) : B

BD (v) : DC ($\frac{vv}{r}$.)

Il n'y a rien dans ce raiſo
que les ſuppoſitions de l'A
la *proprieté* des triangles r
ſemblables démontrée dan
Livres d'Elemens. La mê
ſe démontre encore par c
l'Auteur page 1293. dans
même où il prétend démon

la force centrifuge eſt =

car AB eſt ici (r) I eſt (
& F eſt la force qui fait m
mobile B ſur l'arc BD.

Pour mettre ſous les yeux ſon raiſonnement, je remarque que page 1286. il ſuppoſe que la force qui meut par B C eſt exprimée par B C; celle qui meut par B D eſt exprimée par B D, & celle qui meut par D C, exprimée par D C : ainſi F = B C. D'ailleurs page 1289. il dit que les forces par B C & par B D, ſont cenſées égales. Donc F = B C = B D = *v*.

Voici maintenant ſes analogies : D C (force centrifuge du mobile B: F : : B C : A C = A B rayon. Donc B C : A B : : D C : F. Donc F x BC = A B X D C. Donc $DC = \frac{F \times BC}{AB}$

Et faiſant B C = I, on aura $\frac{IF}{AB}$ = D C force centrifuge.

Je remarque que comme F = BC, il s'enſuit que F x BC = BC x BC, ou F x BC = F x F ou à F^2, & qu'ainſi ſon expreſſion $\frac{IF}{AB}$ n'eſt pas comme il le veut $\frac{v}{r}$ mais c'eſt abſolument la même choſe que $\frac{vv}{r}$.

Enfin l'Auteur fait le procès aux plus habiles Mathématiciens, &

il ne s'apperçoit pas qu'il en revient à conclurre sous d'autres termes la même chose qu'eux, quoi qu'il croye ou qu'il prétende conclurre le contraire.

Réponse du Pere de la Maugeraye.

Dans l'Article 99. des Mémoires de Trevoux mois de Juillet 1709. page 1284. je supposai (*fig.2.*) qu'un mobile B allât le long de la circonference d'un cercle d'un mouvement uniforme, & par consequent je supposai que le cercle fût parallele à l'horizon; puisque c'est la seule situation dans laquelle un mobile B puisse se mouvoir le long de la circonférence d'un mouvement uniforme, & dans laquelle la force centrifuge puisse être la même dans tous les points de la circonference. Dans cette supposition je dis que je ne concevois pas le raisonnement de ceux qui s'imaginoient, que lorsque le mobile B parcourt d'un mouvement uniforme l'arc BD infiniment petit, la force centrifuge doit croître depuis B jusqu'à D.

Auteur des Remarques, pour concevoir comment les forces ifuges, s'accelerent, suppose ercle dans une situation verti- mais ce n'est pas de quoi il s'a- S'il vouloit agir contre moi, il it conserver ma supposition. Qui e qui ignore que les corps en ant accelerent leur mouve- ? Il trouvera dans les Mémoires Trevoux années précedentes, a déterminé les forces & les es rélatives qu'auroit (*fig.* 1.) le le B dans chaque point du quart Il ajoute que ceux contre qui ne disent pas cela : les con- il pour parler de la sorte ?

joutai que ceux qui faisoient r la démonstration des forces ifuges sur cette acceleration, ne ient pas apparemment reflexion rendoient la chose impossible : oi l'Auteur des Remarques croit je me suis contredit, parce que dit dans le même Article 99. est aussi difficile de déterminer ce centrifuge du mobile B, qui eut le long de la circonférence cercle & d'un mouvement uni- ril 1710.

orme, que de trouver la quadra-
ture du cercle ou la duplication du
cube.

Mais si je suis persuadé, qu'il est
impossible de déterminer la force
centrifuge d'un mobile qui se meut
le long de la circonference d'un cer-
cle, soit que la démonstration des
forces centrifuges roule sur l'accelé-
ration, soit qu'elle n'y roule pas
ceux contre qui j'écris n'en sont pas
persuadez: ainsi j'ai eû droit de leur
dire, que faire rouler la démonstra-
tion des forces centrifuges sur l'ac-
celeration dont nous avons parlé
c'étoit rendre la chose impossibl
par cette supposition, quand bie
même elle ne le seroit pas d'ailleur
& en cela il n'y a nulle contrad
tion; mais ce seroit un grand inc
venient pour ceux contre qui j'éc
à quoi l'Auteur des Remarque
pas fait d'attention.

Pour ce qui est du paralog
que l'Auteur des Remarques
voir dans mon raisonnement,
me il n'est fondé que sur la sit
verticale de son cercle, il sera
tile de s'y arrêter.

L'Auteur des Remarques est surpris que je rejette cette expression $\frac{vv}{r}$: mais s'il faisoit reflexion que le triangle B D C (*fig.* 2.) demeurant le même, les forces peuvent varier à l'infini, aussi bien que les vîtesses, il concevroit bien qu'il y a de la difference entre le quarré de B D & le quarré des vitesses : ainsi quoi que pour avoir DC il faille diviser le quarré de BD par le rayon, il ne s'ensuit pas que pour avoir les forces centrifuges, il faille diviser le quarré des vîtesses par le rayon.

Par cette même raison on ne peut pas faire F = BC ou BD : ainsi mon expression $\frac{IF}{AB}$ est bien differente de $\frac{vv}{r}$, quoi qu'il croye qu'elle soit la même.

Enfin l'Auteur des Remarques m'accuse de faire le procés aux plus habiles Mathématiciens : mais s'il veut bien y faire attention, il trouvera que ce que j'ai écrit est une suite necessaire des principes reçûs de tous les plus habiles Mathématiciens. Et voici comme je le montre : Soit le

rectangle BDCE (*fig.* 3.) supposons au point B un mobile B, qui

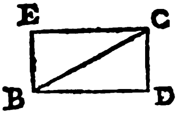

Fig. 3.

soit poussé suivant la diagonale B C, par une puissance quelle qu'elle puisse être : tous les plus habiles Mathematiciens conviennent, que si le mobile B est poussé suivant B C par une force exprimée par BC, il sera poussé suivant D C ou B E, par une force exprimée par D C ou B E ; & suivant B D ou E C, par une force exprimée par B D ou E C. Ils conviennent encore qu'en faisant précision de la résistance du milieu, les vîtesses que recevroit successivement le mobile B suivant B C, seroient comme les puissances qui le pousseroient successivement suivant B C.

Enfin ils conviennent que si le mobile B est poussé successivement suivant B C par diverses puissances, les vîtesses ou forces rélatives que

recevroit successivement le mobile B suivant BD ou BE, seroient entre-elles comme les puissances qui le pousseroient successivement suivant BC.

Or le triangle rectangle BDC (*fig.* 2.) est moitié du parallelogramme BDCE : donc si un mobile B est poussé successivement suivant BC base du triangle BDC par diverses puissances, les forces & les vîtesses qu'il recevra successivement suivant BC, ou BD, ou DC, doivent être entre elles comme les puissances qui pousseront successivement suivant BC : donc les forces centrifuges doivent croître comme les forces ou comme les vîtesses, & non pas comme les quarrez des vîtesses.

Quoi! par ce que BC touche un cercle au point B, les forces rélatives doivent changer ! & qu'est-ce qui avertit le mobile B, que la ligne BC sur laquelle il est poussé, touche un cercle au point B ? & quel changement cela doit-il faire ? puisque le mobile B est toujours poussé de la même maniére suivant BC, soit qu'elle touche, soit qu'elle ne tou-

che pas. Or si B C ne touchoit pas un cercle, personne ne doute que les forces rélatives suivant D C, ou B E, ne fussent comme les forces ou vîtesses suivant B C: donc les forces centrifuges, qui ne sont rien autre chose que les forces rélatives suivant DE, doivent être comme les forces ou vîtesses suivant B C. Voilà le précis de l'Article 99. & à quoi l'Auteur des Remarques devoit répondre au lieu de se faire un fantôme pour le combattre.

ARTICLE LX.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALEMAGNE, DE BERLIN.

IL s'en faut peu que le Traité de feu Mr. Jaquelot sur la verité & l'inspiration des Livres sacrez ne soit achevé. Il ne manque que trois ou quatre chapitres à la fin de la seconde partie. C'est le Chef-d'œuvre de son Auteur, à qui il a couté la vie, cet habile Homme n'ayant voulu rien épargner pour épuiser une ma-

tiére ſi importante, & dont l'éclairciſſement eſt ſi neceſſaire pour confondre les Incrédules. Il a diviſé ce Traité en deux parties. La premiere démontre la verité & l'inſpiration de l'ancien Teſtament. La ſeconde partie eſt pour le nouveau Teſtament. Dans les cinq premiers Chapitres de la premiere partie, l'Auteur remonte aux principes de la révelation. Il entre en matiere par quelques réflexions generales ſur la conduite injuſte & déraiſonnable des Libertins dans leurs diſputes ſur la Religion : il rappelle les preuves qu'il a données dans ſes autres Ouvrages de l'exiſtence de Dieu, de l'origine celeſte de la Religion : il produit dans le ſixiéme Chapitre la premiére preuve de l'inſpiration des Livres ſacrez, qu'il tourne ainſi : La Religion Chrétienne eſt veritable ; donc ce qu'elle enſeigne touchant les Livres ſacrez eſt veritable : elle enſeigne qu'ils ſont inſpirez ; ils ſont donc inſpirez. En ſuivant cette methode un peu longue à la verité, il applique à ſon ſujet toutes les démonſtrations de la verité de nôtre Religion, qu'il

ne fait qu'indiquer. Le VII^e. Cha
tre contient quelques reflexions
le premier Auteur des Livres fac
Le VIII^e. fait fentir l'utilité des L
de Moyfe. Le IX^e. découvre dan
Ceremonies qu'il a prefcrites une
geffe véritablement Divine. Le
vient au fait ; & démontre que D
eft l'Auteur de ces Loix. Le XI
XII. & le XIII. Le XIV. & le X
prouvent la verité des faits raco
dans la Pentateuque. Le XVI. &
XVII. tirent des Prophetics qu
lifent dans les Livres facrez un
argument que Dieu les a infpirez
XVIII. & XIX. établiffent la mé
verité par la Théologie & la Mo
des Livres Sts. & par le ftyle de l
Auteurs. Enfin le XX. & le XXI. ac
vent de démontrer l'infpiration
Livres faints par le fentiment qu
a eû le Peuple Juif. Cette feule pr
ve bien développée peut tenir
de toutes les autres.

Le I^er. Chapitre de la feconde
tie diffipe le préjugé des Juifs c
tre l'Evangile. Le II. prévient er
veur du Nouveau Teftament pa
tableau de la Religion Chrétien

qui en montre toute l'excellence. Le III. entre dans le détail des Loix de l'Evangile, & le IV. traite du Culte Chrétien encore plus dignes de Dieu que les Loix & le Culte Mosaïque. Depuis le V. jusqu'au VIII. l'Auteur examine l'Histoire de JESUS-CHRIST. Il fait dans le VIII. plusieurs reflexions sur les Epîtres des Apôtres. Il vient dans le IX. à la décision de la question : il prouve l'inspiration du nouveau Testament par les marques qui en paroissent dans les Livres mêmes. Dans le X^e. il prouve cette même verité par les marques d'inspiration qui ont paru dans les Auteurs. Mr. Jaquelot explique dans les Chapitres suivans XI. XII. XIII. XIV. XV. avec plus d'étenduë quelques-unes de ces preuves, les prédictions contenuës dans les Livres sacrez, les monumens qui prouvent la verité de l'Histoire Evangelique, les miracles de JESUS-CHRIST, le merveilleux progrés de l'Evangile. Il auroit joint quelques Chapitres sur la Théologie & la Morale du nouveau Testament, sur le style des Livres sacrez, sur l'opinion

qu'en ont eûë les Chrétiens de tous les ſiecles, & ſur le Canon des Ecritures Saintes.

Mr. Penavaire a fait imprimer ici une explication phyſique des Fables. Pour entendre le titre de ſon Livre, il faut ſçavoir que Zenon ſurnommé le Phénicien (apparemment parce qu'il tiroit ſon origine des Phéniciens, car la Ville de Ciltium dans l'iſle de Chypre étoit ſa Patrie) avoit fait un Traité que nous avons perdu, où il tâchoit de prouver que tous les Dieux de la Gentilité n'étoient que les Aſtres & d'autres corps inanimez; & que les Fables cachoient une Phyſique complette. Mr. Penavaire plein de cette idée, dont on pourroit démontrer la fauſſeté, a intitulé ſon Livre :

Phœnix redivivus in Diſſertatione de Sole & Lunâ, pro ſpecimine Operis critici; in quo vana multa & obſcura Theologiæ & Fabularum gentilium reteguntur. Auctore Petro Penavareo Doctore in Jure Civili, & Profeſſore linguæ Græcæ in Gymnaſio Gallico-Berolinenſi. Le Phénicien reſſuſcité dans une Diſſertation ſur le Soleil & ſur la Lune, pour

servir d'essai à un Ouvrage critique, dans lequel on éclaircit la Théologie vaine & obscure & les Fables des Payens. Par Mr. Penavaire Docteur en Droit & Professeur en Grec dans le College François de Berlin. A Berlin, *in* 4°. *pages* 67.

Mr. Barbeyrac prépare une nouvelle edition de Lucrece. Son premier soin sera de rendre le Texte correct autant qu'il le peut être. Il invite les Sçavans à lui communiquer les Manuscrits, les premieres editions qui tiennent lieu de Manuscrits, & les conjectures des habiles Critiques qui seront entre leurs mains. Il est résolu de ne rien changer dans le Texte que sur l'autorité des Manuscrits ou des premieres editions, à moins que l'évidence de la faute & de la correction ne l'oblige quelquefois d'en user autrement: il rejettera dans les Notes toutes ses conjectures. C'est sur la lecture de Lucrece même qu'il compte principalement pour le corriger. La comparaison de differens endroits du Poëte lui servira pour reconnoître la veritable maniere de rétablir les en-

droits défectueux. Il espere qu
lecture de ceux qui ont imité
crece & de ceux que ce Poëte a
tez, lui sera aussi d'un granc
cours. Comme il est persuadé
rienne contribuë tant à faire ente
un Auteur, sur tout un Poëte, qu
bonne paraphrase, il se servir
celle que Thomas Creech a fait
comme elle n'est pas égalen
exacte par tout, il avertira dan
notes de ce qu'il y faut corriger
paraphrase sera à côté du texte
notes seront sous le texte : on y v
d'abord presque entieres les n
des quatre principaux Editeur
Lucrece, Lambin, Gifanius, T
neguy le Febvre, Creech. Mr.
beyrac y mêlera des notes cho
tirées de Parcus de Nardi, de l'
teur à la Dauphine dont il parle
mépris : ce dernier est pour
estimé par d'habiles Connoisse
Il y joindra tout ce qu'il aura ra
dans les Livres qui traitent la m
matiere que Lucrece. Il croit
Gassendi lui fournira une abond
moisson, & il ne se trompe pas.
Sçavant de France a eû la pensé

faire réimprimer Lucrece sur l'édition de Tanneguy le Fevre, avec un Commentaire tiré de Gassendi seul. Les notes de Mr. Barbeyrac seront mises après celles qu'il aura empruntées d'ailleurs. Dans les siennes il rendra raison de la maniére de lire qu'il aura suivie dans le Texte, & des corrections qu'il croit qu'on peut faire aux endroits qu'il n'a pas osé changer. Il examinera les notes qui auront précedé : il les réfutera ou les confirmera : il suppléera en peu de mots ce qu'ils auront omis. Creech est le seul des Commentateurs de Lucrece, qui ait pensé à développer la methode de ce Philosophe, & à redresser ses faux raisonnemens : mais il a laissé encore du travail à Mr. Barbeyrac, qui ne le refuse pas. Ce nouveau Commentateur s'est donné une grande peine, qui en épargnera beaucoup aux Lecteurs : il a verifié & chiffré exactement toutes les citations de ses notes & de celles qu'il adopte : l'indice de Epiphanius augmenté & corrigé, & d'autres tables faites avec beaucoup de soin, rendront cette edition parfaite.

DE BRUNSWIK.

Un Auteur distingué qui se cache sous le nom de *Zephyrin de La Paix*, a écrit en Aleman sur *le rétablissement necessaire de l'Eglise dans son état primitif.* Son dessein est d'examiner l'*instruction Pastorale que l'Electeur de Mayence a publiée, pour inviter les Lutheriens de se réunir aux Catholiques.* Les articles auxquels il s'arrête sont, I. le choix des personnes qui confereront sur cette réünion. II. Les manieres d'exprimer les Dogmes qu'on ne trouve point dans l'Ecriture Sainte. III. L'examen de la Confession d'Ausbourg. IV. Les Ceremonies de la Messe. V. La question si la Messe est un Sacrifice. VI. Le nom d'Evangeliques, & si les Luthériens le retiendront. VII. quel sera le pouvoir du Pape sur les nouveaux Réünis. VIII. La moderation avec laquelle une Secte parlera desormais de l'autre. IX. La Communion sous les deux expeces. X. La Confession auriculaire. XI. Le culte des Saints. XII. Le Purgatoire.

Avril 1710.

L'Auteur dans sa Préface se déclare pour la tolerance universelle. Jesus-Christ selon lui, a donné la paix à tous ceux qui le reconnoissent pour Sauveur, & qui pratiquent la vertu. Il soutient que le Symbole des Apôtres contient tout ce qu'il est necessaire de croire ; que Luther & Calvin ont repris dans l'Eglise Romaine de véritables abus, mais qu'ils ont été trop loin. En un mot il n'exclut de la Societé des Fidelles que ceux qui se croiroient infaillibles. On ne peut disconvenir que l'Auteur ne raisonne juste sur le Systeme protestant, où il n'y a aucune regle de Foi : mais ce Systeme est faux & indigne de Dieu.

D'IENA.

Mr. Gerardi vient de faire paroître une Logique selon la methode de Descartes : il rejette avec mépris les Regles d'Aristote, qu'il ne paroît pas avoir assez étudiées.

Ephraimi Gerardi delineatio Philosophiæ rationalis celectica efformata, & usui sæculi accommodata. Sive de intellectûs

humani usu atque emendatione, libri duo. Ienæ apud Henricum Christianum Crekerum 1709. in 8°.

D'ULME.

Mr. Riedlin vient de donner au Public un Recüeil de mille observations qu'il a faites sur des maladies & des cures singuliéres. Ces sortes d'Ouvrages sont très-propres à perfectionner la Medecine, où l'on avance plus par l'experience & la pratique, que par les raisonnemens & les systêmes.

Viti Riedlini Ulmensis, olim Augustæ Vindelicorum, nunc in Patria Physici & Academici curiosi, curarum medicarum millenarius, in quibus varii casus, historia observationes. Ulmæ apud Georgium Villelmum Kuchnium, 1709. in 4°.

DE HELMSTAD.

Mr. Fabricius va donner *un Recüeil des Ouvrages d'Octave Ferrarius* sçavant Italien du siecle passé : les plus connus sont *les Origines de la langue Italienne, & un Traité de Re vestiariâ Romanorum.*

D'ITALIE, DE ROME.

Les Livres qui ont paru ici depuis peu sont,

Un Traité des anciennes monnoyes des Papes par Mr. Vignoli.

Joannis Vignolii Petilicenensis antiquiores Romanorum Pontificum denarii, nunc primùm in lucem editi, notisque illustrati; Pars prima. Romæ 1709. *Apud Rocchum Bernabeum.*

Un Commentaire sur la Coutume du Duché d'Urbin.

Constitutiones Ducatûs Urbini à Solone ex Comitibus de Campelo, Juris-Consulto Spoletino, olim in eodem Statu Auditore & Consiliario, collecta & annotationibus illustrata: quibus accedunt consentaneæ Decisiones Sacræ Rotæ Romanæ. Studio Francisci Mariæ Auctoris Filii, in Urbe Advocati, Sanctissimo Domino nostro Clementi XI. Albano Urbinati; Tomus primus continens œconomica & politica, in folio. *Romæ* 1709. *Apud Franciscum Gonzagam.*

Un Traité de la translation des Pensions.

Fatinelli de Fatinellis Lucensis Reverendæ Cameræ Apostolicæ Clerici votantis Signaturæ gratiæ , & Correctoris sacræ Pœnitentiariæ , Tractatus de translatione pensionis, & responsa Juris, in folio *Romæ typis novissimis Josephi Nicolai de Martiis prope Templum Pacis.*

D'ANGLETERRE.

Monsieur Atterbury Professeur en Theologie , Doyen de Carlisle , & Chapelain de la Reine Anne , a fait imprimer le Sermon qu'il prêcha le dix-septieme de Mai dernier dans l'Assemblée du Clergé de Londres.

Concio ad Clerum Londinensem habita in Ecclesia Sancti Elphegi Maii xvii. A. D. 1709. *à Francisco Atterbury Sacræ Theologiæ Professore , Carliolensis Ecclesiæ Decano , & Regiæ Majestatis à Sacris domesticis. Londini apud Joannem Bowyer* 1709. *in* 4°. *pages* 50.

L'Auteur qui passe pour le plus éloquent Predicateur d'Angleterre , avoit choisi pour sujet de ce Sermon

ou plûtôt de cette Oraison Synodale, l'obéissance que l'on doit aux Souverains sur ce Texte de Saint Paul, chap. XIII. verset 1. de l'Epitre aux Romains : *Que toute personne soit sujette aux Puissances superieures.* Il remarqua d'abord que les Puissances à qui Saint Paul & Saint Pierre, ou plûtôt Dieu par la plume de ces deux Apôtres a commandé d'obéïr, c'est Neron & ses cruels Ministres. Il fit voir ensuite, que ce précepte d'obéïr renfermoit l'obligation de souffrir l'injustice & la violence plûtôt que de se révolter ; que la raison de ce précepte clairement expliquée par Saint Paul, est que la puissance des Princes vient de Dieu : c'est de lui & non du Peuple qu'ils l'ont reçûe : enfin il prouva que c'est pour le bien du Peuple même que Dieu n'a point limité son obéïssance, parce que la rebellion cause toujours plus de maux que la tyrannie. Ce Discours fut trouvé digne de son Auteur, quoi qu'apparemment le Clergé ne le prît pas pour un éloge de la conduite qu'il a tenue dans la derniere révolution.

Mr. Whiston a fait imprimer des Sermons d'un autre caractere. Il s'y déclare ouvertement Arrien & même Socinien sur l'Article de la Divinité de Jesus-Christ ; & il y insinüe d'autres erreurs sur la durée des peines de l'Enfer, & sur un prétendu Regne de Jesus-Christ, qui doit commencer en mil sept cens quinze ou mil sept cens seize, & durer mille ans. Il prétend prouver dans un de ses Sermons, que Jesus-Christ a eu des Freres & des Sœurs dans le sens propre de ces noms. Il menace de deux Ouvrages, où il fera voir, dit-il, que les Peres des trois premiers siecles ont pensé comme lui, c'est-à-dire qu'il fera réparoitre sur la scene les objections des Sociniens, que Mr. Bullus a si solidement réfutées.

Mr. Valler va donner le second volume des Oeuvres posthumes de Mr. Hook un des plus habiles Physiciens d'Angleterre.

DE HOLLANDE.

Les Vaësbergues vendent un Trai-

té du nitre. Mr. Schelammer connu par un curieux Traité de l'organe de L'oüye en est l'Auteur : il a eu soin d'y renfermer tout ce qui regarde le nitre connu des Anciens, & le nôtre : il a même été chercher jusques dans les Auteurs Arabes de quoi enrichir son Ouvrage. *Guntheri Schelammer de nitro cum Veterum tum Nostrorum Commentatio. Amstelodami apud Janssenio-Vaësbergios*, 1709. *in* 8°.

Mr. Ruysch a publié *La huitiéme partie de son* Tresor *anatomique* écrit en Flamand. C'est une Description des curiositez d'Anatomie qu'il garde dans son Cabinet.

DE PARIS.

Mr. de Sautour a fait imprimer chez de Laulne dans la place de Sorbonne, *le Projet d'une nouvelle Somme des Conciles*. C'est, dit-il, l'imperfection des Sommes des Conciles que nous avons, qui l'a fait penser à en donner une nouvelle. On a omis dans toutes celles qui ont paru jusques ici plus de la moitié des Conciles : on n'explique point les

Canons dont le sens est obscur. Mr. de Sautour promet cinq Dissertations préliminaires à la tête de sa nouvelle Somme, sur l'infaillibilité des Conciles generaux, l'autorité du Pape & du Concile, la Convocation & la Confirmation des Conciles. Il joindra d'autres Dissertations à l'explication des Canons. Il examinera dans des notes ce qui aura donné occasion de faire quelques Decrets, & il marquera les Canons qui sont en vigueur. Comme cet Ouvrage est vaste, il le donnera tome à tome; & cependant il va faire imprimer *l'Histoire des Conciles generaux par demandes & par réponses.*

Il paroît une espece de Journal de Medecine sous ce titre: *Le progrés de la Medecine, contenant des recueils de tout ce qui s'observe de plus singulier dans cette Science, avec des réflexions de théorie & de pratique, & de nouvelles explications des principaux phénomenes de la nature. A Paris chez Laurent d'Houry ruë Saint Severin, in* 12. Le dessein est beau: pour l'exécuter il faut un habile Homme, qui juge sainement des nouvelles découvertes, qui tire des

cas ſinguliers, des inſtructions de pratique, & qui ſur tout s'exprime avec beaucoup de clarté & de préciſion.

Mr. Robbe Maire de Saint Denys, dont nous avons une Géographie ſi eſtimée, a conduit les Muſes Latines dans des routes qu'on devoit croire impratiquables pour elles : il a écrit *une Epître en Vers elegiaques à Mr. l'Abbé Bignon ſur le Jeu du Tric-trac.* Il faut être bien maître de ſon expreſſion, pour traiter une ſemblable matiére avec autant de clarté qu'on en trouve dans les Vers de Mr. Robbe.

Le Pere Gonnelieu Jéſuite a fait imprimer chez Couterot une *Methode de bien prier.* Cet Ouvrage, comme tous ceux de ce fervent Prédicateur, eſt plein d'une Spiritualité ſolide.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, Mois d'Avril 1710.

ART. XLVI. Memoires pour servir à l'Histoire des six premiers siecles de l'Eglise, justifiez par les citations des Auteurs originaux &c. Tome 14e. Par Mr. le Nain de Tillemont. Page 559

ART. XLVII. Joannis Meyeri &c. Dissertatio Theologica &c. Dissertation Theologique de Jean Meyer Docteur & Professeur de Theologie &c. sur les neuf derniers Chapitres d'Ezechiel &c. p. 582

ART. XLVIII. Elemens de l'Aerometrie, ou Principes pour mesurer l'air où ses forces & ses proprietez sont exposées selon la methode des Geometres page 58

ART. XLIX. Guillelmi Nicholsi Defensio Ecclesiæ Anglicanæ & Defense de l'Eglise Anglicane par Guillaume Nichols Prêtre &c. p. 5

ART. L. Défense de la Perpetuité

la Foi, contre les calomnies & faussetez du Livre intitulé Monumens authentiques de la Religion des Grecs. p.623

ART. LI. *Table universelle des Auteurs Ecclesiastiques disposez par ordre chronologique &c.* p.643

ART. LII. *Relation de ce qui s'est passé dans la derniere Assemblée publique de l'Academie Royale des Inscriptions le 12^e. de Novembre 1709.* p.657

ART. LIII. *Eloge de feu Monsieur le President de la Moignon.* p.681

ART. LIV. *Le Sacramentaire des Pasteurs &c. contenant le Dogme & la pratique de tous les Sacremens, avec un Traité des Monitoires &c. Par Mr. J. F. Joliot Docteur en Théologie, Prêtre du Diocese de Besançon &c.* p.694

ART. LV. *Lettre à Monseigneur le Duc du Maine, sur les Quinaires.* p.698

ART. LVI. *Eloge du R. P. Bernardin de Pequigny Capucin.* p.705

ART. LVII. *Recüeil de Figures representant les differens Bâtimens de la Mer Mediterranée & Oceane. Par P. J. Gueroult du Pas.* p.707

ART. LVIII. *Proprieté particuliere de l'hellebore noir, découverte par Mr. Tablet.* p.709

ART. XLVI. **M**Emoi
l'H
miers siecles de l'Egli
les citations des Auteu
Tome 14e. Par Mr. L
mont.

ART. XLVII. Joann
Dissertatio Theolo
tation Theologique de
teur & Professeur de T
les neuf derniers Cha
&c.

ART. XLVIII. *Elem*
trie, ou Principes pou
où ses forces & ses pr
posées selon la methoa
page

ART. XLIX. Guill
Defensio Ecclesiæ
Defense de l'Eglise An
laume Nichols Prêtre

ART. L. *Défense de*

TABLE.

ART. LIX. *Remarques sur l'Artic des Memoires de Trevoux en 1709. Des forces centrifuges.* I
ART. LX. *Nouvelles Literaires.*
De Berlin.
De Brunswik.
De Iena.
D'Ulme.
De Helmstad.
De Rome.
D'Angleterre.
De Hollande.
De Paris.

Fin de la Table.

ERRATA D'AVRIL 1710.

PAge 561. ligne 1. Ausone, tous ces avantages ; *lisez*, Ausone. Tous ces avântages, &c.

—— Lig. 6. Jusques au, *lisez*, jusqu'au Consulat.

Page 581. l. 20. lisez, *Urbe.*

Page 586. l. 24. lisez, *seder olam.*

Page 587. l. 10. *lisez*, le Livre.

Page 598. l. 21. mettez un *point* aprés moderez.

Page 604. l. 17. aprés Trinité, *ôtez*, &c.

Page 607. l. 26. *lisez*, nous y arrêter.

Page 608. l. 15. *lisez*, le Prince d'Orange à son tour tenta.

—— Lig. 20. *lisez*, Mrs.

Page 609. l. 22. *lisez*, Sandcroft.

Page 611. l. 4. *lisez*, Vaxe.

Page 652. l. 1. *lisez*, Saint Paulin fut Catechumene.

Page 732. l. 10. lisez, *citium.*

Page 734. *lisez*, Pareus.

Page 735. l. 26. *lisez*, Giphanius.

Page 737. l. 26. lisez, *Eclecticè.*

Page 728. l. 6. lisez, *Petilianensis.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Mai 1710.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez JAQUES ESTIENNE Libraire, Ruë Saint Jaques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Vertu.

Avec Privilege & Approbation, 1710.

qu'il faut être aussi habile que ce sçavant Historien, pour en former une narration suivie, & qui attache le Lecteur. Le premier Livre de ce Tome (c'est le 65e. de l'Ouvrage) commence par l'élection du Pape Pascal second, & par la mort de Godefroi de Boüillon. Le dernier (c'est le 69e.) finit par la mort de St. Bernard. La multitude des faits exposez dans les cinq livres de ce Volume ne nous permet pas d'en donner un Extrait détaillé : nous les indiquons seulement. On y verra l'Empereur Henry IV. dépoüillé par son Fils sur le prétexte de la guerre qu'il faisoit à l'Eglise : on verra le Fils à peine monté sur le thrône, attaquer l'Eglise avec plus de violence que son Pere : on verra la Secte des Manichéens réprimée dans l'Eglise Grecque, s'insinuer en divers endroits de l'Eglise Latine ; les erreurs d'Arnaud de Bresso, de Pierre Abaillard, & de Gilbert de la Porée étouffées dans leur naissance ; Abaillard trouver le repos & le salut dans l'humiliation & la retraite : on y verra l'Eglise Romaine déchirée par deux schismes ;

la France aſyle ordinaire des Papes legitimes, rendre deux fois la paix à l'Egliſe ; Dieu oppoſer dans toutes les parties de l'Europe de grands Saints, de nouveaux Ordres Religieux, à la corruption des mœurs montée au dernier excès ; Saint Anſelme en Angleterre ; Saint Malachie en Irlande ; Saint Norbert, Sainte Hildegarde en Allemagne ; dans le Nord Saint Othon Apôtre de la Pomeranie, Saint Eric Roi de Suede, Saint Henri Evêque d'Upſal ; en Angleterre Saint Gilbert de Sempringham ; en Italie Saint Brunon de Segni ; en Eſpagne le bien-heureux Oldegaire ; en France Saint Bernard de Tiron, Saint Godefroi Evêque d'Amiens, St, Hugues de Clugny, Saint Vital de Savigny, Saint Etienne de Grandmont ; Saint Hugues de Grenoble, Guillaume de Champeaux, Pierre de Clugny, Robert d'Abriſſel, & le grand St. Bernard Abbé de Clervaux.

L'illuſtre Auteur n'a rien omis des grandes actions de ces Héros Chrétiens. Les Ecrivains Eccleſiaſtiques tiennent auſſi place dans ſon

Histoire. On y lit avec plaisir de courts extraits des principaux Ouvrages de Saint Anselme, d'Yves de Chartres, de Geoffroi de Vendôme, d'Alger, de Guibert Abbé de Nogent, de Pierre de Clugny, d'Hildebert, de Rupert, de Saint Bernard, de Guillaume de Saint Thierry, d'Hugues de Saint Victor, de Robert Pullus, d'Anselme de Hauelberg.

Parmi tant de faits digne de la curiosité du Lecteur, nous en avons choisi deux que nous croyons moins connus que les autres, pour en parler avec un peu plus d'étenduë; l'Heresie des Bogomiles, & la Conversion de la Poméranie.

L'Heresie des Bogomiles.

Les Bogomiles étoient des Herétiques Bulgares, ainsi nommez, comme qui diroit ceux qui implorent la misericorde divine; car *Bog* en leur langue, la même que la Sclavone, signifie Dieu, & *Miloüi*, ayez pitié de nous. Or ils vantoient extremement la Priére, comme les anciens

Massaliens, dont ils tenoient plusieurs erreurs : mais au fonds ils étoient Manichéens, ou plûtôt une branche des Pauliciens. Ceux ci affectoient un grand exterieur de pieté, couppoient leurs cheveux, & portoient des manteaux & des cuculles abaissées jusques sur le nez, marchant la tête panchée, & marmotant quelques priéres : on les eût pris pour des Moines. Comme de tous côtez on parloit beaucoup de cette Secte, l'Empereur Alexis s'en informa, & fit amener à son Palais quelques-uns de ceux qui la professoient. Ils dirent tous que leur Chef étoit Basile, qui suivi de douze Disciples qu'il nommoit ses Apôtres, & de quelques femmes, alloit partout semant sa doctrine. Il étoit Medecin de profession, avoit été quinze ans à apprendre cette doctrine, & l'enseignoit depuis cinquante deux ans.

L'Empereur le fit si bien chercher qu'on le trouva, & il lui fut présenté. C'étoit un Vieillard de grande taille, le visage mortifié, la barbe claire, vétu en Moine comme les autres. L'Empereur se leva de son siége

pour le recevoir, le fit asseoir & même manger à sa table, feignant de vouloir être son Disciple, lui & son Frere Isaac Comnene ; & disant qu'ils recevroient tous ses discours comme des oracles, pourvû qu'il voulût bien prendre soin du salut de leurs Ames. Basile très-exercé à dissimuler, résista d'abord ; mais enfin il se laissa surprendre aux flatteries des deux Princes, qui joüoient ensemble cette Comédie. Il commança donc à expliquer sa doctrine, & à répondre à leurs questions : c'étoit dans un appartement reculé du Palais ; & l'Empereur avoit placé derriere un rideau un Secretaire, qui écrivoit tout ce que disoit le Vieillard. Il ne dissimula rien & expliqua à fonds toutes ses erreurs.

Alors l'Empereur leva le masque: il fit assembler le Senat & les Officiers militaires : il appella le Clergé & le Patriarche Nicolas ; & fit lire l'écrit contenant la doctrine de Basile. Celui-ci se voyant convaincu ne la nia pas : il offrit de la soutenir, & déclara qu'il étoit prêt à souffrir le feu, les tourmens, & la mort. Car

une des erreurs des Bogomiles étoit, qu'ils ne souffriroient point dans les tourmens, & que les Anges les délivreroient même du feu. Basile demeura donc inflexible, nonobstant les exhortations des Catholiques, de ses propres Disciples, & de l'Empereur, qui le faisoit souvent venir de sa prison pour lui parler. Ce Prince fit chercher de tous côtez les Disciples de Basile, principalement ses douze Apôtres ; & s'efforça de les convertir, mais inutilement : seulement on trouva que le mal s'étendoit loin, & qu'il avoit gagné de grandes Maisons & beaucoup de Peuple. Enfin l'Empereur les condamna tous au feu.

Mais entre ceux qui avoient été pris comme Bogomiles, un grand nombre nioient qu'ils le fussent, & détestoient cette Héresie : c'est pourquoi l'Empereur, qui connoissoit leur dissimulation, s'avisa d'un stratageme pour discerner les vrais Catholiques. Il s'assit sur son Thrône en public accompagné du Senat, du Clergé, & des Moines le plus estimez : puis il fit amener tous ceux

Aſſiſtans, ſans avancer ni reculer, & ſembloit avoir perdu le ſens. Alors les Boureaux craignant que peut-être les Demons ne l'enlevaſſent par la permiſſion divine, voulurent faire une épreuve, & comme il continuoit de ſe vanter qu'il ſortiroit du feu ſain & ſauf, ils y jettérent ſon manteau. Ne voyez-vous pas, leur dit-il, comme mon manteau s'envole en l'air ? A ces mots ils le prirent lui-même tout vétu, & le jettérent au milieu du feu; où il fut tellement conſumé que l'on ne ſentit aucune odeur, & on ne vit point de fumée nouvelle, ſinon comme un petit trait. Le Peuple vouloit jetter dans le même feu ſes Sectateurs, dont un grand nombre aſſiſtoit à ce ſpectacle; mais l'Empereur ne le permit pas: il ſe contenta de les faire mettre dans une priſon, où ils demeurérent aſſez long-tems, & moururent dans leur impieté.

L'Empereur Alexis fit écrire les erreurs des Bagomiles par un Moine nommé Euthymius Zigabene. Il compoſa par ordre de l'Empereur une expoſition de toutes les Heréſies,

avec la refutation de chacune, tirée des Peres ; & l'Empereur nomma ce Livre Panoplie dogmatique, c'est à dire, *Armure complette de Doctrine*. Euthymius y rapporte l'Herésie des Bogomiles, suivant ce que l'Empereur en avoit appris de la bouche de Basile, & qu'il avoit fait écrire à mesure, comme il a été dit. En voici la substance.

Ils rejettoient les Livres de Moyse & le reste de l'ancien Testament, à la reserve du Psautier & des seize Prophetes : mais ils recevoient tout le nouveau Testament.. Ils confessoient la Trinité, mais de parole seulement, attribuant au Pere seul tous les trois noms ; & disant que le Fils & le Saint Esprit n'avoient été que depuis l'an du monde 5500. qui revient à peu-près à la Naissance de Jesus Christ, & s'étoient confondus avec le Pere trente trois ans après. Dieu avoit auparavant un autre Fils nommé Satanaël, qui s'étant révolté, & ayant attiré les Anges à son parti, fut chassé du Ciel avec eux : puis il fit un second Ciel & tout le reste des Créatures visibles,

trompa Moyse & lui donna l'ancienne Loi. C'est lui dont JESUS-CHRIST est venu détruire la puissance, & l'ayant enfermé dans l'Enfer, il a retranché la derniere syllabe de son nom qui étoit angelique : en sorte qu'il ne se nomme plus que Satanas.

Ils disoient que l'Incarnation du Verbe, sa Vie sur la Terre, sa Mort, sa Résurrection, tout cela n'avoit été qu'une apparence & un jeu joüé pour confondre Satanaël : c'est pourquoi ils rejettoient la Croix avec horreur. Ils rejettoient nôtre Baptême, comme n'étant que celui de Jean, parce qu'il se fait avec l'eau ; & rebaptizoient ceux qu'ils pervertissoient d'un baptême qu'ils prétendoient être celui de l'Esprit. Ils disoient que les Démons s'enfuyoient d'eux ; mais que les autres hommes avoient chacun le leur ; qui leur faisoit commettre toutes sortes de pechez, & ne les quittoit pas même à la mort. Ils rejettoient aussi l'Eucharistie l'appellant le sacrifice des Demons ; & ne reconnoissoient d'autre Communion ni d'a

tre Cene, que de demander le pain quotidien en disant *le Pater*. Ils ne recevoient point d'autre Priere, traitant tout le reste de multitude de paroles, qui ne convient qu'aux Gentils. Ils disoient *le Pater* au moins sept fois le jour, & cinq fois la nuit. Ils condamnoient tous les Temples materiels, disant que c'étoit l'habitation des Demons, à commencer par le Temple de Jerusalem : ainsi ils ne prioient jamais dans les Eglises. Ils rejettoient les Saintes Images, & les traitoient d'idoles ; & ne reconnoissoient pour Saints que les Prophetes, es Apôtres & les Martyrs ; & comptoient pour réprouvez, les Evêques & les Peres de l'Eglise, comme Adorateurs des Images. Ainsi ils traitoient de faux Prophetes Saint Basile, Saint Gregoire de Nazianze, & les autres. Entre les Empereurs, ils ne tenoient pour orthodoxes que les Iconoclastes, particuliérement Copronyme.

Ils traitoient tous les Catholiques de Pharisiens & de Sadducéens, & les Gens de Lettres de Scribes, à qui il ne falloit pas communiquer

leur doctrine. Les deux Dem
ques qui habitoient dans des s
cres, signifioient, selon eux, les
Ordres du Clergé, & des Mo
logez dans les Eglises où on gar
os des morts, c'est-à-dire les
ques. Les Moines étoient enco
renards qui ont leurs taniere
les Stylites logez en l'air sur de
lomnes, étoient les oiseaux qu
leurs nids, & que Dieu nourrit
c'est ainsi que les Bogomiles
voient leur doctrine par des pa
de l'Ecriture tournez en allég
arbitraires. Ils se croyoient perm
dissimuler leur doctrine, & d
de tous les moyens possibles
sauver leur vie : ce qui les re
très-difficiles à découvrir. Leu
bit semblable à celui des M
servoit encore à les cacher, &
donnoit moyen de s'insinüer pl
cilement pour communiquer
erreurs. Ils condamnoient le m
ge, & défendoient toute unio
Sexes, comme s'ils n'avoient
de corps. Ils défendoient de ma
de la chair ni des œufs, & or
noient de jeûner tous les mec

& les vendredis : mais si on les prioit à manger, ils mangeoient plus que d'autres : ce qui faisoit juger qu'ils n'étoient pas plus retenus dans le reste. La Princesse Anne Comnene dit qu'elle eût voulu exposer leur héresie, mais que la pudeur & la bien-séance de son sexe l'en empêche, pour ne pas soüiller sa langue ; & elle renvoye au Livre d'Euthymius.

Conversion de la Pomeranie.

L'an 1125. Saint Othon Evêque de Bamberg appellé par le Duc de Pologne, entreprit de porter la Foi dans la Pomeranie. Pendant le séjour qu'il avoit fait en Pologne, il s'étoit instruit du genie des Barbares dont il entreprenoit la Conversion. Il sçavoit qu'il n'y avoit point de pauvres dans la Pomeranie, qu'ils y étoient méprisez ; ensorte que des Serviteurs de Dieu y étant entrez dans cet état, n'avoient pas été écoutez. Cette consideration fit prendre au St. Evêque la résolution de paroître dans ce pays avec éclat, & d'y

porter de magnifiques préſens pour les Principaux de la Nation. Il convertit ſans beaucoup de difficulté les Habitans des Villes de Piritz & de Camin. Le Duc de Pomeranie reçût le Baptême, & renonça à vingt-quatre concubines. Le Saint Apôtre n'eût pas le même ſuccès à Vollin, Ville alors de grand commerce. Les Idolâtres l'attaquérent avec furie juſques dans la Maiſon du Duc. Stetin capitale de tout le pays fit auſſi paroître un grand éloignement de l'Evangile. Ils répondirent qu'il y avoit des voleurs parmi les Chrétiens, qu'ils nourriſſoient l'un contre l'autre des haines irréconciliables, qu'une telle Religion ne leur convenoit pas : c'eſt que le larcin étoit inconnu parmi ces Barbares. Ils demeurérent deux mois dans cette obſtination. Deux jeunes hommes Fils des principaux de la Ville reçûrent les premiers la Foi, & ils gagnérent leur Famille, en racontant ce qu'ils ſçavoient des vertus de l'Evêque : il rachette de ſon argent les Captifs, diſoient-ils, il les nourrit, il les habille, il les met en liber-

té, on le prendroit pour un Dieu visible; mais il dit qu'il n'est que serviteur du Dieu très-haut qui l'a envoyé pour nôtre salut. Quand il fallut abbattre les Idoles, la crainte retenoit les nouveaux Chrétiens. L'Evêque commença avec ses Prêtres, & le Peuple voyant qu'ils le faisoient impunément, n'eût plus que du mépris pour ses fausses divinitez. Le principal Temple contenoit d'immenses richesses. On voulut les donner à l'Evêque & à ses Prêtres. L'Evêque répondit: A Dieu ne plaise, que nous nous enrichissions chez vous, & ayant purifié ces trésors avec l'eau benite & le signe de la croix, il les partagea entre les nouveaux Fidelles. Il ne retint qu'une idole à trois têtes, dont il envoya le buste au Pape comme un trophée de sa Victoire. Il revint ensuite à Vollin. Les Habitans qui avoient envoyé secrettement des Hommes intelligens à Stetin, se convertirent sur le rapport de ces Témoins. Colberg & Bergart suivirent le même exemple.

L'an 1130. Saint Othon entreprit

un ſecond voyage en Pomera
ſuivit une autre route, & s'étan
barqué ſur l'Elbe,il traverſa la
& par la riviere de Havel il en
paysdes Lutitiens , ſorte de S
qui occupoient une partie du M
bourg & du Brandebourg. Il m
50 chariots chargez de proviſi
de quantité de richeſſes, pour
des préſens. Il paſſa dans que
Villes peu connuës, où il déliv
Captifs , reconcilia des Apo
convertit & baptiza des Pa
abattit des temples d'idoles, &
ſacra des Egliſes. Enſuite il r
d'aller à Stetin, ſçachant que
Ville étoit retournée à l'ido
Mais les Eccleſiaſtiques qu
voient l'y accompagner crai
la barbarie de ce Peuple,l'en d
noient de tout leur pouvoir.
gué de leurs remontrances il
dit : Je vois bien que nous ne
mes venus que pour goûter de
ces , & nous croyons devoir
toutes les difficultez qui ſe re
trent: ſoit. Je voudrois vous e
ter tous au Martyre , mais
contrains perſonne : ſi vous ne

lez pas m'aider, je vous prie au moins de ne me pas empêcher, & de me laiſſer la liberté que je vous donne.

Ayant ainſi parlé, il s'enferma ſeul dans ſa chambre, & ſe mit en priére jusques au ſoir : en ſuite il commanda à un de ſes gens de fermer toutes les portes, & de ne laiſſer entrer perſonne ſans ordre. Il prit ſes habits de voyage, mit ſes ornemens, ſon Calice, & les autres meubles d'Autel dans un ſac, qu'il chargea ſur ſes épaules, & ſortit ſeul la nuit prenant le chemin de Stetin. Ravi de ſe trouver en liberté, il commença à dire Matines, & marcha ſi bien le reſte de la nuit, qu'il fit tout le chemin. Cependant ſes Clercs s'étant levez pour dire Matines, allérent à la chambre de l'Evêque, & ne le trouvant nulle part, ils furent étrangement conſternez : ils partirent les uns à pied, les autres à cheval pour le chercher de tous côtez, & le jour étant venu ils le trouvérent prêt à entrer dans une barque. Il en fut fort affligé, & pria Dieu qu'au moins ils ne le détournaſſent pas de ſon deſſein. Eux étant

Stetin, il assemble les Habitans, leur raconte son avanture, & ajoute : Cette Ville est menacée d'une terrible vengeance de Dieu ; parce que vous avez profané son culte, soit en le quitant pour les idoles, soit en les joignant avec lui. Quand l'Evêque fut arrivé, Vistac parloit encore plus hardiment contre l'idolatrie, & l'excitoit à prêcher le Peuple.

Le Dimanche étant venu, l'Evêque après avoir celebré la Messe, encore revêtu des ornemens, & la Croix marchant devant lui, se fit conduire au milieu de la place publique, & monta sur des degrez de bois d'où l'on haranguoit le Peuple. Comme il eût commencé à parler, & que la plus-part l'écoutoient avec plaisir, un Sacrificateur d'idoles fendit la presse, & de sa voix qui étoit très-forte, étouffant celle de l'Evêque ; il le chargea d'injures, & exhorta le Peuple à punir cet ennemi de leurs Dieux. Ils avoient tous des dards à la main, & plusieurs se mirent en devoir de les lancer : mais ils demeurérent immobiles en cette posture,

ture, ſans pouvoir ni darder, ni abbaiſſer les mains, ni ſe remuer de leur place. C'étoit un ſpectacle agréable aux Fidelles; & l'Evêque prenant occaſion de ce miracle leur dit : Vous voyez, mes Freres, quelle eſt la Puiſſance du Seigneur : que ne jettez-vous vos dards ? combien demeurerez-vous en cet état ? Que vos Dieux vous ſecourent, s'ils le peuvent. Enfin après leur avoir donné ſa benediction il ſe retira.

Cependant les Anciens & les Sages de la Ville tinrent conſeil depuis le matin juſques à minuit, & conclurent qu'il falloit extirper entierement l'idolatrie, & embraſſer de nouveau la Religion Chrétienne. Viſtac vint auſſi-tôt apporter à l'Evêque cette agréable nouvelle, & le lendemain le Prélat les trouva tous diſpoſez & ſoumis. Il réconcilia les Apoſtats par l'impoſition des mains, baptiza les autres, & confirma leur Foi par pluſieurs miracles. De Stetin il paſſa à Vollin, dont il réduiſit tous les Habitans ſans aucun obſtacle, tant ils étoient frappez de l'exemple de la Capitale.

N'omettons pas les grands exemples que donnérent dans ce siécle deux Princes véritablement Chrétiens. Charles le bon Comte de Flandres Fils de Canut Roi de Dannemark, si distingué par ses grandes qualitez, qu'on lui offrit le Royaume de Jerusalem & l'Empire d'Occident, se distingua encore plus par sa pieté, par sa tendresse pour les pauvres, & par sa justice, dont il fut la victime. Bertoul Prévôt de Bruges, qui né d'une famille obscure avoit amassé de grandes richesses sous les Comtes précedens, ne pût souffrir que Charles eût prononcé en faveur d'un Gentil-homme, qui avoit refusé de se battre contre un autre Gentil-homme, alleguant que celui-ci avoit perdu sa Noblesse en épousant une Niéce de Bertoul. Le Prévôt assassina le St. Comte dans l'Eglise de Saint Donatien de Bruges, dans le tems que prosterné devant l'Autel de la Vierge, il étendoit la main pour donner l'aumône.

Saint Eric Roi de Suede, dont les Loix sont encore observées, & qui ne faisoit servir sa puissance qu'à

ger & à étendre la Religion,
s l'an 1151. par un Prince Da-
lorſqu'il entendoit la Meſſe
'Egliſe d'Upſal, attendit tran-
ment qu'elle fût finie. Après
marqué qu'il n'ignoroit pas
mort étoit proche, il marcha
e l'Ennemi ſans égard à l'ex-
inégalité du nombre, & fut
tôt percé de pluſieurs coups.
ouva ſur ſon Corps un cilice.
it pratiqué pendant ſa vie d'au-
uſteritez, des veilles, des jeû-
es bains d'eau froide. L'Egliſe
ore comme Martyr le dixhui-
Mai.

l'Abbé Fleury a fini le quin-
Tome, qui paroîtra dans peu.

ARTICLE LXII.

RQUES SUR L'ORDONNANCE ur l'Inſtruction Paſtorale de Mon-neur Paul des Marets Evêque de rtres, touchant les Inſtitutions ologiques du Pere Juenin. 1709. 2. *pag.* 365.

Eſt un fort préjugé contre le
Défenſeur du Pere Juenin, que

tions, qui ne fût déja condamné dans le Concile de Trente.

Il est vrai que les Auteurs Catholiques citez par le Faiseur de remarques, ont crû & dit qu'il y avoit quelque conformité entre Calvin & Jansenius : mais le Pere Juenin après les Ecrivains du Parti, avance que l'Eglise n'a condamné dans les propositions que le sens de Calvin ; & c'est ce que Mr. de Chartres a justement censuré comme un faux-fuyant, inventé pour éluder les Constitutions Apostoliques, & pour justifier indirectement le Livre de Jansenius.

Le but du Parti, en substituant le sens de Calvin au sens de Jansenius, est de faire tomber la condamnation sur le sens outré des propositions, exposé dans la premiere colomne du fameux Libelle à trois colomnes, & de sauver ainsi les véritables erreurs de Jansenius, & le sens naturel des cinq propositions, exposé dans la seconde colomne de ce même Libelle ; c'est à dire de présenter aux foudres de l'Eglise un fantôme à la place du coupable.

Qu'ils n'abusent plus de quelques expressions des Théologiens Catholiques, qui ont parlé de la conformité de Calvin & de Jansenius; ou qu'ils en citent un seul, qui ne trouve nulle difference entre leurs erreurs; qu'ils en citent un seul qui ait dit, que le sens exposé dans la premiere colomne est le sens naturel des cinq propositions : si quelque Théologien Catholique se trompoit assez grossiérement pour le dire; on lui opposeroit un témoignage irreprochable, une autorité venerable pour l'anonyme: c'est celle des Docteurs qui défendirent à Paris & à Rome les cinq propositions, avant la condamnation des Docteurs, qui présentérent au Pape le Libelle à trois colomnes: ils soutenoient tous que le sens de la premiere colomne, étoit le sens Calviniste étranger aux propositions. Mais pourquoi disputer? la Bulle même d'Innocent X. n'a-t'elle pas décidé ce point? Si ce Pape n'avoit voulu condamner dans les cinq propositions que les erreurs de Calvin, n'auroit-il pas dit de cha-

cune ce qu'il a dit de la premiere, qu'elle étoit deja condamnée ?

L'Apologiste du P. Juenin passe au reproche que Mr. de Chartres fait à ce Pere, de s'être expliqué d'une maniere fort suspecte sur la suffisance du silence respectueux. L'Apologiste avoüe que le Pere Juenin ne l'a rejetté en aucun endroit ; & il prétend qu'il s'est assez expliqué en rapportant le contenu de la Bulle d'Alexandre VII. qui décide le fait, & la Bulle entiere de Clement XI. Il ne répond rien à l'instance qu'on avoit déja faite, que le Pere Juenin avoit dans ces endroits agi & parlé en Historien : & ne devoit-il pas mettre dans une conclusion la doctrine de l'Eglise, sur l'obligation de croire le fait ? la matiére ne le meritoit-elle pas, & la necessité d'instruire les jeunes Clercs sur les erreurs du tems, ne l'exigeoit-elle pas ?

Les cinq articles sont trop chers au Parti, pour que le Faiseur de remarques n'en prît pas la défense avec chaleur. Si on l'en veut croire, ils sont exemts de toute erreur. Les Lec-

teurs qui ne feront pas tout à fait crédules, ne se reposeront pas sur son approbation : ils demanderont une copie authentique du Decret qu'il attribuë à la Congregation du Saint Office, par lequel il est permis d'enseigner *ces cinq articles*, que les Evêques de France rejettérent quand ils parurent, comme une déclaration captieuse.

Mr. de Chartres, qui a mieux démêlé qu'un autre, tout l'artifice de cet Ecrit plein d'équivoques, a dit qu'il suffisoit pour les condamner, qu'on y enseigne, que *sans la Grace efficace on ne peut pas faire le bien.* Cette proposition qui renferme tout le Jansenisme est, selon l'Anonyme, le langage de l'Ecriture & des Peres. Comment le prouve-t'il ? par ces paroles de JESUS-CHRIST, *Sine me nihil potestis facere*, par un Canon du Concile General d'Afrique, qui définit *que sans la Grace nous ne pouvons rien.* Il reste à montrer, que JESUS-CHRIST, que les Evêques d'Afrique, ont parlé de la Grace efficace : on apporte pour le montrer un passage de Saint Augustin tiré du Livre de la Grace

de Jesus-Christ, chapitre XLVII. où le St. Docteur exige de Pelage, que non-seulement il avoüe, *que Dieu nous a donné le pouvoir de faire le bien*, en nous donnant le libre-arbitre, la Loi, en nous proposant l'exemple de Jesus-Christ, ; *mais qu'il nous aide* (par le secours de la Grace) *lorsque nous voulons & que nous faisons effectivement le bien : Consentiat nobis non solum possibilitatem in homine, etiamsi nec velit nec agat homo, sed ipsam quoque voluntatem & actionem, id est, ut bene velimus & bene agamus, quæ non sunt in homine nisi quando bene vult & bene agit, divinitùs adjuvari.* Avant que de se servir de ce passage pour établir, *que sans la Grace efficace on ne peut pas faire le bien*, il faudroit être sûr qu'on n'aura pour lecteurs que des personnes peu instruites des erreurs de Pelage, & à qui il ne prendra point envie d'examiner par eux-mêmes le passage que l'on cite.

Mr. de Chartres s'étoit plaint, que le Pere Juenin citant ce fameux passage de S. Augustin, *causa finita est, utinam finiatur & error*, l'eût changé pour favoriser le Parti, en disant, *utinam*

finiantur contentiones. Son Défenſeur répond, que le Pere Juenin ne connoiſſoit apparemment perſonne, qui défendît la doctrine condamnée des cinq propoſitions, & qu'il ne regardoit le Janſeniſme que comme un fantôme : eſt-ce le bien juſtifier ?

Mr. de Chartres dans la ſeconde partie de ſon Ordonnance, prouvant en détail que le Pere Juenin enſeigne dans ſes Inſtitutions en termes équivalens, les erreurs contenuës dans les cinq propoſitions, entre autres preuves qu'il ne tient point de Grace ſuffiſante, apporte la définition qu'il a donnée de la Grace operante & excitante, qui ſelon le Pere Juenin eſt la même que la Grace ſuffiſante ; ce Pere ne lui donne pour effet que le deſir imparfait du bien : *Patet effectum Gratiæ excitantis non alium eſſe, quam imperfectam voluntatem boni.*

L'Apologiſte du Pere Juenin ſe récrie, que l'on condamne dans le Pere Juenin, St. Auguſtin, Saint Bernard, Saint Thomas. Il devoit s'en tenir là, & ne pas rapporter les paſſages de ces Peres, qu'il prétend

conformes à la doctrine du Pere Juenin. Cette conformité ne paroît point : Saint Augustin a dit dans le Livre de la Grace & du libre-arbitre, chap. VII. *Quoniam ipse Deus ut velimus operatur incipiens, qui volentibus cooperatur perficiens.* St. Bernard parle ainsi : *Conatus liberi arbitrii cassi sunt si non adjuventur, nulli si non excitentur.* Est-ce dire que le seul effet de la Grace excitante, soit le desir foible & imparfait du bien, *patet effectum Gratiæ excitantis non alium esse, quam imperfectam voluntatem boni*? Le passage de Saint Thomas est encore plus éloigné de ce qu'on reproche au Pere Juenin : *In illo ergo effectu*, dit ce Saint Docteur, *in quo mens nostra est mota & non movens, solus autem Deus movens, operatio Deo attribuitur, & secundum hoc dicitur Gratia operans.*

Le Sçavant Prélat a rejetté avec indignation l'explication que le Pere Juenin donne à ces paroles du Concile de Trente, *adjuvat ut possis*, qu'il explique de la Grace efficace contre l'évidence du texte & le consentement unanime de tous les Théologiens qui ont assisté au Concile,

écrit vers le tems qu'il a été celebré. Mr. de Chartres avoit demandé qu'on lui citât quelque Auteur Catholique, à qui cette explication eût paru probable. On lui cite le feu Cardinal de Noris, & le gros Ouvrage, *De mente Concilii Tridentini circa Gratiam se ipsâ efficacem*, qui porte le nom du Pere Antonin Reginald Dominicain, & que les Jansenistes ont revû & fait imprimer en Flandres. Ce Livre a fourni bien des reponses à l'Anonyme.

Nous ne sçaurions le suivre dans le détail de toutes les accusations & de toutes les repliques: nous remarquerons seulement qu'il fait un grand usage des contradictions dont les Institutions du Pere Juenin sont pleines, aussi bien que le Livre de Jansenius. Les Evêques qui ont presque tous parlé de ces contradictions dans leurs Censures, en attribuent une partie au dessein qu'a eu l'Auteur de cacher ses sentimens, & d'éviter la condamnation: on l'a forcé aux autres, en l'obligeant de mettre dans son cinquiéme tome une doctrine contraire à celle qu'il avoit en-

ſeignée ailleurs. En cela on lui a rendu malgré lui un bon office ; & ſon Apologiſte ſe ſert fort adroitement de ces contradictions : mais il n'éblouïra pas les Lecteurs intelligens qui ſçavent que l'artifice ordinaire des Herétiques eſt de paroître ſe contredire, pour ne pas effaroucher les Fidelles, & qu'un Livre qui mêle le poiſon de l'erreur avec la ſaine doctrine, merite d'être proſcrit, comme l'ont remarqué les Evêques en condamnant les Inſtitutions ; Livre d'ailleurs qui deſtiné à l'inſtruction des jeunes Clecs, ne pouvoit enſeigner avec trop de préciſion & de clarté la pure doctrine de la Foi.

En finiſſant ne refuſons pas à l'Apologiſte du Pere Juenin les loüanges qui lui ſont dûës : il paroît exercé dans les diſputes de l'Ecole : jamais il ne manque de diſtinctions ſubtiles, pour éluder les plus fortes objections : plus on le preſſe & plus il inſulte ; & quand il paroît n'avoir rien à répondre, il échappe à la faveur de quelques termes de l'Art, ou de quelques paſſages citez avec une confiance merveilleuſe, quoi-

que lui seul y voye quelque chose de favorable à ses sentimens. C'est ainsi qu'il tâche de réfuter les endroits où le sçavant Prélat accuse le Pere Juenin, de ne tenir point d'autre Grace suffisante que la Foi ; de ne lui donner que le pouvoir de disposer materiellement à la justification ; d'avoir comparé le pouvoir qu'elle donne au pouvoir de bâtir qu'a un Architecte dépourvû d'instrumens & de materiaux ; d'avoir comparé l'operation de la Grace efficace à l'operation de la vision béatifique &c.

Laissons ce détail, & avoüons que l'Anonyme seroit un Adversaire redoutable sur les bancs : il ne faudroit pas s'attendre à des maniéres honnêtes : comme il ne ménage point du tout un Adversaire aussi respectable pour son rang, sa capacité, sa vertu, que feu Mr. l'Evêque de Chartres; il garderoit encore moins de mesures avec un Disputant ordinaire.

ARTICLE LXIII.

Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. LE *Nouveau Testament en Grec. Avec les diverses leçons tirées des Exemplaires manuscrits, des Versions, des Editions des Saints Peres, & des Auteurs Ecclesiastiques. On ajoûte des Réflexions sur ces diverses leçons; on rapproche les endroits de l'Ecriture qui ont du rapport entre eux; & on met plusieurs autres choses qui servent à éclaircir le Texte. Par Jean Mill Professeur de Théologie.* A Oxfort, au Théatre de Sheldon, 1707. *in folio, pages* 168. *pour les Prolegoménes*, 809 *pour le texte*, & 84 *pour une appendice aux Notes.*

TOut contribuë à rendre recommandable cette nouvelle édition du nouveau Testament. L'Editeur fait des efforts pour s'élever au dessus de tous ceux qui l'ont precedé, par une érudition recherchée. L'Imprimeur de sa part n'a rien épargné pour satisfaire les yeux par la beauté du papier, du caractere, des vignettes.

Pour rendre compte de tout l'Ouvrage, on parlera premierement des Prolegomenes, & puis du Texte.

Prolegomenes.

Mr. Mill s'est proposé trois choses dans ses Prolegomenes; de marquer le tems où chaque Livre du nouveau Testament a été écrit, & celui où le Canon en a été dressé; de rapporter l'Histoire du Texte sacré depuis ces premiers tems jusqu'au nôtre; d'exposer le plan de son dessein & de son travail en cette nouvelle Edition.

Pour établir la chronologie des Livres du nouveau Testament, il se conforme absolument à Pearson en ce qui regarde les voyages de Saint Paul. Il croit que l'Apôtre écrivit ses deux Epîtres aux Thessaloniciens avant toutes les autres, étant à Corinthe en 52. que la seconde suivit de près la premiere, pour calmer le trouble & affermir la Foi chancelante de ce Peuple, qui avoit compris que le jour du Seigneur devoit déja être arrivé.

Il fixe l'époque des deux Epîtres

aux Corinthiens en 57. la premiere écrite d'Ephéſe avant que Saint Paul allât en Macedoine, & la ſeconde de Philippes en Macedoine. Il penſe qu'elles avoient été précedées par une autre, qui eſt citée en la premiere, ch. 5. v. 9. & 11. & qui eſt perduë.

Il met l'Epître aux Romains & celle aux Galates en 58. celle-là écrite de Corinthe, & celle-ci de quelque endroit ſur la route de Jeruſalem.

Vers le même tems, ſelon Mr. Mill, parurent diverſes Hiſtoires de la Vie de JESUS-CHRIST, auxquelles on donna le nom d'Evangiles. Elles furent compoſées, dit-il, à bonne intention, & recüeillies de ce qu'on croyoit avoir entendu raconter aux Apôtres & à ceux qui avoient converſé avec JESUS-CHRIST, de ſes paroles & de ſes actions; à quoi ſe mêlérent beaucoup de narrations fabuleuſes & fauſſes. Les plus celebres d'entre ces Evangiles furent ceux ſelon les Hebreux & ſelon les Egyptiens. Saint Jerôme & Saint Epiphane, continuë-t'il, ont penſé que cet Evangile ſelon les Hebreux,

& qui demeura à l'usage des Nazaréens, étoit le veritable Evangile de Saint Matthieu, quoi qu'il soit certain, à en juger par les fragmens qui nous en restent, qu'il étoit tout different.

Il place l'Epître de Saint Jaques en 60. & il laisse en doute, si elle est de l'Apôtre nommé Jacques le Mineur, ou d'un des septante Disciple. La même année & selon le témoignage de Saint Irenée, pendant que Saint Pierre & Saint Paul prêchoient à Rome, Saint Matthieu publia son Evangile en Hebreu ou en Syriaque, qui aussi-tôt fut traduit en Grec, & peut-être même par St. Jaques. De sorte qu'à l'original près, & à deux ou trois copies gardées par les Ebionites, le texte Hebreu disparut; & Saint Jerôme ne l'a jamais vû.

L'Epître aux Philippiens est de 62. peu avant l'élargissement de St. Paul, qui avoit été retenu en prison environ deux ans à Rome. Après en être sorti, & s'être retiré en quelque Ville ou Village d'Italie, il écrivit celle qui porte le titre ordinaire aux Epheliens : car Mr. Mill prétend

n'ayant que du mépris pour l
trine des Apôtres, ne se met
nullement en peine de corr
leurs Ecrits, mais se faisoient
Livres à part. De-là les Evangi
Simoniens, des Ebionites, d
lentiniens, & cent autres mauva
vrages, où le fanatisme avec l
phême étoit répandu. Marcio
le Pontificat de Saint Hygin
ron l'an 127. osa le premier
propos déliberé attenter à l'in
du Texte de Saint Luc & de
tres de Saint Paul, qui étoi
seuls Livres qu'il admît, & qu
figura par les retranchemens
additions, & les changemens
fit à sa fantaisie.

M. Mill soutient que l'h

par la temerité d'un Copiste, qui se sera imaginé qu'elle étoit tirée de l'Evangile selon les Hebreux. Il assûre que les Nazaréens suivoient cet Evangile selon les Hebreux, & que les Ebionites en avoient fabriqué pour eux un autre tout différent.

Comme Mr. Mill est persuadé, qu'il nous reste peu d'Exemplaires du nouveau Testament écrit avant le 12e. siecle, il est, dit-il, contraint de consulter les anciennes Versions & les citations des Peres, pour découvrir s'il s'y est glissé quelque variation. Il remarque que les Exemplaires destinez à l'usage commun des Eglises, étoient purs ; & que ceux que les particuliers se faisoient à leur propre usage, étoient souvent chargez d'interprétations & de Notes, soit entre les lignes, soit aux marges, dont quelques unes par la negligence & l'ignorance des Copistes ont pû passer dans le Texte.

Il est desormais impossible de suivre Mr. Mill dans ses détails, & dans toutes ses remarques & ses réflexions sur les endroits où les Peres de siecle en siecle ont cité l'Ecriture, & sur

les diverſes Editions. On ſe réduit donc à quelques faits des plus importans ou des plus curieux.

Le nouveau Teſtament, à ce qu'il penſe, ne fut traduit en Latin que ſous le Pontificat de Saint Pie, & après l'an 166. & cette premiere Verſion eſt nommée l'Italique. La difference de ſtyle qu'y remarque Mr. Mill, lui fait juger que ce n'eſt pas l'Ouvrage d'un ſeul Traducteur; & il examine le génie & le caractére de chacun. Les copies qui en furent faites dégenererent peu à peu de ce qu'elle étoit au commencement: comme on le voit par les Exemplaires de Saint Germain des Prez, de Cambridge, de Clermont, de Bodlei. Cependant Mr. Mill ne deſeſpere pas de pouvoir la rétablir, & il en donne un long eſſai, qu'il commence par corriger le Texte Grec; & qu'il continuë en comparant le Grec ainſi corrigé avec la Vulgate, & avec ce qui nous reſte de l'Italique dans les Ouvrages des anciens Peres.

Tatien n'avoit fait qu'une Hiſtoire ſuivie & fort courte de la Vie de JESUS-CHRIST, qu'il avoit tirée

des quatre Evangeliſtes. Ammonius Philoſophe d'Alexandrie fut le premier qui travailla à une Concorde du Texte même, ayant inventé des marques pour renvoyer d'un Evangeliſte aux autres qui rapportent le même fait. L'Ouvrage étoit utile; mais il donna occaſion aux Copiſtes de faire des tranſpoſitions, & de prendre les paroles d'un Evangeliſte pour celles d'un autre.

Saint Jerôme à la priere du Pape Damaſe, s'appliqua à corriger la Verſion Italique, qu'on appelloit auſſi Vulgate; ſans s'engager néanmoins à la remettre en ſon prémier état; mais ſeulement à la purger des fautes les plus groſſiéres & qui changeoient le ſens. Il publia ſa nouvelle Edition en 366. & depuis dans ſes Commentaires ſur les Epîtres de Saint Paul aux Galates, aux Ephéſiens, à Tite, & à Philémon, il fit de nouvelles corrections, qu'il n'avoit pas jugé à propos d'inſérer dans le Texte, comme étant moins importantes. Mr. Mill n'approuve pas, que dans l'Oraiſon Dominicale en Saint Matthieu chap. VI. v. 11.

il ait mis *pain supersubstantiel*, ou surpassant toute substance, au lieu de *pain quotidien*. Le Grec ne porte pas ἐπούσιον, ce qui reviendroit au *supersubstantiel*; mais ἐπιούσιον qui signifie proprement *de chaque jour*.

Il dit que l'exemplaire dont Saint Cyrille s'est servi, paroît avoir été des plus correcʒts, & que tels étoient communément ceux qui s'écrivoient à Alexandrie; & qu'au contraire celui de Theodoret avoit beaucoup de fautes.

Dès l'an 396. un Evêque d'Orient, comme le rapporte Euthalius Prêtre d'Alexandrie, divisa les Epîtres de Saint Paul par chapitres, & y ajouta des Sommaires. Il y a apparence que ces chapitres étoient courts. Euthalius en 458. s'avisa de deux autres divisions par rapport aux lectures qui se faisoient publiquement à l'Eglise. Car 1°. il partagea les Epîtres en leçons, celle aux Romains & la premiere aux Corinthiens en cinq leçons, la seconde aux Corinthiens en 4, & ainsi des autres. 2°. Il distingua des versets à la fin desquels le Lecteur devoit

s'arrêter & faire une pause.

Mr. Mill loüe les soins de Charle-Magne pour avoir des Exemplaires corrects du nouveau Testament. Il dit sur le témoignage de Baronius, qu'un de ces Exemplaires se conserve dans la Bibliotheque de Vailladolid : & un autre, présenté à Loüis le Débonnaire par Théodulphe Evêque d'Orleans, dans la Bibliotheque de Mr. de Memme. Voilà donc des Manuscrits de l'aveu de Mr. Mill, plus anciens que le douziéme siécle ; & il y en a un grand nombre d'autres, comme on le peut voir dans l'Ouvrage du P. le Long, dont on a donné l'Extrait au mois de Juin de l'année derniére.

Enfin Mr. Mill arrive à l'Edition de la Bible d'Alcala, & aux autres qui l'ont suivie. A l'occasion des notes de Beze, il parle au long des deux fameux Manuscrits de Cambridge & de Clermont, & puis de celui d'Alexandrie, gardé dans la Bibliotheque du Roi d'Angleterre ; & il leur accorde toute l'ancienneté, que l'opinion commune leur donne.

Mr. Mill protefte dans la troifiéme partie de fes Prolegomenes, que cette édition lui coûte 30 ans de travail qu'il ne regrette pas : mais elle lui coûte auffi fon bien, & c'eft ce qui le touche. Il l'avoit entreprife par les confeils de Mr. Bernard fon ami, animé par ceux de Mr. Fell Evêque d'Oxford, & foutenu par fes liberalitez. Et lors qu'il n'en étoit encore pour l'impreffion qu'au chapitre vingt-quatriéme de Saint Matthieu, la mort de ce genereux Prélat le réduifit à la fâcheufe neceffité de fe charger feul du refte de la dépenfe. Cependant Mr. Mill peut fe confoler, en difant, *Exegi monumentum ære perennius.* On ne compte pas qu'il s'eft acquis de la gloire pour les fiécles à venir : une telle confidération fondée fur la vanité, feroit un mauvais fecours contre l'indigence : mais il a contribué à l'intelligence des Ecritures ; & c'eft un des plus beaux emplois qu'un Chrétien puiffe faire de fon bien & de fon tems. Enfin un Canonicat de Cantorbery eft une récompenfe de fes peines, & un dédommage-

ment des avances qu'il a été obligé de faire.

Trente années d'étude & d'application se sont donc écoulées à ramasser les Mémoires, & à faire les reflexions qui forment cette Edition. On ne voit pas néanmoins que l'Auteur ait eû entre les mains, & qu'il ait examiné d'autres Manuscrits, que ceux qu'il a trouvez en Angleterre, & dont il fait le dénombrement & la critique, marquant ce que chacun d'eux a de particulier.

Texte.

Pour le Texte, Mr. Mill s'est attaché à celui de Robert-Etienne, imprimé l'an 1550. en grand volume. Au bas des pages il marque par versets les endroits qui ont rapport, non seulement à d'autres endroits de l'Ecriture, mais aussi aux Ecrits des Peres & de quelques Auteurs profanes, comme de Joseph & de Philon. Plus bas il place toutes les diverses leçons, ou, comme on parle, les Variantes qu'il avoit recüeillies. A la marge interieure il

met les Canons d'Eusebe pour la Concorde des Evangelistes ; quoi qu'ils soient de peu, ou plûtôt de nul usage, après l'exactitude de cet Editeur dans les renvois d'un endroit aux autres.

Chacun conçoit assez, que c'est dans le Livre même qu'il faut aller chercher cette multitude presque infinie de diverses leçons. Mais il est bon d'avertir qu'elles sont pour la plus-part peu importantes, ne consistant qu'en quelques changemens de lettres, en de legeres omissions ou additions, en des transpositions : varietez inévitables dans la quantité des copies qui ont été tirées du nouveau Testament. D'ailleurs juger de l'état où étoit autrefois le Texte, par les citations des Peres, c'est prendre une regle bien fautive : c'est comme si l'on vouloit aujourd'hui juger du Texte que nous avons entre les mains, par les citations de nos Prédicateurs, & même de nos Théologiens, qui non seulement abandonnez de leur mémoire ne rapportent pas fidellement les mêmes mots, mais qui à dessein &

ſelon que leur ſujet ſemble le demander, ajoutent & retranchent.

On mettra ici quelques exemples des Variantes. En St. Matth. ch. I. v. II. il y a dans neuf manuſcrits qui ſont citez, *Joſias fut pere de Joakim & Joakim le fut de Jechonias.* Sur quoi Mr. Mill obſerve, que le nom de Joakim a été inſeré là, pour remplir le nombre des quatorze generations, & pour faire entendre que Joſias ne fut pas en effet pere de Jechonias, dont il fut le grand-pere. Cette addition, pourſuit-il, a été faite ſans bonne raiſon. Car premierement Jechonias eſt le même que Joakim, comme l'ont remarqué St. Epiphane, Saint Auguſtin, Saint Ambroiſe. En ſecond lieu, diviſer ainſi Joakim de Jechonias, c'eſt donner quatre freres à celui-ci, qui, autant qu'on le peut voir par l'Ecriture, n'en eût aucun.

Encore en Saint Matthieu ch. VI. v. 13. le Texte Grec termine l'Oraiſon Dominicale par ces paroles, *A vous eſt la royauté, la puiſſance, & la gloire dans les ſiécles; Ainſi ſoit-il.* Cependant ni les exemplaires Latins,

ni les Peres Latins, ne font nulle mention de cette conclusion, non plus que Saint Cyrille de Jerusalem, & Saint Gregoire de Nysse. Elle n'est point dans Saint Luc; & elle n'étoit point dans l'Evangile des Nazaréens, comme on le présume d'une citation de Saint Jerôme. C'est dans Saint Jean Chrysostome qu'elle paroît pour la premiere fois, sur Saint Luc chap. 3. v. 36.

M. Mill assûre que tous les Manuscrits Grecs qu'il a vûs, excepté celui de Cambridge, portent le nom du second Caïnan: & il fait observer que ce Manuscrit se donne par tout ailleurs tant de liberté, que son témoignage est de nulle considération.

Touchant l'Histoire de la femme adultere en Saint Jean chap. VIII. il remarque qu'elle ne manque que dans le Manuscrit d'Alexandrie & dans sept autres. Il dit que Tatien & Ammonius lui avoient donné place en leur Concorde, & qu'Eusebe l'avoit renfermée dans ses Canons; & il pense que si elle se trouve retranchée de quelques Exemplaires, cela vient de ce qu'ils ont été co-

piez sur d'autres plus anciens, où elle étoit marquée d'un obéle, c'est à dire, d'une broche, pour signifier qu'il falloit passer tout cet endroit dans les lectures publiques qui se faisoient à l'Eglise. A la verité Eusebe raconte, que Papias avoit tiré de l'Evangile selon les Hebreux, & tâché d'inserer dans celui de Saint Jean, je ne sçai quelle histoire d'une femme amenée & accusée devant JESUS-CHRIST d'adultere & de plusieurs autres crimes : mais il paroît par les paroles mêmes d'Eusebe, que c'étoit une histoire differente.

Ce qui se lit en Saint Jean ch. x. v. 8. *Tous ceux qui sont venus avant moi, sont des larrons & des voleurs :* s'exprime ainsi en vingt-deux Manuscrits, *Tous les voleurs qui sont venus avant moi.* Mr. Mill conjecture qu'une partie de la phrase a été retranchée de ces Exemplaires, à dessein d'obvier à l'abus qu'en faisoient les Manichéens, & pour leur ôter le prétexte de traiter les Prophetes de voleurs & de larrons.

Dans l'Epître de Saint Paul aux Romains chap. XII. v. II. les Exem-

plaires se trouvent partagez sur deux mots τῷ κυρίῳ ou τῷ καιρῷ δουλεύοντες, *servant le Seigneur*, ou *se soumettant & s'accommodant au tems.* Mr. Mill se déclare pour cette seconde leçon. Une Traduction Françoise ne la rejette pas, & se contente d'avertir qu'il faut l'entendre comme une autre semblable en l'Epître aux Ephesiens ch. v. v. 16. *Rachetant le tems.*

Rien n'est traité par Mr. Mill avec plus de soin & plus d'étude que le passage de Saint Jean, Epître 1. chap. v. v. 7. *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel; le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit; & ces trois sont une même chose.* Il compte les Manuscrits où il se trouve, & ceux où il est omis: il examine les endroits des Peres, où naturellement il devoit être cité, & où il ne l'est pas, & ceux où l'on le voit cité. Voici en substance ce qu'il dit sur un point si important. 1°. On ne peut pas raisonnablement attribuer aux Héretiques d'avoir rayé ces paroles : car outre qu'une telle falsification n'auroit pas éte admise par les Catho-

liques, le génie des premieres Hé-
resies étoit un pur fanatisme, qui
alloit à mépriser les Ecrits des Apô-
tres, & à s'en fabriquer de nou-
veaux. Marcion, il est vrai, falsifia
l'Evangile de Saint Luc & les Epî-
tres de Saint Paul; mais c'est tout
ce qu'on lui reproche en ce genre.
Long-tems avant Arius & les Ariens,
le passage dont il s'agit avoit dis-
paru des Exemplaires les plus en
usage. 2°. Quelque Copiste l'avoit
passé, sautant par méprise du ver-
set sixiéme au huitiéme. Sur cette
copie défectueuse plusieurs autres
furent faites, & se répandirent
dans un tems où il étoit difficile aux
Chrétiens sous de rudes persécu-
tions, de vérifier & de collation-
ner leurs Exemplaires. 3°. La Ver-
sion, nommée Italique & Vulga-
te, suivit un de ces Exemplaires
tronquez. 4°. Cependant il en vint
le meilleurs & d'entiers entre les
mains de Tertullien & de Saint Cy-
prien, qui se sont servis du pas-
sage de Saint Jean; celui-là dans son
Livre contre Praxeus, ch. xxv. ce-
lui-ci dans son Livre de l'unité de

l'Eglise, & dans sa Lettre à Jubaian. Après eux les Exemplaires corrompus prévalurent dans l'Afrique comme par tout ailleurs ; c'est-à-dire, que la Version Italique demeura dans l'usage commun. 5°. Enfin & dans la Gréce & en Afrique on découvrit des premiers Originaux & plus correcs que les copies qui couroient : on y vit le passage entier que cita en suite l'Auteur de la Dispute dans le Concile de Nicée sous le nom de Saint Athanase. Saint Eugene Evêque de Carthage, & les autres Evêques d'Afrique le citérent aussi dans la Profession de Foi, qu'ils présentérent en 484. à Huneric Roi des Vandales. 6°. Mr. Mill prouve fort au long la supposition du Prologue sur les Epîtres Canoniques, attribué à Saint Jeróme.

On finit en avertissant que Mr. Kuster travaille à une nouvelle édition du Texte Grec du nouveau Testament : & sans doute il fera encore plus pour l'Ecriture Sainte qu'il n'à fait pour Suidas. Il y a donc tout à esperer d'un Editeur, dont

on connoît déja la grande érudition & le bon goût. On a parlé de son édition de Suidas dans ces Memoires au mois de Février dernier.

ARTICLE LXIV.

LA THEORIE ET LA PRATIQUE du Jardinage : où l'on traite à fond des beaux Jardins appellez communément Jardins de propreté. A Paris chez Jean Mariette, ruë Saint Jaques, aux Colomnes d'Hercule, 1709. *in* 4°. *pag.* 208. *planches* 32.

S'Il étoit necessaire d'inspirer du goût pour le Jardinage ou de le justifier, nous ne manquerions ni de preuves, ni d'exemples sans remonter jusqu'au Paradis terrestre. Ces Jardins cultivez par les Rois des Medes & des Perses, par les Heros de l'ancienne Rome, l'Academie de Platon, les Jardins d'Epicure, convaincroient les beaux Esprits & les Grands, que la culture des Jardins peut les amuser sans les avilir : mais le goût pour le Jardinage n'a pas besoin qu'on l'excite, & si l'Ita-

lie dans le quinziéme ſiécle a vû renaître chez elle avec les beaux Arts la décoration des Jardins, la France a beaucoup encheri ſur l'Italie. Il eſt difficile d'égaler la magnificence des Jardins de nos Princes, & la propreté de nos Jardins particuliers. Il manquoit un Livre qui traitât methodiquement de cette propreté des Jardins, & qui réduiſit à des regles certaines l'Art de les embellir : c'eſt l'Ouvrage qu'on nous donne. L'Auteur ſe plaint de n'avoir trouvé aucun guide parmi tant d'Ecrivains qui ont traité de l'Agriculture, Nous n'avons que deux ou trois Auteurs François, Boiceau, Molet, qui ayent parlé de ces beaux Jardins : mais ils n'ont qu'effleuré la matiere. Elle eſt traitée avec plus d'étenduë & avec tous les ornemens de la Poëſie Latine, dans les quatre Livres du Pere Rapin ſur les Jardins : mais ce n'eſt pas un Ouvrage à la portée de tout le monde. Pour la Quintinie, Mr. Liger, & les autres qui ont écrit de l'Agriculture, ils ſe ſont propoſez d'autres objets que la décoration des

; : ils n'ont eû en vûë que l'u-
u'on en peut retirer, la taille
res fruitiers, la culture des
; potagers , les simples , les
L'Auteur a suivi une autre
c'est l'art d'embellir les Jar-
l'en bien ménager le terrain,
isposer les ornemens qu'il
seigner.
ppose un particulier riche &
du Jardinage, qui veut faire
nse necessaire pour planter
u Jardin. Il le conduit pas à
ouis le choix qu'il doit faire
on terrain jusqu'à la perfec-
son Jardin, en l'instruisant
it ce qu'il doit sçavoir, pour
point trompé par les gens de
pagne qui lui vendront des
, & par les Ouvriers qu'il em-
a dans ses travaux. Il lui ap-
à connoître les plants, à
nter, à les élever en peu de
a maniere de faire des bassins,
taines jaillissantes, d'en con-
es eaux dans son Jardin, de
ire des terrasses, des esca-
l l'instruit sur tout à se for-
goût à l'égard des disposi-

ons generales des Jardins & des
desseins de parterres, de boulin-
grins, de bosquets, de labyrinthes
salles, galleries, portiques, cabinets
de treillages, cascades, & des autre
ornemens à la mode, dont il lu
donne divers desseins en vingt-cin
planches d'une belle gravûre.

L'Auteur pousse encore l'instruc
tion plus loin. Il enseigne à ce rich
Curieux l'art de tracer lui-mêm
son Jardin, de l'alligner, d'en dresse
le terrain: il le met en état de suivr
le conseil de Columelle, d'être l
maître & non le disciple de ses Jar
diniers: *infelix ager cujus Dominus villicum audit non docet!*

L'Ouvrage est divisé en deux p
ties: dans la premiere l'Auteur
pose toute la théorie du Jardina
il donne des regles generales
les mesures & sur les proportior
Jardin: il appuye, il éclaircit c
gles par des exemples, par d
seins ingenieux & variez.

La seconde partie enseign
la pratique du Jardinage. O
montre par les principes de
métrie accompagnées de fi

maniére de dresser un terrain, soit de niveau, soit en pente douce, soit en terrasses; d'y tracer, d'y executer toutes sortes de desseins: c'est ce qu'on n'avoit point encore donné au Public: on y enseigne encore la maniére de planter, d'élever les plants, de rechercher, de conduire les eaux, de s'en servir pour des canaux, des bassins, des cascades.

Donnons quelque idée des préceptes de l'Auteur. Il veut qu'on suive les sages conseils de Vitruve & de Palladius sur la situation des Jardins. Vitruve avertit de choisir pour les maisons de campagne un terroir fertile, accessible, voisin des rivieres, qui ne soit ni dans un fond marécageux, ni sur une hauteur trop élevée. L'air corrompu des marêts, nuit à la santé: les hauteurs sont trop exposées à la violence des vents, qui détruisent, qui renversent tout: il veut encore qu'on évite d'ouvrir la maison au midi ou au couchant. Palladius autre Auteur ancien qui a traité de l'Agriculture s'accorde avec Vitruve, condamne les situations marécageu-

ses, il ne veut pas que le pla
voir des eaux en abondance
porte sur le soin de la santé
dum est autem quod plerique fe
aquæ causâ villas in infimis
mergere, & paucorum dierum
tatem præferre Habitatorum sali

Il reste deux situations heu
la demie-côte & la plaine :
partagé sur le choix. Les c
ont l'avantage de la vûë, ils
des eaux de la montagne,
présentent un écoulement
dans la vallée. Il faut que la
soit douce ; car une pente r
sujette à l'éboulement des te
à des ravines qui gâtent abso
un Jardin. Palladius décide
veur de cette situation : *Fel*
positio est, cui leniter inclinata p
minimos cursus aquæ fluentis pe
discreta derivat.

La plaine a aussi ses agr
son terrain plat est moins la
de moindre entretien que
teau : on y jouït d'un air plu

L'Auteur blâme avec Pa
la vanité des grands parcs, d
est obligé de laisser un grand

inculte: *melior est enim culta exiguitas quam magnitudo neglecta.* Il réduit la vraye grandeur d'un beau Jardin à trente ou quarante arpens. Il veut qu'on y descende par un perron au moins de trois marches: cette élevation qu'on donne à la maison, la rend plus seche & plus saine; & l'aspect en est plus agréable, quand d'un coup d'œil on découvre toute l'étenduë d'un Jardin. Un parterre est la premiere chose qui doit se présenter aux yeux: mais comme c'est une vûë platte, il faut lui donner du relief en plaçant aux deux côtez des bosquets & des palissades.

Il faut de la varieté non seulement dans le dessein general d'un Jardin, mais dans chaque piéce séparée. On ne doit repeter les mêmes piéces des deux côtez que dans les lieux découverts, où l'œil en les comparant peut juger de leur conformité & s'en faire un plaisir. On échancrera les encoignûres & les angles de toutes les parties d'un Jardin: ce qui formera des carrefours plus agréables à la vûë, & plus

riere ; toutes les colomnes posées en dehors.

Il seroit à souhaitter, dit ensuite l'Auteur, qu'on nous eût bien décrit quel a été le propre caractére de Saint Paul. Ce qu'on a d'Abdias & d'Euthalius, est leger : Massutius, Saulius, & Pearson dans ses Annales Paulines, en ont dit davantage : mais cela ne suffit pas. Il faut le chercher, ce caractére de St. Paul, dans ses Discours & dans ses Ecrits, où l'on le voit s'accommoder au tour d'esprit de ceux avec qui il avoit à traiter ; prendre avantage de leurs préventions ; mettre en œuvre leurs idées particuliéres. Aux Athéniens curieux & amateurs de nouveautez, il promet la connoissance d'un Dieu qu'ils ignoroient ; aux Corinthiens il tire ses comparaisons des Jeux de la course qu'ils aimoient ; & aux Ephésiens, des armes & de la guerre : en un mot il se fait tout à tous.

L'Apôtre en suivant ici sa méthoc ordinaire, propose aux Ephésie l'Eglise à contempler & à admir sous la figure d'un Temple plus a guste, que celui qu'ils avoient c

vant les yeux, & qu'ils portoient continuellement dans leur pensée.

Sur la fin de ce chapitre second & au suivant, Mr. Hischer rapporte les diverses interpretations qui ont été données à ces paroles de St. Paul, *Vous puissiez comprendre avec tous les Saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur, & la profondeur.* Saint Jean Chrysostome a crû que cette maniére de parler de l'Apôtre est prise de la Géometrie, à laquelle les Ephésiens depuis le tems de Thalés s'addonnoient particuliérement. Saint Gregoire de Nysse, Rufin, Saint Augustin, les rapportent aux dimensions de la Croix. Crellius les a entenduës de la Religion Chrétienne & des biens qu'elle apporte; Saint Anselme & Denys le Chartreux, de Dieu même; Saint Jerôme & Sedulius, des Anges & des Démons, & de ce qui est entre ces deux extrémitez; Saint Jean Chrysostome, Théodoret, Theophylacte, & plusieurs autres, de l'infinie bonté de Dieu, & de la Rédemption de JESUS-CHRIST; Cocceius de la vocation; Saint Au-

gustin, Bede, Haymon, des bonnes œuvres; Cornelius à Lapide, de l'Eglise.

C'est à ce dernier sentiment que Monsieur Hischer s'attache au chap. quatriéme, en ajoutant que l'Apôtre employe une telle expression par rapport au Temple d'Ephese: car l'Eglise est souvent comparée dans l'Ecriture à un Temple, & appellée le Temple de Dieu. Saint Paul suivant donc cette pensée, déclare aux Ephésiens chap. 2. v.20. *Qu'ils sont édifiez sur le fondement des Apôtres & des Prophetes*, *dont* Jesus-Christ *lui-même est la principale pierre de l'angle.* Et après une longue digression il les avertit de contempler la longueur & la largeur, la hauteur & la profondeur de cet Edifice, qui est l'Eglise.

Sa longueur est depuis l'Orient jusqu'à l'Occident., sa largeur depuis le Midi jusqu'au Septentrion; non seulement parce qu'en effet l'Eglise s'étend par toute la Terre; mais parce que tous les hommes y sont appellez par la Redemption generale de Jesus-Christ, qui s'est

livré à la mort pour tous. La profondeur de l'Eglise se prend par rapport au fondement sur lequel elle est établie. Il ne pouvoit être ni plus solide ni plus prétieux : puisque c'est JESUS CHRIST lui-même, comme l'avoit prédit Isaïe, ch. XXVIII. v. 16. & comme l'assûrent St. Pierre Epître premiere chap. 2. vers. 4. & S. Paul Epître premiere aux Corinthiens chap. 3. v. 11. Enfin l'Eglise par sa hauteur s'éleve jusqu'au Ciel.

Dans le chap. cinquiéme l'Auteur examine la force du verbe, *comprendre*, dont s'est servi l'Apôtre. Il signifie une application d'esprit, qui conduit à une connoissance souveraine par la Foi, à un consentement souverain, à une affection souveraine.

Au chap. sixiéme il cherche la signification de ces mots, *avec tous les Saints* ; & il dit qu'ils peuvent s'entendre de l'endroit le plus auguste & le plus respectable du Temple, & de ce qui se nomme *Sancta Sanctorum*. Mais il aime mieux les rapporter à ceux d'entre les Chrétiens, qui par la contemplation sont parvenus à une connoissance plus parfaite, à

un consentement plus parfait & à une affection plus parfaite.

ARTICLE LXVI.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE DE LA Societé Royale des Sciences, tenuë dans la Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le cinquiéme Decembre 1709. A Montpellier chez Honoré Pech, Imprimeur du Roi & de la Societé Royale des Sciences 1710. *in* 4°. *page* 37.

NOus attendions avec impatience, & l'on nous demandoit de differens endroits la Relation de cette Assemblée. Celles que nous avions données des Assemblées publiques tenuës les années précedentes, justifient l'empressement qu'on marquoit pour celle-ci, & elle le justifiera encore mieux, & elle fera souhaiter ardemment l Memoires qu'on promet,

Monsieur de Basville qui a to jours aimé les Sciences, & qui perd aucune occasion de donner marques de la protection qu'il

corde aux Sçavans, ayant été élû l'an passé Président de l'Academie, se trouva en cette qualité à la Tête de la Compagnie avec Mr. l'Archevêque de Narbonne, Mr. l'Evêque de Montpellier, & Mr. Bon, Academiciens honoraires. Il ouvrit la Séance en addressant la parole aux Académiciens, qu'il exhorta à continuer leurs travaux & leurs recherches utiles & curieuses. » Si la Societé Royale, dit-il, con- » tinuë à travailler utilement dans » un tems difficile, où les Sciences » & les beaux Arts languissent, & » ont beaucoup de peine à se sou- » tenir; que n'en devons-nous pas » attendre, lorsque des jours plus » heureux rameneront l'abondance, » donneront à cette Compagnie les » secours effectifs qui lui sont né- » cessaires? Mr. de Basville déclara ensuite, qu'il ne s'arrêteroit pas à des Préliminaires, qui n'étoient pas du ressort d'une Academie des Sciences. » Nous écoutons la Natu- » re, dit-il, nous la suivons, nous » parlons son langage; en un mot, » nous voulons des choses, & nous

» laissons aux Academiciens de Lit-
» terature tous les ornemens du dis-
» cours. Ce que dit ce grand Magistrat, dont la droiture & la penetration sont si universellement reconnuës, rendit la Compagnie très-attentive; & cette attention fut soutenuë par la lecture que Mr. Bon Academicien honoraire, fit de la découverte d'une nouvelle espece de soye, laquelle peut aussi fournir un excellent remede à la Medecine. Ce Discours & celui de Mr. Clapiés, ont eû une Approbation si generale, que l'Academie a jugé à propos de les publier dans toute leur étenduë, en attendant que des conjonctures plus favorables, puissent faciliter l'impression des Mémoires qu'elle conserve dans ses Régîtres.

ARTICLE LXVII.

EXTRAIT DE LA DISSERTATION de Monsieur Bon Associé honoraire de la Societé Royale des Sciences, & premier Président en survivance de la Cour des Comptes, Aides, & Finan-

ces de Montpellier ; sur l'utilité des soyes des araignées.

L'Illustre Auteur après une apologie ingenieuse & sçavante de ses utiles amusemens, & de l'emploi qu'il fait de ses momens de loisir, pour étudier la Nature & en développer les secrets, propose la découverte qui a été un des fruits de cette étude ; découverte qui assûrement a toute la grace de la nouveauté. Il a raison de croire qu'on sera surpris d'apprendre, que les araignées font une soye aussi belle, aussi forte, & aussi lustrée que la soye ordinaire. La prévention où l'on est contre un insecte aussi commun que méprisé, est cause que le Public a ignoré jusqu'ici toute l'utilité qu'on pouvoit en tirer : & comment l'auroit-il seulement soupçonnée ? Celle de la soye toute considérable qu'elle est, a demeuré inconnuë & négligée long-tems après sa découverte. Ce fut dans l'Isle de Cos, que Pamphila fille de Platis trouva la premiere l'invention de la mettre en œuvre. Cette découverte

vers à soye & les abeilles, qui sont de tous les insectes les plus necessaires, & les plus admirables dans leurs ouvrages.

Quoique l'histoire des araignées soit fort étenduë, par le nombre infini de particularitez qu'on remarque dans chaque espece differente; Mr. Bon crut cependant qu'il étoit absolument necessaire, de donner en peu de mots une idée generale & superficielle de cet insecte, avant que d'entrer dans la description de sa soye. Il réduit donc toutes ces especes differentes à deux principales, sçavoir aux Araignées à longues jambes, & à celles qui les ont courtes: ce sont les dernieres qui fournissent la nouvelle soye dont il parle. A l'égard de leurs differences particulieres, on les distingue par la couleur: car il y en a de noires, de brunes, de jaunes, de vertes, de blanches, & de toutes ces couleurs mêlées ensemble.

On les distingue encore par le nombre & par l'arrangement de leurs yeux; les unes en ayant six, les autres huit, & les autres dix, rangez

differemment ſur le ſommet de la tête : on les voit aſſez ſans aucun ſecours, mais beaucoup mieux avec celui de la loupe. Ce ſont à peu-près toutes les differences eſſentielles des Araignées, les ayant trouvées ſemblables dans les autres parties du corps, que la Nature a diviſé en deux. La premiere partie eſt couverte d'un têt ou écaille dure remplie de poils : elle contient la tête & la poitrine, à laquelle huit jambes ſont attachées toutes bien articulées en ſix endroits : elles ont auſſi deux autres jambes qu'on peut appeller leurs bras ; & deux pinces armées de deux ongles crochus, attachez par des articulations à l'extremité de la tête : c'eſt avec ces pinces qu'elles tuent les inſectes qu'elles veulent manger, leur bouche étant immediatement au-deſſous. Elles ont encore deux petits ongles au bout de chaque jambe, & quelque choſe de ſpongieux entre deux : ce qui leur ſert ſans doute, pour marcher avec plus de facilité ſur les corps polis.

La ſeconde partie du corps de cet inſecte n'eſt attachée à la premiere

que par un petit fil, & n'est couverte que d'une peau assez mince, sur laquelle il y a des poils de plusieurs couleurs : elle contient le dos, le ventre, les parties de la generation, & l'anus. Mr. le Premier Président de Montpellier s'arrêta à la description de l'anus ; puique c'est l'endroit d'où les Araignées tirent leur soye : son dessein n'ayant jamais été d'entrer dans un grand détail, mais de parler de cette soye & de son utilité.

Il est certain que toutes les Araignées filent par l'anus, autour duquel il y a cinq mammelons, qu'on prend d'abord pour autant de filiéres par où le fil doit se mouler. Mr. Bon a trouvé que ces mammelons étoient musculeux & garnis d'un sphincter : il en a remarqué deux autres un peu en dedans, du milieu desquels sortent veritablement plusieurs fils en assez grande quantité, tantôt plus, tantôt moins ; & c'est par une mécanique fort singuliere que les Araignées s'en servent, lorsqu'elles veulent passer d'un lieu à un autre. Elles se pendent perpendiculairement à un fil : tournant ensuite la tête du cô-

té du vent, elles en lancent plusieurs de leurs anus, qui partent comme des traits;& si par hazard le vent qui les allonge, les colle contre quelque corps solide, ce qu'elles sentent par la resistance qu'elle trouvent en les tirant de tems en tems avec leurs pattes, elles se servent de cette espece de pont, pour aller à l'endroit où les fils se trouvent attachez : mais si ces fils ne rencontrent rien à quoi ils puissent se prendre, elles continuent toûjours à les lâcher, jusqu'à ce que leur grande longueur, & la force avec laquelle le vent les pousse & les agite, surmontant l'équilibre de leurs corps, elles se sentent fortement tirer : alors rompant le fil qui les tenoit suspenduës, elles se laissent emporter au gré du vent, & voltigent sur le dos, les pattes étenduës : c'est de ces deux maniéres qu'elles traversent les chemins, les ruës, & les plus grandes rivieres.

On peut dévider soi même ces fils, qui par leur réünion semblent n'en former qu'un, lors qu'ils sont environ de la longueur d'un pied. Mr. Bon, en a distingué jusqu'à quinze

ou vingt au ſortir de leur anus. Ce qu'il y a encore de particulier, eſt la facilité avec laquelle cet inſecte le remuë en tout ſens, à cauſe de plusieurs anneaux qui y vont aboutir: cela leur eſt abſolument neceſſaire pour dévider leurs fils ou ſoyes, qui ſont de deux eſpeces dans l'Araignée femelle: cependant l'illuſtre Auteur croit cet inſecte androgyne, ayant toûjours trouvé les marques du mâle dans les Araignées qui font des œufs: mais trouvant inutile d'entrer dans cette diſcuſſion, il revient à ſon ſujet.

Le premier fil qu'elles dévident eſt foible, & ne leur ſert qu'à faire cette eſpece de toile, dans laquelle les mouches vont s'embarraſſer. Le ſecond eſt beaucoup plus fort que le premier: elles en envelopent leurs œufs, qui par ce moyen ſont à couvert du froid & des inſectes qui pourroient les ronger. Ces derniers fils ſont entortillez d'une maniere fort lâche au tour de leurs œufs, & d'une figure ſemblable aux coques des vers à ſoye qu'on a préparées & ramollies entre les doigts, pour les

nettre sur une quenoüille. Les co-
ues d'Araignées, (Mr. Bon les ap-
elle ainsi) sont d'une couleur grise
orsqu'elles sont récentes, mais elles
deviennent noirâtres, lorsqu'elles
nt été exposées long-tems à l'air. Il
st bien vrai qu'on trouveroit plu-
ieurs autres coques d'Araignées de
lifferentes couleurs, & d'une meil-
eure soye, sur tout celle de la ta-
entule ; mais la rareté en rendroit
es expériences, trop difficiles : ainsi
l faut se borner aux coques des
Araignées les plus communes, qui
ont celles à jambes courtes. Elles
herchent toûjours un endroit à
'abri du vent & de la pluye pour les
aire, comme par exemple les trous
es arbres, les angles des fenêtres, ou
les voutes, ou bien le dessous des
ntablemens des édifices. C'est en
mmassant plusieurs de ces coques
n'on fait cette nouvelle soye, qui
e céde en rien à la beauté de la soye
rdinaire : elle prend aisément tou-
es sortes de couleurs, & l'on en peut
aire des étoffes ; puisque l'illustre
Auteur en a fait faire les *Bas & les
Mitaines* qu'il présenta à l'Assemblée.

Mai 1710.

Voici maintenant de quelle maniere il a fait préparer ces coques pour en tirer la ſoye.

Après avoir fait ramaſſer douze à treize onces de ces coques d'Araignées, il les fit bien battre pendant quelque tems avec la main & avec un petit bâton, pour en faire ſortir toute la pouſſiere : on les lava enſuite dans de l'eau tiéde, juſqu'à ce que l'eau qui en ſortoit fût bien nette : après quoi il fit mettre tremper ces coques dans un grand pot avec du ſavon & du ſalpêtre & quelques pincées de gomme arabique : on laiſſa boüillir le tout à petit feu pendant deux ou trois heures : il fit enſuite relaver avec de l'eau tiéde toutes ces coques d'Araignées, pour en bien ôter tout le ſavon : il les laiſſa ſecher pendant quelques jours, & les fit ramollir un peu entre les doigts, pour le faire carder plus facilement par les Cardeurs ordinaires de la ſoye, excepté qu'il fit faire des cardes beaucoup plus fines. Mr. Bon a eu par ce moyen une ſoye d'un gris très-particulier : on peut la filer aiſément, & le fil qu'on en tire eſt plus

fort & plus fin que celui de la ſoye ordinaire : ce qui prouve qu'on peut s'en ſervir pour faire toutes ſortes d'ouvrage. L'on ne doit pas craindre qu'il ne ſoutienne toutes les ſecouſſes des métiers, ayant réſiſté à celles des Faiſeurs de bas.

La difficulté ſe réduit donc maintenant, à avoir un aſſez grand nombre de coques d'Araignées pour en faire des ouvrages conſiderables. L'utilité & la poſſibilité étant bien prouvées, la choſe ne ſeroit pas difficile, ſi l'on avoit le moyen d'élever les Araignées comme les vers à ſoye : elles multiplient beaucoup plus ; & chaque Araignée pond ſix ou ſept cens œufs, au lieu que les papillons des vers à ſoye n'en font qu'une centaine ou environ : encore faut-il en rabattre plus de la moitié ; parce que ces vers ſont ſujets à quatre maladies, & ſont ſi délicats qu'un rien les empêche de faire leurs coques : tout au contraire les œufs des Araignées écloſent ſans aucun ſoin dans les mois d'Août & de Septembre, quinze ou ſeize jours après avoir été pondus, & celles qui les ont faits

meurent dans quelque tems
les petites Araignées qui sor
ces œufs, elles vivent dix
mois sans manger, & sans d
ni grossir, se tenant toûjou
leurs coques jusques à ce
grandes chaleurs les obligent
tir, & de chercher leur nou
La raison physique qu'on pe
ner de cela, est naturelle :
insectes & plusieurs autres an
comme les ours, les serpens, l
motes &c. qui se cachent p
l'hiver, abondent en matiér
neuse très-difficile à mettre e
vement ; de sorte qu'il n'est
traordinaire que les petites Ar
puissent vivre pendant le fr
leur propre substance, ne fai
cune dissipation d'esprits :
chaleur venuë, elle met en
ment cette matiere & force l
tes Araignées à filer ; & à cou
côté & d'autre, pour cher
quoi vivre ; & à peine manger
qu'on les voit grossir de jour
L'on peut donc tirer une con
ce sûre, que si l'on trouvoit le
de nourrir dans les chambre

[pet]ites Araignées, on auroit beaucoup [p]lus de coques de cet insecte, que les vers à soye ; l'Auteur ayant ex[p]erimenté que de sept ou huit cens [p]etites Araignées, il n'en mouroit [p]resque point dans une année, & [q]u'au contraire de cent petits vers à soye, il n'y en avoit pas quarante qui fissent leurs coques.

Une difference aussi grande & aussi considerable, excitera sans doute assez la curiosité des Amateurs des Arts & des Sciences, pour les faire empresser de trouver la maniére d'élever ces insectes. Voici, en attendant qu'un heureux hazard ou l'application nous favorisent d'un secret si utile, les moyens dont Mr. Bon s'est servi pour avoir beaucoup de ces coques, qu'il propose aux Curieux qui voudront faire la même experience que lui.

Il donna ordre qu'on lui apportât toutes les grosses Araignées à jambes courtes, qu'on trouveroit dans les mois d'Août & de Septembre. Il les enferma dans des cornets de papier & dans des pots : il couvrit ces pots d'un papier qu'il perça de plusieurs

coups d'épingles auſſi bien que les cornets, afin qu'elles euſſent de l'air: il leur fit donner des mouches, & il trouva quelque tems après, que la plûpart y avoient faits leurs coques.

Monſieur le Premier Préſident de Montpellier en eût encore plus aiſément, en promettant de payer la livre des coques d'Araignées ſur le même pied qu'on vend la ſoye ordinaire. L'attrait du gain fit qu'on lui en apporta beaucoup en peu de tems: on l'aſſûra même qu'on n'avoit pas eû grand' peine d'en trouver, & que s'il étoit permis d'entrer dans toutes les maiſons: où l'on voyoit de ces coques d'Araignées aux fenêtres, on lui en fourniroit autant qu'il voudroit. Il eſt facile de conclurre qu'on en trouveroit aſſez dans le Royaume pour en faire de grands ouvrages, & que la nouvelle ſoye que l'illuſtr Auteur propoſe, eſt moins rare moins chere que n'étoit la ſoye o dinaire dans ſon commencemen d'autant mieux que les coques d' raignées rendent à proportion leur legereté plus de ſoye, que autres: en voici la preuve. Tr

es en donnent près de quatre de
: nette : il n'en faut que trois pour
e une paire de bas au plus grand
mme. Ceux que Mr. Bon a présen-
ne pesent que deux onces & un
rt, & les mitaines environ trois
rts donce : au lieu que les bas
soye ordinaire pesent sept à huit
es.

'oilà certainement une grande
ité qu'on peut tirer d'un insecte,
le Public a toûjours regardé
mme très-incommode & très-
gereux par son venin. Mr. Bon
re néanmoins que les Araignées
ont pas venimeuses : il en a été
du fort souvent sans qu'il lui en
arrivé aucun mal. Pour leur
:, bien loin d'avoir du venin,
: le monde s'en sert pour arrêter
ng, & souder les coupures : en
: leur *gluten* naturel est une espe-
e beaume qui guérit les petites
es, en empéchant l'air d'y en-

le si bonnes raisons devroient
re, pour faire cesser la crainte &
rsion qu'on pourroit avoir, de
tre en usage la soye des Arai-

gnées : mais l'Auteur en ajoute d'autres si fortes & si solides, que les plus opiniâtres conviendront facilement, que les Araignées sont de tous les insectes, ceux qui méritent le moins la haine publique.

Leur soye est utile non-seulement par rapport aux ouvrages qu'on en peut faire ; son utilité est encore plus grande & plus essentielle par rapport aux remedes specifiques qu'on en peut tirer. Elle fournit en la distillant une grande quantité d'esprit & de sel volatile : Mr. Bon a vû par la comparaison qu'il en a faite, qu'elle en donnoit pour le moins autant que la soye ordinaire, qui est de tous les mixtes celui qui en donne le plus. Ce sel & cet esprit volatile qu'on tire des coques d'Araignées est très-actif : on en jugera par les experiences suivantes. Il change en un beau verd d'émeraude la teinture des fleurs de mauve : il congele & réduit en une espece de neige la dissolution du sublimé corrosif : au lieu que les Alkalis volatiles qu'on tire du crâne humain, de la corne de cerf, & de plusieurs autres mixtes, ne

font que la blanchir ou la rendre laiteuſe. Ainſi le nouvel Alkali que Mr. Bon propoſe, employé de la même maniere que celui qu'on extrait des coques des vers à ſoye, pour faire les Gouttes d'Angleterre ſi renommées dans l'Europe, peut ſervir à compoſer de nouvelles Gouttes, qu'on peut appeller avec raiſon, *Gouttes de Montpellier.* On ne doit pas douter qu'on ne s'en ſerve avec un plus heureux ſucès que des anciennes, dans l'apoplexie, dans la lethargie, & dans toutes les affections ſoporeuſes; à cauſe de leur grande activité. On les prendra même avec moins de rebut, parce que leur odeur eſt moins fetide & moins deſagreable.

L'Illuſtre Auteur ne s'étendit pas davantage ſur cette matiere laiſſant à Mrs. les Medecins & à Mrs. les Chymiſtes de ſa Societé, le ſoin de chercher les autres uſages, que les coques d'Araignées, & les principes qu'on en tire par l'analyſe chymique, peuvent avoir dans la Medecine.

Mr. de Baſville en récapitulant le

Discours de Mr. Bon, fit voi
bien on étoit redevable à cet i
Académicien honoraire, qu
jours occupé des devoirs d'u
premieres Charges de la Ma
ture, se délasse si utilement da
tude de l'histoire naturelle, &
ve le secret de mettre à profit
secte, qui sembloit n'avoir ét
que pour incommoder les ho
La Nature, dit-il, a des riches
finies : mais nôtre ignorance,
tre paresse, sont la cause que
n'en joüissons que fort impa
ment.

Le Pere Vaniere Jesuite a f
trer la nouvelle découverte d
Eglogue addressée à Mr. Bon
nous sçaura gré d'avoir inse
ces beaux Vers.

Rugis ne contrahe f
Phœbe tuam, rerum qui diceris
pertor
Si cupidâ Daphnis pastores aure bi
Plura docet, quam te quondam d
Magistro
Scis, ne plura loquar, famâ vulg
centi

Humanos inventa sagax quæ Daphnis in usus
Extulit, & magnâ nuper spectante coronâ
Protulit in medium spretæ novus ultor Arachnes.
Hæc utero damnata putres evolvere telas,
Hactenus invisum clam per laquearia filum
Neverat, implicitis retinacula tristia muscis.
Daphnis ad antiquas laudes revocavit Arachnen;
Jussit & artifici jam nobile vellus ab alvo
Fundere, divitibus niteant queis atria telis
Illius, & spreto Serum jam munere, reges
Stamine membra tegent: oculis quod rursus iniquis
Invida plaudenti spectabit ab æthere Pallas.

ARTICLE LXVIII.

EXTRAIT DE LA DISSERTATION de Mr. de Clapiés Directeur de la Societé Royale de Montpellier, sur les diverses apparences de la Lune éclipsée.

LEs Astronomes de la Societé Royale de Montpellier obser-

vérent dans cette Ville le 23. Decembre 1703. une Eclipse totale de Lune : ils en observérent une autre partiale le 17. Juin 1704. & ces Observations qu'on trouva telles que le calcul astronomique les avoit annoncées, furent communiquées à l'Academie Royale des Sciences établie à Paris.

La premiere de ces Eclipses fut remarquable par diverses circonstances particulieres. Une forte obscurité parut au commencement & même avant le commencencement, irregulierement repanduë sur le disque de la Lune, & si ambiguë, qu'on pouvoit à peine distinguer les phases de l'Eclipse. Les termes qui séparoient la partie éclipsée de la Lune de sa partie éclairée, devinrent mieux tranchez vers le troisiéme ou quatriéme doigt, mais toûjours irréguliers, & ils parurent très-distincts vers la fin de l'immersion. Après l'immersion totale vers les six heures du matin, on vit la Lune si sombre & si obscure, qu'on pouvoit à peine distinguer ses grandes taches. On y apperçût ensuite differens degrez

d'obſcurité & de lumiere. Enfin a ſix heures & demie du matin elle diſparut entierement, quoique le Ciel fût très-ſerein, & que le crepuſcule ne fût pas aſſez fort pour faire diſparoître pluſieurs petites étoiles qui étoient près de la Lune, pas même celles qui étoient à l'Orient.

La ſeconde Eclipſe qui arriva vers l'horizon fut pareillement remarquable par une forte obſcurité.

Ces obſervations ont donné lieu à la diſſertation de Mr. de Clapiés, où après avoir rendu raiſon de la cauſe de certains phenomenes qui ont paru long-tems inexplicables, il donne des regles pour les prédire. Il commence par expliquer en peu de mots la cauſe des Eclipſes de la Lune.

Comme le globe de la Terre & celui de la Lune ſont deux corps opaques, qui terminant les rayons que le Soleil leur envoye, jettent une ombre dans le Ciel, & que la lumiere apparente de la Lune n'eſt qu'une lumiere dérivée du Soleil qui nous eſt reflechie enſuite; il eſt évident que ſi la Lune paſſe dans l'ombre de la Terre, elle y ſera pri-

vée des rayons du Soleil qui la feroient paroître éclairée.

Si l'on conçoit donc que de tous les points de la circonference du disque du Soleil, il parte des rayons qui rasent les points correspondans du globe de la Terre ; comme le globe du Soleil est plus grand que celui de la Terre, ces rayons prolongez formeront dans le Ciel un cone d'ombre, dans lequel la Lune passant ou en tout ou en partie, par son mouvement propre, il y aura une Eclipse de Lune ou totale ou partiale.

Suivant ce que nous venons de dire, ce cone étant entierement privé des rayons du Soleil, on devroit perdre la Lune de vûë toutes les fois qu'elle s'y trouveroit plongée : on la voit cependant presque toûjours dans les Eclipses totales. D'où peut donc venir cette lumiere ? La Lune a-t'elle une lumiere propre ? S'éleve-t'il au tour de cette Planete des vapeurs, qui fassent tomber sur son disque éclipsé des rayons rompus du Soleil ? si elle avoit une lumiere propre, cette lumiere nous seroit apparante dans les Eclipses totales du So-

leil ; & si elle avoit ut Atmosphere, les Etoiles fixes vûës au travers de cette Atmosphere, nous paroîtroient par la réfraction de leurs rayons changer la grandeur apparente du chemin qu'elles suivoient auparavant : ce qui répugne aux Observations astronomiques.

Il ne faut pas aller chercher plus loin la cause physique de ce Phénomene : le globe de la Terre est environné de vapeurs : les rayons du Soleil qui passent dans ces vapeurs souffrent deux refractions, l'une en entrant, l'autre en sortant de l'Atmosphere ; & ces deux refractions rompant les rayons du Soleil, les rabattent vers l'axe du cone de l'ombre de la Terre, & les portent sur la Lune éclipsée ; d'où nous étant ensuite reflechis, cette Planete doit nous paroître éclairée, mais d'une couleur differente.

D'ailleurs si l'on fait attention, qu'il doit se former au tour du cone de l'ombre de la Terre, un espace qui ne reçoit de rayons que d'une partie du disque du Soleil ; & que cet espace, qu'on appelle la pénom-

bre, n'en doit recevoir qu'une très-petite partie vers le cone de l'ombre qui le termine d'un côté ;& qu'enfin ces rayons passent encore par l'Atmosphere, on comprendra facilement la cause des differens degrez d'obscurité, qu'on voit sur la Lune avant le commencement & après la fin de l'Eclipse.

Ce n'est donc plus l'ombre pure de la Terre qui éclipse la Lune : c'est un mélange de cette même ombre & des rayons rompus du Soleil ; & c'est à ce mélange d'obscurité & de lumiere, & à la pénombre telle que nous venons de la décrire, ou pour mieux dire, aux vapeurs qui environnent la Terre, & aux differentes refractions qu'elles causent aux rayons du Soleil, qu'il faut rapporter la diversité des couleurs, & les différens degrez d'obscurité & de lumiere, qu'on voit dans la Lune éclipsée.

C'est ainsi que Messieurs de la Société Royale rendîrent raison de tous les divers changemens qui arrivérent dans les Eclipses du 23. Decembre 1703. & du 17. Juin 1704.

Messieurs de l'Academie des Sciences de Paris jugérent, que pour pousser cette recherche à la derniere précision, il faut voir de plus quelle est la partie de la Terre qui couvre de son ombre la partie éclipsée de la Lune, & comparer cet endroit de la Terre à ceux d'où il y peut venir des rayons rompus, ou plûtôt les differentes densitez d'air. Si l'on peut s'assûrer qu'il y ait dans ces densitez quelque chose d'égal & d'uniforme, & que l'air d'une grande mer soit toûjours plus épais que celui d'un continent, ce qui paroît assez vraisemblable; on pourra faire par avance quelques conjectures sur le plus ou le moins d'obscurité de la pénombre, ou de l'ombre des Eclipses de Lune, & joindre ces prédictions physiques à celles qui sont purement astronomiques. Ce seroit un nouveau degré de connoissance qu'on auroit acquis, quoique l'on n'eût guere dû l'esperer.

Mr. de Clapiés excité par le jugement de ces sçavans Hommes, à suivre plus attentivement ses vûës, a crû que ce qu'il y avoit de plus es-

ſentiel, & dont on pouvoit tirer de plus grands avantages pour la perfection de la Geographie, de l'Aſtronomie, & de la Phyſique même, étoit de déterminer géométriquement tous les lieux, qui par la révolution journaliere de la Terre d'Occident en Orient, & pendant l'Eclipſe, paſſant de l'hemiſphere éclairé dans l'hemiſphere obſcur & au contraire, terminent ſur la Terre l'illumination du Soleil, & ſéparent par leur ombre la partie éclipſée de la Lune de ſa partie éclairée.

Car ſi la poſition de ces lieux & des circonvoiſins, dont les vapeurs peuvent rompre les rayons du Soleil & les faire tomber dans le cone de l'ombre, eſt ſur les mers, comme les vapeurs y feront vrai-ſemblablement plus denſes, les rayons du Soleil qui s'y rompront rendront les termes communs de l'ombre & de la pénombre plus ambigus & plus confus : ſi c'eſt ſur de hautes montagnes, l'ombre ſera bien tranchée mais irréguliere. Et comme les rayons du Soleil s'y refléchiront en divers ſens, on pourra voir ſur la Lune éclipſée

une diverſité de couleurs : ſi c'eſt enfin ſur de grandes plaines , l'ombre ſera mieux tranchée. Et peut-être même qu'après une ſuite d'obſervations ſur les divers changemens, qui arrriveront aux termes communs de l'ombre & de la pénombre, dans les Eclipſes partiales qui ſe feront près des équinoxes, on pourra porter quelques jugemens certains, tant ſur la nature des parties Auſtrales & Septentrionales inconnuës de la Terre, que ſur la poſition de certains lieux, que le peu de fidelité des Cartes Géographiques peut rendre ſuſpecte. On doit ajouter à toutes ces conſiderations le paſſage des rayons du Soleil d'un air plus rare dans un plus denſe, ou au contraire: ce qui les doit faire plus ou moins rompre, & les approcher ou écarter de l'axe du cone de l'ombre.

Mr. de Clapiés avant d'expliquer la methode qu'il a ſuivie dans une recherche qui paroît ſi difficile & ſi importante, donne une ideée de celle dont ſe ſervent les Aſtronomes modernes pour prédire les Eclipſes de Lune.

Ils tracent ſur un plan la ſection du cone de l'ombre proportionnée à celle dans laquelle la Lune doit paſſer dans le tems de l'Eclipſe. Cette ſection eſt un cercle, dont le centre repreſente le point de l'ecliptique oppoſé au Soleil, & le diametre une portion de cette écliptique. Ils tirent par le cercle de l'ombre une perpendiculaire ſur l'écliptique; ſur laquelle ils portent depuis le centre de l'ombre, les minutes de la latitude de la Lune dans le tems de l'oppoſition, & vers le Nord ou le Sud qu'ils ſuppoſent dans le plan, ſuivant que cette latitude eſt ou ſeptentrionale ou meridionale; & ayant fait à l'extremité de cette perpendiculaire qui repréſente un cercle de latitude, un angle égal à l'angle que l'orbite de la Lune fait avec le cercle de latitude vers le nœud le plus prochain, ils ont avec la ligne qui forme cet angle, une portion de l'orbite de la Lune, ou le chemin que le centre de cette Planete doit décrire dans le tems de l'Eclipſe, qu'ils déterminent en cette ſorte: Ils tirent par le centre de l'ombre une perpendicu-

laire sur l'orbite de la Lune, pour avoir au point de son intersection avec cet orbite, le point où doit être le centre de la Lune dans le tems du milieu de l'Eclipse ; & ayant décrit du même centre une circonference de cercle, dont le demi-diametre doit être égal à la somme du demi-diametre de l'ombre de la Terre & du demi-diametre de la Lune, ils ont aux points des deux intersections de cette circonference avec l'orbite de la Lune, la position de son centre au commencement de l'Eclipse à l'occident du plan, & la position à la fin de l'Eclipse à l'orient du même plan. Ils décrivent semblablement des circonférences de cercles concentriques, d'un même intervalle diminué d'un douziéme ou de deux douziémes, ou de telle autre partie du diametre de la Lune : les intersections de cette circonférence avec l'orbite de la Lune, donnent la position de son centre, lorsque cette Planette sera éclipsée d'un doigt ou de deux doigts ; & ayant décrit des points de ces positions, & d'un intervalle égal au demi-diametre de la Lune, des cer-

cles, ils ont par l'arc de l'ombre de la Terre compris entre les sections de ces cercles qui représentent le disque de la Lune, les termes communs de la partie éclipsée de la Lune & de sa partie éclairée.

Enfin les distances du centre de la Lune dans les diverses phases, au point de ses positions au milieu de l'Eclipse, étant connuës par la Trigonométrie rectiligne, & ces distances étant réduites en tems par rapport au mouvement horaire de la Lune au Soleil, & comparées au tems du milieu de l'Eclipse, donnent celui des diverses phases de l'Eclipse.

C'est sur cette section de Cone, ou ce qui est le même, sur le plan de l'ombre, que l'Auteur applique la projection des Eclipses de Soleil. Il imagine que par les centres du Soleil & de la Terre soit tirée une ligne droite, & que cette ligne, qui étant prolongée représentera l'axe du Cone de l'ombre, soit perpendiculaire sur un plan qui passe par le centre de la Terre, auquel le plan de l'ombre est parallele : il est évident qu'à cause de la distance pres-

que infinie des globes du Soleil & de la Terre; ce plan pourra être regardé comme un grand cercle dont la circonference terminera sur la Terre l'illumination du Soleil; & comme l'horizon des Peuples qui auront le Soleil à leur zenith. Par consequent si par les extremitez du disque du Soleil, & par tous les points correspondans de cette circonférence, on imagine des rayons; ces rayons prolongez termineront dans le Ciel la circonférence de l'ombre & de la section dans laquelle la Lune doit passer dans le tems de l'Eclipse.

Mais comme tous les lieux de la Terre dont l'élevation du pole excede la déclinaison du Soleil, doivent passer de l'hemisphere obscur dans l'hemisphere éclairé, ou au contraire; ou ce qui est le même, doivent se lever & se coucher successivement; il suit de-là que differens lieux de la Terre, doivent aussi successivement terminer la circonférence de l'ombre de la Terre. Si la déclinaison du Soleil est septentrionale, le pole boreal sera dans l'hemisphere éclai-

ré : si elle est meridionale, ce sera le pole méridional ; & l'élevation du pole de la Terre sur le plan qui termine l'illumination, sera toûjours égale à la déclinaison du Soleil.

Ces choses supposées, ayant tiré du centre de l'ombre une ligne droite, qui fasse avec l'écliptique un angle égal à celui que ce cercle fait avec le meridien vers les parties orientales ou occidentales du plan, suivant que le meridien sera disposé dans le Ciel ; on trouvera par la Trigonometrie rectiligne l'angle que ce meridien fera avec la ligne droite, qui partant du centre de l'ombre passe aussi par le centre de la Lune : l'ouverture de cet angle donnera sur la circonference de l'ombre, un arc qui sera du même nombre de degrez, que l'arc correspondant de la Terre, pris sur le grand cercle qui termine l'illumination du Soleil : cet arc sera sur le globe de la Terre, un côté d'un triangle sphérique rectangle, dont l'autre côté qui formera l'angle droit, sera ou l'élevation ou la dépression du

pole, qui, comme nous l'avons déja dit, doit être toûjours égale à la déclinaison du Soleil ; & ce triangle sphérique étant résolu, le complement de l'hypotenuse donnera la latitude du lieu qui jettera son ombre au point où la Lune commencera ou finira de s'éclipser, ou au point du milieu de l'arc qui termine la partie éclipsée de la Lune dans les diverses phases, suivant les points de l'orbite où l'on supposera le centre de la Lune. Et en tirant par le centre de l'ombre & par les intersections de sa circonference avec la circonference du disque de la Lune, des lignes droites, on trouvera par les mêmes principes la latitude des lieux, qui jetteront leur ombre aux extremitez des cornes éclipsées de la Lune.

Pour trouver maintenant la longitude de ces mêmes lieux, on cherchera par les regles ordinaires, le tems du lever ou du coucher du Soleil, par rapport aux latitudes trouvées par les regles précedentes, ou ce qui est le même, le tems de leur lever ou de leur

coucher, ſuivant que ces lieux ſeront à l'égard du meridien, ou dans les parties orientales ou occidentales. Et ce tems comparé au tems des phaſes de l'Eclipſe, donnera la difference des meridiens, par laquelle, & par la longitude du lieu ſur lequel l'Eclipſe a été calculée, on aura leurs longitudes. Ce que Mr. de Clapiés promit d'expliquer plus particulierement dans un autre Memoire; le détail de toutes ces regles étant trop abſtrait pour une Aſſemblée publique.

On peut auſſi trouver méchaniquement ſur le globe la poſition de ces mêmes lieux.

On regardera d'abord ſi la déclinaiſon du Soleil eſt ſeptentrionale, ou meridionale, & de quel nombre de degrez: on élevera ſur l'horizon du globe le pole du même nom de la même quantité de degrez: & ayant diſpoſé ſa partie Nord vers le Nord & l'autre vers le Sud, on reduira le tems des phaſes de l'Eclipſe à raiſon de quinze degrez par heure, qu'on portera depuis le meridien particulier du lieu pris ſur

l'Equateur même ; en ſorte que le meridien du globe qui repreſente un meridien univerſel, & le meridien particulier du lieu ſur lequel l'Eclipſe a été calculée, ſoient éloignez du même nombre de degrez vers les parties orientales ou occidentales, ſuivant le tems des Phaſes de l'Eclipſe.

Le globe étant arrêté dans cette ſituation, on aura dans ſa partie ſuperieure l'hemiſphere éclairé, & dans ſa partie inferieure l'hemiſphere obſcur; & l'horizon du globe repreſentera; la circonference du cercle qui termine l'illumination du Soleil, & dont l'ombre termine dans le Ciel l'ombre de la Terre. On portera en ſuite ſur l'horizon du globe & depuis ſon interſection avec le meridien, au Nord ou au Sud, & vers ſes parties orientales ou occidentales, ſuivant le tems des Phaſes de l'Eclipſe, le même nombre de degrez qu'il y aura ſur le ... de l'ombre, depuis le meridien du plan juſqu'aux extremitez ... cornes orientales & occidentales de la Lune éclipſée : l'arc de

l'horizon du globe compris entre ces deux points, donnera la position de tous les lieux de la Terre, dont l'ombre séparera la partie éclipsée de la Lune de sa partie éclairée.

On pourroit aussi suivant les mêmes principes, & par la même projection, trouver quelle partie de la Terre jette son ombre sur la partie éclipsée de la Lune; déterminer en quel tems l'ombre d'une Ville, ou de tel autre lieu qu'on voudra, commencera de tomber sur la partie éclipsée de la Lune; l'heure de la sortie, le tems qu'elle y doit rester, le chemin qu'elle y doit décrire; & résoudre plusieurs autres problêmes de cette nature, qui pourront encore servir à prouver l'universalité de la methode. Il est facile de la démontrer; puisque l'ingénieuse methode de Mr. Cassini pour les Eclipses de Soleil étant connuë, on voit évidemment que c'est ici une perspective des lieux de la Terre, qui terminent par leur ombre la partie éclipsée de la Lune, dans laquelle la figure de l'ombre étant tournée

ite à la gauche , & l'œil
posé à la pointe du cone
re de la Terre , le cercle
ine l'illumination du So-
plan objectif ; & la sec-
ombre dans laquelle la Lu-
asser pendant l'Eclipse est
u tableau , qui étant pa-
plan objectif , tous les
utes les lignes qu'on y tra-
proportionnelles aux arcs
nes semblables du plan ob-
qui comprend tout l'esprit
la théorie des regles sui-
'Auteur.

oit d'en faire l'application
que Eclipse de Lune ; &
Clapiés prit pour cela cel-
evoit arriver le 13. Fé-
o.

cours de Monsieur de Cla-
récapitulé par Mr. de Bas-
il fit remarquer l'utilité
pouvoit tirer pour la Géo-
qui ne peut être perfec-
que par les Observations
iques. Il ne manqua pas
relever tout ce que le tra-
et Académicien contenoit
ux & de physique.

ſinguliere du Cabin
Hay, par le Pere
ſuite.

A Monſieur l

LA Medaille qu
montrée, Monſi
genieuſement inven
rare. Madame le H
de la hardieſſe & d
du Monnoyeur : pc
de l'Inventeur me c
mis, dont on voit ſı
le la tête couronné
ſon nom ΚΡΟΤΩΜΙΣ
un Vainqueur des
Il paroît jeune &

;plus beaux Ouvra-
ité. L'action d Her-
: avec une force,une
nt les Monnoyeurs
ɔoint approché. Sa
ſt pas fort myſte-
ɔit d'abord qu'on a
que le jeune Cro-
oit l'envie auſſi ai-
rcule enfant avoit
·pens envoyez par
raiſons ont pû con-
hoiſir ce ſymbole
ıueur. Peut-étre
comme Hercule,
:urs pour avoir été
s Vainqueurs des
l ne reſte plus qu'à
ms où la Medaille
: ſe peut faire ſans
ore des Jeux Py-

me fabuleuſe l'an-
de ces Jeux, dont
ibué la fondation
ıeur du Serpent
›liſſement en dif-
, à Diomede. Je
n'ont été établis

:rs eſt un des plus beaux Ouvra-
de l'Antiquité. L'action d'Her-
: eſt exprimée avec une force,une
cateſſe , dont les Monnoyeurs
nains n'ont point approché. Sa
ification n'eſt pas fort myſte-
ſe. On conçoit d'abord qu'on a
lu marquer que le jeune Cro-
is ſurmonteroit l'envie auſſi ai-
ent, qu'Hercule enfant avoit
nonté les ſerpens envoyez par
on. D'autres raiſons ont pû con-
rir à faire choiſir ce ſymbole
jeune Vainqueur. Peut-être
t-il Thebain comme Hercule,
paſſoit d'ailleurs pour avoir été
des premiers Vainqueurs des
x Pythiens. Il ne reſte plus qu'à
:rminer le tems où la Medaille
ru : ce qui ne ſe peut faire ſans
'er dans l'Hiſtore des Jeux Py-
'ns.

e regarde comme fabuleuſe l'an-
iité prétenduë de ces Jeux, dont
Poëtes ont attribué la fondation
ı pollon Vainqueur du Serpent
hon, & le rétabliſſement en dif-
:ns tems à Jaſon, à Diomede. Je
perſuadé qu'ils n'ont été établis

remporta. J'ai beaucoup de penchant à croire, que Crotomis a remporté ce prix dans quelque Pythiade suivante : il en auroit plus de rapport à Hercule, & le revers lui conviendroit mieux.

ARTICLE LXX.

GENNADII PATRIARCHÆ Constantinopolitani Homiliæ de Sacramento Eucharistiæ ; Meletii Alexandrini, Nectarii Hierosolymitani, Meletii Syrigi, & aliorum de eodem argumento Opuscula Græcè & Latinè &c. C'est à-dire. *Homelies de Gennade Patriarche de Constantinople sur le Sacrement de l'Eucharistie ; avec de petits Traitez sur le même sujet de Mélece & de Nectaire Patriarches d'Alexandrie & de Jerusalem, de Syrigus & de quelques autres, en Grec & en Latin : ce qui fait une suite des Actes produits dans l'Ouvrage de la Perpetuité de la Foi, touchant le sentiment des Grecs sur la Transubstantiation. Par Eusebe Renaudot de Paris, qui a tiré ces piéces des Manuscrits, les a mises en Latin, & y a*

ajouté des Dissertations & des Observations. A Paris chez Gabriel Martin, ruë Saint Jaques, à l'Etoile 1709. *in* 4°. *pag.* 31. *pour la Préface,* 218. *pour le reste du Livre.*

LE soulevement general de l'Eglise Grecque contre Cyrille Lucar, avec l'indignation de ses principaux Prélats contre le Ministre Claude, qui prétendoit les faire complices de son erreur, sont des preuves sans replique de la conformité de la créance qu'elle garde avec l'Eglise Romaine, touchant le Sacrement de l'Eucharistie. Il faut pourtant avoüer, que des témoignages donnez avant ces nouvelles contestations seroient d'autant plus estimables, qu'on y verroit la cause du zele que les Grecs ont fait paroître, quand on est venu les troubler sur la Foi qu'ils avoient reçûë de leurs Peres, & dont ils étoient en une possession paisible. Dans cette vûë Mr. Simon se forma le projet utile dont il parle dans sa Bibliotheque critique chap. onziéme, & qu'il est encore tems d'exé-

cuter, de faire un Recüeil de ce que les Auteurs Grecs & ſéparez de la communion de l'Egliſe Romaine, ont écrit ſur cette matiére avant le tems qu'on vient de marquer. Il ſemble qu'il ſuffiroit de le commencer par Nicolas Cabaſilas, & Simeon, Archevêques de Theſſalonique; enſuite y faire entrer Marc Métropolitain d'Epheſe, Gennade Patriarche de Conſtantinople, Jeremie auſſi Patriarche de Conſtantinople, Margunius Evêque de Cythere, Agapius Moine du Mont-Athos, Mélece Piga Patriarche d'Alexandrie: & on pourroit s'en rapporter à Mr. Simon pour pluſieurs autres petits Ouvrages encore plus rares, quoique ceux-ci le ſoient aſſez: la difficulté qu'il y a à les trouver, peut encore être une raiſon de faire imprimer ce Recüeil.

Celui que Mr. l'Abbé Renaudot donne en ce volume, ayant été fait premierement ſous la direction de Mr. Arnauld, qui deſapprouva fort le deſſein de Mr. Simon, eſt par conſequent tout différent. Dans la chaleur de la querelle entre les

Ecrivains de Port-Royal & le Miniſtre Claude, ſur le chapitre de Cyrille Lucar, Mr. l'Abbé Renaudot ſçavant dans les langues, fut employé, dit-il en ſa préface, à traduire diverſes Piéces qui concernoient cette affaire. Il y travailla alors avec diligence, dont il prend à témoin ſes Amis : mais il n'a pas eû la même diligence à faire part au Public de ſon travail: *Viderunt quoque illud opus Amici plures : unde ſi ad publicandum illud pigerrimus, ad elaborandum ſanè non piger fui.* Les deux Homelies de Gennadius qui ſont la plus belle partie de ſon Reciieil, & les deux Lettres de Melece Piga qu'il y a miſes, ſont d'un tems anterieur, & appartiendroient à celui que Mr. Simon avoit projetté.

Le deſſein de la préface eſt de montrer, que c'eſt contre toute raiſon & toute juſtice, qu'Aubertin & aprés lui Mr. Claude ſe ſont efforcez d'impoſer à la Gréce pour la mettre dans leur parti, elle qui exprime ſa créance en termes ſi clairs dans les Livres de ſa Diſcîpline & dans ſes Liturgies, qui ſont néan-

moins les Piéces les plus authentiques ſur leſquelles il faut juger des véritables ſentimens d'une Egliſe. Il ne ſert de rien de dire, que les Liturgies en uſage parmi les Grecs, portent à faux le nom de Saint Jaques, de Saint Marc, de Saint Baſile, de Saint Jean Chryſoſtome: il ſuffit qu'elles ſoient en uſage, & dès-lors elles rendent un témoignage d'autant plus certain, que c'eſt celui de toute une Egliſe, & par-là préferable à celui de quelque Auteur particulier que ce ſoît. Au reſte la Liturgie appellée de Saint Jaques, eſt celle de l'Egliſe de Jérusalem; celle de Saint Marc, d'Alexandrie; celle de Saint Baſile, de l'Aſie; & celle de Saint Jean Chryſoſtome, de Conſtantinople; ſur leſquelles ont été formées celles des Coptes, des Ethiopiens, des Syriens, des Neſtoriens. Des Sectes d'ailleurs ſi éloignées les unes des autres, conviennent néanmoins enſemble dans les mêmes Liturgies.

Enſuite pour réfuter ce que les Proteſtans objectent aux Grecs, de leur ignorance & de leur venalité,

Mr. Renaudot dit, que leurs Ecrits les mettent à couvert du premier de ces reproches, & que leur fermeté ou leur opiniâtreté ſur les points qui les diviſent de nous, fait tomber le ſecond : il eſt au moins conſtant que les Réponſes du Patriarche Jeremie aux Luthériens de Witemberg ne furent point achetées. Quant à ce que les Proteſtans avancent avec auſſi peu de fondement, des Croiſades & des Miſſionnaires, pour faire entendre que les Grecs par ces moyens ont appris & adopté nos ſentimens ; M. R. nous repreſente nos Croiſez, comme gens ſans ſouci pour l'inſtruction & la converſion des Herétiques d'Orient ; & il dit que les Miſſionnaires ne font point de fruit auprès des Schiſmatiques, que les Ecoles établies pour eux à Rome & à Padoüe ne les gagnent point.

Enfin il ſe plaint de la mauvaiſe foi des Proteſtans, à diſſimuler & à cacher tout ce qui les incommode ; & il en donne quelques exem-

ples, d'Aubertin, de Saumaise, du Sieur le Moine Théologien de Leide, & d'autres.

On a dit que deux Homelies de Gennade sont au premier rang dans ce Recüeil. La premiere fut donnée manuscrite à Mr. de Nointel par Panagioti, premier Drogman ou Interprete du Grand-Seigneur. La seconde est tirée de l'Ouvrage de Syrigus contre Cyrille Lucar : & elle n'est proprement qu'un abregé de celle-là. Elles furent prononcées en des tems & en des lieux bien différens, l'une dans le Palais devant l'Empereur & le Senat, l'autre dans l'Eglise après la prise de Constantinople. Le dessein de Gennade en l'une & en l'autre, est de préparer ses Auditeurs à la Communion Pascale par une Foi vive du Sacrement de l'Eucaristie.

Il commence par l'exposition du Mystere : il dit que le plus grand des miracles est le changement de toute la substance du pain & du vin, en la substance du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST; & il s'é-

crie [a] : *O merveille qui surpasse toutes les merveilles ! O Transsubstantiation infiniment admirable, & consolante pour ceux qui sont éclairez par la Foi !* Rendre la vûë aux aveugles, la santé aux malades, la vie aux morts, c'est faire seulement d'une maniere miraculeuse, ce que fait tous les jours la Nature, qui nous donne la vûë, la santé, & la vie : arrêter le Soleil dans sa course, ce n'est rien lui ôter ni lui ajouter : l'Incarnation même s'est operée sans aucun changement ou mélange des deux Natures. Il n'en est pas ici de même [b] : *Une substance se change je ne sçai comment, en une autre substance.*

Ensuite Gennade répond aux difficultez qui s'opposent à la Foi, & dans lesquelles l'incredulité se retranche, & qui consistent en ce que les especes du pain & du vin restent sans leur propre sujet, que le Corps de JESUS-CHRIST se réduit

[a] Ω θάυματος θαῦμα πάντων ὑπερβαῖνοντος. ὦ μετουσιώσεως πολὺ τὸ παράδοξον ἐχούσης, καὶ χαρίεν τοῖς τῇ πίστει πεφωτισμένοις. [b] Μυστήριον μεταβάλλω τινὰ περίεχον οὐσίας εἰς οὐσίαν.

en un si petit espace, & que sans quiter le Ciel il se trouve en mille endroits sur la Terre.

Gabriel de Philadelphie n'a pas donc été le premier des Grecs en 1600. à employer le terme de *Transsubstantiation* : long-tems avant lui ce terme étoit connu & usité parmi les Grecs ; & il entroit dans l'exposition de leur Foi.

Après ces deux Homélies Mr. l'Abbé R. ajoute une sçavante Dissertation, dont voici la substance. On trouve un George Scholarius & depuis nommé Gennade, absolument porté à conclurre l'Union des deux Eglises au Concile de Florence, où il accompagna l'Empereur Jean Paléologue : ses bonnes intentions sont marquées évidemment dans les Actes mêmes du Concile, dans quelques-unes de ses Lettres à Ambroise Camaldule, & à Luc Notara Grand-Duc ; & il y a quelques Oraisons sous son nom, & inserées dans la Bibliotheque des Peres. D'ailleurs on trouve un George Scholarius & depuis aussi nommé Gennade ouvertement déclaré

contre l'Union, dans l'amitié & les ſentimens de Marc d'Epheſe, & que Marc d'Epheſe en mourant conjura d'entretenir & de ſoutenir le Schiſme. Commiſſion dont il s'acquita avec cette ardeur & cette animoſité contre les Latins, qui paroît dans pluſieurs de ſes Ouvrages; s'oppoſant de toutes ſes forces à l'Evêque de Cortonne envoyé à Conſtantinople par le Pape Nicolas V. & au Cardinal Iſidore de Ruſſie, haranguant devant l'Empereur Conſtantin, écrivant des Lettres au Clergé & au Peuple de Conſtantinople, & aux Moines du Mont-Athos, propoſant en public des affiches, & répandant divers Traitez.

Une telle contradiction dans la conduite, ne paroît pas pouvoir tomber en une même perſonne: C'eſt pourquoi Matthieu Caryophyle Archevêque d'Iconium ou de Cogne, & Allatius, ont crû & ont fait croire communément, qu'il y en avoit eu deux du même nom, un Catholique & l'autre Schiſmatique, & que c'étoit celui-là qui avoit été élû Patriarche de Conſtantinople après

Mahomet II. s'en fut rendu le
itre. Mr. Simon dans sa Répon-
i Mr. Smith touchant la créance
l'Eglise d'Orient sur la Transf-
bstantiation, a soutenu que c'est
n seul Gennade. L'Abbé R. le sou-
ient de même, & le montre par
de nouvelles preuves, qui consis-
tent principalement en ce que le
Gennadius ennemi de l'Union dit
de lui, qu'il a exercé la charge de
premier Juge dans le Palais, qu'il
a assisté avec l'Empereur au Con-
cile de Florence qu'il appelle faux
Concile, qu'enfin il a été le premier
Patriarche de Constantinople après
la prise de cette Ville par les Turcs.
De sorte que les Protestans ne sçau-
roient accuser l'Auteur de ces Ho-
melies, d'avoir été d'intelligence
avec les Latins. Ce qui se confirm
encore par deux Piéces tirées d'u
Manuscrit de la Bibliothéque d
Roi, & qui sont ici rapportées. Da
l'une Marc d'Ephese peu de te
avant sa mort remet à Scholariu
soin de combattre l'Union, &
l'autre Scholarius promet de s'y
ployer tout entier.

M. R. finit ce qui concerne Gennade par le Catalogue de ſes Ouvrages qui ſont en grand nombre.

Deux Lettres de Melece Piga ſont la ſeconde partie de ce Recüeil. La premiere datée de Conſtantinople le 30. Juin 1593. répond à pluſieurs queſtions touchant l'Euchariſtie, & propoſées par Cyriac Photin Medecin d'Ingolſtad. Melece eſt un Catholique Romain quand il s'explique ſur la réalité du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST dans le Sacrement & ſur les ſuites de la réalité, comme ſont la Tranſſubſtantiation, l'adoration, la concomitance, la demeure permanente de JESUS-CHRIST ſous les eſpéces, la manducation orale, le Sacrifice de la Meſſe; & c'eſt un Grec Schiſmatique, où il s'agit des Azymes & de la Communion ſous les deux eſpeces. La ſeconde eſt datée d'Alexandrie de 1594. & addreſſée à Gabriel Severe Metropolitain de Philadelphie, qui paroiſſoit embarraſſé de ce qu'aſſurent les Catholiques, que le Corps & le Sang du Sauveur étant enſemble par con-

comitance ſous chacune des deux eſpeces, il ſuffit d'en donner une ſeule à la Communion. Melece tâche d'y répondre; & s'emporte enſuite contre l'Egliſe Romaine, qu'il accuſe d'avoir abandonné la Tradition des Peres, & qu'il prétend être coupable du Schiſme qui la ſépare de l'Egliſe Grecque.

Quant à la Perſonne de Melece, il étoit de Candie, & avoit fait ſes études à Padoüe, où il avoit appris la Théologie Scholaſtique qu'il employe dans ſes Ecrits. On a de lui un Recüeil d'Homélies, un Traité contre les Juifs, & divers autres ſur les points conteſtez entre les Latins & les Grecs, avec quelques Lettres : les deux, dont on vient de parler ſont un préſent que fit Panagioti à Mr. de Nointel, & elles ont été tranſcrites ſur les Originaux de la main de Melece. En 1582. il étoit Protoſyncelle d'Alexandrie, & il ſucceda à Sylveſtre alors Patriarche. Avec cette nouvelle dignité il exerça encore la charge d'Exarque de Conſtantinople, c'eſt à dire, de Vicaire general ou d'Official; &

en 1599. ou environ, il eût l'administration de cette Eglise pendant un an, le Patriarche étant exilé.

Mr. l'Abbé Renaudot met en troisiéme lieu un Extrait de l'Ouvrage de Melece Syrigus contre la Confession de Foi de Cyrille Lucar. Ouvrage composé par l'ordre du Concile de Constantinople, où présida le Patriarche Cyrille de Berrhée en 1638. & depuis approuvé & loüé par toute l'Eglise Grecque. Quoique Syrigus y soutienne la Transsubstantiation, il n'est rien moins que favorable à l'Eglise Romaine, qu'il contrarie ouvertement sur le Dogme de la Procession du Saint Esprit.

Nectaire premierement Moine du Mont-Sina, & puis Patriarche de Jerusalem, garda toute sa vie une violente aversion des Latins & de l'Eglise Romaine. Il la fit éclatter par un Traité contre la Primauté du Pape, imprimé à Jassi en 1682. par sa Lettre à Païsius Patriarche d'Alexandrie, rapportée dans la Défense de la perpetuité de la Foi, tome troisiéme Liv. 8. chap. 10. par sa

conduite envers Mr. de Nointel à son voyage de Jerusalem. Comme les esprits violens le sont en tout, Nectaire s'échauffa lorsqu'*il* apprit que Mr. Claude imposoit aux Grecs, qu'ils pensoient comme lui de l'Eucharistie, & à ce sujet il écrivit une Lettre aux Moines du Mont-Sina. Mr. Renaudot la met ici avec un Extrait du Traité contre la Primauté du Pape. Il faut encore remarquer que Nectaire approuve la condamnation de la Confession de Foi de Cyrille Lucar, qu'il donne de grands éloges à Mélece Syrigus, à Coressius, à Gregoire Protosyncelle, à Gabriel de Philadelphie ; & qu'après s'être démis du Patriarchat, il souscrivit aux Décisions du Synode de Jerusalem tenu en 1672. sous Dosithée son Successeur.

La cinquiéme piéce de ce Recüeil est un Decret Synodal, signé par Callinique Patriarche de Constantinople, Dosithée de Jerusalem, plusieurs Metropolitains & Evêques présens, & par le Clergé en 1691. contre les Héresies de Caryophy-

le, qui renouvelloit celle de Cyrille Lucar.

La derniere est un Extrait de la Confession de Foi orthodoxe.

Mr. Renaudot finit par des observations sur les remarques que le Sieur Allix, autrefois Ministre de Charenton, a ajoutées à l'édition qu'il a faite en Angleterre, du Traité de Nectaire contre la Primauté du Pape.

Puis donc, dit Mr. l'Abbé Renaudot, que Mr. Allix y reconnoît sans détour, que la Confession de Foi de Cyrille Lucar a été réprouvée par tant de Synodes & de Théologiens de l'Eglise Grecque; qui maintenant des Protestans, après l'aveu d'un Homme si estimé parmi eux pour son érudition, osera douter que cette Eglise convienne avec la Romaine dans le Dogme de l'Eucharistie?

Quant à ce que le Sieur Allix avance, que l'ancienne Liturgie des Chrétiens de Saint Thomas portoit le sentiment de Berenger; Mr. Renaudot dit, qu'il n'est pas sûr de s'en rapporter à ce qu'en ont pû écri-

nt dans les Liturgies manu
des Neſtoriens. Les Portuga
méritent pas plus de créance,
chapitre d'un Timothée Ca
que ou Patriarche Univerſe
Neſtoriens,qu'ils accuſent de n
reconnu qu'une ſimple figure
l'Euchariſtie : puiſque la liſte
nuſcrite de ces Patriarches ne
me qu'un ſeul Timothée en
l'an 760. qui à la verité fut
çonné d'Héreſie long-tems ap
mort : mais elle conſiſtoit à a
que JESUS-CHRIST voy
Verbe de ſes yeux : ce qui n'
rapport à l'Euchariſtie. Mr. R
dot promet des Diſſertation
l'Hiſtoire, la créance & la di

par Nectaire : en confirmation de la présence réelle de nôtre Seigneur en l'Eucharistie. Mais, reprend Mr. l'Abbé Renaudot, que Nectaire ait été trop credule, & que le miracle, si l'on veut, soit faux : c'est néanmoins une preuve certaine du sentiment de celui qui l'a crû vrai.

ARTICLE LXXI.

LITOTOMIA, OVERO del cavar la pietra, Trattato di Tommaso Alghisi. *Lithotomie, ou Traité de l'extraction de la pierre, dedié au Pape Clement XI. par Thomas Alghisi Academicien de Florence, premier Chirurgien & Professeur de Chirurgie dans l'Hôpital de Sainte Marie la neuve.* A Florence de l'Imprimerie de Joseph Marini, 1707. *in folio pages* 110.

ON a été jusqu'au seiziéme siécle presque sans remede, contre la cruelle maladie que cause la pierre. Celui qu'on pratiquoit & qu'on nomme le petit appareil décrit par Celse, n'étant ni sûr, ni universel.

Jean de Romani Medecin de Cremone, inventa vers l'an 1520. celui qu'on pratique aujourd'hui, & qu'on nomme le grand appareil. Un passage mal entendu de la Chronique de Loüis XI. à persuadé à quelques Sçavans, qu'on avoit fait plusieurs années auparavant l'operation sur un Franc-Archer de Meudon condamné à mort: mais on découvre en lisant attentivement ce passage, que l'operation qu'on fit au Franc-Archer, est celle qu'on pratique lorsque les intestins sont repliez & embarrassez l'un dans l'autre.

La gloire de l'invention du grand appareil pour tailler, est donc entiérement dûë à l'Italie, où Marino Santi Disciple de Jean de Romani le pratiqua avec succès : mais la gloire d'avoir perfectionné cette invention est dûë à la France, où le fameux Laurent Collot devint si celebre par son habileté dans la Lithotomie sous Henri second. Ce Prince créa pour lui en 1556. une charge de seul Operateur du Roi pour l'extraction de la pierre, que ses Descendans ont possedée avec la

même réputation, jusqu'à la mort de Jerôme Collot arrivée en 1684. C'est Mr. Tolet qui la possede aujourd'hui. Messieurs Pierre Franco, Bonnet, Jonnot, Alay, se sont aussi distinguez dans cette partie de la Chirurgie, par des maniéres d'operer & par des cures singulieres. Pierre Franco est le premier qui ait hazardé l'operation, qu'on appelle le haut appareil, où l'incision se fait à l'hypogastre : il la décrit à la fin du trente troisiéme chapitre de son excellent *Traité des hernies, imprimé à Lyon en* 1561. Cette operation quoique perilleuse, est necessaire dans quelques cas rares, où la pierre située trop haut ne peut descendre.

On a vû aussi de tems en tems de certains Avanturiers, qui ont trompé le Public, & mis en vogue des maniéres d'operer moins sûres que l'ordinaire. Tel étoit un certain Raoux qui parut à Paris en 1663. dont Mr. Drelincourt fameux Medecin décrivit si bien toutes les impostures dans sa *Legende du Gascon*, imprimée à Paris en 1665. & depuis fort augmentée dans l'édition faite

à Leyde en 1674. Mr. Mery
ses *Observations sur la maniere d*
ler, imprimées à Paris en 1700
couvert les inconveniens de
niére d'operer que suivoit u
tain Frere Jaques.

Mr. Alghisi dans l'Ouvrag
nous parlons, montre une g
connoissance de l'Art qu'il pr
& les cures qu'il y rapporte n
sent pas douter qu'il ne tien
rang considérable parmi les
habiles Operateurs. Il a taill
succès des personnes d'un âg
avancé, des femmes enceint

Cet habile Homme est co
cu, que la pierre ne se form
que jamais dans la vessie; mais
le y tombe des reins ou de qu
partie voisine; & qu'elle s'y
mente par diverses incrusta
ce qu'il prouve par deux e
d'observations, les unes sur l
niere dont les pierres s'augme
les autres sur les lieux où e
forment. Il a tiré heureuseme
pierre qui s'étoit formée au
d'une petite bougie, entré
hazard dans le corps. Il a t

des pierres dans presque toutes les differentes parties du corps de divers sujets, sous la langue, dans le foye, dans la rate, dans le mesentere, dans les poumons, dans le nombril, dans les tuniques des intestins, dans le cerveau. On voit dans les planches qui ornent son Livre, quelques-unes de ces pierres dont la figure est surprenante.

Le sçavant Auteur n'oseroit prononcer absolument, qu'il n'y a point de pierres adherantes à la vessie; mais il croit cet accident fort rare.

ARTICLE LXXII.

TRAITE' DE LA LITHOTOMIE ou extraction de la pierre hors de la vessie avec les figures. Par François Tolet de Paris Chirurgien & Operateur du Roi pour la pierre. Cinquiéme édition revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur. Chez François Muguet ruë Nôtre Dame, 1708. *in* 12. *pages* 351.

CE Livre est trop connu, pour que nous nous arrêtions à en

donner un Extrait : n
lons que pour avertir,
qui a succedé à la répu
emplois de Mr. Collo
gligé pour rendre c
édition aussi parfaite c
être. C'est sur ses prop
ces qu'il raisonne par
regles qu'il donne sc
fruit d'une longue & l
tique. Il soutient contr
sentiment, qu'il n'y a p
adherante dans la vessi

Mr. Tolet ne s'est pa
sujet : on lit dans le
siéme de son Livre ,
plusieurs petrifications
& ce qu'il rapporte da
de la maniere dont le
tirent la pierre sans in
gne de la curiosité des

ARTICLE L

JONAS VATES, Æ
& Latinè. *Le Proph*
Ethiopien & en Latin ;
re Ethiopien par rappo
aux quatre premiers
Mai 1710.

Genese. Par Benoît-André Staudacher. A Francfort, chez Jean Philippe André, 1706. *in* 4°. *pages* 30.

LEs Sçavans curieux d'apprendre l'Ethiopien, nous sçauront gré de leur annoncer ce petit Ouvrage, où ils pourront trouver quelque secours. Mais ce n'est pas une simple curiosité : c'est une vraye necessité de s'appliquer à l'étude de la langue Ethiopique. Car voici comme raisonne le Sieur Staudacher dans sa préface. Sçavoir peu ou point d'Hebreu, c'est une même chose : or tandis qu'on ignore l'Ethiopien, on ne sçait que peu d'Hebreu : donc si l'on ignore l'Ethiopien, quelque avancé qu'on se croye d'ailleurs dans l'Hebreu, c'est comme si l'on n'avoit rien fait. La mineure de ce syllogisme se prouve ainsi. On ne sçait pas bien une langue, si l'on ignore quelqu'une de celles qui y ont du rapport : or l'Ethiopique a un grand rapport avec l'Hebraïque, dont elle tire plusieurs de ses mots, comme Ludolphe l'a remarqué : donc sans l'Ethiopien on ne sçait pas bien l'He-

breu, & c'eſt comme ſi l'on ne le ſçavoit pas. Voilà les Saints Jerômes, les Jarchis, les Kimhis, tous les Hébraïzans dégradez, & réduits à reconnoître l'inutilité de leur travail, pour n'avoir pas penſé à apprendre l'Ethiopien. Et ſelon le même raiſonnement, il faut ſçavoir l'*Italien*, le François, l'Eſpagnol, le Portugais, le Valaque, & toutes les différentes dialectes anciennes & nouvelles de ces langues, avant que de ſe flatter d'entendre bien le Latin.

ARTICLE LXXIV.

LES AVANTURES D'APPOLLONIUS de Tyr, par Mr. le Br. A Paris chez Pierre Ribou 1710. *in* 12. *pp*. 351.

DEs Fragmens Latins, dont Cœlius Sympoſius, qui vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiecle, & de qui nous avons des Enigmes en Vers Latins, eſt l'Auteur ou plûtôt l'Interprete, ont fourni les materiaux du Livre dont nous parlons. Velſer les tira d'un Manuſcrit de la Bibliotheque d'Auſbourg. Un Homme du

 Monde,

, qui n'est Auteur que par
ɔour les belles lettres , leur
: une forme très-agréable.
:froi de Viterbe & un Grec
e nommé Gabriel Contia-
t travaillé sur le même sujet.
ɔier a mis en Vers Léonins
itures d'Apollonius de Tyr,
ıserées dans l'onziéme partie
Chronique universelle. Le
:ette Histoire est d'être écri-
ıauvais Vers. Gabriel Con-
n a fait un Poëme en Vers
arbares. Le Manuscrit de cet
,que Meursius & Vossius ont
ımé Constantin, est dans la
ıeque Imperiale.
e doute pas que les Avantu-
ɔollonius de Tyr ne soient
ès: mais ces fragmens mon-
mbien les Anciens avoient
aux mœurs jusques dans
:ions. M.Le Br. ne s'est point
:er au mauvais goût de nôtre
: l'Ouvrage qu'il donne est
: des Romans & de ces nou-
lus frivoles & plus dange-
ıcore que les Romans. On a

voit en retrancher un plus
nombre.

Article LXX

DIARIUM PATR
Fratrum, & Sororum, C
Minimorum Provinciæ Fr
ſive Pariſienſis, qui re
obierunt ab anno 1506. ad
1700. *Calendrier des Peres,*
& Sœurs de l'Ordre des Minim
Province de France ou de Pa
ſont morts religieuſement dep
mil cinq cens ſix, juſqu'à l'an
cens. Ouvrage du R. P. Réné T
Religieux du même Ordre,

Deux Tomes in 4°. Premier Tome pages 284. Tome second pp. 314.

CONserver la memoire de ceux qui ont été de la même Societé que nous, est un sentiment commun à toutes les Nations polies, & à tous les siecles où la barbarie n'a pas regné. Nous devons à ceux qui nous suivent la connoissance de ceux à qui nous avons succedé : la gloire de nos Prédecesseurs est un bien qui appartient à nos Descendans comme à nous, & dont nous leur sommes responsables. Ce bien ordinairement n'est pas negligé ; & il s'est trouvé dans tous les Corps des Ecrivains soigneux de satisfaire sur ce point la curiosité loüable de la Posterité. Les Ordres Religieux & les Communautez dévoüées à la vertu, ont plus d'obligation que les autres de conserver préticusement le souvenir des sujets que Dieu a choisis pour en être l'ornement. Ce qui seroit vanité dans des Societez profanes, est zele dans ces saintes Assemblées. Les portraits des Saints Religieux, des vertueux Ecclesiastiques, que l'on

conserve dans des Ecrits semblables à celui ci, sont autant de modelles des vertus propres de ces Etats, que Dieu a pris plaisir de former, & qu'il veut que les personnes de la même profession imitent soigneusement. Personne n'a rempli ce devoir avec plus d'étenduë & plus d'exactitude que le R. P. Thuillier. Les Historiens des autres Ordres Religieux, n'ont éternisé la memoire que des Hommes distinguez par une vertu, ou par un sçavoir extraordinaire. Le P. Thuillier n'a omis aucun des Religieux décedez dans sa Province.

L'Auteur commence par une Histoire abregée de tous les Convens de la Province.

Saint François de Paule l'établit en 1506. le Convent de Nigeon fondé en 1493. par la Reine Anne de Bretagne, est la principale Maison de cette Province.

Les Eloges des Religieux suivent l'Histoire abregée de la Province. Le P. Thuillier les a disposez en forme de Calendrier selon les jours où ils ont reçû la récompense de leurs travaux. Nous nous arrêterons prin-

cipalement à ceux qui se sont distinguez par leur Science & par leurs Ouvrages.

Le P. Jean Cannart mort le second jour de Janvier l'an 1589. étoit Docteur de Paris, Grand-Maître du College du Cardinal le Moine, Chanoine & Archidiacre de Soissons, quand il prit la resolution de se consacrer à Dieu dans l'Ordre des Minimes. Il a le premier enseigné la Théologie dans leur Province de France.

Le P. Antoine Masson mort le neuviéme Janvier l'an 1700. est Auteur des *Questions curieuses sur la Genese imprimées à Paris chez Pierre de Batz l'an 1685. de l'Histoire de Noé qui parut en 1684. & de l'Histoire d'Abraham imprimée chez Thibousl en 1688. d'un Traité des marques de la Prédestination*, & de quelques autres Ouvrages. Il ne commença d'être Auteur qu'à l'âge de soixante cinq ans.

La mort du P. Jean Baptiste des Bois arrivée l'onziéme de Janvier en 1612. à l'âge de quarante huit ans, a privé le Public de plusieurs Ouvrages sur la Théologie & sur l'Ecritu-

re Sainte. On n'a de lui que l'*Abregé des Controverses du Cardinal Bellarmin*, qu'il vouloit retoucher dans une seconde édition.

On doit les trois Volumes *des Lettres de Mr. du Frêne Canaye*, aux soins du P. Robert Regnault mort le 18. Janvier l'an 1642. Il avoit quitté la charge de Conseiller de la Cour des Aides de Paris, pour embrasser la vie Religieuse. La Bibliotheque & le Cabinet de Medailles du Convent de Paris sont dûs à son bon goût & à ses soins.

Le P. Jean Thierry mort le 25. Février l'an 1536. a donné au Public *les Oeuvres de Platine, une Edition du Decret de Gratien, plusieurs Juris-Consultes enrichis de ses notes. Le Recüeil d'Homelies des Saints Peres imprimé à Lyon en* 1516. est un de ses Ouvrages.

Le second jour de Juillet est marqué par la mort de deux des plus grands Hommes que l'Ordre des Minimes ait donné à l'Eglise. Loüis Doni d'Attichy d'abord Evêque de Riez & depuis Evêque d'Autun ; & le P. François de la Noüe Historien de son Ordre. On a du premier une

Histoire des Cardinaux. Le ſecond a donné au Public *la Chronique des Minimes...* & d'autres Ouvrages qui ne ſont qu'une très-petite partie de ceux qu'il avoit commencez : car il avoit formé des deſſeins proportionnez à l'étenduë de ſon Eſprit capable de tout, & à la vaſte érudition qu'un travail infatiguable lui avoit acquiſe : il fit imprimer un Catalogue des Ouvrages qu'il eſperoit mettre au jour : le P. Thuillier l'a inſeré dans ſon Eloge ; & il avertit que les Papiers du P. de la Nouë ſont dans la Bibliotheque du Convent de Paris. Nous allons donner un Extrait de ce Catalogue de Livres promis par le ſçavant Minime. Les deſſeins en ſont beaux, utiles ; & il feroit à ſouhaiter que ce que nous en dirons excitât quelque habile Homme à les executer.

Sur l'Ecriture Sainte.

Concordances Hebraïques, Grecques, & Latines de l'ancien Teſtament, où l'on ramene tous les mots à leur origine, & où en cherchant les raiſons de la difference du

Texte Hebreu & des Versions Grecque & Latine, on examine & on justifie en tout la Vulgate. Le P. de la Nouë fit imprimer en 1629. un Essai de ce grand Ouvrage.

Concordances Grecques & Latines du nouveau Testament, plus amples & plus exactes que celles qui ont paru, avec des remarques critiques.

Dictionnaire de l'Ecriture Sainte, Lexicon sacrum, qu'il croyoit pouvoir appeller la Clef de l'Ecriture Sainte.

Lieux communs de l'Ecriture Sainte.

La Bible des Peres, où il avoit recüeilli toutes les differentes manieres dont les Peres citent l'Ecriture Sainte, & tous les fragmens des Versions anciennes qui se rencontrent dans leurs Ecrits.

Critique sacrée, où il traite des divisions de la Bible qui ont été anciennement en usage.

Il promettoit encore une *Paraphrase de toute l'Ecriture Sainte accompagnée de Notes, & des Commentaires sur les Guerres du Peuple de Dieu, & sur l'Ecclesiastique. Un Traité des miracles & des dons extraordinaires.*

Sur la Théologie.

L'Instruction des Théologiens, où il enseigne la maniere d'étudier la Théologie & la maniere de s'en servir.

L'Histoire de la Théologie, qui explique l'origine des Sectes qui partagent l'Ecole, & des Questions qu'on y traite.

L'Apologie des Saints Peres sur les erreurs dont on les accuse; & un Traité de leur Autorité, & de l'usage qu'on doit faire de leurs Ecrits.

La Critique des Théologiens Scholastiques, Aristarchus Scholasticus; où il examine la force des preuves dont les Scholastiques se servent ordinairement.

Un Recüeil des Ouvrages des Saints Peres Gaulois, ou qui ont vécu dans les Gaules, sous le titre de Bibliotheca Gallicana Sanctorum Patrum.

Les Livres de Tertullien que nous avons perdus, composez dans le style de cet Auteur.

Il meditoit aussi *un Dictionna[...] rique , un Glossaire Ecclesiastiq[...] un Dictionnaire universel.*

Les Paralelles de l'Histoire [...] de l'Histoire profane.

Un Catalogue des Ecrivains E[...] tiques.

Un Catalogue des Ecrivains P[...]

La Censure des Auteurs Classi[...]

L'origine de l'Etat Monastiqu[...] Ordres Religieux : Origines Mona[...]

Deux Traitez sur les Ceremoni[...] tiennes anciennes & modernes : [...] mulis Christianis , singularia [...] Christianorum.

D'autres Traitez sur l'An[...] Ecclesiastique.

Des noms donnez aux Chrétien[...]

Des Ceremonies avec lesquelles on annonçoit autrefois la Parole de Dieu : De ritibus sacrarum Concionum.

Des Ornemens d'Eglise, De supellectile sacrâ.

Des Ministres de l'Eglise : De Officiis Domûs Dei.

De l'Usage de la cire dans les Eglises.

Du Baiser sacré usité dans les Cérémonies.

De l'usage & de l'abus de l'huile & des Onctions sacrées & profanes.

Un Traité pour montrer que la corruption de mœurs a toûjours régné parmi les Chrétiens : De corruptis ab omni ævo Christianorum moribus.

Admiranda Religiosa. C'est un Traité des services que les Religieux ont rendus à l'Eglise.

Les Apophtegmes des Chrétiens; ou les actions & les sentences remarquables de ceux qui ont conformé leur vie à l'Evangile.

Il promettoit encore des *Réponses feintes de Lucilius à Seneque, & un Traité des significations mysterieuses des lettres.*

Nous omettons plusieurs autres Livres qu'il promettoit aussi, dont le dessein ne nous a paru ni aussi parti-

culier, ni aussi utile que de ceux ci.

Le Pere Pierre Blanchot mort le treiziéme d'Août 1637. âgé de trente neuf ans, est le prémier Auteur de la Bibliotheque des Sermons des Saints Peres ; augmentée d'abord par le Pere Pisart Minime & depuis par le Pere Combefis Dominicain : *Bibliotheca Patrum Concionatoria.*

Le Pere Hilarion de Coste mort le vingt-deuxiéme d'Août, s'est fait connoître par plusieurs Ouvrages historiques.

Le Pere Gilles Camart General de l'Ordre mort à Paule le trente-uniéme d'Août l'an 1624. a passé pour un des plus sçavans Hommes de son siecle. On a de lui un *Commentaire sur les endroits de l'Ecriture où il est parlé d'Elie.*

Le P. Marin Mersenne mort le premier Septembre 1648. merite une attention particuliere. Tous les Doctes de son tems l'ont estimé, l'ont consulté ; & l'on peut dire que sa réputation, ni son érudition, n'ont point eu de bornes ; Théologien, Philosophe, Mathématicien, Interprete de l'Ecriture. On a de lui un

vaste *Commentaire sur quelques Chapitres de la Genese*, trop chargé de digressions ; un grand Ouvrage sur la Musique, sous le tître *d'Harmonie universelle* ; *l'impieté des Deïstes renversée* : *La verité des Sciences*, *Synopsis Geometriæ & Mathematicæ*. C'est une élite des meilleurs Traitez anciens & modernes sur les diverses parties des Mathematiques ; parmi lesquels le Pere Mersenne Auteur de la Collection, a mis une *Cosmographie, une Mecanique, une Optique* de sa façon : *Novæ observationes Physico-Mathematicæ* ; *Analyse de la Vie spirituelle* ; & d'autres Ouvrages. Il étoit d'Oysé Bourg dans le Maine. Il y nâquit le huitiéme de Septembre de l'an 1588. Il fut un des premiers Pensionaires du College Royal de la Fleche, où il fit toutes ses études : il y commença même la Théologie, qu'il acheva en Sorbonne : il a passé à Paris presque toute sa vie, occupé de la composition de ses Livres, & du grand commerce qu'il entretenoit avec tous les Gens de Lettres. Descartes & Grotius ont été ses Amis particuliers. Le Pere Thuillier qui ne dissimule pas ses legers

défauts donne une grande idée de sa vertu. Rien n'est plus solide & plus sensé que les douze Maximes sur lesquelles le Pere Mersenne regloit sa conduite. Le passage de Mr. Descartes par Paris à son retour en Hollande, avança la mort du Pere Mersenne: c'étoit pendant le plus grand chaud de l'année. Le sçavant Minime dans l'empressement de voir un Ami si illustre ne se ménagea point du tout: une pleuresie qui survint à un apostume déja formé l'emporta en peu de jours à l'âge de soixante ans.

Le Pere Jean Niceron mort le vingt-deuxiéme de Septembre l'an 1646. à l'âge de trente trois ans, a laissé un Ouvrage estimé sur l'Optique, *Taumaturgus Opticus*. On le regardoit comme un excellent Mathématicien: il s'étoit déclaré pour la nouvelle Philosophie.

Le Pere Claude Rangüeil mort le troisiéme d'Octobre l'an 1627. a publié *les deux premiers Volumes d'un Commentaire sur les Livres des Rois*. Les loüanges qu'il donnoit à Pierre Martyr, dont il réfutoit pourtant les erreurs, les on fait censurer par l'Inquisition de Rome.

On garde dans la Bibliothéque du
nvent de Paris des Commentai-
du Pere Pierre Pijart sur St. Mat-
eu & sur St. Marc. Ce Pere mort
2e. jour d'Octobre l'an 1656. âgé
soixante sept ans, s'est fait connoî-
par beaucoup d'autres Livres. Il
un des Tenans dans la fameuse
pute sur la beauté de JESUS-
CHRIST. Mr. Rigaut dans ses No-
sur Tertullien avoit avancé, que
US-CHRIST étoit très-laid : le P.
irt soutint dans un Livre impri-
en 1651. l'opinion directement
traire : *De singulari Christi Domini
hritudine assertio. Parisiis apud Lu-
cum Boulanger.* Le Pere Vavasseur
iite avoit pris un milieu entre ces
x opinions dans son Livre *De for-
Christi*, imprimé en 1649. où il tâ-
de prouver que le Sauveur n'é-
distingué ni par sa beauté, ni par
ideur. Le Pere Fevrier Jesuite
vit sur la même matiére un *Traité
i beauté de* JESUS-CHRIST, qui pa-
l'an 1657. où il se déclara pour
entiment du Pere Pijart, en ré-
nt Mr. Rigaut & le Pere Vavas-

Comme nous ne pou
étendre davantage, nous
qu'indiquer les Peres, Fra
ton mort le vingt-quatriém
bre, François Giry mort l
me de Novembre, Gasp
Evêque de Mâcon mort l
de Decembre, Nicolas
Dormesson mort le sixiém
cembre, Jean de Hem m
ziéme du même mois, Si
tin mort le dix-neuviéme
Etienne mort le vingt-six

Le Pere Thuillier nous ap
les Jansenistes n'omirent
gagner le Pere Simon Ma
qu'ils ne pûrent surprend
Ce qu'il nous apprend d
dont l'Abbé de Saint Cyra
tandis qu'il étoit prisonn
cennes, pour infecter de s
le Pere Martin de Boyen
neroit, si l'on ne sçavoit q
vateur a employé d'autres
indigne usage le Sacrem
Confession, & la fausse
qu'il affectoit de marque
qu'il vouloit séduire en se
à eux. Le P. Martin de Boye

le piége par les sages conseils de son Frere le Pere Antoine de Boyenval Homme sçavant , dont nous avons quelques Ouvrages , & d'un ancien Professeur sous lequel il avoit étudié. Le Pere Martin de Boyenval mourut le vingt-neuviéme d'Août.

On doit remarquer que la seule Province de France a produit ce grand nombre de Scavans & d'Auteurs. On joindra sans doute quelque jour à leur Eloge celui de leur Panegyriste le R. P. Thuillier. Le Livre dont nous parlons n'est pas le seul ouvrage qu'ait produit l'amour qu'il a pour son Ordre, dont il a rempli les premieres Charges : outre une Traduction nouvelle de la Regle de St. François de Paule, il a écrit sur un point important de la Discipline de son Ordre. *Dissertatio de potestate Correctorum localium Ordinis Minimorum Sancti Francisci de Paula in foro contentioso. in* 12. & la dispute qui s'étoit élevée sur ce point fut décidée selon son avis. Il prépare par l'ordre de son General un grand Ouvrage sur l'Histoire de son Ordre, *Orbis Minimitanus*, & un Traité de Politique

de Republicâ regendâ, qui paroîtra dans peu de tems.

ARTICLE LXXVI.

DICTIONNAIRE OECONOMIQUE, *contenant divers moyens d'augmenter & conserver son bien, & même sa santé. Avec plusieurs remedes assurez & éprouvez pour un très grand nombre de maladies, & beaucoup de beaux secrets pour parvenir à une longue & heureuse vieillesse. Quantité de moyens pour élever, nourrir, guérir & faire profiter toutes sortes d'animaux domestiques, comme brebis, moutons, bœufs, chevaux, mulets, poules, abeilles, & vers à soye. Differens filets pour la péche & la chasse de toute sorte de poissons, oiseaux, & animaux &c. Une infinité de secrets découverts dans le Jardinage, la Botanique, l'Agriculture, les terres, les vignes, les arbres; comme aussi la connoissance des plantes des Pays étrangers, & leurs qualitez spécifiques &c. Les Moyens de tirer tout l'avantage des fabriques de savon, d'amidon; filer le cotton, & faire à*

peu de frais des pierreries artificielles fort reſſemblantes aux naturelles ; peindre en mignature ſans ſçavoir le deſſein, & travailler les bayettes ou étoffes établies nouvellement en ce Royaume pour l'uſage de ce Pays & pour l'Eſpagne &c. Les moyens dont ſe ſervent les Marchands, pour faire de gros établiſſemens ; ceux par leſquels les Anglois & les Hollandois ſe ſont enrichis, en trafiquant des chevaux, des chevres & des brebis &c. Tout ce que doivent faire les Artiſans, Jardiniers, Vignerons, Marchands, Negocians, Banquiers, Commiſſionnaires, Magiſtrats, Officiers de Juſtice, Gentilshommes, & autres d'une qualité & d'un emploi plus relevé, pour s'enrichir &c. Chacun ſe pourra convaincre de toutes ces veritez, en cherchant ce qui lui peut convenir; chaque choſe étant rangée par ordre alphabetique comme dans les autres Dictionnaires. Par Mr. Noel Chomel, Prêtre, Curé de la Paroiſſe de Saint Vincent de la Ville de Lyon. Imprimé aux dépens de l'Auteur; & ſe vend, à Lyon chez Pierre Thened Imprimeur, Libraire, à la Grand'-ruë de l'Hôpital, à *Mai* 1710.

l'enseigne de Saint Roch. M. DCC.IX. *Deux Volumes in folio. Le premier pages 466. Le second 528.*

NOtre siecle si fertile en Dictionnaires n'en a point encore vû de pareil à celui-ci : c'est une invention toute nouvelle dont il peut se glorifier. On le doit au zele & à l'application de Mr. Chomel Curé de Saint Vincent de Lyon. Né dans une Famille où la Medecine est presque héréditaire. Petit-neveu du Célebre Mr. De Lorme premier Medecin de nos Rois, Frere de Mr. Chomel Doyen des Medecins ordinaires du Roi, Oncle de deux Medecins, l'un Docteur de la Faculté de Paris & Membre de l'Academie Royale des Sciences, l'autre Docteur de Montpellier, il a trouvé de grandes facilitez à s'instruire des remedes dont il donne le Recüeil dans ce Dictionnaire. Le soin qu'il a eu du grand Hôpital de Lyon lui a fourni mille occasions d'en éprouver plusieurs.

Il a eu pour l'Agriculture des secours aussi avantageux. L'adminis-

tration des biens dépendans du Château d'Avron appartenant à Mrs. de Saint Sulpice, & l'Amitié de Mr. de la Quintinie l'ont perfectionné dans cet Art ; & de plus il a puisé dans de bonnes sources. *Les Ruses innocentes du Solitaire inconnu. Le moyen de devenir riche, par Palissy. Le Jardinage d'Antoine Mizaud Medecin de Paris.*

Enfin Mr. le Prieur de la Perriére lui a confié le secret de la multiplication des bleds.

Mr. Chomel avoit trop de charité pour ne pas communiquer ces précieuses découvertes : il a choisi l'ordre alphabétique & la forme de Dictionnaire, comme la plus commode pour réünir les matiéres differentes, sur lesquelles il vouloit instruire le Public. Le titre fait connoître combien le dessein de Mr. Chomel est vaste & interessant : il peut aussi donner quelque idée du style de l'Auteur.

Il semble qu'il n'ait pas voulu s'en fier aux Journalistes du détail de tout ce que son Dictionnaire renferme de curieux, & qu'il en ait

voulu donner l'extrait par avance. Dispensez par ce soin qu'il a pris, de nous étendre davantage, nous nous bornerons à indiquer certains articles qui nous ont paru dignes d'une plus grande attention. Le premier article est de ce nombre : il s'agit des moyens de prolonger la vie. Mr. Chomel en découvre plusieurs. I. Les pilules d'Angleterre. II. Le Sirop de vie. III. Le boüillon rouge, & tout le regime de Mr. de Lorme. IV. La Tisane du Sieur de Sainte Catherine. V. L'or potable. VI. L'application à prévenir les maladies, & à en connoître les prognostiques, dont il traite à fond.

La longue vie sans l'abondance seroit plûtôt une peine qu'un bonheur. Cette abondance si necessaire est un des grands objets du charitable Curé. Il rapporte au long douze moyens de multiplier le bled; dépositaire du secret de Mr. de la Perriere, il se l'est réservé selon l'intention de l'Inventeur: mais il fait distribuer à Lyon par les Filles de la Communauté de Saint Vincent & par d'au-

; personnes qu'il indique ici, la
tiere propre pour exécuter ce se-
t toute préparée.

Ce n'est pas des bleds seuls que
genereux Auteur voudroit procu-
l'abondance : il enseigne sous ce
t les moyens de faire un lucre per-
uel, d'augmenter de plusieurs
lions les revenus du Royaume,
multiplier la crême, les fruits,
rin. Sous le mot de secret, il ap-
nd la maniére de trouver de l'eau
is les lieux qui en manquent,
nment on peut apprendre de soi-
me l'Arithmetique, & diverses
entions pour rendre medecinaux
alimens les plus ordinaires & les
s agréables. Sur ces mots d'hiver
d'indices, on trouvera tout ce
. regarde les présages du tems.
ensiblement nous nous engageons
is un détail qui passe les bornes
n Extrait : nous ne ferons plus
une remarque.

In Livre si curieux trouvera beau-
p de Lecteurs incredules, & qui
idroient que Mr. Chomel eût
ouvé tous les secrets qu'il rap-

porte : mais quoiqu'il ne l'ait pas fait, il a néanmoins rendu service au Public en les lui communiquant : c'est à ceux qui en doutent à les éprouver. L'importance de ces secrets merite bien qu'on hazarde quelque peine & quelque dépense pour y réüssir. Des Princes genereux ne pourroient mieux employer leur autorité & leurs richesses, qu'à des experiences qui peuvent être infiniment utiles à leurs Peuples. Ils acquerroient une gloire immortelle, soit qu'ils détrompassent les hommes, soit qu'ils leurs procurassent de si grands biens.

ARTICLE LXXVII.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE SUEDE.

MOnsieur Reenstiern a traduit en Suedois *les Metamorphoses d'Ovide*.

Eric Benzelius Archevêque d'Upsal, Primat de Suede mourut ici le

14. de Février

14. Fevrier 1709. Son ſeul merite l'avoit élevé. Sorti d'une Famille obſcure dans un petit village de la Weſtrogothie, il fit ſes études avec tant de ſuccès par le ſecours d'un Oncle Marchand, que le Comte de la Gardie premier Miniſtre de Suede, lui confia l'éducation de ſes Enfans. Dégagé de cet emploi il ſatisfit le goût qu'ont tous les Peuples du Nord pour les voyages. Il occupa à ſon retour ſucceſſivement les places de Profeſſeur d'Hiſtoire & de Profeſſeur de Théologie. Le Roi Charles XI. le nomma à l'Evêché de Stregnes, d'où il paſſa en 1700. à l'Archevêché d'Upſal. Il a traduit *la Bible en langue Suedoiſe*, par l'ordre du Roi Charles XI. L'aîné de treize Enfans qu'il a eu de ſa premiere femme s'eſt déja fait connoître par quelques Ouvrages. Il promet *des Homelies de Saint Chryſoſtome qui n'ont point encore été imprimées.*

D'ALEMAGNE, DE HELMSTAD.

Mr. Franzenius (Jean Erneſt)

vient de donner au Public, un Livre plein de recherches curieuses sur les funerailles des premiers Chrétiens.

Joannis Ernesti Franzenii Commentatio de funeribus veterum Christianorum. Helmstadii apud Salomonem Schnorrium, 1709. *in* 8°.

L'Auteur ne s'est pas borné précisément à ce que son titre promet: des six Livres que renferme son Ouvrage, le premier traite de la maniere dont les premiers Chrétiens se préparoient à la mort, de leur pénitence, du Viatique, de l'extrême-Onction, de leurs Testamens, des Priéres pour les moribons, de la benediction de l'Evêvêque. Dans le second il parle de la maniére dont on lavoit, on embaumoit, on ensevelissoit, on exposoit les corps, des veilles au tour du corps exposé. Le troisiéme traite du convoi & de la ceremonie des funerailles. Le quatriéme parle des cimetiéres & des tombeaux; le cinquiéme des anniversaires, du deüil, des Priéres pour les morts. Le sixiéme du culte religieux, des Reliques

des autres moyens employez
r conserver la memoire des
rts.

D'IENA.

l paroît ici une *Traduction Aleman-*
lu Dictionnaire historique de Morery,
sur la derniere édition de Paris:
des additions considérables qui re-
dent l'Alemagne, & principale-
nt les Familles illustres du Pays.
Ir. Muller (Jean Joachim) a
des Archives de Weimar dont
soin, des *Memoires authentiques*
e qui se passa dans les Diétes de l'Em-
, auxquelles Frideric troisiéme Elec-
de Saxe présida, depuis 1500. *jus-*
n 1508. *au nom de l'Empereur Maxi-*
en occupé des guerres d'Italie. Cet
vrage écrit en Aleman n'est que
ai d'un plus grand sur les Dietes
'Empire, dont Mr. Muller pro-
de découvrir l'origine, les diffe-
tes formes, & l'Histoire entiere,
uis le Couronnement de Fre-
ic IV. jusqu'à la mort de Rodol-
second, où Lundorp a commen-
on Receüeil d'Actes publics.

DE HALL.

Monsieur Ludwig (Jean
te) Garde des Archives de
lecteur de Brandebourg , ch
de voir la plus-part des Cu
de l'Alemagne n'avoir de goû
pour les Médailles Grecques 8
maines , a publié en Alema
Introduction à la connoissance des a
nes monnoyes Alemandes , qui ont
usage depuis que l'Empire a pas
Alemans. Il a rempli ce Traité
ne érudition exacte & choisie.
roit à souhaitter que l'Auteu
écrit en Latin. On le conjure
servir de cette langue commu
tous les Sçavans, dans *l'Histoir*
tallique d'Alemagne qu'il fait esp
& dans *l'Histoire métallique des*
teurs de Brandebourg, qu'il pr
plus positivement.

D'ITALIE, DE FERRAR

Mr. Barufaldi a donné une se
de édition des Observations de

Mai 1710.

Mantelli, sur la langue Italienne. L'Auteur mourut en 1644. L'Editeur a joint de nouvelles Observations à celles de Mr. Mantelli : il s'agit principalement des particules Italiennes & dans l'Ouvrage & dans les Additions.

Osservazioni della lingua Italiana raccolte dal Cinonio Academico, le quali contengono il Trattato delle particelle, in questa nova editione accresciute di molte annotazioni spettanti alle dette particelle, da un Academico intrepido. in 4°.

DE FLORENCE.

L'Abbé Salvini prépare *une Histoire de l'Academie de la Crusca.*

DE VENISE.

Jerôme Albrizi a achevé *la nouvelle édition des Commentaires de Cornelius à Lapide sur l'Ecriture en seize tomes in folio*, & celle *des Commentaires de Pineda autre sçavant Jesuite Espagnol, sur Job en deux tomes.* Il travaille à une édition *du Commentaire du Pere*

Lorin Jesuite François, sur les Pseaumes en trois Tomes. Cette nouvelle édition de trois Interpretes de l'Ecriture sainte generalement estimez, forme un Commentaire complet sur l'Ecriture : car il n'a rien paru de Cornelius à Lapide sur Job, ni sur les Pseaumes. On auroit vû avec plaisir dans cette nouvelle édition, ce qu'il a laissé sur ces deux Livres de l'Ecriture, tout imparfait qu'il est.

D'ANGLETERRE.

Les disputes des Partisans rigides de l'Eglise Anglicane, avec les Presbyteriens & les Episcopaux tolerans, s'aigrissent de jour en jour : elles roulent au reste sur des matieres importantes ; sur l'obéïssance dûë au Rois ; sur la necessité de croire les principaux Mysteres de la Religion. On écrit pour & contre ; on s'échausse ; & on en vient aux reproches les plus injurieux : mais l'autorité est entre les mains des Presbyteriens & des Tolerans. L'Evê-

que d'Excester a prêché devant la Reine Anne, qu'il n'est pas permis de se révolter contre son Souverain, lors même qu'il abuse de son pouvoir. On a réfuté violemment ce Sermon, qui dit-on, donne atteinte à la révolution sur laquelle est fondé le Gouvernement présent.

Mr. Lhigden a quitté le parti des Non-jureurs; & pour justifier son changement, il a publié un Traité pour soutenir contre le Parti qu'il abandonne, *qu'on doit prêter serment de fidelité même aux Usurpateurs.*

Mr. Tyndall Auteur du Livre *des Droits de l'Eglise Chrétienne*, contre qui l'on écrit tous les jours, a fait imprimer ensemble quatre de ses Dissertations qui avoient été séparément imprimées. I. Sur le Devoir des Sujets. II. Sur le Droit des Souverains. III. Sur le pouvoir des Magistrats en matiere de Religion, & sur la liberté d'imprimer. Il a grand interêt qu'on ne donne point atteinte à cette dangereuse liberté: pour peu qu'on l'a restreignît, ses Ouvrages impies & seditieux, demeure-

reroient dans l'obscurité qui leur convient.

Il paroît une nouvelle édition fort augmentée *de l'Anatomie des muscles du corps humain, par M. Couper.*

DE HOLLANDE.

Mr. Basnage Ministre de Rotterdam, a entrepris une nouvelle édition de quelques Collections d'anciens Monumens fort recherchez, & qui devenoient rares; *les anciennes Leçons de Henri Canisius & de Stewart; Les Glanures, Spicilegium, du Pere d'Acherry*; & un choix des Ouvrages des Peres, qui ont paru dans les *Analectes du Pere Mabillon; les Mélanges de Mr. Baluze, Miscellanea, & les autres collections qu'ont publiées l'Abbé Zacagni, Mr. Muratori &c.* Mr. Basnage qui meditoit d'autres Ouvrages n'a pû refuser à des personnes d'une grande autorité dans la Republique des Lettres, le sacrifice qu'ils lui ont demandé de ses autres desseins. Ils ont voulu qu'il s'appliquât serieusement à rendre aussi parfaite qu'elle

le peut être l'édition d'un Recüeil qui leur a paru necessaire.

Quoique Mr. Basnage souscrive avec plaisir aux loüanges qu'on a données à Canisius, il ne croit pas devoir dissimuler les défauts de sa Collection. L'ordre des tems n'y est point gardé; Mr. Basnage le rétablira dans cette nouvelle édition: il demêlera les Ouvrages supposez des Ouvrages legitimes. Canisius n'étoit pas un grand Critique, & dans ces commencemens du rétablissement des Sciences, on n'étoit pas aussi délicat qu'on l'est aujourdhui, sur les fourbes literaires: on se fioit bonnement aux titres. Le sçavant Editeur n'abandonne dans ces occasions Canisius que pour suivre les Critiques les plus approuvez: *Vestigia*, dit-il, *invenire quam facere malumus*; sans cependant s'ôter la liberté de proposer ses conjectures quand elles lui paroîtront solides. Canisius promettoit des Notes: il n'a pas tenu parole. Mr. Basnage n'en promet pas d'aussi étenduës que la matiere le comporteroit: elles grossiroient trop le Re-

cüeil. Il se borne à faire imprimer des Notes manuscrites de Scriverius, & d'expliquer lui même par des Notes tres-courtes, les locutions barbares & peu connuës. Il remplira les lacunes par le secours des éditions plus correctes ou des Manuscrits : il marquera soigneusement les Leçons diverses que les Sçavans lui voudront bien communiquer. Il donnera le Grec des Ouvrages dont Canisius n'a imprimé que des Versions Latines. De petits Sommaires placez à la marge insttruiront le Lecteur de ce que chaque page contient. Mr. Basnage non content de cette exactitude si commode pour les Lecteurs, veut bien prendre encore le soin de marquer dans la préface de chaque tome tout ce qu'il renferme de singulier. Il promet de ne point mêler de controverse à sa Critique : *Nulla de Religione lis movebitur.* Ce sont les titres qu'il imprime : il laisse aux parties le soin de s'en servir & d'en tirer des preuves.

Enfin il joindra la collection de Pierre Stewart à celle de Canisius. Le

tout sera trois Volumes in folio d'un beau caractere. Il espere donner ensuite en quatre tomes in folio les treize Volumes in quarto du Pere d'Acherry, où sa Critique aura moins à suppléer. Il ne s'arrêtera pas là : il tirera de la Bibliotheque des Manuscrits publiée par le P. Labbe, & des Collections du P. Mabillon, des Messieurs Baluze, Zacagni, Muratori, dequoi remplir d'autres tomes qui formeront un *Supplément complet de la grande Bibliotheque des Peres imprimée à Lyon.* Il invite tous les Sçavans à lui communiquer leurs lumieres & les Manuscrits propres à entrer dans sa Collection. Il avertit qu'on doit les addresser à Messieurs Fritsch & Bohm Libraires à Rotterdam.

Prospectus novæ Editionis accuratissimæ monumentorum Ecclesiasticorum. I. Henrici Canisii Lectiones antiquæ, quarum sex tomi, cum volumine singulari insignium Auctorum, tam Græcorum quam Latinorum; quod ex variis Mss. & Bibliothecis accersitum in lucem prodire jussit Petrus Stewartius, secundum

seriem seculorum digesti, & in unum corpus redacti, nitidissimis caracteribus editi, conficient tria Volumina in folio. I I. *Domni Lucæ d'Acherii spicilegium veterum Scriptorum, quod in Galliæ Bibliothecis, maximè Benedictinorum, latuerat, & deinde tredecim Voluminibus seorsim editum, eodem ordine temporum dispositum, conficiet quatuor volumina in folio.* I I I. *Nova Collectio Patrum, quorum scripta tum ex Codicibus Mss. tum ex impressis, velut Mabillonii Analectis, Baluzii Miscellaneis, Zacagnii Monumentis Vaticanis, cæterisque Virorum eruditorum Collectionibus, quæ rarissimæ evaserunt, seligentur.*

Præfationes, notas, & animadversiones Criticas adjiciet Jacobus Basnage. Rotterodami typis Casparis Fritsch & Michaelis Bohm. 1709.

Vous jugerez de la disposition des Jansenistes de ce Pays, par le titre d'un Livre qu'ils repandent avec soin, & qu'on attribuë à Mr. Vitte Doyen de Malines.

Denuntiatio solemnis Bullæ Clementinæ (quæ incipit : Vineam Domini Sabaoth &c.) facta universæ Ecclesiæ Ca-

tholicæ, ac præsertim omnibus Hierarchis ejus, tanquam evertentis Doctrinam Gratiæ, quâ Christiani sumus, tanquam resuscitantis Pelagium cum suis Asseclis; tanquam objicientis Ecclesiam Extraneorum scandalo; dissidia jam nimiùm diù durantia acerbiùs exulcerantis, atque sub sensus Janseniani involucro prima & certissima Christianæ pietatis, humilitatis, gratitudinis, spei, & charitatis principia ac fundamenta (hoc est Gratiam Dei per se efficientem) & Prædestinationem Electorum gratuitam, hæretico carbone notantis.

D'UTRECHT.

L'Histoire de la vie & de la mort des deux illustres Freres Corneille & Jean de Wit, n'est ni exacte, ni passablement écrite. Celui qui l'a tirée d'un Livre Flamand, sçait à peine le François.

Un certain Monsieur Dumont Auteur des Lettres historiques qui paroissent tous les mois, se vante, qu'il va faire imprimer un Traité où il montrera, que la France a toûjours

meme, ne peinent pas comme
seur de Libelles. Une medio
noissance de l'Histoire fait a
voir d'abord tout le ridicule
dessein.

D'ANVERS.

On a imprimé ici des Ca
moraux du Pere Spiridion F
Religieux pénitent du tiers
de Saint François, dediez à M
la grande Duchesse. L'Auteu
génie & du feu : il n'en pouv
re un meilleur usage. Il app
Cantiques moraux, parce

fier les divertissemens necessaires à la jeunesse. Il a imaginé un jeu, qui en l'occupant agréablement, l'oblige insensiblement d'apprendre l'Histoire Sainte. Soixante Medailles chargées de differentes Inscriptions, & rangées dans un bel ordre sur une table ovale, representent les évenemens les plus singuliers de l'ancien Testament. Le sort des dez conduit chaque Joüeur sur quelque Medaille, & lui impose la Loi d'expliquer l'Inscription, ou de payer la somme dont on est convenu. Celui qui en observant les regles parvient le premier à la derniere Medaille gagne la partie. Un petit Livre imprimé chez Jaques Guerrier, contient les regles de ce nouveau Jeu & l'explication des Medailles. Les Protestans diront-ils encore qu'on neglige parmi les Catholiques l'étude de l'Histoire Sainte? On la fait entrer jusques dans les Jeux de l'enfance.

La Grammaire Latine d'Emmanuel Alvarez Jesuite Portugais à toûjours passé pour une des plus complettes & des plus claires que nous ayons. L'Italie

pre pour les Colleges de Fra

Le même Libraire vend u
que pour la premiere Confession
la premiere Communion; avec
tion de ce qu'on a fait dans le C
Jesuites d'Avignon, pour disposer
liers à recevoir la premiere Co
des mains de Mr. l'Archevêque d'
Cette pratique est devote &

DE ROUEN.

Le Pere Lami de l'Oratoir
imprimer ici les quatre prem
mes d'un Ouvrage sur la
Chrétienne, dont il donna
y a plusieurs années, sous le
Demonstration de la verité & de

palement dans les Mathematiques & dans l'Ecriture Sainte. Il raisonne par tout dans ce dernier Ouvrage, sur les principes de la nouvelle Philosophie.

DE PARIS.

Monsieur Dionis, dont l'Anatomie, & le Cours des Operations de Chirurgie, ont eu tant d'éditions, vient de donner *une Dissertation sur les morts subites & sur les moyens de s'en préserver.* Il y a joint *l'Histoire fort singuliére d'une fille cataleptique.* Cette Dissertation est imprimée *chez d'Houry in* 12.

De l'Aulne, vend *de nouvelles Lettres de feu Monsieur de Bussy Rabutin.*

Prosper Marchand, Libraire de cette Ville, a fait *le Catalogue de la riche Bibliotheque de feu Monsieur l'Abbé Fautrier.* Il a suivi dans ce Catalogue un ordre particulier : nous en parlerons le mois prochain.

Le Pere de Saligny Jesuite traduit en Latin les *Sermons du Pere Bourdaloüe.* Il en a déja traduit deux Tomes.

On nous a mis entre les mains une Lettre de Monsieur Simon à une Personne de grande considération, datée du dixhuitiéme de Février ; par laquelle il desavoüe une Piéce insérée dans le tome second de la Bibliothéque Critique chap. 3. & dont on a fait mention dans nos Memoires du mois de Decembre dernier. Il n'y reconnoît ni son style ni ses sentimens sur les Ceremonies de la Chine.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Mai 1710.

ART. LXI. *Histoire Ecclesiastique, par Monsieur l'Abbé Fleury, ci-devant Précepteur du Roi d'Espagne, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc de Berry.* Page 747

ART. LXII. *Remarques sur l'Ordonnance & sur l'Instruction Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres, touchant les Institutions théologiques du P. Juenin.* p. 771

ART. LXIII. Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. *Le nouveau Testament en Grec. Avec les diverses Leçons tirées des Exemplaires manuscrits, des Versions, des Editions des Saints Peres, & des Auteurs Ecclesiastiques &c. Par Jean Mill Professeur de Théologie.* p. 784

ART. LXIV. *La Theorie, & la Pratique du Jardinage; où l'on traite à fond des beaux Jardins appellez Jar-*

dins de propreté. p. 807

ART. LXV. M. Pauli Christiani Hischeri Templum Dei mysticum &c. *Le Temple mystique de Dieu, tracé dans l'Epître de Saint Paul aux Ephesiens &c. Par Mr. Hischer.* p. 814

ART. LXVI. *Assemblée publique de la Societé Royale des Sciences tenuë à Montpellier le cinquiéme Decembre mil sept cens neuf.* p. 820

ART. LXVII. *Extrait de la Dissertation de Mr. Bon Aßocié honoraire de ladite Societé Royale des Sciences de Montpellier &c. Sur l'utilité des soyes des araignées.* p. 822

ART. LXVIII. *Extrait de la Dissertation de Mr. Clapiés Directeur de la même Societé; sur les diverses apparences de la Lune éclipsée.* p. 841

ART. LXIX. *Explication d'une Medaille singuliere du Cabinet de Mr. le Hay, par le P. Tournemine Jesuite.* page 860

ART. LXX. Gennadii Patriarchæ Constantinopolitani Homiliæ de Sacramento Eucharistiæ &c. *Homelies de Gennade Patriarche de Cons-*

tantinople sur le Sacrement de l'Eucharistie ; avec de petits Traitez de divers Auteurs Grecs sur le même sujet. Le tout tiré des Manuscrits & mis en Latin par Eusebe Renaudot de Paris, avec des Dissertations & des Observations. p. 864

ART. LXXI. Litotomia, overo del cavar la pietra &c. *Lithotomie, ou Traité de l'extraction de la pierre &c. Par Thomas Alghisi Academicien de Florence &c.* p. 881

ART. LXXII. *Traité de la Lithotomie, ou extraction de la pierre hors de la vessie. Par François Tolet.* p. 885

ART. LXXIII. Jonas Vates Æthiopicè & Latinè: *Le Prophete Jonas en Ethiopien, & en Latin, avec un Glossaire Ethiopien &c. Par Benoit André Staudacher.* p. 886

ART. LXXIV. *Les avantures d'Apollonius de Tyr. Par Mr. Le Br.* page 888

ART. LXXV. Diarium Patrum, Fratrum, & Sororum, Ordinis Minimorum Provinciæ Franciæ &c. *Calendrier des Peres, Freres, & Sœurs, de l'Ordre des Minimes de la*

Province de Paris ; morts religieusement jusqu'à l'an 1700. Par le R. Pere Thuillier du même Ordre &c. page . 890

ART. LXXVI. Dictionnaire œconomique, contenant divers moyens d'augmenter & conserver son bien & sa santé ; avec plusieurs remedes éprouvez ; & beaucoup de beaux secrets &c. Par Mr. Chomel Curé de la Paroisse de Saint Vincent à Dijon. p. 906

ART. LXXVII. Nouvelles Literaires.

De Suede. p. 912
De Helmstad. p. 913
D'Iena. p. 915
De Hall. p. 916
De Ferrare. ibid.
De Florence. p. 917
De Venise. ibid.
D'Angleterre. p. 918
De Hollande. p. 920
D'Utrecht. p. 925
D'Anvers. p. 926
De Lyon. ibid.
De Roüen. p. 928
De Paris. p. 929

Fin de la Table.

ERRATA D'AVRIL 1710.

PAge 748. lig. 24. *lisez* Arnaud de Bresse.
Page 763. lig. 27. *lis.* Belgart.
Page 802. lig. 10. pour la premiere fois, sur S. Luc ch. 3. v. 36. *lis.* pour la premiere fois. *Et commençant un nouveau sens*, *ajoutez* Sur S. Luc ch. 3. v. 36. M. Mill. assure &c.
Page 811. dans les deux dernieres lignes, *lis.* s'accorde avec Vitruve à condamner.
Page 814. lig. 5. *lis.* hydrauliques.
Page 841. lig. 2. *lis.* *extudit.*
Page 900. lig. 7. *lis.* Piiart.
Page 911. lig. 7. *lis.* un ancre perpetuel.
—— lig. 18. & 19. *lis.* sur ces mots hyver indices.
Page 919. lig. 9. *lis.* higden.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1710.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

Jaques Estienne Libraire, Saint Jaques, au coin de la ruë de archeminerie, à la Vertu.

Privilege & Approbation. 1710.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1710.

ARTICLE LXXVIII.

PHILOSTRATORUM quæ ſuperſunt omnia &c. *Tous les Ouvrages qui nous reſtent ſous le nom des Philoſtrates, en Grec & en Latin. La Vie d'Apollonius de Tyane en huit livres. La Vie des Sophiſtes en deux livres. Les Heroïques, les Images, en deux livres. Lettres. A quoi ſont ajoutées les Lettres d'Apollonius de Tyane, avec le Traité d'Euſebe contre Hierocle, & la deſcription des Statuës par Calliſtrate. Le Texte Grec revû ſur les Manuſcrits, & éclairci par des notes. La traduction Latine tellement re-*

S ... teurs qui ont port...
de Philoſtrate : & ...
qu'il en dit.

« Philoſtrate Fils d'un au...
» loſtrate de Lemnos, & So...
« qui ſe nommoit auſſi Ve...
» Sophiſte comme ſon Per...
» gna la Rhétorique premi...
» à Athenes, & puis à Ro...
» l'Empire de Sévere, juſq...
» de Philippe. Il a compoſé...
» clamations, des Lettres a...
» ſes, quatre Livres d'image...
» criptions, divers Diſcours, ...
» autres un intitulé les Chev...
» Flageolet, la Vie d'Appoll...
» Tyane, le Barreau, les He...

» étoit Sophiste, & professa la Rhé-
» torique à Athenes. Il nâquit ou
» vécut (γεγονώς) sous l'Empire de
» Neron ; & à laissé plusieurs Ou-
» vrages dignes de memoire « ; mais
dont il ne nous reste que les titres
rapportez par Suidas.

» Philostrate III. Fils de Nervien,
» Neveu (ἀδελφόπαις) & gendre de
» Philostrate II. étoit aussi de Lem-
» nos & Sophiste, & après avoir en-
» seigné à Athenes mourut en sa Pa-
» trie. Il a écrit des Discours sur les
» Images, une Oraison à la gloire
» d'Athénes, une autre sur Troïe,
» une Explication du Bouclier d'A-
» chille, cinq Déclamations : Et
» quelques-uns lui attribuent la Vie
» des Sophistes.

Les Critiques ne s'en rapportent pas absolument au témoignage de Suidas, dans lequel en effet il se trouve des difficultez. Car Neron perit l'an 68. L'Empereur Sévere mourut en 211. & Philippe envahit l'Empire en 244. De sorte que si Philostrate I. a déja été en réputation sous Neron, il s'ensuit que le Pere & le Fils ont fait ensemble environ

deux siecles ; & qu'au moins en mettant la naissance de celui-là sous Neron, ils auront fait près de 180. ans.

De plus le Philostrate Auteur des dernières Images, dit qu'en ce genre d'écrire il se rend imitateur de son Grand-pere maternel. Ce qui ne s'accorde nullement avec Suidas, qui fait Philostrate III. Petit-fils paternel du premier, par Nervien Frere de Philostrate II. au lieu qu'il aura été Arriere-petit-fils de l'un, & Petit-fils de l'autre par sa Mere.

M. Olearius prétend lever la premiere difficulté par une correction dans le texte de Suidas : où il y a γεγονὼς ἐπὶ Νέρωνος ἔγραψε λόγους, il veut lire ἐπὶ Νέρωνα ἔγραψε, λόγους πανηγυρικοὺς πλεισοὺς. C'est à dire que Suidas n'aura pas dit que Philostrate I. vécut sous Neron, mais qu'il écrivit contre Neron, & outre cela plusieurs Panegyriques & d'autres Ouvrages : ainsi on est dispensé de prolonger la Vie des deux Philostrates à un si grand nombre d'années. Une telle correction paroît bien forcée. Et d'ailleurs Philostrate II. auroit eû honte de reprocher comm

une bassesse au Sophiste Elien, d'avoir écrit contre Eliogabale après la mort de cet indigne Empereur, s'il avoit eu devant les yeux son Pere, qui en auroit fait autant à l'égard de Neron.

Une autre correction dans le Texte de Philostrate satisfait selon M. Olearius à la seconde difficulté. Il n'y a qu'à lire μητρυιᾷ ou μητρῴᾳ pour μητροπάτορι; & alors Philostrate III. sera par sa Mere Neveu du second. En lui passant cette correction toute forcée qu'elle paroisse encore, il faut reconnoître que Suidas s'est trompé dans cette généalogie, en prenant Nervien pour Frere de Philostrate I I. dont il étoit Béau-frere.

Vossius, Meursius, Jonsius, Fabricius, Mr. de Tillemont, ne déferent pas plus à l'autorité de Suidas sur un autre point; car ils nient que le Philostrate Auteur de la Vie d'Apollonius de Tyane soit le même que celui de la Vie des Sophistes. Comme ils voyent en plusieurs endroits de ce dernier Ouvrage un Philostrate de Lemnos cité avec élo-

ſe perſuadent que c'eſt le Ne
loüe ainſi ſon Oncle ; & conſ
ment ils attribuent l'Hiſto
Sophiſtes au Fils de Nervien,
d'Apollonius à Philoſtrate I.
M. Olearius ſoutient au c
re , que ces traits de loüan
donnez au Neveu par l'Oncl
ce qu'il eſt hors de toute app
que l'Auteur de la Vie d'
nius, qui âgé ſeulement de
obtint de Caracalla la faveur
a été parlé , eût déja été d'u
grande reputation ſous l'Em
Sévere Pere de Caracalla, pou
place dans le Cercle des Sçav
l'Imperatrice Julia Domna
formé , & pour avoir été préſ

mée Βασιλὶς *Reine*; nom, dit-il, qu'elle ne porta que du vivant de Sévere ſon Mari. Il ajoute que Caracalla n'accorda l'exemption qu'en la cinquiéme année de ſon Empire, & la deuxiéme de la 247e. Olympiade. Quoiqu'il en ſoit de ces preuves de M. Olearius, ſon ſentiment doit paſſer pour veritable : car le Philoſtrate Auteur de la Vie d'Apollonius, avant que de ſe produire à Rome ſous l'Empire de Sévere, avoit enſeigné la Rhétorique avec éclat à Athénes, apparemment pendant pluſieurs années ; puiſqu'il paſſa même pour être d'Athénes, & fut nommé Philoſtrate Athénien : il eſt donc impoſſible qu'il n'eût que 24 ans ſous Caracalla, & que ce fût le même qui reçût la gratification de cet Empereur. Enfin M. Olearius fait obſerver, que l'Auteur de la Vie des Sophiſtes ne parle d'Aucun Empereur après Alexandre Sévere Fils de Mammée : ce qui s'accorde avec ce que dit Suidas du tems ou fleurit Philoſtrate II.

La premiere partie de la préface generale de Mr. Olearius eſt em-

pandu en digressions qu'il
pouvoir être agréables.

En effet pourquoi faire
Prothée, ce Dieu dont le n
de faire illusion, à la naissa
pollonius, sinon pour ma
caractére de celui dont il éc
Vie ? Un seul exemple suffi
faire comprendre qu'il n'a
tendu en faire un Ouvrage
Dans le Livre troisiéme il
Apollonius aux Sages des In
avant que de l'y faire arrive
gaye dans la description du
des raretez qui s'y voyoie
Ces Sages habitoient sur un
en toute sûreté ; puisqu'il
leur pouvoir de faire tomb

ouvroit ou qu'on les fermoit par le bondon, la pluye tomboit ou cessoit; & de même le vent souffloit ou se calmoit. Les Brachmanes s'élevoient selon qu'il leur plaisoit, de deux coudées de la terre, & marchoient ainsi en l'air, non pour se faire admirer, ce qui étoit éloigné de leur genie, mais pour s'éloigner des choses d'ici bas, & pour s'approcher des Dieux. Ils avoient un feu sacré non sur un Autel ou en un foyer, mais en l'air: aussi ne l'entretenoient-ils pas avec du bois, mais en ramassant les rayons du Soleil. Leurs repas étoient de legumes & de fruits, qui leur étoient apportez sur des tables qui marchoient d'elles-mêmes; & au lieu de valets, des statuës de cuivre se présentoient pour leur servir à boire dans des coupes faites d'un seul diamant, & néanmoins assez grandes pour étancher la soif de quatre hommes alterez par les grandes chaleurs de l'Eté. Le vin Grec ne leur manquoit pas, & apparemment il étoit de leur façon: car des Gens à qui les miracles ne coûtoient rien, pouvoient bien faire du vin pour re-

galer leurs Hôtes. Philostrate fait tenir à Jarchas leur Superieur des discours ridicules sur la Metempsycose, sur la formation du Monde, & sur la divination. Entre autres choses il dit à Appollonius qu'autrefois il avoit été le Roi Gange, dont le fleuve du Gange a retenu le nom; qu'alors il avoit mis en terre sept épées de diamant pour préserver le Pays de toute crainte; & qu'après bien des révolutions étant devenu Jarchas, dès l'âge de quatre ans il s'en étoit souvenu, & avoit montré l'endroit où les épées étoient enfoüyes. La Vie d'Apollonius n'est qu'un tissu de pareilles fables mêlées de préceptes d'une vaine Philosophie.

Cependant elle devint aux Poëtes comme leur derniére ressource contre le rapide progrès de l'Evangile, dont ils tâchoient d'obscurcir la vive lumiere, en opposant les miracles d'Apollonius à ceux de Jesus-Christ. Un Hierocles après avoir employé le fer & le feu pendant la persécution de Diocletien contre les Chrétiens, osa encore les attaquer par cette indigne comparaison dans un

Ouvrage qu'il leur addressa sous le tître de Philalethe, ou d'*Amateur de la verité*. Eusebe de Césarée lui répondit ; & M. Olearius met cette Réponse, qui consiste à montrer le ridicule de ce que Philostrate raconte d'Apollonius.

Selon une table chronologique de M. Olearius, cet Imposteur naquit en la premiere année de la 194e. Olympiade, quatre ans avant nôtre Ere commune ; & cent ans après, c'est à dire, en la quatriéme année de la 218e. Olympiade, l'an 96. on ne sçait ce qu'il devint.

Philostrate est plus croyable sur la Vie des Sophistes, qui ont fleuri depuis l'Empire de Domitien jusqu'à celui d'Alexandre Sévere Fils de Mammée : auxquels néanmoins il mêle quelques uns des plus anciens, comme Gorgias, Protagoras, Hippias, Isocrate, Eschine, & d'autres. Il donne la Vie de 59 Sophistes, & parle de quelques autres en passant : ce qu'il en dit se fait lire avec plaisir.

M. Olearius ajoute encore une table chronologique pour marquer le tems où ils ont vécu.

Juin 1710.

Les Heroïques & les Images de Philoſtrate ſont des Ouvrages fabuleux, qui dans leur tems ont paru avoir des agrémens que le ſiécle où nous vivons n'y trouve plus. Dans les Heroïques Philoſtrate ſe divertit à feindre de fréquentes apparitions de ces celebres Héros qui ont attaqué ou défendu Troïe. Il leur donne au moins dix coudées ou quinze pieds de haut : pour être bien fait, il falloit alors avoir cette taille. Il leur fait raconter leurs actions dans ce fameux Siége, & leurs avantures d'une autre maniere qu'Homere ne les a chantées. Sur tout il reproche à ce Pere des Poëtes, que jaloux pour la gloire d'Ulyſſe, il n'a fait nulle mention de Palamede, qui étoit plus habile & qui valoit mieux que lui ; de Palamede, dis-je, qui a ſi bien merité de la Gréce, en reglant le cours de l'année, & en formant l'alphabet.

Les Images, ſont des Deſcriptions de Tableaux pour repreſenter l'Hiſtoire fabuleuſe.

Il reſteroit à parler des notes & des remarques de Mr. Olearius,

a placées au bas des pages. El-
nt à peu près la moitié du vo-
:. mais elles en font le grand
nent & le prix, & mettent cet-
ition beaucoup au dessus de
qui l'ont precedée. Elles sont
rtie d'une Critique de Gram-
:, pour rectifier le Texte &
er les corrections que l'Edi-
r a faites, & pour rendre rai-
es changemens qu'il a appor-
la traduction Latine. Les au-
egardent l'Histoire, la Fable,
ronologie, la Géographie, &
ent de grands éclaircissemens.
es sont d'une main maîtresse,
ée à manier les bons Livres,
oile à en recüeillir tout ce qui
oit contribuer à rendre cette
n parfaite.
une connoissance exacte de
iquité Mr. Olearius a joint la
e des Critiques, des Scaligers,
Casaubons, & des autres: les
écens ne lui ont pas échappé,
ne Messieurs Kuhnius & Kus-
Editeurs de Pollux & de Sui-
dont on a parlé dans ces Me-
es aux mois de Septembre
n 1710.

Sur ce que Philoſtrate rac
pollonius étant arrivé à N
mis qui étoit de la mêm
donna à lui pour l'ac
dans ſes voyages, Mr. O
23. remarque la contra
Auteurs touchant l'état c
nive en ce tems-là. Selon
Lucien dans les Contem
n'en reſtoit aucun veſtig
Tacite & Ammien Mar
ſubſiſtoit. Le parti que
Olearius, c'eſt de dire qu
été détruite par les Mede
toit relevée de ſes ruines.

Quant à Babylone,
abandonne Philoſtrate, q
comme ſi elle avoit enc

ne, de Tacite, d'Hérodien, de Pausanias, que les Rois des Parthes tenoient leur Cour à Ctésiphon, & que Babylone entiérement deserte étoit réduite au seul Temple de Belus. Il n'oublie pas la conjecture d'un sçavant Antiquaire, de la Parthie divisée en Babylonienne, Adiabénique & Arabique ; & il ne juge pas qu'elle soit assez bien fondée. Comme les Auteurs varient sur la hauteur des murailles de Babylone, qu'Herodote éleve jusqu'à 200 coudées royales, qui font 337 pieds & un tiers, Pline à 200 pieds, Ctésias à 50 *orgyies* ou 300 pieds, Diodore de Sicile, Strabon, & Quinte-Cure, à 50 coudées ou 75 pieds, Philostrate à un arpent & demi ou 150 pieds ; il observe que cette diversité vient néanmoins de la même source & d'Hérodote, que Pline a seulement changé les coudées en pieds ; que Ctesias n'a pas pris garde à la différence qu'il y a entre les coudées royales & les communes, celles-là étant plus grandes de trois doigts ; que Diodore a pris les orgyies de Ctésias pour des coudées

& qu'enfin Philostrate a diminué de la moitié la mesure de Ctésias.

Une autre faute qu'il ne pardonne pas à Philostrate pag. 136. c'est d'avoir distingué les embouchûres de l'Indus & de l'Yphase autre riviére des Indes ; puisque Pline & Arrien assûrent que l'Yphase tombe dans l'Indus avant que d'arriver à la Mer. Philostrate se trompe encore lorsqu'il dit, qu'Apollonius revenant des Indes avoit le Gange à la droite & l'Yphase à la gauche : car c'est tout le contraire.

Philostrate Liv. 4. chap. 40. marque, qu'Apollonius alla à Rome sous le Consulat de C. Lucius Telesinus l'an 66. Et chap. 43. il dit qu'une éclipse de Soleil étant arrivée pendant laquelle il tonna, Apollonius s'écria qu'un grand évenement suivroit & ne suivroit pas. Enigme, poursuit-il, qui se demêla trois jours après, lorsque Neron prêt à boire lui fit sauter son verre des mains : ce qui arriva, au rapport de Tacite sous le quatriéme Consulat de Neron l'an 60. Sur quoi Mr. de Tillemont accuse avec raison Philostrate

d'erreur & de parachronifme. Scaliger en fes notes fur Eufebe lui objecte auffi, qu'il n'y eût vers ce tems-là d'eclipfe de Soleil vifible à Rome que le dernier jour d'Avril l'an 59. ce qui marque encore un parachronifme au moins d'une année dans la narration de Philoftrate. Cependant Mr. Olearius pag. 183. tâche de le fauver, en répondant à Mr. de Tillemont, que Philoftrate ne marque pas le Confulat de Telefinus comme préfent ; & à Scaliger que l'eclipfe de Soleil dont il s'agit, arriva l'an 64. Il remarque qu'Apollonius ne put être à Rome qu'en 62. puifqu'il étoit en 61. aux Jeux Olympiques, d'où il alla à Lacédémone & en Crete.

Outre qu'on ne voit pas que par fes réponfes il fatisfaffe aux objections, on voudroit qu'il ne fe fût point amufé à prouver par la conftitution du Ciel & par l'Aftrologie judiciaire, que cette eclipfe de 64. a dû être accompagnée de tonnerre.

A la page 77. où Philoftrate fait la defcription du Temple du Soleil

en la Ville de Taxile aux Indes, Mr. Olearius remarque que la premiere traduction y met une statuë suspenduë d'Ajax en yvoire, au lieu de celle de l'Elephant sur lequel Porus combattit contre Alexandre : & il reprend Bochart & Saumaise d'avoir dit, que le pavé étoit de pierres prétieuses & à la Mosaïque ; au lieu que c'étoit la statuë du Soleil, qui étoit faite de pierres prétieuses & le représentoit en symbole.

On finira par deux observations. La premiere, un Philosophe nommé Euphrates, entreprit Apollonius sous l'Empire de Vespasien comme un dangereux Magicien, & porta en suite son accusation à Domitien. Or cet Euphrates étoit le plus estimé des Philosophes de son tems.

La seconde, Enfin toute cette Philosophie Pythagoricienne d'Apollonius, aboutit à l'Athéïsme & & au Spinosisme, selon la remarque de Mr. Olearius pag.402. sur la cinquante huitiéme Lettre d'Apollonius ; où cet impie ne reconnoît point d'autre Dieu que le Monde. Qui s'imaginera donc qu'avec ur

sentiment, il ait prétendu faire s miracles? Et comment ne pas connoître en lui un Fourbe & un posteur?

ARTICLE LXXIX.

LUSTRISSIMI VIRI DD. Antonii Deidier Regis Consiliarii & Medici, necnon in almâ Monspeliensium Medicorum Academiâ Professoris Regii dignissimi, Physiologia, tribus Dissertationibus comprehensa; decem abhinc annis in Augustissimo Monspeliensis Apollinis Fano semel atque iterùm exposita. Non ita pridem à Joanne Wyss Helvetio, & à Jacobo Francisco Chomel Parisino Artium Liberalium Magistris jam dudùm Medicinæ studiosis, & Universitatis Consiliariis, ad Baccalaureatum consequendum partim propugnata, nunc tota & integra communi eorumdem sumptu ad publicam utilitatem typis mandata. C'est à dire, *Physiologie comprise en trois Dissertations, dictée il y a dix* Juin 1710.

Memoires sur le sujet de la Medecine de Mont- ...

ans dans l'Ecole de Medecine de Mont-pellier, par Mr. Deidier Professeur Royal de Medecine, soutenuë depuis en partie par Mr. Wyß Suisse, & Mr. Chomel Parisien, & maintenant imprimée toute entiere à leurs dépens, à Montpellier, chez Honoré Pech 1708. in 12. pag. 224.

L'Auteur distingué parmi ceux de sa Profession, a divisé son Ouvrage en trois parties. Dans la premiere il traite des principes de tous les corps. Dans la seconde il examine les liquides ou les humeurs qui remplissent le corps humain. Enfin dans la troisiéme il explique d'une maniere particuliere & fort curieuse, les usages des parties solides du même corps.

La premiere partie renferme dix chapit. où l'Auteur traite des principes en general & en particulier, & des temperamens.

La plus-part des Philosophes croyent avec des Cartes, que les principes naissent ou de la concretion de la matiere du premier élement, qui se fait dans l'interieur

la Terre, cette matiere composée de parties capables de prendre toutes sortes de figures, passant par des pores qu'elle rencontre, en se portant du centre du tourbillon de la Terre à la circonference, y perd tout son mouvement, ses parties s'approchent, se touchent par beaucoup de points, & composent un corps solide qui est sel, eau, terre, ou soufre, selon la differente figure du pore où s'est faite la concrétion.

Cette Hypothese souffre une grande difficulté; parce qu'on ne voit pas, que les parties du premier élement puissent communiquer leur mouvement à aucun autre corps qu'aux parois même du pore; puisqu'il n'y a aucun autre corps voisin capable de le recevoir; & que les parois puissent recevoir ce mouvement sans crever, puis qu'on voit que le mouvement des parties du premier élement, renverse & détruit des corps qui font infiniment plus de résistance. Mr. Deidier évite cette difficulté en supposant des troux collateraux dans les pores, par lesquels les parties les plus ténuës du pre-

mier élement peuvent s'échapper, après avoir reçû tout le mouvement des parties les plus grossiéres.

Selon Mr. Deidier la glace se forme de ce que les parties d'eau, qui étoient arrondies par la pression de la matiere étherée pendant la liquidité, se déplient, s'allongent, & font ressort, lorsque cette matiere n'a pas assez de mouvement pour les fléchir, comme il arrive pendant l'hiver : or les parties d'eau ne peuvent s'allonger sans acquerir plus de surface, & par consequent se toucher par plus de points & composer un corps solide tel qu'est la glace. Il prouve son hypothese par l'explication qu'il donne de tous les phenomenes, qui arrivent pendant & après la congelation.

Cet Auteur à un sentiment particulier sur la figure des parties de la terre principe. Tous ceux qui en ont écrit jusqu'ici, veulent que ce principe soit composé de parties qui ont une figure irreguliére : mais Mr. Deidier prétend que les parties terrestres ont une figure déterminée : il dit qu'elles sont mediocrement

roides, & que leur figure eſt demi-circulaire : avec cette figure il explique aiſément toutes les proprietez de ce principe : ce qui lui ſert de preuve pour ſon Hypothéſe.

Le ſel eſt un corps ſolide, long, & poli, ſelon Mr. Deidier. Ce n'eſt pas parce qu'il eſt pointu, mais parce qu'il eſt ſolide, qu'il ſecoüe les fibrilles nerveuſes pour produire les odeurs & les ſaveurs &c. La matiere du premier élement qui *concroit* dans la terre, forme l'acide. L'alkali ne vient pas de l'union de pluſieurs acides, qui s'uniſſant enſemble forment comme un hériſſon, mais plûtôt de l'union des parties terreſtres & des acides : car les premieres étant en demi-cercle, ne ſçauroient s'unir aux parties acides, ſans rendre la ſurface de ces dernieres, de polie qu'elle étoit, raboteuſe : ce qui fait la difference de ces deux ſels, & les rend capables de proprietez differentes. Il eſt vrai que cette union ſeroit fort foible, ſi les parties branchuës du ſoufre ne les embraſſoient en ſuite étroitement, en ſe pliant au tour d'elle-

du tartre.

Mr. Deidier n'exclut p
du nombre des principes
tous les caracteres ; quoiqu
part l'en retranchent à ca
composition. Il est vrai qu
loit avoir égard à la simp
corps pour les appeller p
on n'en trouveroit aucun
qu'il n'y en a aucun dans l
qui soit simple & exem
lange.

La seconde partie à six c
dans lesquels l'Auteur exa
humeurs du corps humain.
vise ordinairement les hu
nourricieres, *excrementielles*
mentielles ; mais Mr. Deid

ſang fournit au nerfs l'eſprit animal, & la lymphe aux vaiſſeaux lymphatiques; les nerfs & les vaiſſeaux lymphatiques lui rapportent auſſi des ſucs propres à entretenir ſa fermentation. Les humeurs qui ſervent à la digeſtion des alimens ſont toutes alkalines : Mr. Deidier en compte cinq, & les appelle fermens digeſtifs ; non pas qu'ils aident la coction des alimens en fermentant avec eux, mais en ce que par leurs parties ſalines & aqueuſes ils facilitent leur diviſion, & par leurs parties ſulfureuſes ils en tirent un extrait : C'eſt pour cela qu'en Chymie on fait macerer les plantes quelque tems avant que de les diſtiller, dans leur ſuc ou dans l'eau, à laquelle on ajoute du ſel fixe de la plante qu'on veut diſtiller, pour en mieux retirer les principes qui la compoſent. C'eſt pour cela auſſi qu'on employe l'eſprit de vin pour retirer un extrait des corps ſulfureux. Les alimens portent avec eux des ſels de differente nature, capables de fermenter lorſqu'ils ſont diſſous dans une ſuffiſante quantité de phlegme ; de mê-

mach, & s'acheve dans les i
Mr. Deidier prétend que le
les plus ténuës des alimens
immédiatement de la bouch
l'estomach dans les vaissea
guins, sous le nom de chyle
ble, de la même maniere c
voyons le mercure dans la
de la verole, penetrer les v
sanguins à travers leurs p
prouve cette Hypothese p
sieurs experiences qu'il rapp
chyle sensible se mêle au sa
la veine souclaviere, & ro
cette liqueur par les loix de
lation; & Mr. Deidier décr
nieusement ses mouvemens
liers & ses usages par rapp

lides du corps humain, & en explique les uſages.

La maniére dont il explique la nutrition eſt tout à fait particuliere & fort curieuſe. Les Modernes veulent que toutes les parties ſe nourriſſent de la lymphe, qui ſe portant aux tendons, aux os, aux cartilages, eſt changée en la propre ſubſtance de ces parties par la matiere ſubtile, qui paſſant & repaſſant à travers les pores de cette humeur, plie, arrange, & modifie ſes parties, pour en former ici un os, là un cartilage, & ici un tendon. Mr. Deidier nous donne une Hypotheſe ſur la nutrition bien differente de celle-là. Il établit d'abord pour principe, que tout n'eſt que vaiſſeaux & humeurs dans le corps humain, qu'il ne ſe forme aucun nouveau vaiſſeau, & qu'ils ont tous été deſſinez dans l'œuf: la nutrition n'eſt donc que la dilatation en tout ſens de ces mêmes vaiſſeaux, par les humeurs qui coulent ſans ceſſe de leur cavité; & cette dilatation des vaiſſeaux dépend de la quantité & du mouvement de l'humeur qui remplit leur cavi-

té : or selon l'ordre de leur dilatation, ou leur arrangement, ils forment les os, les cartilages, les chairs &c. les os, par exemple, dans les enfans sont de véritables cartilages ; parce que les humeurs coulent alors dans les vaisseaux les plus directs : mais leur quantité étant augmentée avec l'âge, elles se font jour dans les petits vaisseaux collateraux, qui sont comme autant de petits liens, qui unissent fortement les gros vaisseaux pour les ossifier, en rendant leur tissu plus ferme & plus serré. On n'aura pas beaucoup de peine à se persuader que toutes les parties solides du corps humain, sont contenuës dans l'œuf, quelque petit qu'il paroisse en comparaison du corps humain, si on comprend l divisibilité de la matiere à l'infini, & si on prend garde d'ailleurs que l parties mêmes du corps humain au mentent considérablement leur v lume, de cela seul que les hume se trouvent en plus grande quant dans les vaisseaux qui les com sent ; comme il arrive à la mat pendant la grossesse, & à toutes

parties dans lesquelles il arrive quelque tumeur. Il n'y a pas même à craindre que la paroi des vaisseaux s'amoindrisse pendant leur dilatation ; parce que les humeurs ne coulent pas seulement dans la grande cavité de l'aorte, par exemple, mais aussi dans la cavité des petits vaisseaux qui composent la paroi de cette artere : ce qui fait que les vaisseaux deviennent plus épais à proportion qu'ils se nourrissent.

Le mouvement musculaire, que plusieurs expliquent avec Willis, par l'exposition que l'esprit animal & la copule explosive font dans les locules des muscles, dépend uniquement, selon Mr. Deidier, du ressort des fibres nerveuses, qui se trouvent en grand nombre dans tous les muscles, & qui les penetrent en tout sens : ces fibres s'allongent lorsque l'esprit animal coule en plus grande quantité dans le muscle : elles doivent se raccourcir par leur ressort ; mais elles ne peuvent se raccourcir sans contracter les autres vaisseaux qui composent le muscle, chasser les humeurs qu'ils contien-

nent, & par consequent faire paroître le muscle plus petit & plus dur, comme l'experience nous le fait voir dans le cœur & les autres muscles.

Mr. Didier veut que la sensation se fasse par la secousse des fibrilles nerveuses, & que le nerf soit un amas des fibrilles nerveuses, qui à la sortie du crâne, se recouvrent de la dure & pie mere pour leur servir d'enveloppe : le nerf n'est attaché au crane que par son enveloppe, & non pas par ses fibrilles, qui s'étendent du cerveau jusqu'à la partie où le nerf va aboutir, toujours tenduës par l'esprit animal qu'elles contiennent dans leur cavité, & par consequent en état de recevoir & de transmettre jusqu'au cerveau qui est le siége de l'Ame, les impressions que les objets exterieurs peuvent faire sur les organes. Par-là il résout une grande difficulté qu'on faisoit contre la secousse des fibres; parce qu'en effet si la secousse se transmettoit de la partie jusqu'au cerveau par tout le nerf: elle devroit la perdre au cra-

ne, où l'enveloppe du nerf est fortement attachée : mais puisque l'impression des objets exterieurs se transmet au cerveau par les fibrilles nerveuses qui ne tiennent point au crane, il n'y a pas à craindre que cette impression se perde avant que d'y arriver.

ARTICLE LXXX.

POESIE TOSCANE DI Vincenzo da Filicaia Senatore Fiorentino, e Academico della Crusca. *Poësies Toscanes de Vincent de Filicaia Senateur de Florence, & Academicien de la Crusca.* A Florence chez Pierre Matini 1707. *in 4°. pp.* 674.

VIncent de Filicaia Senateur de Florence avoit commencé à faire imprimer ses Poësies un peu avant sa mort. C'est à Scipion de Filicaia son Fils que nous sommes redevables de l'Edition complette que nous en avons. Il faut avoüer que d'un côté il ne pouvoit donner de preuve plus authentique de sa ten-

dresse, qu'en rendant publics le
tieux monumens de l'Esprit d
Pere ; & que d'un autre côté
pouvoit obliger plus sensibl
les Gens de Lettres qu'en leu
sant un si beau présent. Le Sen
Filicaia va de pair avec les mei
Poëtes qu'ait jamais eûs l'Itali
tout le beau feu que demande
regles de l'Art : nous voulon
qu'il sçait le moderer, & q
s'y laisse emporter qu'autant
est à propos. Son esprit est élev
peut juger de son élevation p
Vers suivans. La Poësie s'y pla
ce qu'on l'a deshonorée par de
tieres trop libres & trop lascive

E' quindi, o tempi! qual novella, j
D' edera vile, e di vil mirto il cr
Cinsi, e mille cantai lascivi amor
Ah! foss' io stata (è forza pur
dica)
Men bella, o più pudica.
Fiamma piova dal Ciel ch' arda e
Gl' empi volumi, el' cenere profa
Spargasi al vento. Io, che sul
Ebrea
L'opre grandi, el' mirabile gove

Cantai del Ré superno:
Io di tal fallo, io di tal fallo rea!
Tutte l'acque dell' Indico Oceano
Non laverian l'infano
Sozzo ardimento, avvegna che pur sia
Colpa questa de' tempi, e non già mia.

Il s'éleve dans une infinité d'autres endroits que celui sur lequel nous sommes tombez; mais il ne s'éleve jamais à perte de vûë; il ne se permet jamais une expression trop hardie; il ne fait jamais de digression peu naturelle; il ne confond jamais les idées pour se donner le relief d'un Homme inspiré. Il est riche en reflexions, mais reservé à étaler ses richesses. Il ne les met point en œuvre malgré elles; mais elles se trouvent placées comme des pensées qui se sont presentées d'elles-mêmes. Il a son imagination, dont il exprime les saillies d'une maniere qui n'est point ordinaire. On le peut voir par la Chanson suivante: il y décharge je ne sçai quel chagrin; & il s'y plaint de je ne sçai quoi: & pour cela il s'addresse ainsi au silence.

Padre del muto obblio
E della note oscura,
Figlio mai sempre taciturno e cheto,
Altissimo segreto,
A te fidar vogl' io,
Ma pria silenzio e fedeltà mi giura.
Giura che in un momento
Fia che disperga il vento
Queste mie voci, ne vestigio resti
Di lor, di me, nella tua mente impresso,
Che potria forse la pietà di questi
Miei carmi afflitti e mesti
Romper silenzio anche al silenzio istesso.

La maniere dont il met une pensée en œuvre n'est pas moins élegante & polie, que les choses que renferme la pensée sont grandes & élevées. La politesse de son style ne consiste point précisément dans la pureté du langage, dans le choix des mots, & dans la noble vivacité de ses expressions ; mais en ce qu'il est maître de renfermer un grand sens dans une seule periode, & cela sans préjudice du Vers, qui malgré le tour que donne le Poëte à la pensée, ne perd rien de sa cadence, & dont les rimes se trouvent à la place qui

leur eſt naturelle. La multiplicité des choſes dont il eſt rempli, n'altere ni la beauté qui naît de l'ordre & d'un arrangement exact. En voici une preuve dans une Strophe de la Chanſon qu'il nous a laiſſée ſur la mort du grand Mathematicien Vincent Viviani. Il y veut faire valoir l'honneur que cet Auteur a eû de prendre des leçons du fameux Galilée, & l'ardeur qu'il a eûë d'égaler un ſi illuſtre Maître.

Quei che di nuove luci il Ciel fà bello,
D'Aſtri nuovi ammirabile immortale
Diſcopritor novello;
Quei che volò ſu gli altrui voli, e feo
Del ver Giudice il guardo, e coi Pianeti
Commerci ebbe ſegreti,
Non morì già quando morio, mà quale
Tutto ſotterra ſi naſconde Alfeo,
E corre poi ſott' altro nome, e l'acque
Porta coll' acque altrui miſta e confuſe;
Tal' ei, che tutto infuſe
In Vincenzo ſe ſteſſo, in lui rinacque;
E ſe l'altrui gli piacque
Spirto al ſuo ſpirto unir, che a lui ſi ſtrinſe
Con doppia vita, e ſol con lui ſi eſtinſe.

dernes. Nous en faisons
d'autant plus volontiers,
paroît entre eux quelqu
Ces trois Auteurs ont ce
mun qu'ils ont consacré le
à des Compositions sainte
ont réveillé par-là en Ita
goût auquel plusieurs Ec
dernes s'attachent avec fu
cent de Filicaia a eû ce
sur les deux autres, que
merité, pour ainsi dire,
Vierge, au lieu que celle
autres n'ont été que des M
tentes, qui dans un âge
retracté les legeretez qu
toient permises. Pour ce q
le caractere de leurs Ou

te. On voit dans l'air dont il les expose un Homme qui fait profession d'instruire : d'où il arrive que le Lecteur n'est jamais surpris de lui voir faire des reflexions, quoique les reflexions qu'il fait le surprennent souvent par leur nouveauté. On lui reproche d'être plus Philosophe que Poëte, de prodiguer tellement les Sentences que ses Ouvrages en paroissent plûtôt chargez qu'embellis, d'être trop uniforme, & de manquer souvent de ces beautez & de ces couleurs poëtiques, en un mot de ce langage divin qui convient à la Poësie.

Per esser curial e troppo da bene,
E per esser Poëta e troppo savio.

Il étoit secretaire du Senat de Milan. Ce que nous avons de meilleur de cet Auteur, ce sont ses Comedies Milanoises : quoique cette dialecte ait quelque chose d'assez grossier, il l'a cependant tellement annoblie, qu'il y a peu de choses en Italien qui vaille ses Comedies. Nous en faisons d'autant plus volontiers l'éloge, que l'Auteur semble

avoir trouvé le secret d'y être aussi instructif qu'il y est agréable : ensorte qu'outre le plaisir passager que les Comedies font aux Spectateurs, elles les rendent encore plus honnêtes gens : & pour dire le vrai, on ne trouve réünis tant d'esprit & de probité que dans les Ouvrages det cet Auteur.

Le Lemene est tout Poëte : ce qu'il touche devient fleurs dans ses mains ; & cela si naturellement, qu'il ne semble point avoir de part à la production de ces beautez, que le choix de la matiere qu'il employe. Il fait tous les personnages qu'il veut, & il n'y en a pas un qu'il ne fasse avec succés. Tantôt il est grand & serieux ; tantôt il est populaire & enjoüé ; & ces differentes situations ne lui font rien perdre de sa délicatesse. Il excelle sur tout en certaines graces inimitables, qui frappent autant par leur vivacité qu'elles plaisent par ce qu'elles ont de naturel. Tout le Monde loüe la beauté de ces sortes de graces : plusieurs en vantent la facilité : les seuls vrais Connoisseurs sçavent ce qu'elles coûtent. On peut

'e de ces trois illustres Auteurs, e le Maggi est né pour instruire, Lemene pour plaire, le Filicaia ır enlever : ou, si vous voulez, peut les considerer comme trois intres qui travaillent sur un bon ssein : en sorte cependant que le :mier ne fait que l'ébaucher : le 'ond tire un coloris délicat qui nne aux choses un air de verité : troisiéme employe des traits & s couleurs qui relevent les choses. pour en donner encore une idée ıs juste, le Maggi a beaucoup plus :sprit & d'étude, qu'il n'est natu-. Le Lemene au contraire est natu-, & ressemble assez à un Homme qualité, qui dit les choses avec ıte la bonne grace que donne une lle éducation. Le Filicaia n'est pas oins naturel, mais il est plus majes-:ux : on peut assez le comparer à Prince qui se distingue des Gens qualité par la noblesse de ses ex-essions. Après cela on ne prétend int ici décider de leur merite : ıt ce qu'on prétend, c'est de faire nnoître leur caractere. D'ailleurs oi qu'on ait remarqué quelques-

uns des défauts que les Italiens mêmes reconnoissent dans le Maggi, il faut lui rendre cette justice, qu'il connoît mieux que qui que ce soit le Cœur de l'Homme, & qu'on remarque toûjours en lui un grand fonds d'érudition, & ce qui est encore plus estimable un grand fonds de Pieté.

ARTICLE LXXXI.

MANICHÆISMUS ANTE Manichæos, & in Christianismo redivivus; sive Tractatus historico-philosophicus, in quo &c. *Le Manichéisme plus ancien que les Manichéens, & renaissant parmi les Chrétiens. Traité Historique & Philosophique de Mr. Jean-Christophle Volfius Assesseur de la Faculté de Philosophie de Wittemberg. Dans lequel, après avoir montré que le Systeme des deux Principes l'un bon l'autre mauvais, a été soutenu par plusieurs Sectes de Philosophes Payens, & d'Hérétiques anciens & modernus, il le réfute, & combat feu Mr. Bayle, qui a tâché de prouver la necessité de ce Systeme, pour*

Juin 1710.

justifier la Bonté de Dieu incompatible, selon Mr. Bayle, avec la permission du mal. L'Auteur examine aussi le sentiment de Mr. King sur la Liberté. A Hambourg aux dépens de Chrétien Liebereit 1707. *in* 12. *pp.*528.

ON ſçait aſſez que la principale erreur des Manichéens étoit la diſtinction de deux Dieux, l'un bon cauſe de tout le bien, l'autre mauvais cauſe de tout le mal. C'eſt là le Manichéïſme que Mr. Volfius prétend plus ancien que les Manichéens.

Son Livre eſt partagé en trois Sections. Dans la premiere il découvre les veritables ſources d'une erreur ſi monſtrueuſe; d'un côté la difficulté apparente d'accorder tant de maux, qui infectent ou déſolent la Nature, avec la ſouveraine Bonté de Dieu; de l'autre côté une idée confuſe de la puiſſance & de la malice de Satan.

Pour la ſeconde Section qui s'étend à plus de la moitié du Livre, il l'employe à éclaircir l'antiquité du Syſteme des deux principes. Ce Syſteme a paru ſous differentes formes,

en differens tems, & en differens pays. Tantôt ses Défenseurs ont supposé deux Principes spirituels ; l'un éternel, incréé, souverain, Dieu par lui-même ; l'autre inferieur qui avoit eû commencement, Fils ou Ministre du Dieu souverain. Tantôt ils ont crû un seul Dieu souverain ; & deux Divinitez subalternes, l'une bonne, l'autre méchante. Ils ont attribué la Création du Monde tantôt au Dieu souverain, tantôt au Dieu subalterne & bienfaisant, tantôt au méchant Dieu. En d'autres lieux, ou en d'autres tems, on a supposé les deux Principes spirituels, increéz, indépendans l'un de l'autre. D'autres Défenseurs de ce Systême y ont fait un changement considerable: ils n'ont enseigné qu'un seul Principe spirituel, un Dieu suprême, cause de tout le bien, auquel ils ont opposé la matiere éternelle increéée, dont ils ont fait le Principe de tout le mal. D'erreur en erreur quelques-uns sont venus jusqu'à l'Athéïsme le plus grossier : ils parloient comme les autres de deux Divinitez l'une bonne, l'autre méchante : mais dans le fond ils

ne reconnoiſſoient aucun Dieu, & donnoient le nom de Principes de l'Univers à une matiere ſubtile, agiſſante, cauſe du mouvement qu'ils nommoient feu, lumiere, eſprit, & à une matiere plus groſſiere que le feu agitoit, diviſoit, & qu'ils nommoient terre, tenebres.

Si l'Auteur a renfermé ſous le nom de Manichéïſme toutes ces diverſes formes qu'a priſes l'erreur des deux Principes, ſon titre eſt juſte : il ne l'eſt pas s'il a entendu par ce nom la doctrine de Manès, c'eſt à dire le Syſteme de deux Principes ſpirituels & increéz. En ce ſens il ne ſçauroit montrer le Manichéïſme répandu avant Manès chez tous les Peuples, dans toutes les Ecoles de Philoſophie, dans toutes les Sectes hérétiques. Trop plein de ſon objet il a pris pour lui ſes moindres veſtiges, ſon ombre : il l'a vû même où il n'a jamais été : mais s'il ſe trompe il ne veut pas tromper : ſincere dans ſes mécomptes, il rapporte fidellement ce qui peut ſervir à les redreſſer. Son Ouvrage fruit d'une lecture prodigieuſe, & mieux digeré que ne ſont

pour l'ordinaire les Ecrits des grands Lecteurs, met sous les yeux tous les endroits des Auteurs anciens & modernes, où il est parlé des deux Principes. M. Volfius a épuisé la matiere: suivons-le, mais sans nous égarer avec lui.

D'abord il cherche le Manichéïsme parmi les Juifs : il l'y trouve. Les Rabbins ne sont pas exemts de cette erreur. L'Auteur du Livre de la mort de Moyse, imprimé par Gaulmin, dit expressément, que la matiere est la cause du mal. Rabbi Eliezer & Rabbi Moyse de Gironne, ont avancé que dans le Sacrifice des deux boucs, celui qu'on chassoit avec imprécation vers le desert étoit offert au Démon. Les Saints Peres plus éclairez que ces Rabbins y ont vû une belle figure du Messie rejetté par les Juifs, & passant de ce Peuple ingrat aux Gentils.

Voici d'autres preuves plus fortes du Manichéïsme des Juifs modernes : les Rabbins parlent du pouvoir de Satan ou de l'Ange de la mort en des termes si forts, que les Manichéens ne s'exprimeroient pas

autrement en parlant du mauvais Principe.

Enfin ceux qui penetrent le ſecret de leur Philoſophie cabaliſtique, n'y voyent que le Manichéïſme le plus groſſier, qu'un véritable Athéïſme déguiſé ſous des noms barbares : c'eſt de-là que Spinoſa a tiré ſon Syſtême auſſi extravagant qu'impie.

Pour les anciens Juifs, ils étoient fort éloignez de ces erreurs monſtrueuſes, qui ne ſe ſont gliſſées dans le Judaïſme que par le commerce des Juifs réfugiez au tour de Babylone, avec les Philoſophes Perſans & Indiens.

Des Juiſs Mr. Volfius paſſe aux Chaldéens, chez qui il eſt perſuadé qu'eſt née l'erreur des deux Principes. Selon lui les Perſans, & les Indiens, l'ont appriſe des Chaldéens: cette origine ne ſeroit pas inconteſtable, ſi nôtre Auteur parloit du Manichéïſme tel que Manés l'a enſeigné. Les Ecrivains Perſans & Arabes; que Mr. Hyde a ſuivis dans ſon curieux Traité de la Religion des Perſes, aſſurent qu'on fait injure

aux Mages & à Zoroaſtre le grand Legiſlateur de cette Secte, quand on leur attribuë les erreurs de Manés, qui a pouſſé trop loin leurs Principes, & alteré leurs dogmes. Les Mages, diſent ces Auteurs, ne reconnoiſſent qu'un ſeul Etre ſuprême, ſource de tout le bien, à qui ils donnent le tître d'*Hormuz-choda*, c'eſt à dire, *le Dieu ſouverain*. Pour le Principe du mal, ils le croyent une creature. Si cela eſt ainſi, la doctrine des Mages aura plûtôt été l'occaſion que la ſource du Manichéïſme. Il faut au reſte que l'Imprimeur de Mr. Volſius ſe ſoit trompé dans une citation du chapitre IX. de Mr. Hyde: ce docte Anglois nomme avec tous les Auteurs Arabes & Perſans le bon principe *Yezdan*, c'eſt à dire celui qu'il faut prier; & le mauvais principe *Ahreiman*, c'eſt à dire l'infame ſéducteur: on lit dans la citation *Vezdar* & *Ahrena*.

Il eſt vrai que les anciens Auteurs Grecs, Plutarque entre autres, chargent les Mages de l'erreur des deux Principes; & Mr. Bayle qui s'eſt déclaré ſur cet article en faveur de

l'opinion des Grecs, répond au témoignage des Auteurs Arabes, que les Persans, depuis qu'il sont soumis aux Mahometans, ont addouci ou dissimulé leurs dogmes impies dans la crainte de devenir trop odieux à leurs nouveaux Maîtres. C'est une conjecture probable, mais ce n'est qu'une conjecture. On peut prendre un parti plus raisonnable dans cette dispute, convenir avec Monsieur Hyde & ces Auteurs, que la créance des deux Principes égaux indépendans, n'a jamais été un dogme de la Religion des Persans, & accorder à Mr. Bayle que cette erreur a été l'opinion de plusieurs Philosophes Persans. C'est tout ce qu'on peut faire en faveur de Monsieur Tolsius.

Cet Auteur cherche aussi en Egypte le Manichéïsme plus ancien que les Manichéens. Il voit les deux Principes dans Osiris & Typhon. Plutarque fortement prévenu en faveur de ce dogme, avoit eû la même pensée, qui n'en est pas plus solide. Les Egyptiens n'ont jamais regardé Osiris & Typhon que com-

me des Hommes devenus Dieux: ils reconnoissoient un Dieu éternel & souverain qu'ils appelloient Cneph *le Dieu caché* & son fils, ou, pour parler leur langage, son Verbe *phta*, parce qu'il a créé toute chose.

Nôtre Auteur ne paroit pas assez instruit sur ce qui regarde les Zabiens, dont le nom ne se rencontre dans aucun Livre plus ancien que l'Alcoran, & dont Maïemonide & Spencer après lui, ont tant parlé. Le P. Ange de Saint Joseph dans sa Dissertation sur la Religion des Sabaïtes, a prouvé que c'est un reste des anciens Gnostiques. Mr. Vossius qui n'a lû ni cette Dissertation, ni ce que Mr. Thevenot, dans le second tome des Voyages du Levant, a rapporté de cette Secte, ne sçait que prononcer sur l'antiquité, sur l'existence même de ce Peuple. Il lui impute toûjours le Manichéïsme, parce que Maïemonide, dit qu'ils honorent le Diable Sammaël, auquel ils ont consacré leur onziéme mois. L'Ecrivain Juif qui n'en parloit que sur la foi de quelques Arabes Mahometans leurs ennemis,

n'eſt pas trop croyable ; & quand même on recevroit ſon témoignage, il y a une grande difference entre honorer le Demon, & croire deux Principes de l'Univers : & l'on ne peut compter avec nôtre Auteur parmi les Prédeceſſeurs des Manichéens, ceux qui comme les Habitans de Calecut & d'Amboin dans l'Inde, comme les Habitans de l'Iſle formoſe, les Japonois, & les Tartares Czeremiſſes, comme les Habitans du Royaume de Benin & divers Peuples d'Afrique, comme les Japuyes dans le Breſil, les Mexicaſns], les Anciens Saxons, croyent un Dieu ſuprême Créateur du Monde, & ne rendent aucun honneur à ce Dieu ſuprême comme les Peuples de Calecut, ou lui en rendent moins qu'au Démon ; parce que ſelon eux ce Dieu ſuprême dédaignant d'avoir ſoin du Monde, l'abandonne au Démon.

C'eſt encore avec moins de fondement que l'Auteur impute le Manichéïſme aux Siamois. Ils croyent le Créateur du Monde increé, éternel, & n'honorent Sommonochodom que

comme un Homme parvenu à la Divinité : pour Thevatath son Frere & son Ennemi, ils ne le regardent pas même comme une Divinité. Il ne reste donc que les Esclavons, qui semblent avoir autrefois adoré deux Divinitez égales, l'une bonne & l'autre méchante, sous les noms de Belbok & de Zenebok : car pour les Curdes Peuples d'Asie, s'ils sont aujourd'hui dans la même erreur, c'est très-probablement qu'ils sont infectez du Manichéïsme ; & ils ne pourvent servir à nôtre Auteur, pour établir son Manichéïsme plus ancien que les Manichéens.

Nôtre Auteur passe aux Grecs. Il jette d'abord quelques soupçons sur leurs Poëtes : mais c'est parmi les Philosophes qu'il prétend trouver certainement le Manichéïsme. S'il l'entend du dogme des deux Principes spirituels, increéz, d'une égale puissance ; il ne sçauroit nommer qu'un seul Philosophe Grec, qui ait avancé cette erreur : mais si donnant plus d'etenduë au Manichéïsme, il renferme sous ce nom les dis-

erentes maniéres dont les Philoso-
hes Chaldéens, Persans, Indiens,
nt expliqué l'origine du mal; pres-
ue tous les Philosophes Grecs au-
ont été Manichéens avant Manés,
e dis presque tous, car Democri-
e, Epicure, & leurs Disciples, ont
hilosophé d'une maniére plus im-
ie : ils ne croyent aucun Principe
u Monde que le seul hazard, qui
'a formé par la rencontre fortuite
les atomes.

Pour les autres Sectes, elles
nt toutes suivi quelques-unes des
nanieres d'expliquer l'origine du
nal, qui reviennent à l'opinion
les deux Principes. Les Platoni-
iens plus anciens que le Christianis-
ne, (car les Platoniciens plus re-
ens ont réformé leur Systême sur
es veritez de nôtre Religion,) ont
rû que la matiére éternelle in-
réée, avoit par son imperfection es-
entielle résisté aux desseins de la
Bonté de Dieu, & que les maux
enoient de cette résistance. Les
lus fameux Stoïciens n'ont point
û d'autre pensée sur l'origine du
nal. Ils ne different des Platoniciens

qu'en un point. Les Platoniciens croyent que Dieu s'est déterminé librement à travailler sur la matiére pour en former le Monde : les Stoïciens croyent qu'il a été necessité à le faire. Quelques Stoïciens seulement en sont venus jusqu'à ne point reconnoître d'autre Dieu que le feu & la lumiere, Principe actif du Monde, qui divise, qui figure, qui anime la matiére. Aristote & ses Disciples ont crû le Monde éternel, & cependant l'ouvrage d'un premier Moteur. Je ne parle point des Pythagoriciens, ni des anciens Philosophes de la Secte Ionique. Les Pythagoriciens ont affecté un langage si mystérieux & si obscur, qu'on ne peut sans temerité parler affirmativement de leur doctrine, quoi qu'on leur attribuë communément l'erreur des deux Principes. La plus part des Chefs de la Secte Ionique ont été de vrais Athées, comme les Epicuriens. Thalès & Anaxagore ont pensé à peu près comme Platon.

Plutarque seul s'est déclaré ouvertement pour le Systême des deux

Principes spirituels. Il est certainement un des précurseurs du Manichéïsme. Non content de soutenir aussi fortement qu'il a pû cette erreur, il n'a rien épargné pour la faire regarder comme un sentiment commun aux plus fameux Philosophes : c'est dans son Traité sur Isis & Osiris. Les Platoniciens lui ont reproché qu'il avoit détourné à un sens étanger quelques passages de Platon. . . . .

Les Romains ne sont pas oubliez *Dijovis & Vejovis*, paroissent à Mr. Volfius le bon & le mauvais Dieu. Sa conjecture seroit plus heureuse, si les Romains n'avoient adoré que ces deux Divinitez. . . . .

Nôtre Auteur qui cherche par tout le Manichéïsme plus ancien que Manés, se flatte de l'avoir au moins trouvé dans presque tous les anciens Hérétiques ; quoi qu'à en juger par les passages qu'il cite lui-même, aucun d'eux n'ait enseigné avant Manés, l'éternité & l'independance des deux Principes. Les Gnostiques, Simon, Menandre, Carpocrate, Basilide, Cerdon, ont feint

que le Monde étoit l'ouvrage d'une ou de plusieurs Divinitez subalternes faites elles-mêmes par un Dieu suprême. Les Valentiniens, Hermogene, croyoient la matiére éternelle ; & ils en faisoient le Principe de tout le mal. Marcion à qui on a plus reproché qu'à aucun autre, de vouloir partager la Divinité entre deux Dieux, n'a soutenu qu'un sentiment fort commun parmi les Idolâtres de l'Egypte, de la Perse, & des Indes, un Dieu suprême, incréé, qui ne fait jamais que du bien, & deux Divinitez Dieux subalternes, un Créateur du Monde, juste & severe, qui avoit donné la Loi aux Juifs, un autre Dieu destructeur & méchant. C'est ainsi que Saint Athanase, Saint Cyrille de Jerusalem, Saint Epiphane, St. Jean de Damas, exposent la doctrine de cet Héresiarque. Rhodon, dont Eusebe nous a conservé des fragmens dans le cinquiéme Livre de son Histoire Ecclesiastique, en parle un peu autrement. Selon lui Marcion non plus que Cerdon son Maître, n'a crû que deux Divinitez,

le Dieu ſuprême, & une autre Divinité ſubalterne Créateur du Monde : mais les Marcionites ſe ſont partagez en trois Sectes, dont la premiere ne croyoit qu'un ſeul Principe de toutes choſes, la ſeconde en croyoit deux, & la troiſiéme croyoit trois Principes.

Nous voici parvenus à la veritable origine du pur Manichéïſme. Dans le troiſiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne un certain Scythien Phiſoſophe Arabe établi à Alexandrie, forma le deſſein de réünir le Chriſtianiſme avec la Religion des Mages dont il faiſoit profeſſion. Novateur en tout il altera les dogmes de l'une & de l'autre Religion. Il propoſa le premier diſtinctement le Syſtême de deux Dieux independans, l'un bon, l'autre mauvais ; Syſtême pour lequel Plutarque avoit marqué beaucoup de penchant, mais qu'il n'avoit touché qu'en paſſant. Scythien mourut ſans avoir publié ſes Ecrits, qui paſſérent à ſon Diſciple Terebinthe. Celui-ci les porta en Perſe, où il prit le nom de Buddas. Une mort funeſte prévint le deſſein qu'il

avoit de former une Secte. Sa Veuve heritiére des papiers de Scythien, les fit passer dans les mains d'un jeune Esclave qu'elle acheta nommé Cubricus, qui changea de nom comme Terebinthe, & prit celui de Manés. Cet Héresiarque commença à dogmatizer dans la Perse. Les Docteurs Persans s'élevérent contre lui; mais il se soutint par la faveur du Roi, qu'il perdit bien tôt pour n'avoir pû guérir le Prince son Fils par un miracle : car il avoit eû la hardiesse d'en promettre un. Echappé pour un tems à la vengeance du Monarque irrité, il vint répandre ses erreurs parmi les Chrétiens sujets aux Romains, sur tout dans la Mesopotamie. C'est-là qu'il eût avec l'Evêque Archelaüs la Conference que Mr. Zacagni Sous-bibliothecaire du Vatican a imprimée. Enfin le Roi de Perse l'ayant fait enlever le fit écorcher tout vif.

Les Disciples de Manés ne furent pas fermes dans son opinion. Seleucus un des plus fameux Manichéens, & Fauste si connu par ses Disputes avec Saint Augustin, ne reconnois-

soient point d'autre Principe du mal que la matieree increéée & éternelle.

Les Bogomiles, Secte de Manichéens qui fit du bruit dans le douziéme Siécle, ne prêchoient qu'un Dieu souverain, dont Satan le mauvais Dieu étoit le Fils aîné. Pour Manés, sa Lettre à Marcellus, & sa Conférence avec Archelaüs, imprimées par Mr. l'Abbé Zacagni Sous-bibliothecaire du Vatican, ne permettent pas de douter, qu'il n'ait crû deux Dieux increéz & indépendans l'un de l'autre.

L'Auteur met avec peine les Albigeois au rang de ces Héretiques. Quoique le Manichéïsme des Albigeois ne soit plus un problême parmi les Sçavans, les Protestans renoncent à regret à la génealogie qu'ils se sont fabriquée, & dans laquelle les Albigeois servent à remplir un grand vuide.

Un fait curieux termine l'Histoire de la Secte de Manés. Un certain Tyllius Heiss Flessingois, converti vers l'an 1685. par les Ministres Lutheriens de Muskau dans la Luzace, déposa qu'il y avoit beaucoup de Ma-

sées qu'a eües le Pere Tournemine sur l'union de l'Ame avec le corps ; c'est principalement parce que ce Pere suppose comme un principe certain la création des Ames : car l'autre objection qu'il fait contre le Systême de ce Pere, ne roule que sur un mal-entendu. Le P. Tournemine n'a jamais dit que l'Ame n'agit que selon la structure du corps : il a dit, ce qui est très-different, que la structure, la situation, l'état du corps, modifioit l'action de l'Ame sur le corps, & la rendoit plus facile ou plus difficile. C'est de-là qu'il tire la diversité des sentimens & des perceptions : mais ce n'est que de l'action de l'Ame sur le corps qu'il parle. Ainsi l'Ame est dans son Systême indépendante du corps dans ses opérations propres, & sur tout dans l'exercice de sa liberté, pour laquelle Mr. Vossius semble craindre ; parce qu'il s'est imaginé que dans ce Systême l'action de l'Ame dépendoit de la differente structure du corps. Revenons à la création des Ames. C'est ne pas s'écarter assez du Manichéïsme que de la croire

dit Mr. Volfius : car, continuë-t'il, on est obligé en suivant ce principe d'expliquer l'origine du mal comme ces Herétiques l'expliquoient. Les Ames selon eux tirées de la substance de Dieu , entrant dans les corps étoient infectées par la corruption de la matiere , d'où naissoit le peché : de même les Ames créées dans l'innocence ne seront infectées du peché, que parce qu'elles entreront dans des corps corrompus par le peché d'Adam. Voilà l'objection de nôtre Auteur.

Quand elle auroit quelque force contre ceux qui font consister le peché originel dans je ne sçai quelle altération des organes du corps, elle n'en a aucune contre le commun des Théologiens, qui expliquent autrement la nature du peché originel, & qui conviennent que l'Ame ne le contracte, que parce que l'Homme dont elle fait partie descend du premier pecheur par la voye ordinaire. Ce n'est point le corps ni la matiere qui infecte l'Ame : c'est le peché du premier Homme auquel toute sa Posterité a eû part, comme elle en

auroit eû à son bonheur ; parce qu'elle étoit renfermée dans les conditions du Traité de Dieu avec Adam. Le sentiment de l'Eglise sur la création des Ames n'a donc aucun rapport avec le Manichéïsme ; & il est fâcheux pour l'Auteur, que son aversion indiscrette pour une erreur, l'ait jetté dans une autre erreur.

Il nous paroît encore que c'est prendre la chose trop sérieusement, que d'imputer le Manichéïsme à Eilhard Lubin Professeur de Rostok, aussi mauvais Théologien qu'excellent Humaniste. Ce Professeur par un raffinement de Metaphysique plus ridicule que condamnable, entreprit de soutenir que l'on pouvoit dans un sens vrai & orthodoxe distinguer deux Principes éternels & increéz du bien & du mal : voilà en apparence le pur Manichéïsme : mais les Metaphysiciens disent souvent toute autre chose que ce qu'ils semblent dire : leur langage plein d'équivoques, fertile en questions de nom, ne signifie rien moins que ce qu'il semble signifier. Les deux Principes d'Eilhard Lubin,

c'eſt Dieu & le néant, Dieu principe de tout le bien, le néant principe de tout le mal. Le ſubtil Metaphyſicien ſe ſçavoit bon gré d'avoir imaginé, qu'on pouvoit donner au néant les attributs d'éternel & d'increéé, & de paroître dire des choſes nouvelles ſur l'origine du mal, en ne diſant rien que de fort commun. Il eſt vrai qu'il eût mieux fait de nous donner ſur d'autres Poëtes d'auſſi bons Commentaires que ceux qu'il nous a donnez ſur Juvenal, & ſur Horace: mais il ne mérite pas qu'on le traite de Manichéen. Son Livre parut en 1597. ſous ce titre, *Phoſphorei de primâ causâ mali, Tractatus hypermetaphyſicus.*

Les deux premieres Sections de l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte renferment, comme on l'a vû, une hiſtoire fort exacte de l'erreur des deux Principes. La troiſiéme & derniere Section eſt employée à réfuter cette erreur. L'Auteur y rappelle la diſpute de feu Mr. Bayle avec Mr. l'Archevêque de Dublin, Meſſieurs Jaquelot, Jurieu, le Clerc, Bernard, & l'Au-

teur Catholique d'un Traité de la distinction du bien & du mal imprimé à Paris. Cette Section contient un Extrait méthodique, clair, & fidelle, de cette fameuse Dispute, & un examen de toutes les objections des Manichéens,& de toutes les nouvelles difficultez que Mr. Bayle a proposées en faveur du Systeme des deux Principes. Mr. Volfius se détourne un peu de son sujet, pour attaquer Mr. King Archevêque de Dublin, sur la maniére dont ce sçavant Prélat Anglois croit qu'on doit expliquer le libre arbitre. Il juge que c'est le détruire que de soumettre la volonté à la détermination du jugement pratique ou de l'attrait le plus puissant; que toute détermination anterieure au choix libre, est incompatible avec la liberté ; que la volonté toujours indépendante de ses objets, ne choisit pas l'un d'eux parce qu'il lui plaît davantage; mais qu'il lui plaît davantage parce qu'elle l'a choisi. Mr. Volfius ne combat cette opinion que foiblement: ce n'est pas sa faute s'il ne la combat pas avec plus de force ; car il paroît

auffé contre elle : mais il eſt
de rien objecter de plauſible,
ıne opinion ſi conforme aux
au ſentiment que nous avons
ement de nôtre liberté.

TICLE LXXXII.

TEZ DES MONNOYES.
r. Henri Poullain, Conſeiller en
r des Monnoyes. A Paris, chez
ric Leonard Imprimeur or-
e du Roi, ruë Saint Jaques
u de Veniſe, 1709. *in 12. pa-*
i4.

Monnoye eſt un riche fonds
echerches pour l'Hiſtorien,
editations pour le Politique.
ırque le tems où chaque eſ-
té fabriquée & a eû cours,
s, ſa valeur, ſa bonté, & les
ons qui y ont été miſes.
conſidere l'uſage qu'elle a
ommerce, & les moyens de
e abondante dans l'Etat. Les
Traitez de Mrs. Bouteroüe
anc, ſemblent avoir épuiſé
oncerne l'hiſtoire des Mon-

maner. Quelques-uns avo
dès le commencement d
ſiécle, & les autres ont ét
par Mr. Loger Avocat
ment.

Le but donc que ſe pr
Poullain, eſt de rendre al
en France les eſpéces d'o
gent, en y conſervant cel
ſont déja, & en y attirant
Pays voiſins. Les moyens
ne à cet effet, ſemblent ſe
deux principaux : le prem
blir une juſte proportion
& l'argent, qu'il eſtime êtr
ze à un, faiſant valoir le
mis en monnoye douze foi
celui d'argent mis auſſi en r

Pour comprendre la preuve du
premier moyen, il faut ſçavoir quel-
e étoit alors la proportion établie
ntre les Monnoyes d'or & d'argent,
oit en France , ſoit dans les Etats
oiſins. Mr. Poullain la rapporte
inſi, pages 9. 146. & 232. En Fran-
e par l'Ordonnance de Henri IV.
'an 1602. l'Ecu d'or mis à 65. ſols &
e quart-d'écu d'argent à 16 ſols, la
roportion étoit d'un peu plus de
nze à un. En Eſpagne par une Or-
lonnance de 1599. elle étoit d'un peu
lus de douze à un ; & par une autre
Ordonnance de 1609. elle devint de
reize & un tiers à un. En Angleter-
e ſous la Reine Elizabeth elle étoit
eulement de dix, & le Roi Jaques I.
n 1611. l'éleva à 13 $\frac{19}{40}$. En Flandres
lle fut miſe en 1609. de 13 $\frac{83}{393}$. A
Milan en 1611. d'un peu plus de dou-
e. En Allemagne en 1608. & 1609.
le 12 $\frac{1}{2}$.

Cette différence de proportions
ait voir, que l'or par rapport à l'ar-
ent étoit en France de moindre
rix que par tout ailleurs ; & que
aſſant de nos mains en celles des
trangers il augmentoit en valeur

au moins d'un douziéme : de ſorte que de chez-nous il couloit chez-eux ; car un profit clair eſt une pente pour la Monnoye. D'où il s'enſuivoit encore, que le Peuple ſentant que l'or étoit plus recherché que l'argent, le ſur-hauſſoit, comme parle Mr. Poullain, & faiſoit monter à ſoixante douze ſols l'écu d'or, qui par l'Ordonnance n'étoit fixé qu'à ſoixante cinq.

La preuve du ſecond moyen ſe prend de la différence des payemens à faire aux Marchands étrangers & à ceux du Pays : ceux-là refuſent d'en recevoir en cuivre & en billon, que ceux-ci ſont obligez d'accepter. Ainſi les riches eſpeces s'en vont, & les viles demeurent.

Voilà en ſubſtance tout ce que contiennent les Traitez ramaſſez en ce volume. Le premier eſt un Memoire préſenté à Mr. le Duc de Sully en 1608. *De la ſcience & connoiſſance que doit avoir un Conſeiller d'Etat au fait des Monnoyes*. Mr. Poullain le diviſe en 12. Maximes, qui tendent toutes à ce qu'on a déja remarqué en general. Dans la huitiéme il ſe déclare

contre l'uſage d'alors, qui donnoit cours dans le Royaume à toutes eſpeces étrangéres. Son avis eſt que nos Marchands ne les reçuſſent qu'au poids & comme Marchandiſes, & fuſſent tenus de les porter auſſi-tôt aux Hôtels de Monnoye, afin de les convertir en eſpeces courantes.

Il diſtingue dans la neuviéme ſix ſortes d'affoibliſſemens qui peuvent arriver à la Monnoye ; 1°. Sur le poids, en le diminuant ; 2°. Sur la bonté, en l'alterant par le mélange du billon ; 3°. Sur le prix ou le cours, en hauſſant en même proportion les eſpeces d'or & d'argent ; 4°. Sur la traite, en augmentant les droits du Prince pour la fabrique ; 5°. Sur la proportion, en hauſſant ſeulement ou les eſpeces d'or, ou celles d'argent ; d'où il arrive que les eſpeces qui ne ſont point hauſſées, ſont en effet abbaiſſées pour la valeur ; 6°. Sur la fabrication des eſpeces de billon & de cuivre.

Il examine dans les deux maximes ſuivantes les effets de ces ſix ſortes d'affoibliſſemens ; & il dit que les deux premieres ne ſont guéres ſenſi-

bles au Peuple ; que la troisiéme, la quatriéme, & la cinquiéme peuvent avoir des titres spécieux ; que la derniére est la plus préjudiciable de toutes : & il conclut qu'un Conseiller d'Etat ne doit jamais consentir à aucun de ces affoiblissemens, par la considération même du Prince, qui y perd d'autant plus qu'aucun de ses sujets, qu'il est plus riche. Qu'un petit Prince, dont le mediocre revenu amenne peu de Monnoye dans ses coffres, fasse quelque profit en le chargeant de traite ; il n'en est pas de même d'un grand Prince.

Comme en 1612. le Sieur Bagarris présenta une Requête au Roi, tendante à ce qu'il lui fût permis de faire battre pour 825000 livres d'especes de cuivre en sols & en demi-sols à l'imitation des Medailles Romaines, Mr. Poullain consulté sur ce projet, s'y opposa. Et c'est le second Traité de ce Recüeil, qui à pour titre, *Avertissement sur le Placet présenté au Roi par Pierre Antoine Rascas Sieur de Bagarris.* Il renvoye ces imitations de Medailles aux jettons ; & il soutient que dans un Etat bien

glé il ne faut point souffrir la gran- multiplication des especes de lon & de cuivre. Il avance un sen- nent particulier sur le S.C. *Senatus nsulto*, qui se voit plus souvent sur Medailles de bronze que sur les d'or ou d'argent : car il pré- nd que ces lettres marquent une taine quantité d'especes prescrit- par le Senat, & qu'il étoit défen- aux Monétaires d'exceder. Et prétend aussi que la liberté accor- e à ceux de Treves & d'Aquilée n répandre autant qu'ils vou- ent, ne contribua pas peu à la dé- lence de l'Empire.

Il remarque qu'on estimoit que ce i rouloit alors de cette Monnoye France, montoit à sept ou huit llions : ce qui lui paroît une p grosse somme ; vû que cinq ou cens mille livres en sols avoient lement inondé le Royaume en 96. que toutes les Recettes du Roi étoient chargées.

Pour obvier au *surhaussement* de cu d'or, que le Peuple portoit à sols, contre l'Ordonnance qui le oit à 65, Le Sieur Godefroy Pro-

Bodin, qui au livre sixiéme c
troisiéme de sa République, :
ces *surhaussemens* à ce que l'o:
gent ne sont pas absolum
dans la Monnoye. Mr. Poulla
tre donc, que l'unique cau
desordre venoit de ce que la
tion observée en France entr
l'argent, étoit au-dessous de c
les Etats voisins avoient éta
remarque qu'avant Loüis X
avoit peu d'especes d'argent
ce, & que ce Prince comı
en faire battre de grosses pi
furent appellé testons, & ne
que dix sols.

Le cinquiéme Traité est t
la proportion de l'or & de l

Le ſeptiéme & le huitiéme ſont employez à l'examen d'une nouvelle machine, inventée & propoſée par un nommé Briot, pour fabriquer la Monnoye.

Dans le neuviéme il montre par l'exemple de l'Eſpagne, où la multiplication des eſpeces de billon & de cuivre avoit preſque fait diſparoître celles d'or & d'argent, combien elle eſt pernicieuſe.

Le dixiéme n'eſt que pour les Maîtres des Monnoyes, & ne contient que des formules de délivrances.

A tous ces Traitez eſt ajouté un Gloſſaire des termes propres de la monnoye. On ſe contentera d'en rapporter quelques-uns qui ſemblent ne devoir pas être ignorez.

Titre & *Karat* ſont termes affectez à l'or, *Loi* & *denier* à l'argent. Une piece du titre de 24. Karats eſt d'or fin, dans celle du titre de 23. Karats il y a une 24^e^. partie de billon. Une piece de loi de douze deniers eſt d'argent fin, & celle de loi d'onze deniers porte une 12^e^. partie de billon.

Argent-le-roi eſt celui qui eſt em-

ployé dans la Monnoye depuis le regne de Philippe le Bel. Il est à la loi de onze deniers & demi.

Taille marque le nombre des especes fabriquées d'un marc soit d'or, soit d'argent. Ainsi nos nouveaux Loüis-d'or de vingt francs sont à la taille de 32 au marc, & nos nouveaux écus de 100 sols à la taille de huit au marc.

Seigneuriage est le droit que le Roi prend sur la fabrique de la Monnoye. *Brassage* est celui que le Roi permet de prendre au Maître de la Monnoye. *Et Rendage* est la somme du Seigneuriage & du Brassage.

Remede de poids, de titre, & de loi, est une permission de demeurer un peu au-dessous de ce qui est prescrit par l'Ordonnance, en considération de la difficulté qu'il y a aux Ouvriers d'y parvenir toûjours si juste.

Traite comprend le Rendage & le Remede.

ARTICLE LXXXIII.

RECUEIL DE PLUSIEURS *Pieces d'Eloquence & de Poësie, presentées à l'Academie Françoise pour les Prix de l'année* 1709. *Avec plusieurs Discours qui ont été prononcez dans l'Academie en differentes occasions.* A Paris chez Jean Baptiste Coignard Imprimeur ordinaire du Roi & de l'Academie Françoise, ruë Saint Jaques, à la Bible d'or, *in* 12. *pages* 500.

LE Public connoît depuis longtems l'excellence des Recüeils que l'Academie Françoise donne de deux en deux ans. Trois Panegyriques de St. Loüis prononcez devant l'Academie & dignes d'un pareil Auditoire augmente le prix de celui-ci.

C'est Mr. de la Mothe Houdart qui a remporté le Prix d'Eloquence, après avoir remporté plusieurs fois celui de Poësie. Poëte & Orateur du premier Ordre, il réünit en lui deux qualitez dont une seule suffiroit pour l'immortaliser.

Le ſujet propoſé étoit cette Maxime Chrétienne, *Que rien ne rend l'homme plus véritablement grand que la crainte de Dieu.* L'Exorde du Diſcours de Mr. de la Mothe ſuffit pour confirmer le Jugement de l'Academie.

„ Nous voulons être grands, & „ nous le ſommes en effet : mais nous „ nous aviliſſons, en cherchant nô„ tre Grandeur où elle n'eſt pas ; „ d'autant plus mépriſables que nô„ tre aviliſſement eſt nôtre propre „ ouvrage, & que rien ne pouvoit „ nous dégrader que nous-mêmes.

„ En vain nous reſte-t'il une ve„ ritable idée de la Grandeur : nous „ l'appliquons preſque toûjours mal. „ Et quoi qu'éclairez ſur la fin que „ nous nous propoſons, nous demeu„ rons aveugles ſur les moyens que „ nous prenons pour y parvenir.

„ Ce qui fait la Grandeur, nous le „ ſçavons, c'eſt la Puiſſance & la Sa„ geſſe : elle renferme neceſſairement „ ces deux avantages. La puiſſance ſans „ lumieres, ou les lumieres ſans puiſ„ ſance ne ſeroient tout au plus qu'une „ Grandeur imparfaite, digne à la fois

„ de mépris & d'eſtime, & qui per-
„ droit bien-tôt d'un côté l'admira-
„ tion qu'elle ſurprendroit de l'autre.

„ Il n'y a donc que Dieu de
„ grand, dans toute la préciſion de
„ ce terme. Lui ſeul eſt le Puiſſant &
„ le Sage: tous les êtres ſont ſes créa-
„ tures : point d'autre fondement
„ de l'Univers que ſa volonté. Mais
„ auſſi éclairé que puiſſant, il n'a
„ rien créé que pour une fin digne
„ de lui; & la Sageſſe de ſes voyes
„ égale en lui celle de ſes deſſeins.

„ Ce n'eſt point ſans doute à une
„ ſemblable Grandeur que l'Hom-
„ me aſpire; mais il en pourſuit au
„ moins l'ombre, toûjours impa-
„ tient de s'élever ſur ſes égaux, par
„ l'autorité ou par les lumiéres.

„ De-là ſont nez les Heros & les
„ Sçavans, deux eſpéces d'Ambi-
„ tieux qui ſe ſont arrogé le nom de
„ grands Hommes, & qui n'accor-
„ dent au reſte du Monde que les
„ vils noms de peuple & de vul-
„ gaire.

„ Tâchons cependant de diſſiper
„ l'illuſion qui les ſéduit ; qu'ils
„ voyent eux-mêmes les bornes de

„ leur prétenduë Grandeur ; & qu'ils
„ apprennent à respecter ceux qui
„ sous des apparences moins brillan-
„ tes, en ont sçû trouver une plus
„ réelle & plus solide.

„ L'Ecriture dans les paroles qui
„ fondent le sujet de ce Discours [a],
„ met la crainte de Dieu au-dessus
„ de la Science & de la Sagesse hu-
„ maine ; & en un autre endroit [b]
„ elle lui donne le même avantage
„ sur l'Autorité & sur la Puissance.
„ Joignons ces deux idées pour rem-
„ plir toute l'étenduë du sujet.

„ Que les Puissans & les Sages du
„ Monde se reconnoissent foibles &
„ insensez devant ceux qui craignent
„ Dieu ; & qu'ils avoüent que tout
„ nous avilit, au lieu que cette crain-
„ te magnanime nous rétablit dans
„ nôtre premiere dignité.

Le Discours suivant est d'un habile Orateur, regulier dans le dessein, exact dans les preuves, & dont le

[a] *Quam Magnus est qui invenit scientiam & sapientiam ! sed non est super timentem Dominum.* [b] *Magnus est Judex, & potens est in honore, & non est major illo qui timet Deum.* Eccl. ch. 10. v. 27.

ſtyle eſt par tout nombreux & coulant. Les trois autres Diſcours, ſur tout le cinquiéme ont leurs beautez; & c'eſt une grande gloire pour la France que de tels Diſcours n'ayent pas emporté le Prix.

Le Prix de Poëſie a été donné à une Ode de Mr. l'Abbé Aſſelin. Le Sujet propoſé étoit le ſoin qu'a le Roi de faire fleurir les Lettres & les Arts au milieu du tumulte des Armes. Une ſeule Stance donnera une aſſez grande idée de cette belle Ode.

Dignes Eleves de Minerve,
Vous y venez de toutes parts:
C'eſt à vous ſeuls qu'elle réſerve
Le ſoin d'y cultiver les Arts.
Par tout que d'excellens modelles!
Des Phidias & des Appelles
J'admire les enchantemens.
De leur main quelle eſt la puiſſance!
Sous leurs traits la matiere penſe
Et le corps a des ſentimens.

Cinq Odes qui ont concouru pour le Prix arrêteront agréablement le Lecteur, encore plus agréablement ſurpris quand il trouve après elles une nouvelle Ode de Mr.

de la Mothe faite pour remercier l'Academie du Prix d'Eloquence. On trouve après cette Ode une Lettre de l'Academie de Soissons à l'Académie Françoise, & l'Eloge de Mr. le Président Delfaut un des premiers Academiciens de Soissons. Mr. l'Abbé Gosset Auteur de l'Eloge nous représente Mr. Delfaut comme un Citoyen aimable, un Juge exact, un excellent Academicien. Les Discours qui suivent prononcez dans l'Academie Françoise en differentes occasions, ont déja eû place dans nos Mémoires : il n'y a que les trois Panégyriques de Saint Loüis dont nous devions compte au Public.

Mr. l'Abbé Fournier dans le Panegyrique prononcé l'an mil sept cens neuf, montre *que Dieu a conduit le Regne de Saint Loüis, & que Saint Loüis a établi le Regne de Dieu.* Tout est délicatement travaillé, tout est fini dans ce Discours. La peinture des tentations ou la Royauté expose, fera connoître que nous ne flattons point l'Orateur.

» Avoüons-le, Messieurs, qu'il y
» a beaucoup à craindre pour les

» Rois, & que de grands perils me-
» nacent leurs Ames. Placez dans
» cette Region dangereuse où le
» Monde exhale tout son poison, ils
» sont toûjours prêts d'en ressentir
» les malignes influences. Tout ce
» qui approche de leur Personne
» ne tend presque qu'à les pervertir.
» Tout ne leur présente que des obs-
» tacles à la vertu ou des piéges à l'in-
» nocence. La Grandeur les éblouit,
» la Politique les abuse, la Puissance
» les endurcit, l'Indépendance les
» rend injustes. Telle est la condi-
» tion déplorable de ces Maîtres de
» la Terre, qui les élevant au des-
» sus des hommes, les met aussi plus
» en butte à tous les traits, & réünit
» contre eux les différens ennemis
» qui ne nous attaquent que séparé-
» ment. Si leur Thrône, comme ce-
» lui de Salomon *, brille d'yvoire
» & d'or, il est aussi entouré de lions
» & de lionceaux; c'est à dire que
» les périls naissent, pour ainsi dire,
» dans le Siége même de leur Digni-
» té, & que si la Vertu y paroît avec
» avantage, elle ni réside aussi qu'a-
» vec danger.

* *Reg.* 10.

Le Panegyrique que Mr. l'Abbé Lopis de la Fare prononça l'an mil sept cens huit, brille par tout de ce beau feu qui part d'une imagination heureuse. Cet essai d'un jeune Orateur feroit honneur aux Maîtres de l'Eloquence. Mr. l'Abbé de la Fare s'est borné à ne parler que de l'humilité & de la patience du Saint Roi, & il le fait voir *humble au milieu de tout ce qui est le plus capable d'asservir l'orgueil humain ; grand & ferme dans les malheurs les plus accablans.* La peinture de Saint Loüis captif, est le morceau que nous avons choisi pour donner quelque idée de toute la Piéce.

„ D'où vient que le bras du Sei„gneur semble combattre contre „ lui ? D'où vient que de la Gloire „ de Vainqueur, Loüis, le Magna„nime Loüis, passe à la honte de „ l'esclavage ? La chûte est terrible ! „ elle vous étonne ! Eh qui n'en se„roit étonné ? Du faîte de la Gran„deur, est-ce ainsi qu'on tombe „ dans la derniere des humiliations ? „ sur cet Auguste front tant de lau„riers doivent-ils si-tôt se flétrir !

„ Auditeurs, que je reſpecte, ſouf-
„ frez qu'en paſſant, je recomman-
„ de à vos ſages réflexions, le néant
„ & l'inſtabilité des Grandeurs &
„ & des proſperitez de cette vie
„ miſérable & tumultueuſe : je n'en
„ murmure point ici. Eh ! pourquoi
„ des murmures, où la victime elle-
„ même ſe répand en actions de gra-
„ ces ? Loüis adore la main qui le
„ frappe : il ſe croit trop heureux d'ê-
„ tre captif pour JESUS-CHRIST : il met
„ ce titre au deſſus de ſes titres les
„ plus pompeux : ſa douleur ne s'ex-
„ hale point en plaintes & en ſou-
„ pirs : me conviendroit-il d'en exi-
„ ger de la vôtre ?

„ Ah ! penſons plus chrétienne-
„ ment, Meſſieurs : il eſt tems que
„ nous reconnoiſſions au contraire,
„ qu'ici Dieu a voulu mettre le
„ ſceau à la Gloire d'un Saint qui lui
„ fut auſſi cher que David. Grand
„ dans la proſperité, il ne falloit pas
„ qu'on pût douter s'il le ſeroit au-
„ tant dans le plus triſtes revers.
„ Sans les adverſitez Job ſeroit-il
„ l'objet de nôtre véneration ? Loüis
„ avoit acquis toute la gloire de

„ la Royauté : mais le véritable dia-
„ dême du Chrétien avoit-il cou-
„ ronné cette gloire profane ? Les
„ hommes sont faux : dans une Ame
„ haute & heureuse les vertus sont
„ souvent équivoques : mais dans les
„ humiliations le Sage * nous assûre
„ que l'homme ne peut se montrer
„ que tel qu'il est : c'est là le creuset
„ ou le cœur se vérifie comme l'or
„ dans le feu. Enfin Loüis devoit
„ aussi de grands exemples de fer-
„ meté, de soumission, & de patien-
„ ce à ceux de ses Descendans qui le
„ prendroient pour modelle.

„ Approchez donc vous tous qu'u-
„ ne veritable Grandeur à toûjours
„ droit de toucher. Vous m'avez sui-
„ vi sur les pas de mon Heros dans
„ ces champs ou naissent les palmes,
„ & les lauriers : ici je ne rougirai
„ point de vous introduire dans sa
„ prison : venez être les témoins de
„ ce nouveau genre de Gloire. Loüis
„ est vaincu : quelle noble fierté le
„ rend encore redoutable à son Vain-
„ queur ? Loüis est dans les fers : quelle
„ Grandeur en lui, quelle secrette

* *Eccli. c. 2.*

„ ſuperiorité porte un Peuple inſo-
„ lent à reſpecter un malheur de
„ tout tems en poſſeſſion de n'exci-
„ ter que du mépris ?

Mr. l'Abbé le Prévôt Prédicateur celebre, repreſente dans le Panegyrique qui fuit prononcé en mil ſept cens cinq, Saint Loüis comme ayant eû toute la Gloire de la Royauté devant les hommes & devant Dieu. Dans cette Piéce, la verité des maximes eſt ſoutenuë par la beauté des penſées, la nouveauté des tours, la juſteſſe des expreſſions. On en jugera par le tableau de Saint Loüis rendant la Juſtice par lui-même. Ce que l'Orateur dit de la fermeté de Saint Loüis dans les diſgraces immédiatement avant que de parler de ſon équité, eſt trop beau pour l'omettre.

» Juſques dans les malheurs de
» cette Entrepriſe ſainte, vous con-
» noîtrez la grandeur de ſon Ame. Il
» donne à ſes défaites l'éclat du
» triomphe. Après avoir fait redou-
» ter ſes ſuccès, il fait reſpecter ſes
» diſgraces. Il parle dans les fers,
» comme l'on parle ſur le Thrône.
» Il eſt Roi dans un Etat où à peine
» on eſt homme.

» A ces traits, Messieurs, vous
» connoissez un grand courage: m
» le courage seul ne peut faire q
» les Heros & non pas les grai
» Rois. Le Guerrier & le Conq
» rant ne sont qu'une portion
» Monarque. Il faut pour rempli
» mesure d'un titre si vaste & si
» borieux, joindre la balance à
» pée, & montrer autant de sag
» dans le reglement de ses Eta
» qu'on a montré de force pour
» défendre. Hâtons-nous donc, M
» sieurs, de voir l'application
» Loüis à rendre Justice à ses P
» ples. C'est-là proprement où l'
» connoît le merite du Souverain.
» Thrône est trop élevé & tr
» éblouïssant pour y étudier le Pri
» ce: les rayons qui en sortent
» permettent pas une grande atte
» tion: le Tribunal accessible
» laisse plus aisément connoître:
» distingue mieux ce qu'il vau
» parce qu'il éclate moins. Et com
» me il y vient sans pompe & sa
» bruit, pour vanger la raison p
» ses Oracles; la raison de ceux q
» lui sont assujettis, est alors plus

» droit & plus à portée de le consi-
» derer.

» Quel amas de Vertus ne décou-
» vrirent donc pas nos Ancêtres dans
» l'équitable Loüis ? il n'aimoit à se
» montrer à eux que sur le Tribunal,
» & là il n'étoit redoutable qu'à la
» malice & à l'obstination. Il ne re-
» tenoit de cette Majesté qui orne
» les Souverains & qui intimide les
» sujets, que ce qu'il en falloit pour
» déconcerter le coupable, & pour
» effrayer l'injuste. La misere servoit
» de crédit pour l'approcher ; & la
' pauvreté qui est souvent traitée
' comme le crime, en étoit reçûë
avec autant d'égards que la Gran-
deur même. Il ne donnoit pas de
:es Audiences qu'il faut se procu-
er avec précaution, qu'il faut dé-
ober avec addresse, qu'il faut at-
ndre avec ennui; où le Grand
paroit que pour joüir de son
ıg & de sa Gloire, ou pour don-
r le spectacle de sa Puissance;
diences si favorables pour le ri-
quoique criminel, si austeres
r le pauvre quoi qu'innocent;
'on n'accorde pas au malheu-

» reux ce qu'il faut de tems pour
» vaincre les premiers embarras de
» sa timidité, bien loin de lui en don-
» ner assez pour expliquer ses cha-
» grins ; où il est écouté sans être
» entendu, & où il trouve quelque
» fois que son Juge est plus à crain-
» dre que sa Partie.

» Loüis n'en usoit pas ainsi : cha-
» que jour où l'on avoit besoin de
» sa protection, devenoit un jour
» d'Audience ; & chaque Audience
» étoit facile pour tous les Etats. La
» Noblesse y étoit reçûë avec dis-
» tinction, le Peuple avec humanité.
» Avoir vû le Prince étoit souvent
» une fortune, & toûjours une con-
» solation pour les miserables. Il ju-
» geoit comme juge le Seigneur mê-
» me [a], sans acception de personne.
» La bonne cause [b] ne perdoit rien
» sur des levres rustiques ; & la
» mauvaise ne gagnoit rien dans les
» bouches éloquentes. Il avoit reçû
» du Ciel, comme Salomon [c], le
» don de discerner le vrai-sembla-
» ble qui éblouït & qui trompe, d'a-

[a] *Prov.* 24. *v.* 23. [b] *Act.* 10. 34. [c] *Sap.* 9. 12.

vrai qui éclaire & qui con-
Il paroît, & l'injustice trem-
écoute, & l'innocence res-
parle, & l'affliction cesse :
once, & l'usurpation est

ICLE LXXXIV.

PERILS OF FALSE
ren, both in Church and
C'est à dire, *Les faux Freres
angereux & à l'Eglise & à l'E-
ermon prêché devant le Maire
Bourgeois de Londres, dans l'E-
athedrale de Saint Paul, le 5.
1709. Par Henri Sacheverell
du College de la Magdelaine
rd &c.* A Londres chez Hen-
ements à la demie-Lune au
tiere de Saint Paul 1709.

Sermon de Mr. Sacheverell
it tant de bruit en Europe,
ublic sera bien aise d'en trou-
Extrait dans nos Memoires.
rononcé devant le Maire de
le 5. de Novembre de l'an-
iére, jour auquel on cele-
710.

bre en Angleterre l'Anniverſaire de la Conſpiration découverte contre le Roi Jaques I. & les deux Chambres du Parlement.

Comme ce Sermon intereſſe tout un grand Etat, nous en donnerons un Extrait ſimple ſans y mêler nos reflexions. Nous nous ſervirons même des expreſſions de l'Auteur; & nous laiſſerons aux Lecteurs à juger d'une affaire qui partage aujourd'hui toute l'Angleterre.

Mr. Sacheverell prit pour Texte de ſon Diſcours ces paroles de Saint Paul 2. Cor. XI. 26. *Dans les perils entre les faux Freres.* Il fit voir d'abord que l'Egliſe naiſſante de Corinthe expoſée aux Ennemis du nom de JESUS-CHRIST, avoit tout à craindre de la part des Perſécuteurs; mais qu'elle n'avoit rien tant à apprehender, que les faux Freres qu'elle nourriſſoit, pour ainſi dire, dans ſon ſein. Je prens ici, dit l'Orateur, le terme de *faux Freres* dans toute l'étenduë de ſa ſignification, & il me ſera facile de l'appliquer à l'Etat préſent de l'Egliſe Anglicane. „ Nous „ voyons que des Factieux & des

„ Imposteurs ont corrompu la doc-
„ trine de cette Eglise : ils en ont
„ profané le culte : ils en méprisent
„ les Ministres : les Autels & les Sa-
„ cremens sont prostituez à une trou-
„ pe infame d'Hypocrites, de Déïs-
„ tes, de Sociniens, & d'Athées. Au reste ces desordres se commettent aujourd'hui impunément & sans crainte. Ceux qui ont l'autorité en main, loin de s'y opposer semblent les approuver. C'est ces faux Freres que Mr. Sacheverell entreprend de combattre dans son Discours.

1°. Il fait voir d'abord qui sont ceux qui meritent le nom de *faux Freres*. 2°. Il prouve que les faux Freres dont il parle sont dangereux & à l'Eglise & à l'Etat. 3°. il fait connoître quelle est leur malignité & leur fureur. Et enfin il tire cette consequence de tout son Discours, qu'il faut en tout tems, mais principalement dans le tems présent éviter les faux Freres, & s'attacher inviolablement à la Doctrine de l'Eglise Anglicane.

I. Point. Il y a des faux Freres, dit Mr. Sacheverell, 1°. Par rapport à

Dieu & à la Religion dans laquelle ils ſont élevez. 2°. Il y en a par rapport à l'Etat dont ils ſont membres. 3°. Il y en a par rapport aux particuliers avec qui ils vivent. C'eſt ici que Mr. Sacheverell, en donnant la définition d'un faux Frere, décharge toute l'amertume de ſon zele ſur les differentes Sectes de Non-conformiſtes, qui diviſent aujourd'hui l'Angleterre. Il les dépeint au naturel : en voici quelques traits.

„ 1. Celui-là, dit-il, eſt un faux „ Frere par rapport à Dieu & à l'E- „ gliſe, qui ſoutient des Doctrines „ nouvelles contraires à l'Ecriture „ Sainte, aux Decrets de l'Egliſe, & „ aux Ecrits des anciens Peres. Car „ quoi qu'il ſoit vrai que l'Ecriture „ ſeule contient tous les points eſ- „ ſentiels de nôtre Foi, il faut néan- „ moins avoüer que les premiers Pe- „ res doivent paſſer pour les meil- „ leurs Interpretes du ſens de l'E- „ criture. Si donc quelque Fanati- „ que s'élevant contre toute l'Anti- „ quité, oſoit donner de nouvelles „ interprétations à l'Ecriture Sainte, „ n'aurions-nous pas raiſon de le re-

ler comme un faux Frere ?
l y en a d'autres qui n'osant at-
ıer l'essentiel de la Religion,
contentent de décrier & de
rner en ridicule la Discipline
e culte de l'Eglise. Ils nient
e Hierarchie établie par Jesus-
ɽist & par ses Apôtres ; & par
sequent ils sappent peu à peu
ondemens de l'Eglises.
)'autres indifferens sur le fait
Religion, suivent aveuglément
tes les impressions que la Cour
donne. Si le Prince paroît af-
ionné à l'Eglise établie par les
x, ils font profession ouverte
re Membres de cette Eglise ;
avorise les Non-conformistes,
soutiennent avec chaleur les
rêts de ces Sectes. L'on peut
que ces gens ne reconnoissent
ıt d'autre Dieu que leur in-
t.
y en a d'autres, & ce sont cer-
s beaux Esprits de profession,
bâtissent leur Foi sur un Sys-
e de Philosophie. Ce qui leur
ıît au dessus de la raison passe
z eux pour une vaine chimere.

» D'autres enfin semblables aux
» Pharisiens de l'Evangile, font pro-
» fession d'une sainteté austere & ap-
» parente : ils méprisent leurs Freres,
» & ne s'occupent qu'à étaler leurs
» propres vertus.

2. Il y a aussi en Angleterre des faux Freres par rapport à l'Etat. Voici comme Mr. Sacheverell prouve cette proposition. » C'est une maxi-
„ me, dit-il, generalement reçûë,
„ que sans une necessité pressante, on
„ ne doit rien innover dans la *Cons-*
„ *titution fondamentale du Gouverne-*
„ *ment*. Or le Gouvernement politi-
„ que d'Angleterre dépend essentiel-
„ lement, non seulement des Loix
„ civiles, mais aussi de la doctrine
„ dont l'Eglise fait profession. L'Eglise appuyant le Gouvernement civil, & le Gouvernement civil servant à maintenir l'Eglise, celui qui s'éloigne de la Foi de nos Peres, doit être traité comme un faux Frere & comme un Ennemi de l'Etat : voici comme Mr. Sacheverell prouve cette consequence. C'est une Maxime reçûë dans l'Eglise Anglicane, que les *Sujets sont obligez d'obéïr absolument*

& sans restriction à leur Souverain. Personne ne peut douter, que la sureté du Prince & le bonheur du Peuple ne dépendent de cette Maxime. Les Ennemis de l'Etat les plus déclarez n'ont jamais osé donner atteinte à cette doctrine. Le Prince d'Orange devenu Maître de l'Angleterre, déclare dans un Manifeste public, qu'il n'étoit monté sur le Trône que parce qu'il *l'avoit trouvé vacant.* Le Parlement fit peu de tems après brûler un libelle qui revoquoit en doute cette Doctrine. Mais il semble que les Presbyteriens tournent maintenant en ridicule cette Maxime fondamentale de l'Etat: ils la regardent comme contraire aux libertez & aux privileges du Peuple: ils osent soutenir que les Sujets peuvent détrôner leurs Souverains &c. Nous avons vû de nos jours, dit Mr. Sacheverell, les funestes suites de cette damnable Doctrine; & on ne peut douter que ceux qui la soutiennent soient de faux Freres par rapport à l'Etat.

Mr. Sacheverell fait voir qu'il y a aussi de faux Freres par rapport

à la vie civile. Comme il passe legerement sur cet article, nous n'en parlerons point dans cet Extrait.

II. Point. Les faux Freres sont dangereux à l'Eglise & à l'Etat; parce que par leurs intrigues & leurs factions, ils affoiblissent l'une & l'autre. Mr. Sacheverell donne d'abord une notion generale de l'Eglise Anglicane : il soutient que tous les Protestans qui s'en disent membres ne le sont point en effet, que les Presbyteriens & les autres Non-conformistes incorporez dans l'Eglise Anglicane, sont de faux Freres qui la minent peu à peu. Les factions, les cabales, le schisme, & la confusion y regnent depuis qu'on les y tolere. Sous un faux prétexte de zele contre les Catholiques Romains, ils introduisent dans l'Eglise Anglicane le Socianisme, le Déïsme, & l'Athéïsme, semblables en cela aux Juifs qui crucifiérent Jesus-Christ, de peur que les Romains ne vinssent détruire leur Nation. Mais peu importe à l'Eglise Anglicane, que ce soit Rome ou Geneve qui la détruise.

Juin 1710.

Les faux Freres sont aussi dangereux à l'Etat qu'à l'Eglise : car on ne peut nier que ceux d'entre eux qui se soumettent en apparence au Gouvernement présent n'y soient forcez ; & par consequent ils attendent le moment favorable pour exciter des troubles & des séditions.

Que ceux, dit Mr. Sacheverell, *qui sont chargez des affaires publiques, examinent s'il convient au bien public de confier le Gouvernement de l'Etat & de l'Eglise à de telles gens.* L'Histoire du siécle passé nous apprend jusqu'où la revolte des faux Freres s'est portée ; & les Presbyteriens osent aujourd'hui révoquer en doute le droit que Sa Majesté a sur cette Couronne.

Depuis que l'Evêque Grindal, qui se disoit faussement enfant de l'Eglise Anglicane, introduisit les Presbyteriens dans ce Royaume, ont-il jamais cessé de remuer & de se soulever contre leur Prince & contre leur Patrie ? La Reine Elizabeth étoit convaincuë qu'il n'y auroit ni paix ni tranquillité en Angleterre, que les Presbyteriens n'en

fussent exterminez. Si Jaques I. avoit suivi l'exemple de cette sage Reine, Charles I. n'auroit jamais eû le malheur de finir ses jours sur un échafaut, & ses Successeurs n'auroient point été exposez à ces facheuses extremitez auxquelles nous les avons vû reduits. Mais sans rappeller le triste souvenir de nos malheurs passez, ne voyons-nous pas avec combien d'addresse ils tâchent de mettre la discorde entre les Sujets de la Reine, en donnant aux Membres de l'Eglise Anglicane les noms odieux de Papistes, de Jacobites, & de Traîtres? Ils paroissent à l'exterieur de zelez Défenseurs de l'Eglise & de l'Etat, & il les trahissent en secret, semblables à ce Parlement, qui en même tems qu'il répandoit dans le Monde que la vie de Charles I. étoit en sureté, la lui faisoit ôter par la main d'un bourreau.

III. Point. Il n'est point necessaire de donner ici l'extrait de cette troisiéme partie. Il suffit seulement de dire, que Mr. Sacheverell y montre, que ceux à qui il donne le nom de faux Freres, sont pleins de mali-

nité & de fureur. Il conclut son Discours par une exhortation pathétique, pour engager tout le monde à les éviter.

On sçait le trouble que ce Sermon causé en Angleterre. A peine fut-il prononcé, que les Presbyteriens commencérent à en murmurer, & traiter le Prédicateur de séditieux: ce qui obligea Mr. Sacheverell à imprimer son Sermon, & à le dédier au Maire de Londres. Mais la protection qu'il croyoit trouver dans le nom de Mylord Maire, n'a servi qu'à aigrir de plus en plus la Chambre des Communes. Comme presque tous les Membres de ce corps sont Presbyteriens, ils se sont trouvez vivement offensez du Discours du Ministre *Episcopal*: ils ont également censuré & l'Epitre Dédicatoire & le Sermon. Voici les principaux chefs d'accusation.

1°. Mr. Sacheverell a insinué & soutenu dans son Sermon, que les moyens dont le Prince d'Orange s'étoit servi pour se rendre Maître de la Couronne d'Angleterre étoient odieux & illicites.

2°. Il a insinué que la tolérance accordée aux Presbyteriens est injuste, & que ceux qui l'ont permise sont de faux Freres. Il a dit que la Reine Elizabeth avoit été trompée par l'Evéque Grindal, qu'il appelle *un faux Enfant de l'Eglise Anglicane.* Il parle avec mépris de l'Eglise de Genéve &c.

3°. Il a insinué & soutenu, que l'Eglise Anglicane est en danger sous le Gouvernement de la Reine. Il a d[…] que dans le tems que le Parlem[…] avoit assuré, que la vie de Charle[…] n'étoit pas en danger, ce Pri[…] avoit été cruellement mis à m[…]

Les autres chefs d'accusation plus legers, & sont renfermez les précedens.

ARTICLE LXXX[…]

REFLEXIONS SUR DI[…] *sujets.* A Paris chez Esprit […] en la maison de Denis Tier[…] de la Harpe 1709. *in 12. pa*[…]

DEpuis que les Reflexi[…] rales de M. L. D. de E[…] Juin 1710.

paru, cette sorte de Livres a beaucoup multiplié. L'Auteur de celui-ci en convient : il ne croit pas cependant que le grand nombre de portraits qui nous représentent nos défauts, ait épuisé la matiere, & rendu inutiles ceux qu'on fera dans la suite. Il ne donne le sien que comme un simple essai de Litterature : il a senti ce qu'on peut y réprendre. Pour prévenir la Critique, il déclare qu'il a prétendu donner des Reflexions qui permettent un style moins gêné, & non des Maximes qui doivent toûjours être courtes, précises. Il a rangé sous un même titre, celles qui lui ont paru avoir entre elles quelque rapport ; & il a tâché d'en égayer le serieux, par divers traits d'esprit des Anciens & des Modernes. Quelques Reflexions transcrites ici feront mieux connoître le caractere de l'Ouvrage, que tout ce que nous en pourrions dire.

En general il est aisé de remedier à une passion dans ses commencemens : elle peut alors se détruire par sa seule foiblesse. Au contraire on peut dire de quelques-unes des plus

vives agitations de l'Ame, telles que sont la colere & l'affliction, qu'elles diminuent par leurs propres excès, comme certaines maladies cessent d'elles-mêmes, si-tôt qu'elles sont arrivées à leur dernier periode.

La complaisance la plus naturelle & la plus agréable, est celle qui fait paroître aux autres, qu'en suivant leur volonté, on ne suit véritablement que la sienne propre. L'on trouve au contraire dans le monde des gens qu'on pourroit dire en quelque maniére être complaisans de mauvaise grace : vous leur voyez un certain air contraint & embarrassé, qui vous laisse trop sentir qu'ils ne font que vôtre volonté.

Un conseil, dont la complaisance ou la politique retranche quelque chose ne peut être bon ; & souvent il devient moins utile que préjudiciable.

Certains mauvais Critiques semblent être persuadez, qu'il n'est pas du bel Esprit de reconnoître la moindre beauté dans un Ouvrage ; & que c'est pour eux comme un titre de merite & d'érudition, de trou-

ver à redire à tout ce qu'on écrit. Il y a néanmoins des gens assez simples ou assez ignorans, pour les croire sur leur parole.

Tel Plaisant qu'on admire lorsqu'il raille, fait pitié quand on le raille.

Ce n'est pas un défaut de ne pouvoir railler : mais c'en est un fort grand de ne point entendre raillerie.

Certains Railleurs ressemblent aux Tigres : on les craint lors même qu'ils se joüent.

Dans l'étude ordinaire des Sciences, on s'attache plûtôt à sçavoir ce que les Anciens & les Auteurs celebres ont dit, qu'à examiner s'ils ont bien dit, ou s'ils ont dit vrai. La source de cette illusion vient peut-être, de ce que la plûpart de ceux qui travaillent, s'appliquent moins à la recherche de la verité, ou à se rendre solidement sçavans, qu'à le paroître.

Le seul vrai est digne de nôtre attention ; & nous avons un si fort penchant à le découvrir, que les personnes mêmes qui l'ignorent, n'approuvent que ce qui en a l'apparen-

ce. Il semble qu'il en est à peu près de la verité, comme de la vertu que nous aimons malgré nous, & même jusques dans nos Ennemis.

Il arrive presque toûjours, que l'on n'est mécontent de la situation où l'on se trouve, que par l'idée fausse qu'on se forme du bonheur d'autrui.

De tous les secrets il n'y en a pas un, que la plûpart des Dames gardent mieux que celui de leur âge: elles se le cachent en quelque façon à elles-mêmes; & il semble que les années de leur vie, ne s'écoulent point selon la mesure ordinaire du cours du Soleil.

Juin 1710.

ARTICLE LXXXVI.

REFLEXIONS DU PERE DE *Mourgues Jesuite, sur les disputes des Saints Peres, contre les Philosophes Payens ; avec le plan d'un Ouvrage prêt à paroître, où ce Pere explique le Systeme Theologique des Philosophes Payens, & le Systeme Philosophique des Saints Peres.*

MONSIEUR,

Puisque vous trouvez bon, que les Lettres philosophiques que j'ai eû l'honneur de vous écrire, paroissent au jour ; je n'addresserai qu'à vous même les éclaircissemens que je dois au Public sur le sujet & sur le but de ces Lettres.

Ce qu'ont produit mes Lettres rassemblées & rangées, c'est un plan de la Théologie du Pythagorisme, & des autres Sectes sçavantes de la Gréce, pour servir d'éclaircissement aux beaux Ouvrages que les Peres ont publiez contre le Paganisme, &

pour faciliter une lecture si importante & si curieuse. Car on y trouve des difficultez, qui viennent uniquement de ce qu'on n'est pas aujourd'hui au fait de l'ancienne Doctrine des Philosophes, comme tout le monde y étoit dans le tems que les Peres de l'Eglise ont écrit contre eux. Un Lecteur qui voudroit tout entendre, seroit obligé de se faire une idée de la Religion surannée des Grecs ; & je me suis proposé de lui en épargner ou diminuer la peine.

Vous sçavez, Monsieur, ce qui m'a engagé dans cette occupation. C'est le dessein dont je m'ouvris à vous il y a sept ans, d'ajouter quelque chose au *Parallele* que j'avois fait *de la Morale Chrétienne avec celle des Philosophes*, telle qu'elle est exposée dans le Manuël d'Epictete. Je trouvois un moyen aisé de continuer ce Parallele par la traduction des douze Discours de Theodoret contre les Grecs, sous le titre de *Thérapeutique*, terme qui exprime une maniére methodique de les traiter de leurs maladies, c'est à dire de

les guérir de leurs erreurs. Je traduisis donc cet Ouvrage ; & si la doctrine presque effacée des Sectes philosophiques ne s'y fût trouvée trop mêlée, j'aurois fait paroître dès-lors cette traduction, sans avoir d'autre peine pour Théodoret que celle de lui avoir fait perdre quelque chose de son agrément & de sa force, en lui faisant parler nôtre langue comme je suis capable de la lui faire parler. Mais parce que plein de la Philosophie & de la Théologie des Grecs, il écrit pour des Lecteurs qui en étoient pleins, & qui l'entendoient à demi-mot ; il touche d'une main legére quantité de matiéres, sur lesquelles nous avons besoin d'aller prendre ailleurs des lumiéres qui nous manquent : & sans avoir été obscur, il a aujourd'hui pour nous des obscuritez.

Je fus donc obligé de penser aux Notes, qui se multipliérent à un tel point, qu'elles passoient l'étenduë du Texte. Alors j'eûs la pensée de les mettre en ordre, joignant ensemble celles qui regardoient les mêmes sujets. Je m'apperçûs que

cela pourroit produire quelque chose qui feroit plus de plaisir, que des Notes sans liaison & sans suite; & je formai là-dessus l'idée de deux Plans d'ancienne Doctrine, dont je me trouvois la matiére entre les mains; du *Plan théologique* que je fais passer le premier, & du *Plan philosophique* que vous avez déja, Monsieur, presque tout lû, & que j'acheve de mettre en état de paroître; l'un & l'autre rapportez à l'éclaircissement de la Therapeutique, & generalement à celui des Ouvrages polémiques des Peres contre les Payens. Car je remarquai que Théodoret étant le dernier des Peres Grecs qui eût écrit en ce genre, avoit abbregé dans ces douze Discours tout ce qui avoit paru jusqu'alors au sujet de ces fameuses controverses; qu'elles seroient éclaircies, si la Thérapeutique l'étoit.

Quoi que cet excellent Abbregé ne dût paroître naturellement qu'après les deux Plans que j'avois jugé necessaires, ou du moins utiles pour le mettre dans son jour; j'ai crû néanmoins pouvoir passer sur

cette consideration, pour donner plûtôt au Public la satisfaction de le lire en nôtre langue; & j'ai joint la Thérapeutique au Plan théologique en forme de second volume, afin qu'on voye ce que le premier y aura répandu de clarté, & que les petites obscuritez qui y seront restées, servent à faire desirer un peu le Plan philosophique.

Reflexions sur les Ouvrages polemiques des Saints Peres contre les Payens.

J'ai quelque chose de plus important à dire (& l'on a droit de l'attendre de moi) touchant le merite, la matiere & la methode des Ouvrages polemiques que j'ai prétendu éclaircir. C'est si je ne me trompe, ce que les Peres ont de plus travaillé, ce qui a fait briller davantage leur esprit & leur éloquence, & ce qui fait plus de plaisir à lire. Deux suites d'Orateurs Chrétiens & de Docteurs éclairez, y ont manié avec dignité les deux langues les plus parfaites & les plus abondantes. D'un côté Saint Justin & Athenagore dès

le second siecle; St.Clement Alexandrin au commencement du troisiéme, & après lui Origéne; Eusébe de Césarée & Saint Grégoire de Nazianze presque au deux bouts du quatriéme; Saint Cyrille d'Alexandrie & Théodoret à l'entrée & au milieu du cinquiéme: de l'autre côté Minutius Felix avec Tertullien vers la fin du second siécle & le commencement du troisiéme; Lactance & Arnobe sur le commencement du quatriéme; sur sa fin & dans le suivant Saint Augustin. Chaque suite pourroit être plus chargée, & poussée plus loin: mais il suffit de ces grands noms, pour faire juger que l'Ouvrage dont je parle, est un trésor inestimable.

La cause de JESUS-CHRIST, que ces glorieux Défenseurs avoient en main, & les fiers ennemis qu'ils avoient en tête, ne leur permettoient pas de se negliger. Une guerre generale de Religion ne faisoit que deux Partis de toute la Terre; le Christianisme & le Paganisme; celui-ci établi, & l'autre naissant. Tout le monde à l'exception d'une

médiocre République, avoit été Payen. La Philoſophie & toutes les Sciences, l'Art de raiſonner & d'écrire, avoient pris naiſſance dans ce Parti : les armes mêmes dont on pouvoit ſe ſervir pour le combattre, étoient à lui en quelque ſorte : on ne pouvoit lui en conteſter ni l'invention, ni l'uſage. La révolution rapide & toute miraculeuſe, qui venoit de ſe faire en faveur du Chriſtianiſme, avoit commencé & continué par le Peuple : car la ſageſſe de la chair avoit réſiſté dans les Doctes au mouvement de l'Eſprit de Dieu, & avoit tenu contre les miracles : cette ſçavante partie du Monde reſtoit encore à réduire.

Que par la difficulté de l'entrepriſe on juge de ceux qui l'ont formée, & qui l'ont heureuſement terminée ; & qu'on ſe ſouvienne qu'ils ont forcé la Gréce idolâtre à fermer non-ſeulement ſes Temples, mais ſes Ecoles. La Victoire mémorable que l'Egliſe a remportée par leur genie, a achevé l'humiliation des Gentils, en faiſant paroître à la face de l'Univers que ceux qui réſiſ-

ordinaires au discours & a
nement. Sous des plumes f
tes & si fécondes, nôtre
toute divine parut couve
éclat humain, plus éblouïss
les yeux du Paganisme, q
des operations miraculeu
osoit traiter de prestiges.
toient plus des Pêcheurs, qu
diges en main, lui comm
de croire, plûtôt qu'ils ne l
doient ; digne toutefois &
faire commencement de l'c
Dieu : c'étoient des Doct
confondoient des Docteurs
superiorité de raison & de
c'étoit l'élite des Chrétien
mesuroit en dispute reglée,

vres des Apôtres, les Gentils superbes & indociles ont écrit, & ont insulté : après les Ouvrages des Péres ils se sont condamnez au silence, ils n'ont osé se montrer.

Tout ce qu'on pourroit dire de la perfection de leurs Ouvrages s'abbrege, en disant qu'elle répond à la dignité de leur sujet. Ce sujet est la Divinité de la Religion Chrétienne, & l'illusion de toutes les autres sortes de Religion. Il ne faut pas confondre cette matiére avec celle du reste de leurs Ecrits, où nos veritez saintes sont exposées sans artifice à un Peuple qui vouloit *des discours & des prédications qui n'eussent rien des paroles propres à persuader, dont se sert la sagesse humaine* ; où ces veritez sont utilement tournées sur le reglement des mœurs & de la vie, ce qui charmoit un Peuple qui *ayant faim & soif de la Justice*, ne desiroit rien avec plus d'ardeur que d'être rassasié par l'instruction ; où elles sont prouvées avec autant de facilité que de solidité par les deux Testamens & par la Tradition Apostolique, ce qui faisoit la conviction la plus douce &

la plus ferme pour ce Peuple *juste qui vivoit de la Foi, nourri des paroles de la Foi, & de la bonne doctrine*; où en un mot nos Ecrivains sublimes, faisant ceder l'art à la simplicité, n'ont voulu paroître *qu'en Evêques & en Pasteurs de nos Ames.*

Mais ils ont été obligez de prendre d'autres mesures avec les Payens, & de manier d'autres armes dans ce combat. Il a été question de donner à ces Esprits incredules des démonstrations humaines d'une Religion qui est au-dessus de l'Homme, & de le mener par les lumieres de la raison dans l'heureuse obscurité de la Foi. Sans le secours de nos Saintes Ecritures, il a fallu réduire ces infidelles à en reconnoître l'autorité, ou les convaincre que *les témoignages du Seigneur sont trop croyables & ses jugemens vrais, justifiez par eux mêmes.* C'est à quoi les Peres se sont le plus attachez, je veux dire à faire de l'objet même de la Foi la raison de croire, & à prouver que nôtre Religion nettement proposée, ne peut trouver de l'incredulité que dans des Esprits sans force & sans lumiére.

Juin 1710.

Ce n'est pas tout : ils ont attaqué directement le Paganisme qui avoit été durant deux mille trois cens ans la Religion dominante dans le Monde ; la Religon *de ceux qui se disoient sages* ; celle des Egyptiens, des Grecs, & des Romains, trois Peuples hors desquels l'Histoire ne remarque presque aucune trace d'érudition ni de culture : j'excepte les Hebreux, que les Grecs confondoient mal à propos avec les Peuples Barbares. C'étoit un systeme choquant de Religion, il est vrai ; mais ce n'est pas à dire qu'il fût aisé de le renverser : car outre qu'en fait de Religion les choses qui choquent la pure raison, ne sont pas celles auxquelles on tient le moins, parce qu'elles passent pour de grands mysteres ; outre cela, dis-je, les meilleurs Esprits du Paganisme le plus moderne, craignant *la censure éclairée des tems Chrétiens*, comme parle Saint Augustin, avoient abandonné quelque chose de leur ancien systeme, pour essayer de sauver le reste. Mais cela n'a rien mis à couvert de l'attaque des Peres : Après les postes qui étoient sans dé-

l'autre contre ceux qui avo
que chose de supportable
pouvoient humilier les
mais ceux-ci nourrissoien
guëil. Il a été comme conv
les Peres, de leur faire con
premiers par le parallele d
correspondans de nôtre
toute édifiante & toute sai
leur enlever les derniers p
frontation de nos divines
de l'ancien Testament, où
lité avoit fait quelques la
elle s'étoit parée. Telle
methode que je dois exp
peu plus en détail.

Voici donc comme ils

son présente elle-même contre de telles impietez, ne sont pas negligées dans leurs Ouvrages polemiques : & quantité de ces Piéces étant tournées ou en véhémentes invectives contre des dissolutions consacrées, ou en des dérisions necessaires d'opinions monstreuses & applaudies, tout ce qui donne du sel & de la pointe aux discours les plus spirituels de ce genre, y est employé & addroitement ménagé. Mais pour en éloigner un air indécent de Satyres profanes, & pour confondre l'erreur par la verité, ils parlent le langage sacré des Prophetes & des Apôtres : ils comparent continuellement les abominations du culte idolatrique avec la pureté du culte Chrétien : ils présentent à tout coup la Loi de Dieu comme un miroir sans tache, dans lequel la créance & les observations payennes paroissent horribles.

Après avoir cüeilli & brûlé l'yvraye dont ce malheureux champ étoit plein, ils ont pris soin d'amasser dans le grenier du Seigneur un peu de froment qui étoit mêlé parmi

tant d'yvraye; c'est à dire qu'ayant démêlé quelques points de Doctrine saine dans la Théologie payenne, ils les ont rapportez au trésor de nos divines Ecritures, d'où ils avoient été tirez, comme ils le prouvent tous de concert & par des témoignages non suspects; puisque ce sont les Payens qui les leur fournissent eux-mêmes. L'Hébraïsme de quelques Philosophes Grecs (s'il m'est permis de nommer ainsi quelques veritez, qu'ils avoient compilées dans les Livres des Hebreux, & considerablement alterées) cet Hébraïsme, dis-je, paroît par les Ecrits des Saints Peres aussi certain que l'Hellénisme de quelques Philosophes Juifs, qui n'est pas problématique parmi les Sçavans. L'établissement du premier de ces deux faits a paru capital à nos sages Ecrivains; & je dois indiquer le motif qu'ils ont eû de s'y attacher comme ils ont fait dans une partie considerable de ces Oüvrages, dont je tâche de faire connoître l'esprit.

La vanité des Grecs étoit le *plus* grand obstacle à leur conversion: *l'enflûre étoit leur maladie*, comme

parle Theodoret. De Disciples des Philosophes, ils ne vouloient pas devenir Disciples des Pêcheurs. Leurs Théologiens étoient Orphée, Homere, Hesiode, Solon, Thalés, Pherecyde, Pythagore, Heraclite, Empédocle, Anaximéne, Socrate, Platon; qu'ils opposoient fierement à des Galiléens inconnus. Ils ignoroient cependant ce qui étoit constant par les plus anciens monumens de l'Histoire, que leurs Théologiens prétendus avoient eu les Hebreux pour leurs premiers Maîtres; dont ils avoient toutefois pitoyablement défiguré la doctrine, soit parce qu'ils ne l'avoient reçûë que par le canal des Egyptiens qui l'avoient déja alterée, soit parce qu'ils y avoient encore mêlé eux-mêmes leurs erreurs populaires. La Gentilité moderne ayant laissé tomber les preuves de ce fait peu glorieux pour elle, les Peres ont fait un de leurs principaux soins de le bien éclaircir, & de le rappeller aux Grecs de leur tems, indociles à proportion de leur vanité, & vains à proportion de leur ignorance.

En lisant ce qu'ils ont écrit sur cette matiere, il n'est personne qui ne voye encore aujourd'hui avec plaisir, la Doctrine des Patriarches & des Prophetes honorez de la familiarité du Seigneur, couler toute pure dans le Christianisme par le Judaïsme comme par son canal naturel, & s'épancher, pour ainsi dire, sur le rivage par quelques filets dérobez dont elle arrose le Paganisme; bien qu'elle s'y corrompe presqu'aussi-tôt, reçûë dans des ruisseaux pleins de bouë. On a, dis-je, la consolation de voir le premier Peuple instruit immediatement par les Oracles de Dieu même, instruire pleinement le Peuple Chrétien qui est dans sa descendance directe; & laisser toûjours échapper quelques rayons des veritez celestes sur la Gentilité sa posterité collatérale, qui avoit eû le malheur de dégénérer; communiquer d'abord quelques sentimens de Religion à l'Egypte qui n'adoroit que des monstres dans ces tems reculez, où la Gréce n'étant encore qu'une Nation barbare n'adoroit rien; humaniser

& polir ensuite les Grecs par les Egyptiens, & les Italiens par les Grecs. Car les Peres ont justifié par une curieuse recherche de l'Histoire, que ces trois Nations qui ont passé pour les plus éclairées, doivent aux Hébreux & aux Chaldéens les prémieres connoissances des choses divines, humaines, & naturelles.

Ils ont fait remarquer que les plus celebres Philosophes, avoient eû pour Moyse une espece de foi qu'on pourroit peut-être nommer aveugle ou servile dans ces Philosophes. Car non-seulement contre les lumieres ordinaires, ils reconnoissent quelque distinction d'hypostases, comme ils parlent, dans l'Unité de la Nature divine; mais ils abandonnent même les suites naturelles de leurs principes sur d'autres points considerables, lorsque les *anciens Mémoires* les y obligent: c'est ainsi que Platon indique timidement nos anciennes Ecritures, comme Saint Justin a observé. On peut mettre parmi les inconsequences, que Théodoret appelle des contradictions dans lesquelles ils sont tombez en vou-

dans le lieu du Jugement &
gations de l'autre vie, avec
constance qu'elle n'anime
rant ce passage non plus q
le cours de ses peines : car
nité & cette *inanimation* so
l'ordre naturel des Metem
dont ces Philosophes étoie

Les Peres ont fait beau
tention sur la longue liste
soit Poëtes, soit Philosoph
rent le voyage d'Egypte d
sein de s'y instruire à fond
Xénophon appelle *la Phil*
veilleuse, c'est à dire, de l
secrette des Prêtres de ce
car ce voyage sembloit êt
cessité pour ceux qui as

Pythagore, Eudoxe, Democrite, Oenopide, Platon, Hecatée : & quant à la doctrine qui piquoit tant leur curiosité, les Peres ont crû & donné pour indubitable, que c'étoit quelque teinture de la Théologie de Moyse & des Patriarches ; n'étant pas possible que les Hébreux, durant le long séjour qu'ils avoient fait en Egypte, n'y eussent laissé du moins quelques legeres impressions des principaux Dogmes de leur Religion, lesquelles se conservoient & se transmettoient entre les Sçavans du pays, sur tout entre les Prêtres.

Les preuves éclatantes de cette tradition sont, I. La palinodie d'Orphée, qui revenu d'Egypte mit infiniment au-dessous du Dieu suprême, les Dieux de nom qu'il lui avoit auparavant égalez, & ne voulut plus entretenir son cher Musée que de *l'Unique Existant par lui-même, & de son Verbe*; II. Les sublimes idées que Pythagore rapporta du même voyage touchant l'Etre éternel & intelligible, dont il fit le prémier objet de la Religion, & l'objet total de la Philosophie; III. La tentative que fit

Platon après ses courses, pour substituer la Théologie allégorique à la poëtique : ce qui alloit indirectement à annéantir l'Idolatrie.

Il y a plus : car les Peres ont ramassé diverses expressions de Platon & des autres Philosophes, avec quantité de leurs propositions & de leurs Maximes, qui paroissent visiblement copiées de nos Ecritures : & afin qu'on n'aille pas se figurer, que ce soit là une idée de nos pieux Ecrivains, voici un fameux Pythagoricien qui dit plus que cela : *Qu'est-ce que Platon? C'est Moyse qui parle Grec.* Ce mot de Numénius d'Apamée est rapporté par Hésychius de Milet, ainsi que par Suidas, par Théodoret & par Eusébe. Que si les Peres parlent si souvent des larcins que les Grecs avoient faits sur les Hebreux, c'est parce que ces Grecs plagiaires s'étoient fait par-là une Religion fort differente de celle du Peuple, & que c'est sur la difference de ces deux Religions, l'une épurée des plus grossiéres erreurs de l'autre, que les Péres ont reglé leur méthode uniforme, qui est telle en trois articles.

Le premier contient l'exposition de la Religion populaire tant pour le dogme que pour le culte; le second l'exposition de la Religion philosophique, qui étoit celle de tous les Sçavans du Paganisme ; & le troisiéme l'exposition de la Religion Chrétienne, qui est la continuation & la perfection de celle de Moyse & des Hébreux. C'est là la distribution ordinaire des Ouvrages polémiques : & le but que leurs habiles Auteurs s'y proposent, est de faire revenir la Gentilité des erreurs populaires par l'autorité des Philosophes reconnuë du Peuple, & des erreurs philosophiques par l'autorité des Prophetes assez reconnuë des Philosophes qui les avoient pillez, comme les Peres le disent sans cesse.

J'ose dire, Monsieur, que c'est là le vrai Plan de ces anciennes Controverses, qui ont si heureusement réüssi aux illustres Défenseurs de l'Eglise. Il est necessaire de faire observer ici, que suivant ce Plan ils étoient obligez de marquer quelque sorte d'estime pour les plus celebres Philosophes, en les comparant

avec le reſte du Monde payen. C'eſt donc dans le cas de cette comparaiſon marqué & inculqué par les Peres, que Pythagore & Platon ont été érigez par les Peres même en Maîtres dignes d'être écoutez de ce Peuple horriblement ſuperſtitieux: cas ſi mal remarqué toutefois, que c'eſt cette inattention certainement inexcuſable, qui rend aujourd'hui la Critique ſi entreprenante & ſi inconſiderée ſous certaines plumes odieuſes pour les Fidelles, & mépriſables pour les Sçavans.

J'aurai ſouvent occaſion de faire remarquer dans mes Lettres, combien la réputation des Peres eſt nette ſur l'article d'un mauvais Platoniſme qu'on leur impute, ſans ſçavoir à fond ce que c'eſt que le Platoniſme, ſans en connoître ni le bon, ni le mauvais, & ſans prendre garde que ni Platon ni les autres Auteurs Payens, ne ſont jamais citez par les Peres que pour les Payens, & que tout ce qu'ils en citent de raiſonnable ſur les matieres de Religion, *ils* prouvent en même tems que les Payens l'avoient tiré des Hebreux.

Juin 1710.

Ils ne manquent jamais d'ajouter, que ces plagiaires, ou lâches ou infidelles, ont tout alteré ce qu'ils ont volé. Car, ou ils n'ont osé l'expliquer nettement dans leurs Livres, craignant les emportemens de la multitude obstinément idolâtre ; où ils y ont mêlé des erreurs étrangéres, soit par la force des préjugez de la naissance, soit par l'ignorance du total de nos Ecritures. En un mot les Peres n'approuvent en quelque sorte le Platonisme que par les endroits qu'il avoit empruntez du Judaïsme, & par une espece de réforme qu'il avoit faite dans le Paganisme.

Après cela ils font tous leurs déclarations conformes aux deux que je mets ici pour exemple. Voici celle de Saint Augustin. [a] *Aristote a dit*

[a] S. August. sur le Ps. 140. *Dixit hoc Aristoteles : adjunge illum petræ (petra autem erat Christus) & absorptus est... Dixit hoc Pythagoras, dixit hoc Plato : adjunge illos petræ : compara authoritatem illorum authoritati Evangelicæ... absorpti sunt juxta petram istam... Tamdiu videntur aliquid dicere, donec comparentur petræ. Propterea si inventus fuerit aliquis il-*

 lorum

cela : Approchez-le de la pierre (or la pierre c'étoit JESUS-CHRIST *) & Aristote est abymé. Ainsi a parlé Pythagore, ainsi Platon : approchez les de la pierre, comparez leur autorité à celle de l'Evangile : ils sont engloutis auprès de cette pierre. Ils semblent dire quelque chose jusqu'à ce qu'on vienne à les comparer à la pierre. C'est pourquoi s'il se trouve que quelqu'un d'entre eux ait dit ce que* JESUS-CHRIST *a dit aussi, nous en felicitons ce Philosophe ; mais ce n'est pas lui que nous suivons. Je ne veux être que Chrétien*, dit Saint Justin [b] *: non que la doctrine de Platon soit éloignée de celle de* JESUS-CHRIT *: il suffit qu'elle n'y est pas entiérement conforme.* Jusqu'ici on n'avoit pas eû besoin de prouver que les Peres s'en étoient tenus à leurs déclarations.

Quel est le malheur de ces tems & le mien, si mes Lettres se trouvent

lorum hoc dixisse, quod dixit & Christus, gratulamur illi, non sequimur illum. [b] Saint Justin 1. Apologia. Χριστιανὸς εὑρεθῆναι... οὐχ ὅτι ἀλλότριά ἐστι τὰ Πλάτωνος διδάγματα τοῦ Χριστοῦ, ἀλλ' ὅτι οὐκ ἔστι πάντη ὅμοια.

plus necessaires que je ne le souhaite, contre une licence nouvelle, qui ne peut avoir aucun motif ni religieux, ni honnête ! Avec quelle indecence parlent de ces grandes lumieres de l'Eglise quelques Ecrivains imprudens au Nord de la France! Et peu goûtez chez eux, où les Sçavans raisonnables & moderez desapprouvent cette hardiesse, par quelle étoile trouvent-ils parmi nous des Lecteurs indulgens, quoi qu'en petit nombre ? A-t'on des principes sur la Religion, quand on veut que les canaux de la Tradition ne soient pas nets de la lie du Paganisme ? Convient-il à des Chrétiens d'insinuër, que les Vainqueurs de l'idolatrie ne méritoient pas de l'être ? Que prétend-on mettre après tout, à la place de ce merite qu'on extenuë ? Le droit des Peres sur nôtre estime est si notoire, qu'une déclaration d'estime & de veneration pour les Peres, n'est presque d'aucun merite au près du Public. Avec quelle indignation lira-t'il donc des déclarations à peu près contraires, soutenuës de quelques miserables

tentatives de Critique, pour juſtifier, s'il étoit poſſible, ce manque de reſpect & de Religion? L'étrange moyen de ſe faire un nom! Ceux qui ſe ſont fait connoître par-là, n'ont pas beſoin d'être flétris.

Jugement des Ouvrages qui nous reſtent ſur la Théologie des Philoſophes Payens.

J'ai tâché de donner une idée generale des Ouvrages polémiques par leur matiére & par leur forme: j'ai dit que la penſée que j'ai eûë de les éclaircir, m'a fait dreſſer un Plan de la Théologie Payenne que j'ai jugé utile: & l'on peut ſouhaiter d'apprendre ſur quels mémoires je l'ai dreſſé.

Platon & Ariſtote ſont les deux ſources les plus riches & les plus abondantes de cette ancienne Doctrine; ce ſont les deux ſeuls qui nous ſoient connus par eux-mêmes, je veux dire par leurs propres Ouvrages. Quelques fragmens du Pythagoricien Ocellus, anterieur à l'un & à l'autre, ne peuvent pas être

comptez pour beaucoup. J'en ai néanmoins profité. Il ne nous reste du fameux Pythagore, que ses Symboles & ses Vers d'or, pour lesquels son Disciple Lysis lui a prêté sa main : quand on a possedé la Théologie philosophique de ce Chef des Philosophes, on en reconnoit les principaux points bien marquez dans ses Symboles, & un beau précis dans ses Vers. A cela près on n'a qu'une connoissance historique des sentimens des anciens Philosophes, par Ciceron, par Plutarque, & par quelques autres, sur tout par Laërce, sans qui les Dogmes & les tems philosophiques seroient bien obscurs.

Philon presque aussi Philosophe que Juif, & par consequent un peu trop Philosophe, est un bon introducteur pour ceux qui desirent entrer dans le Pythagorisme, où il marche sur les pas de Platon : de sorte qu'en lisant ses Ouvrages, on ne sçait *si c'est Philon qui platonize ou si c'est Platon qui philonize*, expression proverbiale rapportée par Saint Jerôme. Il faut être averti une fois pour toutes,

que le Pythagorisme & le Platoni me, c'est la même chose.

Plutarque fait voir qu'il sçait par faitement cette Carte : mais il ba trop de pays pour pouvoir servi de guide. Les deux Sextus (ou l'uni que Sextus, (car il n'est pas trop sû que le Sceptique soit différent d l'Empyrique,) attaquent generale ment toutes les opinions des Dog matiques : mais ils commencent tou jours par exposer nettement ces opi nions, & par cette methode ils éclai rent beaucoup un Lecteur.

Venons à Plotin. C'est un Auteu qu'il faut s'obstiner à lire, jusqu'à c que sa lecture vienne enfin à fair plaisir : car après cela il remplit l'es prit de lumieres saines & sublimes par rapport à la Philosophie la plu épurée du Paganisme. Les Peres qu sont venus après lui l'ont estimé & opposé au Paganisme grossier. Por phyre qui nous a conservé ce tréso d'ancienne doctrine, soutient digne ment lui - même dans ses quatre Li vres de l'abstinence & dans sa fameu se Lettre à Anebon, le parti de l

Théologie de Platon & de Pythagore, auſſi bien qu'Iamblique dans la vie de ce dernier & dans l'exhortation à la Philoſophie. Mais il eſt Peuple comme le Peuple même dans ſon Livre des Myſteres en réponſe à la Lettre dont je viens de parler; tout infatué d'operations magiques, qu'il nomme plus honnêtement théürgiques, d'une divination commandée & artificielle des ſacrifices de toute eſpéce, & de l'idolâtrie la plus outrée; occupé à donner un air de raiſon & de Religion aux ſuperſtitions les plus inſenſées de la vile multitude, qui le regardoit comme un Platonicien merveilleux. Et voilà, pour le dire en paſſant, le faux Platoniſme & le mauvais Pythagoriſme de certains Philoſophes eſclaves du Peuple, vendus à la flatterie des Puiſſances à qui il importoit qu'on laiſſât le Peuple dans ſes uſages, notoirement déſerteurs de Platon, & contre leſquels les Peres n'ont ceſſé d'alleguer Platon & Pythagore. Tant s'en faut qu'on puiſſe ſoupçonner les Peres d'un Platoniſme ſi corrompu, nous

tite de ces anciens Dogm
ques Commentateurs Gre
ton & d'Ariſtote, tels qu'A
d'Aphrodiſie, & Procle d
ſont mieux entrez dans
dans le ſtyle de l'ancienne
phie que les Commentat
dernes.

Pour les Latins, Ciceroı
que, Virgile même & Ov
voir que les beaux Eſprit
goûtoient encore de leu
Philoſophie merveilleuſe, c'e
celle de Pythagore, née
ſiécles auparavant dans ce
méridionale de leur Pays,
appellée anciennement l
Gréce. Ils étoient Grecs

Quant aux Auteurs Chrétiens, on en tire certainement de grandes lumiéres sur ces anciens Systêmes: car les Peres n'en ont rien condamné qu'avec connoissance, & ils n'en ont rien ignoré ; sur tout Saint Justin, Saint Clément Alexandrin, & Arnobe, qui avoient été Philosophes, Origene, Eusebe, Lactance Disciple d'Arnobe, & Saint Augustin.

On ne peut pas douter que S. Augustin ne vît aussi clair dans le fond du Pythagorisme que Plotin & que Platon même. Le Saint Docteur me paroît avoir tenté une chose digne de sa Religion & de son grand génie. Car après avoir marqué, réprouvé, refuté, *quantité d'erreurs*, qu'il nomme *capitales* de ce Pythagorisme payen ; comme l'éternité de la matiere, la divinité du Monde & des globes célestes, la préexistence & la transmigration des Ames, avec l'animation de toute la Nature, il essaye de conserver, pour ainsi dire, les restes considérables de ce débris, & de rendre le fond de cette Philosophie independant de ces articles insoutenables. La réalité

du *Monde intelligible* subsiste ; l'illusion du *Monde sensible*, & l'incompréhensibilité du *Monde materiel*, selon ce qu'il est en lui-même hors de la sensation & de l'intelligence, n'en sont pas moins bien établies : la volonté agissante de Dieu supplée l'animation generale : la lumiére que l'Ame reçoit immédiatement du Verbe pour les veritez universelles, rend superflu le Dogme de la réminiscence lié sans necessité à celui des métempsycoses imaginaires : les *Nombres*, ou *Idées*, ou *Formes*, ces trois épouventails de certains Esprits, deviennent la chose du monde la plus sensée & la plus claire sous cette plume lumineuse, pour la nommer de la sorte : & pour tout dire en un mot, au lieu de ce Pythagorisme odieux par des impietez qu'il fait voir qui y sont comme étrangéres, & tenébreux par quelques mysteres de termes & d'expressions, qu'il développe avec sa netteté ordinaire, Saint Augustin en expose un autre tout épuré, où ceux qui veulent ou qui sçavent suivre un tel Conducteur, peuvent courir d'un

t à l'autre ſans trouver aucun
acle dans leur chemin. Si c'étoit
ıonneur de ſçavoir à fond la plus
enne Philoſophie dont les Grecs
ɔnt tant glorifiez, les Latins n'au-
nt beſoin que de Saint Auguſ-
ſeul pour ſoutenir en cela leur
neur. Ceux qui ne le connoiſſent
par ſes Ouvrages philoſophi-
ı qui ſont en grand nombre, ne
roient rendre à ſon Eſprit toute
ſtice qu'il mérite.
.près avoir indiqué les Auteurs
m'ont éclairé ſur la Théologie
Pythagoriciens, il me reſte à
: connoître la raiſon qui m'a
chercher avec un ſoin particu-
la Théologie de cette Secte.
t que le Pythagoriſme eſt la
ologie & la Philoſophie primi-
qui fait le fonds de la doctrine
ıutres Sectes; leſquelles ne ſont
gard de celles-là que comme
rſes hereſies à l'égard d'une
igion, ou comme divers dia-
:s à l'égard d'une langue origi-
:. La Philoſophie étoit à naître
ıd Pythagore nâquit. Juſqu'à
:eux qui faiſoient en Gréce une

profession particuliere & marquée de Science & de Religion, prenoient le nom de Sages. Pythagore trouva ce titre trop fastueux. *Le seul Sage*, dit-il, *c'est Dieu seul* ; & par ce grand mot il supprima pour jamais une fiére societé de *Sages* qui s'étoit formée dans son Pays quelques années avant sa naissance. Il fonda donc en leur place *les Philosophes*, ou *Amateurs de la Sagesse* ; & par ce nom plus modeste & inoüi jusqu'alors , il voulut faire comprendre aux hommes qu'ils devoient tendre continuellement à cette Sagesse consommée dont il leur promettoit des leçons ; mais non pas présumer jamais d'y avoir atteint , ni nourrir d'un tel orgueil leur paresse. Il ouvrit son Ecole en Italie ; & la rapidité avec laquelle sa doctrine passa la mer , & s'étendit de tous côtez est une preuve éclatante de la superiorité de son génie. Toute la Grece sçavante l'a reconnu pour son Maître. Sa Théologie qui s'enseignoit toute pure dans l'Academie fondée par Platon , reçût dans les Sectes posterieures quelques alterations , que je ferai

connoître incidemment, en exposant le Plan Théologique du Pythagorisme, dans mes douze premieres Lettres.

La Thérapeutique que je joins à ces Lettres, avec des analyses & des notes, ne peut manquer d'être favorablement reçûë du Public ; à moins que ma traduction n'ait entiérement défiguré cet excellent Ouvrage d'un des plus sçavans Evêques qu'ait eû l'Eglise orientale, je veux dire de Théodoret. Il a été abandonné ou contredit par Mr. Usser sur un point important de Chronologie, ainsi que par Mr. Van-Dale sur la matiére des Oracles ; & m'ayant paru que c'est sans raison, j'ai eû l'honneur de vous en dire ma pensée, Monsieur, dès l'année 1705. dans deux longues Lettres apologétiques que je mets à la tête de la Thérapeutique ; parce qu'elle en justifie la doctrine sur ces deux articles considerables.

Au reste le style de Lettres que j'ai employé dans le Plan que j'expose aux yeux du Public, a certains privileges commodes pour la liberté

lides regarderont moins
licences de ce genre, qu
sité & à l'importance de 1
On verra avec plaisir ce
la Gentilité polie a pensé
ligion : & il sera certai
quelque utilité de voir
niere à n'en pouvoir pas c
quand elle a pensé raison
sur quelques points de ce
jet, c'est le premier P
Peuple élû dont le Chri
recüeilli la substitution, c
le Peuple Hébreu qui l'a

*Plan de l'Ouvrage où le Sy
logique des Philosophes
est expliqué.*

'état des Ames dans l'autre vie se-
on les Philosophes Payens, sur l'i-
lée qu'ils ont eûë du Jugement des
norts & sur les metempsycoses. Le
roisiéme article explique la Doc-
rine des Philosophes, du Peuple,
z des Poëtes sur les Dieux subal-
ernes en trois Lettres; l'une sur les
)ieux visibles, c'est à dire le Mon-
le & les Astres; la seconde sur les
)ieux invisibles, c'est à dire les Ge-
ıies de divers ordres; la troisié-
ne sur les Divinitez de la Fable,
|ui n'étoient pour les Philosophes
|ue des Divinitez allegoriques. Le
|uatriéme article, c'est à dire, le
ulte idolatrique est renfermé en
eux Lettres; l'une sur la théorie
e ce culte, c'est à dire sur la pré-
enduë alligation des Genies aux
doles par les operations de la fausse
Theürgie, ou plûtôt de la Magie;
autre sur la pratique de ce culte
ans ses principales fonctions, les
acrifices, la divination, les fêtes
ayennes. Le dernier article n'oc-
upe qu'une seule Lettre sur les
thées du Paganisme. J'ai déja dit
ue la traduction de la Therapeu-

tique de Theodoret, & deux Dissertations apologetiques pour ce sçavant Pere contre Usserius & Vandale, rempliront le second volume.

Le second Ouvrage qui viendra ensuite destiné à expliquer *le Systême philosophique*, entre aussi directement que le premier dans mon dessein de faciliter la lecture des Peres. Il est pour le moins aussi curieux que le premier. Les Nombres de Pythagore, & les idées de Platon sont des choses sensées, solides, raisonnables, sublimes, & qui renferment un beau sens, qui n'est presque plus connu de personne, comme il l'étoit de Saint Augustin & des autres Peres. J'éclaircis ce sens-là & le reste des dogmes philosophiques, d'une maniere qui mettra les Lecteurs au fait de ces anciens Systêmes. Les Schismes des Disciples de Pythagore qui ont produit quinze ou seize Sectes differentes, les Auteurs de ces Schismes, la succession des Maîtres dans chaque Secte, & les articles qui ont fait la séparation; tout cela est recherché avec soin; & je me flatte de faire voir

ettement, que les nouveaux Phi-
losophes dont j'ai été autrefois char-
gé, ont manqué l'objet entier de
la Philosophie. Ce second Ouvra-
ge est écrit en forme d'entretiens,
dont le dernier est sur l'usage que
les Saints Peres ont fait de la Philo-
sophie payenne, & sur la fameuse
question, s'ils ont préferé le Plato-
nisme aux autres Sectes.

Article LXXXVII.

ELOGE DE FEU Mr. FINOT *celebre Médecin, tiré d'une Lettre de Mr. Hecquet au P. Tournemine Jesuite.*

L'On sçait, Mon Reverend Pere, que ce n'est qu'aux noms des Auteurs celebres par leurs Ecrits, que vous accordez place dans vos Mémoires après leur mort. Mais refuserez-vous cette marque d'honneur à un grand Medecin, qui a été renommé pour sa Science, distingué pour sa Sagesse, & celebre pour ses succès? Ces qualitez avoüées de tout le monde, soutenuës de vôtre

credit dans la République des Lettres, & appuyées de l'honneur de vôtre amitié, ne suffiront-elles pas, pour meriter à cet illustre Mort la place que ses Amis vous demandent? C'est Mr. Finot que vous avez aimé, M. R. P. & qui vous honoroit, pour lequel on prend la liberté d'interesser vôtre plume. Qu'elle apprenne, si vous le voulez bien, au Monde litteraire, qu'il a perdu dans ce Medecin celebre un très-sçavant Homme.

Raymond Jacob Finot étoit de Beziers en Languedoc, où il étudia les belles Lettres & la Philosophie avec distinction. Plein de ces connoissances, quoique tout jeune encore, il fut à Montpellier en 1656. étudier la Medecine. Cette celebre Faculté sentit dès-lors son merite & l'honora du bonnet de Docteur en 1659. Son inclination pour les Sciences, & ses rares talens pour la Medecine, n'en demeurérent pas-là: ils lui inspirérent le dessein de venir à Paris. Il y arriva âgé de 25 ans avec un Esprit juste & sensé, une memoire heureuse, une élo-

quence naturelle, & un naturel aisé. Tant de dispositions avantageuses apportées en 1664. dans la Faculté de Medecine de Paris, la plus sçavante du Monde & la plus renommée, lui meritérent un rang distingué dans cette fameuse Compagnie. On y aima la douceur de ses mœurs: on y estima sa probité, son érudition, son habileté, sa sagesse. Tout ce qu'il fit pour cette celebre Ecole l'honora. Ses Theses sçavantes & judicieuses, ses éloquens Discours, ses Leçons anatomiques, les Ecrits qu'il y dicta, furent les preuves & les témoins de son merite.

Ses Theses sur-tout en sont de fidelles garants. Celle-ci, *Non ergò fructus vino temperati salubriores*, du 9e. Mars 1673. découvre avec autant de beauté que d'utilité la nature des *fruits* & de la boisson qui doit les accompagner; par où l'on voit la parfaite connoissance qu'il avoit du regime, cette partie principale de la Medecine. Une autre qui nous reste de lui sur le jugement qu'on doit faire des *urines* dans les maladies, *Non ergò ex urinis certa valetudinis au-*

guia, du 23^e. Decembre 1677. Cette These montre son discernement dans l'exercice de la Medecine, & la justesse de ses observations. Mais celle sur tout où il a traité du rallentissement du sang dans les maladies, *Non ergò quia celerior pulsus, celerior sanguinis circuitus*, du 13e. Janvier 1701. est la marque d'une meditation profonde sur l'économie du corps humain, & d'une connoissance singuliere de la nature & du cours du sang, la preuve enfin de sa rare capacité & de sa grande experience. Mais d'autres témoins parlent encore pour lui : car ses succès nombreux, & les rares cures qu'il a faites ; tant de gens qui ne le survivent que parce qu'il a sçû les délivrer de la mort ; tant d'observations qu'on tient de lui ; tant de maximes qu'on lui doit ; ne sont-ce pas autant de témoignages de reconnoissance, ou autant de voix qui publient l'habileté, l'experience, & la grande capacité de Mr. Finot ?

L'histoire des cures singuliéres qu'il a faites auroit été aussi utile au Public que glorieuse pour lui : mais il falloit qu'il en fût l'Historien. Sa

modeſtie & le peu de tems que lui laiſſoit l'eſtime & la confiance de tout Paris, ne l'ont pas permis. Je vous en rappellerai ſeulement quelques-unes dont vous avez été témoin. Vous vous ſouvenez d'un enfant de la premiere qualité qu'il a conſervé à ſon illuſtre Famille par ſa fermeté à ſoutenir, que ce que beaucoup de Medecins & de Chirurgiens prenoient pour un abſcés, n'en étoit pas un. Les indices auroient été équivoques pour tout autre que pour lui. Vous n'aurez pas oublié non plus ce jeune Malade qu'on traitoit comme s'il eût été attaqué d'une inflammation du peritoine, & qui étoit preſque à l'agonie : Mr. Finot que vous appellâtes reconnut d'abord que le mal étoit une hydropiſie accidentelle, cauſée par la rupture de quelque vaiſſeau lymphatique : il ordonna la ponction, & prédit qu'on tireroit environ douze pintes de lymphe, & que la douleur & la fiévre ceſſeroient incontinent. L'effet répondit à ſa prédiction : vous l'avez vû guérir ſur le champ. Une autre perſonne mourante qu'on croyoit

malade d'un abſcès dans le foye, il jugea que c'étoit une paralyſie de veſſie, fit ſonder le malade, & le mal ceſſa par l'évacuation de l'urine. Il a guéri ſous vos yeux preſque auſſi promptement un Seigneur de la Cour condamné par les plus habiles Medecins de France : il le fit ſaigner du pied, & répondit que deux ou trois heures après le ventre s'ouvriroit de lui même, & qu'au ſoir il ſeroit ſans fiévre. J'ai entre les mains un Malade dans qui il a combattu avec ſuccès pendant pluſieurs années, une diſpoſition prochaine à l'apoplexie.

Je ne dois pas finir ſon Eloge ſans vous dire quelque choſe des maximes auxquelles il a toûjours été attaché. Il ordonnoit peu de remedes : il falloit que la neceſſité le contraignît à les employer : il avoit plus de confiance dans un bon regime que dans ces ſecours violens : ſur tout il n'avoit preſque jamais recours aux remedes chauds, qui, comme il diſoit agréablement, tuent le Malade en chaſſant la maladie :

Quis furor est ne moriare mori?

Il commençoit presque toûjours par faire saigner le Malade, & il ne se servoit des purgatifs qu'avec beaucoup de discretion, convaincu que ce sont des poisons temperez, auxquels la moindre faute du Medecin peut rendre leur malignité. Il étoit aussi habile à prévenir les maladies qu'à les guérir. Il se distinguoit encore par le soin qu'il prenoit de rétablir entierement les Malades : soin que les Medecins negligent assez souvent; ceux qui ne manquent pas de capacité manquant d'attention. La même penetration qui manifestoit à Mr. Finot les commencemens du mal encore cachez, lui en découvroit les restes, causes funestes de rechûtes plus funestes que le mal, quand on ne les suit pas aussi attentivement que le faisoit nôtre habile Medecin.

Il est mort à Paris le 28. de Septembre 1709. d'une pleurésie, âgé de 72 ans. Mais sa mort à cet âge acheve son Eloge. En effet né comme il étoit habituellement Phthisique, & dans une consomption toûjours

prochaine, il ne falloit pas moins qu'une habileté semblable à la sienne, pour prolonger ses jours beaucoup au-delà du terme que les plus habiles Medecins lui avoient donné.

ARTICLE LXXXVIII.

LES VIES DES SAINTS PERES des Deserts d'Occident, avec des figures qui representent l'austerité de leur Vie & leurs principales occupations. A Paris chez Jean Mariette, ruë Saint Jacques 1708. *deux tomes in* 12. *tome premier pages* 381. *tome second pages* 438.

L'Occident a eû ses Anacoretes aussi-bien que l'Orient ; & s'ils sont moins connus, ce n'est pas que leur sainteté ait moins éclatté dans le tems qu'ils ont vécu, mais les Saints Moines des Deserts de l'Egypte, de la Palestine, & de la Syrie, ont eû d'illustres Historiens, S. Athanase, Saint Jerôme, Theodoret, Severe Sulpice, Cassien, Pallade, Evagrius. Les Saints Peres des Deserts de l'Europe ont vécu dans des sié-

cles barbares, dont l'obſcurité a preſque enſeveli leurs vertus. Le peu qui en eſt venu juſqu'à nous, s'eſt conſervé dans des Memoires dépourvûs de tous les agrémens du ſtyle. Mr. de Villefore, à qui le Public doit *un abregé des Vies des Saints Peres des Deſerts d'Orient en deux tomes imprimé chez Mariette*, avec des figures belles & correctes, dont nous avons parlé dans les Memoires du mois de Juillet 1706. a crû devoir rendre ſon Ouvrage complet, en joignant aux premiers Hermites les Imitateurs qu'ils ont eûs dans tous les ſiécles. Ce deſſein ſi glorieux à l'Egliſe Latine eſt executé avec la diſcretion, l'onction, l'élegance, qui paroît dans tous les Ouvrages de Mr. de Villefore. Le Graveur a ſecondé l'Auteur; & la propreté des gravûres donne un nouveau prix à cet édifiant Ouvrage. On y lira des miracles ſurprenans: l'Auteur n'a pas crû devoir les omettre après les avoir trouvez dans les Hiſtoriens originaux. Nous devons penſer, dit-il judicieuſement, que Dieu donne à la vive Foi des grands Saints plus

nautez , ou l'Esprit
regne encore aujourd'l
pureté primitive. Ces
dit-il, comme plus prè
pour ainsi dire sous nos
peut être capables de fai
pression sur les cœurs :
compare aux pratiques
Solitaires , la conform
trouvera aura plus de
persuader aux Fidelles ,
qu'ils verront dans ce
doit pas leur faire regai
teritez & ces pénitences
comme des objets d'un
miration.

ARTICLE LXXXIX.

LETTRES D'UN SUISSE A UN François; où l'on voit les veritables interêts des Princes & des Nations de l'Europe qui sont en guerre, & divers Memoires, Manifestes, & Actes servant de preuves à ces Lettres. Tome huitiême. A Bâle 1709. *in douze pages* 285.

NOus avons parlé des autres Tomes de ce curieux Ouvrage dans le tems qu'ils ont paru, & nous avons fait connoître, que si la matiere étoit importante, la forme qu'une de nos meilleures plumes lui a donnée, ajoute un nouveau prix à ce Livre. Les piéces originales qu'on y a ramassées, le feront toûjours rechercher. Le Recüeil complet en huit volumes se vend à Paris chez de Laulne ruë Saint Jaques à l'Empereur.

ARTICLE XC.

DETAIL DE L'OBSERVATION de l'Eclipse de Lune du 13e. Février 1710. faite à Caën dans le College des Peres Jesuites, par le Pere Aubert Jesuite.

LA Pendule reglée sur le mouvement moyen ayant été mise à midi avec le Soleil.

à 9h. 8'. 4''. Le bord inferieur de la Lune parut manifestement obscurci de l'ombre veritable. La penombre y étoit depuis quelques minutes.

16. 58. Grimaldi entre dans l'ombre.

18. 50. Grimaldi est entré dans l'ombre.

20. 46. Tycho entre dans l'ombre.

27. 54. Galilée entre dans l'ombre.

42. 26. Copernic entre dans l'ombre.

43. 44. Copernic est entré dans l'ombre.

52. 40. L'ombre est à Dionysius.

à 10^h. 1'. 36''. Menelaüs entre dans l'ombre.

19. 26. La mer des crises est toute dans l'ombre.

54. 36. Galilée sort de l'ombre.

58. 48. Grimaldi commence à sortir de l'ombre:

à 11. 0. 40. Grimaldi est sorti de l'ombre.

11. 26. Copernic est sorti de l'ombre.

27. 51. Menelaüs est sorti de l'ombre.

36. 48. Dionysius est sorti de l'ombre.

39. 36. La mer des crises commence à sortir de l'ombre.

48. 41. La mer des crises est sortie de l'ombre.

à 12. 9. 30. La Lune étoit dégagée de la penombre.

Mr. Cassini m'avoit prié d'observer exactement cette Eclipse, afin de pouvoir déterminer la longitude de Caën, qui n'est point encore connuë : je lui envoyai mon observation,

& il m'a fait l'honneur de m'envoyer celle qu'il fit à Versailles en la présence & par les ordres de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & celle qui fut faite à l'Observatoire. L'une & l'autre ne commence que vers le milieu de l'Eclipse : au lieu que le beau tems me permit de l'observer dès le commencement. Par la comparaison des deux observations, c'est à dire de la mienne & de celle de Paris, il résulte que Caën est plus Occidental que Paris de deux degrez & environ douze minutes de degré : ce qui n'est pas tout à fait conforme à la position de Caën dans les Cartes les plus exactes. D'autres observations nous éclairciront encore dans la suite ; & je les pourrai faire d'autant plus exactement, que j'ai une pendule d'une extrême exactitude, faite à l'Observatoire sous les yeux de Mr. Cassini.

ARTICLE XCI.

OBSERVATION DE L'ECLIPSE de Lune du 13. Février 1710. faite à Bordeaux par J. Bonin de la Compagnie de Jesus.

LE Ciel ayant été couvert de nuages tout le matin le 13. Février jusques vers 3 heures du soir, je ne pûs point comparer ce jour-là l'heure de la pendule avec l'heure du midi veritable ; mais je l'avois fait le jour précedent, & je le fis le jour suivant, le Ciel ayant été fort serein. La pendule a été reglée sur le mouvement moyen, & je me suis servi pour cela de deux Etoiles de la queuë du Scorpion marquées dans Bayer ζ & λ ; parce qu'elles paroissoient le matin dans le crepuscule, & que le verre objectif de la lunette n'avoit point besoin d'être éclairé par une bougie.

Le Ciel fut fort inconstant le soir : j'observai cependant avec une lunette de 8 pieds & demi à deux verres convexes, les phases suivantes, c'est

à dire les passages des taches par l'ombre de la Lune.

Dans les phases croissantes le nom de la tache marqué vis-à-vis des minutes & des secondes, marque le tems auquel la tache cessa de paroître, étant entiérement cachée par l'ombre de la Terre ; & dans les phases décroissantes, il marque le tems auquel elle est entiérement sortie de l'ombre & a paru tout à fait.

Phases croissantes.

Tems vrai au meridien de Bourdeaux.

A $8^h.55'.10''$. Du soir. Commencement de la penombre.

9. 0. 15. L'ombre étoit ambiguë.

1. 13. Commencement de l'Eclipse par l'ombre de la Terre. L'Eclipse commença par le bord oriental de la Lune entre les taches de Grimaldus & Schikardus.

7. 25. Schikardus.

10. 8. Grimaldus.

14. 8. Gassendus.

15. 30. Copernicus.

18. 10. Galilæus.

rs 8h. 18′.30″. le Ciel ſe couvrit de
ıs nuages pouſſez par un vent de
rd-oüeſt, qui cachérent entiere-
nt la Lune juſques à 10 heures.
,0h. 2′.13″. Plinius.
4. 28. Taruntius.
7. 30. Promontorium Somnii.
11. 0. Mare fœcunditatis eſt entierement caché.
12. 15. Un bord de mare Criſium.
14. 7. Proclus.
15. 30. La tache qui eſt dans Mare Criſium.
21. 30. Poſſidonius.
25. 15. Mare Criſium entierement caché.
27. 30. Cleomedes.
ımbre a obſcurci une plus grande
tie de la Lune vers 10h. 28. & 29.
ıutes.

Phaſes décroiſſantes.

;0h. 32′. 45″. Harpalus.
39. 5. Helicon.
44. 10. Heraclides.
49. 54. Poſſidonius.
50. 0. Le cœur du Lion *Regu-*

Juin 1710.

lus, & le milieu du bord de l'ombre étoient également éloignez du bord de la Lune.

A $10^h.53'.45''$.Archimedes.
54.24. Ariſtarchus.
55. 0. Timocharis.
A $11^h. 0'.15''$.Galilæus.
1. 10. Keplerus.
2. 25. Cleomedes.
3.34. Eraſtothenes.
6. 10. Grimaldus.
7. 18. Copernicus.
8. 30. Mare Criſium commence à paroître.
10. 0. Manilius.
10. 32. Lansbergius.
10. 48. Menelaus.
12. 2. Reinholdus.
13. 27. Plinius.
17. 20. Proclus.
19. 15. Gaſſendus.
19. 36. Promontorium ſomnii.
20. 4. Inſula ſinûs maris medii.
22. 15. Dionyſius.
24. 50. Bullialdus.
25. 0. Mare Criſium paroît entierement.
26. 30. Schikardus.

1^h. 28′ 10″. Promontorium acutum.
29. 45. Capuanus.
30. 12. Taruntius.
31. 0. Le Cœur du Lion étoit au ſommet d'un triangle iſoſcele, dont une ligne tirée par les taches d'Hermes & de Platon, étoit la baſe : les jambes du triangle étoient un peu plus longues que la baſe.
31. 55. Pitatus.
36. 30. Cyrillus, Catharina.
38. 20. Tycho.
38. 35. Regulus avec les taches d'Hermes & de Platon faiſoit un triangle rectangle, dont l'hypotenuſe étoit une ligne tirée depuis Hermes juſques à Regulus, & Platon étoit au ſommet de l'angle droit.
42. 12. Fracaſtorius.
44. 50. Mare Nectaris entiérement découvert.
49. 0. Langrenus.
50. 10. Snellius.

à 11^{h}. 51'.18". Petavius.
53. 15. Furnerius.
56. 0. Fin de l'Eclipse.

A 11^{h}. 58 minutes la penombre ne paroissoit plus avec la Lunette de 8 pieds & demi, & elle paroissoit avec une de 2 & demi. 2 minutes après minuit il ne paroissoit plus de penombre même sans lunette. Regulus étoit pour lors éloigné du bord de la Lune d'environ 20 minutes.

Comme la lunette dont je me suis servi étoit toute simple sans reticule ni micrometre, je n'ai pû observer exactement la quantité des doigts éclipsez, qui autant que j'en ai pû juger, ont été assez conformes avec le calcul.

Le tems de l'Eclipse a précedé le calcul que j'en avois fait de 2'. 32". & la durée a été moindre de 2'. 23". je me suis servi pour la calculer des tables de Mr. de la Hire.

Observation de l'Eclipse de Soleil du 28. Février 1710. *faite à Bordeaux par J. Bonin de la Compagnie de* JESUS.

Afin d'observer cette Eclipse le

Juin 1710.

plus exactement qu'il me seroit possible, je dressai sur la ligne meridiene une longue bande de bois paralelle à l'axe du Monde, selon l'élevation du pole de Bordeaux de 44^{d}. 50'. & elle tournoit librement sur deux pivots.

Cela fait j'adaptai à cette bande une machine à laquelle étoit attachée une lunette de 6 pieds, par le moyen de laquelle le Soleil étoit représenté sur un tambour de papier disposé au bout de la machine, & perpendiculaire à la lunette. L'image du Soleil avoit 1 pied, 4 pouces, 8 lignes de diametre, & elle étoit divisée en 12 doigts par 6 cercles concentriques. Quelque affermie que fût la machine, un vent bas d'Oüest ne laissoit pas que de l'agiter un peu, & d'empêcher qu'on ne fît tranquillement l'observation. Les nuages poussez par le vent l'ont encore interrompuë. Voici celles que j'ai pû remarquer.

Tems vrai au méridien de Bordeaux.

Phases croissantes.

à 11^{h}. 14'. 28". Commencement de l'Eclipse.

à 11ʰ.17'.13". un demi doigt.
20. 42. un doigt.
24. 28. 1. doigt & $\frac{1}{2}$.
28. 36. 2. doigts.
33. 10. 2. doigts & $\frac{1}{2}$.
38. 15. 3. doigts.
43. 53. 3. doigts & $\frac{1}{2}$.
50. 7. 4. doigts.
56. 57. 4. doigts & $\frac{1}{2}$.
12ʰ. 4. 26. 5. doigts.
12. 56. 5. doigts & $\frac{1}{2}$.
21. 49. 6. doigts.
31. 35. 6. doigts & $\frac{1}{2}$.
40.34. 6. doigts & $\frac{3}{4}$.

Phases décroissantes.

49. 30. 6. doigts & $\frac{1}{2}$.
59. 23. 6. doigts.

De gros nuages poussez par le ve
couvrent le Soleil.

à 13ʰ.16'. 42". 5. doigts.
23. 51. 4. doigts & $\frac{1}{2}$.
30. 44. 4. doigts.
36. 56. 3. doigts & $\frac{1}{2}$.

Nuages épais.

47. 30. 2. doigts & $\frac{1}{2}$.

Nuages.

56. 24. 1. doigt & $\frac{1}{2}$.
58. 18. 1. doigt & $\frac{1}{2}$.

A 2 heures le Ciel se couvrit

tierement, ensuite le Soleil ayant un peu paru à 2 h. 9'. 45". l'Eclipse avoit déja fini.

Cette Eclipse a considérablement devancé le calcul; puis qu'elle a commencé 20'. 23". plus-tôt que je ne l'avois marqué dans une espece de Calendrier que j'avois fait pour cette année, & dans lequel j'avois mis le renouveau, eû égard à la différence des méridiens comme la connoissance des tems l'avoit marquée pour Paris. Elle a été aussi un peu plus grande que les tables ne la donnoient.

Je me suis souvent préparé pour observer les immersions du premier Satellite de Jupiter à Bordeaux, mais les nuages sembloient venir à point nommé pour empêcher l'observation.

Mercure a paru ici tous les soirs depuis le 18. Février jusqu'au 27. Il parut le plus éloigné du Soleil le 21. ne s'étant couché que vers 6 heures trois quarts.

ARTICLE CII.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE MOSCOU.

ON estime beaucoup *l'élegante traduction d'Horace en langue Esclavonne*, que le Czar a fait faire par *Mr. Elie Kopiewicz* un de ses Secretaires Auteur de la *Traduction Esclavonne de Quinte-Curce & de quelques autres Livres.* A propos de la traduction de Quinte-Curce, le Czar avoüe qu'il en a profité. Le Roi de Suede, dit-il, vouloit imiter Alexandre ; mais par malheur pour lui je n'ai pas imité Darius. Memnon donna au Roi de Perse un bon conseil : Darius perit pour ne l'avoir pas suivi : je l'ai suivi, & j'ai fait périr l'Armée Suedoise.

DE SUEDE.

Vous n'avez point parlé de quelques Livres qui ne sont pas tout à fait nouveaux, puisqu'il y en a qui

paroissent depuis deux ou trois ans ; mais qui ne doivent pas être omis dans vos Memoires.

Torstani Rudeen Iter per Orbem eruditum : Le Voyage du Monde sçavant. L'Auteur dans ce voyage fabuleux parcourt les pays où les Sciences ont fleuri : il passe d'Egypte dans la Judée & dans la Phenicie, de-là dans la Perse, dans la Grece, dans l'Italie : il raconte l'état où les belles Lettres ont été dans ces differens pays : il parcourt de la même maniere les pays où les belles Lettres sont aujourd'hui cultivées.

Christiani Alexandri de re vestiariâ. C'est un Traité des vêtemens anciens & modernes exact & curieux. D'abord les peaux des animaux sans autre préparation servoient aux hommes pour s'habiller & pour coucher dessus. On en faisoit des tentes, des boucliers, des casques : c'est ce qu'on apprend dans les deux premiers chapitres. L'Auteur traite dans le troisiéme de l'usage du lin & de ses differentes especes. Le quatriéme renferme tout ce qui regarde la laine. Le cinquiéme parle de la pourpre.

Le sixiéme instruit sur la soye & sur les Seres qui l'ont inventée.

Christiani Alandri de Magiâ numerorum. De la Magie des nombres. Le sçavant Auteur examine dans cette Dissertation, si les nombres & les proportions arithmétiques ou harmoniques, ont quelque efficacité naturelle, qui réponde aux promesses des Enchanteurs.

Gabrielis Justenii de incertitudine præceptorum grammaticorum. De l'incertitude de la Grammaire. L'Auteur prouve assez bien qu'il n'y a presque rien de fixe dans cet Art, & que la plus-part de ses regles sont démenties par l'usage.

Mr. Gustave Peringer de Lilienblad, a donné *une Edition de Pseaumes en Hebreu fort singuliere.* Elle est gravée : les mots Hebreux paroissent en lettres Italiques à la marge, & les accens y sont marquez sur les syllabes toniques avec beaucoup de soin, Mr. Peringer ayant eû en vûë d'apprendre aux Lecteurs l'usage de ces accens, pour distinguer les parties du Texte, en séparer les diverses sentences, & en découvrir le ve-

ritable sens. La Version Latine est tirée des meilleurs Interpretes. L'Editeur ne s'est rendu esclave d'aucun, & il s'est conservé la liberté de choisir la Version de chaque verset qu'il a crû la plus fidelle : sous chaque mot Hebreu, on en trouve l'analyse. L'Auteur a indiqué les diverses maniere de lire, de ponctuer, d'accentuer : quoi qu'elles soient en petit nombre & legeres, il n'a pas voulu les negliger, & il conjure ceux qui sont en état de consulter les anciens Manuscrits, de travailler avec lui à déterminer la veritable leçon. Enfin il a marqué à côté de chaque accent la note de musique qui lui convient, & par-là il a mis ceux qui aiment l'Hebreu & sçavent la Musique, en état de chanter les Pseaumes en Hebreu. Mr. Peringer s'est servi de Truls Arvidson Graveur du Roi : comme la gravûre peut se corriger, il espere qu'il ne laissera aucune faute dans l'Ouvrage. C'est un grand in octavo.

On vante une Dissertation de Mr. Belman Professeur d'Upsale sur la Musique ancienne : *De antiquâ &*

ne devroit pas souffrir, je dis parmi les Protestans, qu'il osât donner atteinte à des veritez respectées jusqu'ici parmi eux, ni qu'il écrivît pour soutenir qu'il est probable, que la Mere de Dieu sentit les douleurs de l'enfantement, & qu'elle appella une Sage-femme. *Sa Dissertation sur cette matiere est écrite en Aleman.*

DE GRIPSWALD.

L'Alemagne n'a pas été inaccessible à une certaine Critique audacieuse toûjours prête à favoriser l'incredulité, malgré l'heureux penchant pour la Religion qu'un esprit naturellement solide donne à ses Peuples. Trois ou quatre Ecrivains impies la scandalizent depuis quelque tems par les conjectures qu'ils osent débiter. Ce sont Messieurs Thomasius, Gundlingius, Vonderhardt, principaux Auteurs d'une espece de Journal dont il a paru plusieurs tomes, sous le titre d'Observations literaires imprimées à Hall, *Observationes Hallenses*. C'est-là que Mr. Vonder-hart a proposé

quelques-uns de ſes paradoxes : il a produit les autres dans ſon Journal philologique, *Ephemerides philologicæ*, & dans un Livre écrit en mauvais François, qui a paru en Hollande il y a près de deux ans.

Les plus ſçavans Profeſſeurs d'Alemagne ont repouſſé avec beaucoup d'érudition, les foibles attaques de ce Corrupteur de l'Ecriture Sainte. Mr. Brandan Henri Gebhard l'a ſuivi dans tous ſes détours.

Mr. Vonder-hardt qui met ſa gloire à faire diſparoitre tout le merveilleux de l'Ecriture Sainte, a prétendu qu'on entend mal ce qui eſt raconté dans le chapitre quinziéme des Juges ; que l'on a crû trop legerement que Samſon prit 300 renards, & que les ayant attachez deux à deux par les queuës où il lia un flambeau, il mit ainſi le feu dans les moiſſons des Philiſtins. Le mot Hebreu, ſelon Mr. Vonder-hart, ſignifie des gerbes & non des renards. Mr. Gebhard le nie, & montre que ce mot ne ſe prenant jamais dans l'Ecriture que pour des renards, c'eſt ſans aucun fondement qu'on lui at-

bizarres ; & ceux qui ne croyent pas ce que croyent les personnes sensées, croyent de leur côté ce que les personnes sensées refusent de croire. L'incredulité & la credulité ridicule ne sont pas incompatibles: on a vû plus d'une fois les devins écoutez par ceux qui n'avoient aucune foi pour les Prophetes.

Brandani Gebhardi de maxillâ Samsonaâ & corpore Adami lucido, contra observationes Hallenses. Mr. Fechtius avoit déja examiné cette prétenduë gloire d'Adam avant son peché.

Mr. Gebhard attentif à relever toutes les fautes de son Adversaire, ne lui a pas pardonné d'avoir voulu changer les corbeaux qui nourrirent Elie sur le mont Oreb, en des Habitans d'une bourgade qu'il place au bas de la montagne. Un Rabin avoit eû la même pensée, qui n'en est pas plus raisonnable. Mr. Gebhard fait sentir tout le ridicule de cette metamorphose, & son opposition aux termes de l'Ecriture.

Brandani Gebhardi de Orebitis Eliæ nutritoribus, naturales corvi homines-ne intelligantur.

DE HELMSTAD.

Mr. Fabricius Professeur de cette Université, different du sçavant du même nom qui demeure à Hambourg, travaille à un catalogue de sa propre Bibliotheque, où il donnera l'extrait des Livres, son jugement sur chacun, & l'histoire des Auteurs.

D'ITALIE.

Il a paru ici presque en même tems deux Livres de Théologie scholastique, dont les Auteurs sont de l'Ordre de Saint Dominique.

Disputationes Theologicæ in primam partem Summæ Theologicæ Sancti Thomæ, editæ ab admodum Reverendo Patre Fr. Paulo Maria Cauvino de Nicæa Ordinis Prædicatorum fol. Romæ 1709. *ex Typographia Komareck.*

Divus Thomas sui interpres de divina motione in ordine supernaturali, seu de divinis auxiliis. Opus dicatum Innocentio XII. Pont. opt. max. Authore Fr. Ant. Massoullié Ord. Præd. fol. Romæ 1709.

humain par Monsieur Couper. Cette Edition in folio est fort augmenté.

Il paroît presque toutes les semaines de petits Livres sur les disputes du tems; c'est à dire contre *l'Auteur des droits de l'Eglise Chrétienne ; sur les bornes de l'Autorité royale , & de l'obeïssance des Sujets ; sur l'obligation de croire la Trinité, & la Divinité de* JESUS-CHRIST. La plus-part de ces Livres ne contiennent rien qui merite quelque attention : ce sont des repetitions de ce qu'on a dit cent fois sur ces matieres , des déclamations & rien de plus.

DE HOLLANDE.

On imprime *les Memoires des Plenipotentiaires de France à la Paix de Nimégue , & les Memoires des Plenipotentiaires de France à la Paix de Munster.*

DE TOULOUSE.

Il court ici une Satyre contre les faux Dévots, dont l'Auteur ne se nomme pas. Ce n'est pas un Poëte du commun : il a du feu, de l'esprit ;& peut-être n'en a-t'il que trop. Ses portraits sont touchez fortement. *Juin 1710.*

démasque l'Hypocrite & l'Héretique déguisé, sans nuire à la veritable Dévotion, dont il fait une peinture charmante.

Vous êtes obligez à une restitution de consequence dans les Memoires du mois de Janvier de cette année, article premier page huit. On attribuë *l'Art d'élever un Prince* au Pere de Foix Jesuite : le veritable Auteur de cet Ouvrage, est le Pere Blaise Gisbert Jesuite de la même Province que le Pere de Foix. Le Pere Gisbert qui étoit fort jeune quand il publia cet Ouvrage, crût devoir se cacher. Son Livre eût un succès surprenant. On l'attribua à differentes Personnes. On crût que le feu Marquis de Vardes y avoit beaucoup de part. La premiere Edition ayant été enlevée fort vîte, l'Auteur en donna une seconde augmentée & divisée en deux parties sous le titre de *l'Art de former l'Esprit & le Cœur d'un Prince.* Le Pere de Foix n'a eû d'autre part au Livre, que d'en avoir permis l'impression comme Provincial. On a de ce Pere *l'Art de prêcher* imprimé chez Pralard; Livre excellent en son genre.

On a du Pere Gisbert un Livre intitulé *Le bon goût de l'Eloquence Chrétienne*, qui parut en 1703. La comparaison de ces deux Livres avec *l'Art de former l'Esprit & le Cœur du Prince*, peut servir à faire connoître le veritable Auteur de ce dernier Ouvrage.

DE ROUEN.

Le Pere Duval Jesuite Regent de Rhetorique dans le College Archiepiscopal, à cedé aux instances de toute la Ville, & fait imprimer le Panegyrique Latin de Monsieur le Duc de Luxembourg, qu'il prononça il y a quelque tems. C'est un in quarto de 35 pages, imprimé chez Lallemant.

Illustrissimo Luxemburgensium Duci, Normaniæ Gubernatori gratiarum actio.

Quoique l'Auteur se fût borné à l'arrivée & au séjour de Monsieur de Luxembourg à Roüen, il n'a eû que trop de matiere. L'endroit où il parle des troubles appaisez par Monsieur de Luxembourg, est touché avec une délicatesse & une discretion admirable. Celui où il parle de la blessure que reçût Monsieur de Luxembourg en sauvant la vie à son illustre Pere, donne à cette action tout le jour qu'elle peut recevoir de l'Eloquence.

DE PARIS.

Le Pere le Jay Jesuite Regent de Rhetorique du College de Loüis le Grand, chargé de faire la Harangue ordinaire, avoit choisi pour sujet *Le paralelle de l'éloquence du Barreau & de l'éloquence de la Chaire.* Il falloit un Maître de l'Art, un Rhéteur consommé, pour traiter cette matiere. Le Pere le Jay Professeur de Rhetorique depuis plus de vingt-ans, ne voulut pas la décider : il se contenta d'instruire sa cause. Sa Harangue est imprimée, & on la lira avec autant de plaisir, qu'on en a eû en l'entendant prononcer. Il y compare l'Eloquence de la Chaire & l'Eloquence du Barreau, & par la difficulté des sujets qu'elles ont à traiter, & par la difficulté de persuader les Auditeurs devant qui on traite ces sujets. Les portraits de Monsieur Flechier Evêque de Nimes, du P. Bourdaloüe, & de Mr. de Lamoignon ; les Caracteres des differens Prédicateurs, & des differens Avocats ; les préceptes de l'Art répandus dans son Discours sous une forme agreable ; & sur tout la Latinité pure & nombreuse, font souhaiter que le P. le Jai se plaigne encore plus d'une fois des fatigues de son emploi, & qu'il forme des Orateurs pour la Chaire, pareils à Mr. l'Abbé Prévôt, & pour le Barreau qui approchent de Mr. Chauvelin Avocat general, à qui il dédie sa Harangue.

vrier. Mr. de M. prétend que c'
fice celebré à l'honneur de
Bacchus. Cette explication à d
quelques reflexions que nous
fidellement. L'Enfant selon
explication, c'est Bacchus lu
deux femmes assises à terre sont
pa ses Nourrices. Orphée, di
d'Hippa. Il falloit dire Onon
Ouvrages qui portent le nom
ne sont pas de lui, mais de
contemporain de Pisistrate. L'
le P. Tournemine prend pour
& qui en l'habit & l'air, à pari
Athamas Roi de Thebes, ou le S
Faune. L'alternative est singul
de Thebes, & un Faune, ne dc
ressembler assez, pour qu'on pu
dre l'un pour l'autre. On s'éton
Mr. de M. ne s'est pas détermi

environne, ne paroit pas faire grande attention. M. de M. plein de l'idée de ce Sacrifice, a changé un des deux Satyres en un jeune Ministre du Sacrifice, & obligé le Graveur comme on le sçait de lui-même, de mettre du feu où il n'en voyoit pas. Nous ne nous arrêtons pas aux changemens qui paroissent dans le nouveau dessein. Mr. le Hay a fait sur ces changemens des remarques qui divertiront le Public en l'instruisant : mais ce que dit l'Auteur de la nouvelle explication sur Alexandre qu'il prend pour Apollon, & la conjecture sur le Pêcheur sont d'une érudition trop recherchée, pour être omis. Apollon est ici, dit-il, comme une Divinité que les Egyptiens & les Grecs confondoient avec Bacchus. On ne devine pas à quel symbole l'Auteur de la nouvelle explication reconnoit Apollon : est-ce à la peau qui lui sert de manteau, ou au cheval qu'il conduit ? ni dans quel Scholiaste il a appris que les Egyptiens & les Grecs confondoient Apollon & Bacchus. Herodote & tous les bons Auteurs sans exception, lui auroient appris le contraire. Chez les Egyptiens Osiris pris pour Bacchus, étoit crû le Pere d'Orus pris pour Apollon. Chez les Grecs Apollon avoit tué le serpent Python long-tems avant que Bacchus nâquit de Semelé : & quand il feroit vrai que les Grecs auroient pris Apollon & Bacchus pour la même

F I N.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Juin 1710.

ART. LXXVIII. PHiloſtratorum quæ ſuperſunt omnia &c. *Tous les Ouvrages qui nous reſtent ſous le nom des Philoſtrates en Grec & en Latin, &c. Par Godefroi Olearius.* pag. 931

ART. LXXIX. Illuſtriſſimi Viri D. D. Antonii Deidier &c. Phyſiologia &c. *Phyſiologie de Mr. Deidier Profeſſeur de Medecine à Montpellier &c.* p. 951.

ART. LXXX. Poëſie Toſcane di Vincenzo da Filicaia &c. *Poëſies Toſcanes de Vincent de Filicaïa Senateur de Florence, Academicien de la Cruſca.* p. 963

ART. LXXXI. Manichæiſmus ante Manichæos, & in Chriſtianiſmo redivivus &c. *Le Manicheïſme plus ancien que les Manichéens, & renaiſſant parmi les Chrétiens &c. Par Mr. Jean Chriſtophle Wolfius &c.* p. 972

ART. LXXXII. *Traitez des Monnoyes. Par Mr. Henri Poullain Conſeiller en la Cour des Monnoyes.* p. 997

ART. LXXXIII. *Recüeil de pluſieurs Pieces d'Eloquence & de Poëſie preſentées à l'Academie Françoiſe pour le prix de l'année 1709. avec pluſieurs Diſcours prononcez dans l'Academie &c.* p. 1007

ART. LXXXIV. The perils of falſe Brethren &c. *Les faux Freres dans l'Egliſe & dans l'Etat &c.* p. 1021

ART. LXXXV. *Reflexions sur divers sujets.* p. 1032
ART. LXXXVI. *Reflexions du P. de Mourgues Jesuite sur les Disputes des Saints Peres contre les Philosophes Payens &c.* p. 1037
ART. LXXXVII. *Eloge de feu Mr. Finot celebre Medecin, tiré d'une Lettre de Mr. Haquet.* p. 1075
ART. LXXXVIII. *Les Vies des Saints Peres des Deserts d'Occident &c.* p. 1082
ART. LXXXIX. *Lettres d'un Suisse à un François; où l'on voit les veritables interêts des Princes & des Nations de l'Europe, &c. Tome huitiéme.* p. 1085
ART. XC. *Détail de l'Observation de l'Eclipse de Lune du 13. Février 1710. faite à Caën par le P. Aubert Jesuite.* p. 1086
ART. XCI. *Observations faites à Bordeaux de la même Eclipse, & de celle du Soleil du 28^e. Fevrier, par le P. Bonin J.* p. 1089
ART. XCII. *Nouvelles Literaires.*
De Moscow. p. 1098
De Suede. ibid.
De Danzic. p. 1102
De Lubeck. p. 1103
De Gripswald. p. 1104
De Helmstad. p. 1109
D'Italie. ibid.
D'Angleterre. p. 1111
De Hollande. p. 1112
De Toulouse. ibid.
De Roüen. p. 1114
De Paris. p. 1115

Fin de la Table.

ADDITION

Aux Memoires de May, *Article* 63. *Page* 801. *aprés ces mots*, ajoûtent & retranchent.

AU reste, on ne croit pas qu'il vienne en pensée à M. Mill de dire, qu'en rejettant sa prétenduë regle de critique touchant les Variantes du texte de la Bible, on affoiblisse le moins du monde l'autorité des Peres, au regard du sens de l'Ecriture ; à la verité les citations qu'on en trouve dans leurs écrits ; (car on voit assez qu'il ne s'agit icy que des passages qu'ils citent par cy, par-là, selon que leur sujet le demande, & non du corps de l'Ecriture ou même de quelque Livre entier :) ces citations, dis-je, à la verité ne peuvent pas servir de regle assurée pour juger comment on lisoit au commencement : puisqu'il arrive fort souvent qu'elles sont differentes en ce qui regarde les mots, & cela encore sans qu'elles suffisent par

elles-mêmes pour diſcerner ſurement quelle étoit la leçon primitive du texte, avant que les exemplaires en ſe multipliant vinſſent à varier. C'eſt ce qui nous fait dire, que la regle du Docteur Anglois eſt bien fautive, parce qu'elle ſeroit fort ſouvent incertaine, & que dés-là on ne peut pas même la nommer une regle : mais il ſe tromperoit de penſer que cela donnaſt aucune atteinte à la tradition fondée ſur le témoignage des Peres. Ce témoignage nous eſt un garant aſſuré de la maniere dont l'Egliſe des ſiécles paſſez, a entendu quelque paſſage de l'Ecriture, lorſqu'ils conviennent à le prendre dans le même ſens ; quand ils ne le rapporteroient pas tous dans les mêmes termes ; car alors la diverſité qu'il peut y avoir entre leurs citations, n'étant que dans quelques mots, elle n'empêche pas que le ſens qu'ils donnent à l'Ecriture, & qui fait la Tradition, ne ſoit le même : comme les changemens que font ſouvent les Auteurs ſacrez du Nouveau Teſtament, en

rapportant les paſſages de l'Ancien, n'en alterent nullement le ſens. Ce n'eſt pas la peine d'en mettre icy des exemples, tant le fait eſt connu de tout le monde.

Aprés cela que M. Mill attribuë à telle cauſe qu'il luy plaira cette diverſité de citations dans les Peres, qu'il diſe qu'elle vient de ce qu'ils avoient des exemplaires differens : ou qu'en citant quelquefois de memoire, ils n'ont pas toûjours rapporté exactement les mêmes mots ; ou qu'avec réflexion, ſans rien changer pour le ſens, il ont quelquefois changé, omis, tranſpoſé, ou ajoûté quelques mots au texte cité, ſelon qu'ils le jugeoient à propos, pour plus grande clarté, & par rapport à leur deſſein : cela ne donnera pas plus lieu de dire qu'il y ait de l'infidelité dans les citations des Peres, que dans celles des Evangeliſtes & de Saint Paul, qui en ont uſé de même, en citant des paſſages de l'Ancien Teſtament.

Ce qui donneroit veritablement atteinte à l'autorité de la Tradition,

qui eſt celle de l'Egliſe ; ce ſeroit de paſſer comme legitime, la prétenduë regle de M. Mill, puiſque ce ſeroit avoüer que les particuliers independamment de l'autorité de l'Egliſe, ont une regle aſſurée pour juger quel eſt le vray texte des Livres ſacrez, dans tous les endroits où les exemplaires ſe trouvent varier.

ERRATA DE JUIN. 1710.

PAge 942. lig. 2. & 13. Jarchas, *lisez*, Iarchas.
——— Lig. 19. Poëtes, *lisez*, Païens.
Page 948. l. 25. *lisez*, la foudre lui fit sauter.
Page 961. l. 15. *lisez*, explosion.
Page 965. l. 20. *lisez*, il exprime les saillies de sa imagination d'une maniere.
Page 980. l. 6. parce que, *lisez*, par lequel.
Page 981. l. 15. *lisez*, Tapuyes.
Page 982. l. 9. *lisez*, Zernebox.
Page 995. l. 16. lisez, *phosphori*.
Page 1070. ligne pénultiéme, *ôtez*, le point après champ.
Page 1090. l. 26. 8. *lisez*, 3.
Page 1103. l. 12. lisez, *meletemata*.
Page 1116. l. 1. *lisez*, mombart.
——— Lig. 22. *lisez*, en a l'habit.
——— Lig. 13. *lisez*, silene.

ADDITION A L'ERRATA de Janvier 1710.

PAge 138. lig. 4. *lisez*, le diaphragme se relâche.
——— Lig. 6. *lisez*, en se relâchant.
——— Lig. 10. *lisez*, & ne le.
——— Lig. 11. *effacez ces mots*, en s'allongeant en tout sens.
Page 139. l. 6. *lisez* Tumeurs.

AVIS

Sur une faute échapée dans l'Eloge de Monsieur de la Moignon inseré dans les Memoires du mois d'Avril de cette année.

Nous avons attribué à Monsieur de la Moignon le Plaidoyé pour le Sieur Vanopstal, il est de Monsieur de Basville son frere. Cette faute aisée à excuser, puisque le nom de l'Auteur n'est pas dans l'Imprimé, nous donne une favorable occasion d'instruire le Public de quelques particularitez remarquables touchant cette excellente Piece.

L'état de la question étoit, que le Sieur Vanopstal Sculpteur avoit fait des bas reliefs pour Madame du Chemin, & n'avoit demandé son payement qu'un an après avoir livré son Ouvrage. La Dame opposoit au Sculpteur la prescription annale de la Coûtume de Paris, qui rend la demande d'un artisan nulle, s'il n'a fait des diligences dans l'année. Le Sculpteur répondoit que l'article de la Coûtume étoit pour les Arts mécaniques ; mais que la Peinture & la Sculpture sont des Arts liberaux. Monsieur de Basville plaida pour la veuve Vanopstal, & l'Academie fit imprimer son Plaidoyé. Après avoir ainsi travaillé pour sa propre gloire, elle songea à s'acquitter envers son éloquent défenseur. Elle nomma Monsieur Girardon pour faire son buste, & Monsieur Champagne

[redacted]

pour faire ſon portrait. La modeſtie de Monſieur de Baſville mit un obſtacle au deſſein de l'Academie que toutes les inſtances de Monſieur le Brun chargé de cette négociation ne purent lever. On obtint ſeulement de lui que l'on feroit le buſte & le portrait de Monſieur le Premier Préſident ſon pere au lieu de faire ſon buſte & ſon portrait. Girardon & Champagne réuſſirent à leur ordinaire, ou plûtôt ils ſe ſurpaſſerent. On voit à Courſon, maiſon de Monſieur de Baſville, ces monumens de l'habileté du Peintre & du Sculpteur, de la ſage reconnoiſſance de l'Academie, de l'éloquence, de la modeſtie, de la pieté filiale de Monſieur de Baſville. Monſieur Clement fameux par tant de Deviſes & d'Inſcriptions ſi eſtimées, fit l'Inſcription qui ſe lit au-deſſous du buſte :

Quod Artis immunitates apud ampliſſimum,
Ordinem patrocinio præclare deffenderit,
Grati animi monimentum ſibi nuncupatum,
Optimo parenti conſecrari maluerit.

Pict. & Sculp. Acad. D. D. C.

Le Pere Vaniere dans le premier Livre de ſon *Prædium Ruſticum*, a mis en beaux Vers ce fait ſi glorieux à Monſieur de Baſville.

Auſpice te priſca fuit olim reddita laudi,
Quæ docet Ars niveo ductos è marmore vultus,
Reddere, vel vivo pictos animare colore,

Ille tuam seris faciem transmittere seclis
Cogitat officii memor; & tu Sculpta parentis,
Ora manere tui mavis: & marmore quamquam,
Duratura magis, monumentis non eget ullis,
Fama viri; gaudes huic poni, quale tabellis,
Quale decùs saxis numquam manus addidit; eâdem
Ut quâ majestas patrii spiraverit oris,
Æternùm nati pietas in imagine duret.

[redacted]